DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13080 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 17 FÉVRIER 1987

La preuve par Airbus

L'Europe lorsqu'elle est réellement unie peut faire cesser tout chantage américain. La fermeté du Vieux Continent pour défendre son symbole Airbus en a apporté la preuve. De même que la désunion de la Communauté européenne sur l'analyse des effets pour Washington de l'élargissement du Marché commun l'avait démontré « a contrario ».

Entre les récentes menaces de représailles contre les subventions faites à Airbus et l'annonce par la Maison Blanche de simples discussions dans le cadre des règles internationales qui régissent « le commerce des aéronefs civils », il ne s'est passé que ceci : la mission envoyée à Londres, Bonn et Paris par le président Reagan s'est heurtée à des interlocuteurs déterminés, les moins fermes – et ce fut sans doute là une surprise – n'étant pas les Britanniques. La volonté de Boeing, traditionnellement en pointe dans le combat anti-Airbus, de vendre des AWACS à l'Europe l'a amené à prendre une position modérée sur ce dossier mené par son concurrent MacDonnel Douglas, ce qui a sans doute contribué à cette évolution.

Cette « guerre commerciale euro-américaine » fait penser à deux vieux boxeurs qui s'accuseraient de tricher pour tenter de maintenir une suprématie déjà contestée par des combattants plus jeunes et plus performants. Après tout, il arrive que la valeur « française » d'un Boeing équipé d'un moteur Snecma-General Electric ne soit guère inférieure à la part des constructeurs hexagonaux sur Airbus. Et l'avion européen reste un moyen important pour les Américains, qui en fabriquent certaines parties nobles (électronique, moteurs), de gagner de l'argent.

Quant au débat entre avances remboursables pas toujours remboursées – mode de financement d'Airbus – et crédits de recherche et contrats militaires – moyen d'aide choisi par les Américains, – il ne sera jamais tranché. Chacun restera persuadé que son système est honnête, et celui de son concurrent « déloyal ».

Cette guerre économique durera donc tant que les deux protagonistes refuseront de voir la réalité en face. Le formidable déficit commercial américain comme la désindustrialisation de la Grande-Bretagne et pour partie de la France tiennent à la moindre compétitivité de ces pays, même si l'aéronautique reste une de leur chasse encore gardée.

Les lois protectionnistes actuellement en préparation au Congrès américain n'y changeront rien, bien au contraire. Une étude de la commission fédérale sur le commerce ne vient-elle pas de prouver que « le coût à payer pour sauver des emplois par le biais des mesures protectionnistes est lourd et dépasse largement les avantages retirés » ? Européens et Américains feraient mieux d'obliger les Japonais à moins protéger leur marché plutôt que de les imiter dans la fermeture des frontières.

L'Europe, dans cette guerre, est la plus mal lotie. Si elle a montré sa force dans l'affaire Airbus, c'est parce que ses trois principaux pays avaient quelque chose en commun à défendre. Or ces projets communautaires industriels ne sont pas légion, en dehors de l'aéronautique, de l'espace (Ariane) ou du nucléaire (Eurodif). De là à penser que l'Europe cédera plus souvent à l'avenir qu'elle ne résistera...

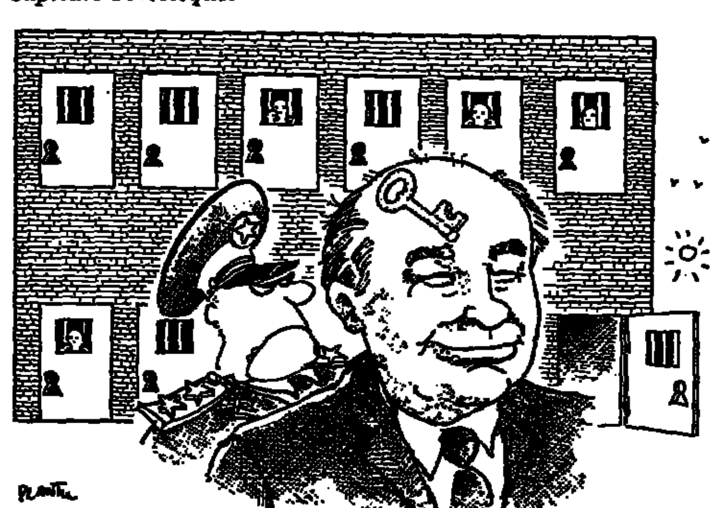
(Lire nos informations page 8.)

Les jugeant « capitales » pour « le monde entier »

M. Mikhaïl Gorbatchev exalte les « transformations » en URSS

Parlant, lundi 16 février, devant le forum international pour un monde sans armes nucléaires réuni à Moscou, M. Gorbatchev a appelé les Etats-Unis à adopter sa conception d'un monde sans armes nucléaires et exalté les « transformations » en URSS, les jugeant d'une « importance capitale » pour le « monde entier ».

Quant à la libération du dissident Iossif Begun, elle n'avait pas encore été confirmée en fin de matinée dans la capitale soviétique.



Le discours de M. Gorbatchev aura été intéressant moins par son contenu que par les conditions dans lesquelles il a été prononcé. Ce Forum international pour un monde sans armes nucléaires, pour la survie de l'humanité a été en effet l'occasion pour Moscou de démontrer la « *nouvelle pensée politique* » qui inspire l'action du secrétaire général, ce nouveau climat étant illustré par le sort fait à l'académicien Sakharov, présent à la réunion. L'académicien dissident a été montré par deux fois en gros plan par la télévision soviétique lundi matin, ce qui ne s'était pas produit depuis son exil à Gorki il y a sept ans.

M. Gorbatchev a d'ailleurs évoqué dans son discours les « *transformations révolutionnaires* » en cours en Union soviétique et souligné leur « *importance capitale* » aussi bien pour « *le socialisme dans son ensemble* » que pour « *le monde entier* ». « *Plus que jamais la politique internationale de l'URSS est déterminée par la politique intérieure*, a-t-il dit notamment. *C'est pour cette raison que nous avons besoin d'une paix stable et d'une évolution prévisible et constructive des relations internationales.* »

Le chef du PC soviétique a insisté sur le fait que sa rencontre de Reykjavik avec le président Reagan, en octobre dernier, « *n'a pas été un échec, mais une percée* » et rappelé ses propositions de janvier 1986 pour une réduction des arsenaux nucléaires et l'« *interdiction des armes spatiales* ». Critiquant l'initiative américaine de défense stratégique, il a estimé qu'avec sa mise en œuvre « *la déstabilisation deviendra un fait et revêtira un caractère de crise* », ajoutant que l'« *interprétation élargie* » que les Américains veulent donner au traité ABM sur la limitation des armements antimissiles conduira à la « *rupture* » de ce traité.

(Lire nos informations page 5.)

Avant le procès de Georges Ibrahim Abdallah

Les mesures de sécurité sont renforcées à Paris

Quatre compagnies républicaines de sécurité (CRS) et deux escadrons de gendarmes mobiles, soit environ un millier d'hommes, ont été déployés dans la capitale au cours du dernier week-end. Ces effectifs s'ajoutent aux quelque deux mille cinq cents hommes des forces mobiles (neuf compagnies de CRS et seize escadrons de gendarmes mobiles), qui, habituellement, assurent la sécurité de la capitale. Ce nouveau dispositif est analogue à celui mis en place lors des attentats de septembre 1986.

Ces renforts, affectés à la surveillance des lieux publics (grands magasins, gares, lieux de spectacle, etc.), sont mis en place à quelques jours de l'ouverture à Paris, le 23 février, du procès du chef des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), Georges Ibrahim Abdallah, accusé de complicité dans deux assassinats et dans une tentative d'assassinat.

Dans un communiqué remis le 11 février à une agence de presse occidentale de Beyrouth, l'Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie (ASALA) a menacé de commettre de nouveaux attentats si le gouvernement français ne libérait pas plusieurs militants. Leurs noms n'étaient pas précisés, mais, selon toute probabilité, il s'agit de Georges Ibrahim Abdallah, de Varoujan Garbidjian, un des responsables de l'ASALA, et d'Anis Naccache, membre du commando qui tenta d'assassiner à Paris M. Chapour Bakthiar, ancien premier ministre iranien.

D'autre part, Action directe avait menacé d'« *anéantir les sections spéciales* », c'est-à-dire les magistrats spécialisés dans l'instruction et le jugement des affaires de terrorisme. Conformément à la nouvelle loi, Georges Ibrahim Abdallah sera jugé par un collège composé de magistrats professionnels.

Bombardement au Tchad

L'aviation libyenne est de nouveau intervenue au sud du 16e parallèle.

PAGE 3

Colloque de Cordoue

La difficile rencontre des enfants séparés d'Abraham.

PAGE 8

« Clotilda » ravage la Réunion

Neuf morts et des dizaines de millions de francs de dégâts.

PAGE 14

Le Monde ÉCONOMIE

Le Soudan après la sécheresse
La chronique de Paul Fabra
Pages 23 à 26

Le sommaire complet se trouve page 32

Mesures d'austérité, assistance française

Djibouti secoué par la crise

M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, est arrivé dimanche 15 février à Djibouti, où il devait signer lundi une convention portant sur une nouvelle aide budgétaire de 82 millions de francs.

DJIBOUTI
de notre envoyé spécial

Dans cette jeune République qui fêtera, en juin prochain, le dixième anniversaire de son indépendance, l'heure est à la rigueur, « *pour une période de trois ou quatre ans* », estime M. Mohamed Djama Elabe, ministre des finances et de l'économie nationale. « *Ma politique est simple : ramener les dépenses au niveau des recettes* », explique-t-il. Plus question de vivre au-dessus de ses moyens. Comme le dit un proverbe local : « *Etends tes jambes selon la longueur de ton matelas...* »

Longtemps, les difficultés économiques ont été masquées par la hausse du dollar, auquel le franc Djibouti est rattaché. D'où un temps de retard pour réagir à cette crise aggravée par la diminution des aides extérieures, singulièrement arabe et française. Les premières mesures d'austérité sérieuses ont été prises en mai 1986 dans le cadre du budget révisé de l'année en cours, et portaient notamment sur une réduction de 10 % des crédits de fonctionnement de tous les ministères. Cela n'a pas suffi.

La France, qui, avec l'assentiment des autorités locales, soucieuses de disposer d'une certaine autonomie financière, avait entamé, dès 1980, une politique de désengagement en diminuant de 10 % par an son aide budgétaire, fut alors appelée à la rescousse. Elle consentit à accorder à Djibouti une subvention exceptionnelle de 30 millions de francs pour apurer le passif et reconstituer le fonds de réserve, à condition qu'un véritable plan d'austérité soit mis en place et qu'elle puisse en contrôler le suivi. C'est ainsi qu'en octobre dernier.

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 3.)

« Le Mariage de Figaro » à Chaillot

La folle nuit

Jean-Pierre Vincent met en scène au Théâtre national de Chaillot un classique jeune, *le Mariage de Figaro*. Les femmes mènent le jeu autour du couple maître-valet.

D'un chant du coq à l'autre, c'est la folle journée, et la folle nuit, du mariage de Figaro dans un tourbillon d'intrigues, de chassés-croisés, une trame de tromperies d'où surgissent – comme pour une nuit de la Saint-Jean – des vérités jusqu'alors inavouées, parfois inavouables. On frôle l'inceste ; le libertinage gracieux prend des allures de carnaval charnel. Comme jamais les femmes sont des objets à posséder, à échanger. Mais aussi à découvrir, et comme jamais, elles tiennent le haut du pavé, elles mènent le jeu, tirent les ficelles disposées depuis des générations par leurs seigneurs et maîtres.

Le Mariage de Figaro mis en scène par Jean-Pierre Vincent au Théâtre national de Chaillot est d'une superbe jubilation et respire la jeunesse, dans des décors magnifiques de Jean-Paul Chambas – murs légers, panneaux décorés, espace libre qui semble traverser un miroir dont on voit en partie l'encadrement doré, et la chambre de la comtesse, avec le lit de cocotte tout soie et glaces où la délaissée passe sa vie. Une chambre à portes qui claquent pour un assemblage de quiproquos dont Feydeau a bien dû s'inspirer.

La construction du spectacle repose sur la dynamique du couple Figaro-Almaviva. D'un côté, la densité vitale du valet, d'André Marcon, son corps paysan, solide, rapide, et la vivacité de son regard gavroche. Le *self made man* qui sait compter, à la fois rusé, sans illusion et lumineux, indestructible, avec, en face, Didier Sandre, l'aristocrate fin, nerveux, despote insouciant, à qui tout a été donné, qui s'exaspère de voir tout lui échapper. Pendant toute la pièce, il se fait rouler dans la farine, et, à la fin il n'a rien d'autre à faire que rire de lui-même. Didier Sandre est irrésistiblement drôle, toujours charmeur, un peu à la manière des Cary Grant, des Rex Harrison, hommes vulnérables, égoïstes, d'une élégance si naturelle, si « native », qu'ils peuvent affronter sans déchoir les situations les plus ridicules.

Figaro-Almaviva entraînent le mouvement et passent la balle au couple formé par Suzanne (Dominique Blanc) et la comtesse (Denise Chalem). Il n'y a pas tant de différences entre elles deux. Peut-être parce que servante et maîtresse sont enfermées dans la même prison de lois et de coutumes, et que leur esprit s'est développé de la même façon. Elles sont jeunes, elles veulent s'amuser, jouir de l'existence ; ça ne va pas plus loin, mais c'est énorme ; elles ont besoin de bonheur. Elles sont plus proches de l'adolescent chien fou Chérubin (Roch Leibovici) que de leurs époux.

Tout un monde est là, une société mélangée, dont chaque élément est une personnalité précisément définie. A l'exception du juge bègue (Gilbert Vilhon), aucun n'est traité en fantoche. Le comique vient de la justesse du trait, seulement un peu accusé ; on pourrait dire : une justesse exagérée – c'est le style Vincent. Pierre Vial (Bartholo) pousse à la caricature, mais Louis Navarre fait de Basile une sorte de voyeur, un profiteur doucement cynique, dont le seul amour, un amour gauche, gamin, sans espoir, est Marceline (Véronique Silver), duègne gourmande, mère presque indigne qui dévide le fil de ses malheurs avec santé, avec le calme redoutable de celles qui ne renoncent jamais.

Le grand mérite de ce spectacle clair, stable, c'est de faire entendre un texte judicieux, malin, d'en faire ressentir l'intelligence, la sensibilité aux courants de l'histoire, sans le couper de son ironie bienfaisante. Il y a des intermèdes musicaux – avec Gérard Barreaux à l'accordéon, – la lumière bleue d'un jour d'été et le noir d'une nuit sans étoile – éclairages d'Alain Poisson – et, en exergue, cette phrase de Cioran datée de 1937 : « *Il y a dans la vie comme l'hystérie d'une fin de printemps.* »

COLETTE GODARD.

★ Théâtre national de Chaillot, 20 heures.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

L'ENFANT-ENJEU

Le collectif Défense des enfants enlevés, qui regroupe les mères dont les enfants sont retenus en Algérie par leur père, a organisé, du 10 février au 4 mars, une marche de Paris à Genève, où se réunit la Commission internationale des droits de l'homme.

Augustin Barbara, analysant ces cas douloureux, insiste sur le conflit entre normes juridiques et normes sociales dans le divorce du couple interculturel.

De son côté, Jean-Louis Malterre étudie le cas des enlèvements d'enfants, en France, par leurs parents légitimes, fruit, à ses yeux, d'une insuffisance de la loi pénale.

Le « coup de force », suprême recours ?

Le juge n'a pas les moyens de combattre dans les délais utiles le délit de « non-représentation d'enfant »

par JEAN-LOUIS MALTERRE (*)

IL n'est guère courant qu'un avocat se plaigne du manque de rigueur de la loi pénale. Surtout dans une période d'intense activité parlementaire visant à un renforcement sans précédent de l'arsenal répressif. Il est *pourtant un* domaine oublié par le législateur. Je veux parler de l'enlèvement des enfants par leurs parents légitimes.

Juridiquement, le terme est impropre. Lorsque l'un des deux parents ne respecte pas scrupuleusement la réglementation imposée par le juge pour exercer son droit de visite et d'hébergement, il se rend coupable du délit de non-représentation d'enfant. Quelles qu'en soient les circonstances, quelle qu'en soit la durée. Le parent restituant son enfant avec quelques heures de retard ou celui qui, depuis des mois, voire des *années, refuse à l'autre tout* contact, se rendent coupables du même délit, risquent les mêmes *sanctions : un* emprisonnement d'un mois à un an, et une amende de 500 F à 30 000 F.

En matière de non-représentation d'enfant, l'intervention du juge doit être extrêmement rapide pour ne pas dire immédiate. Les lenteurs inhérentes à toute procédure enlèvent toute valeur à la sanction. Que *dire de l'effet dissuasif d'un* jugement de condamnation intervenant plusieurs années après l'« enlèvement », sans que l'enfant ait été rendu ? C'est au moment même des faits qu'il faudrait pouvoir agir.

Nous savons que, même pour un vol minime, le juge d'instruction peut mettre un inculpé en détention provisoire pour conserver des preuves, empêcher des pressions, préserver l'ordre public ou simplement mettre fin à une infraction.

Des pouvoirs insuffisants

Mais, alors que nous sommes en présence d'une infraction troublant gravement l'ordre public, le juge ne détient pas du code de procédure pénale le pouvoir de la faire cesser aussitôt. Il ne pourra *décerner ni mandat de dépôt ni* mandat d'arrêt car la sanction maximale prévue par le code ne dépasse pas les deux ans qui le lui permettraient.

Le magistrat devra donc se borner à notifier une inculpation, mais, quelle que soit la gravité de l'infraction, il ne pourra mettre son auteur en détention et devra au contraire le laisser libre d'organiser sa fuite ou seulement le départ de l'enfant.

Il est bien évident, cependant, que seule une intervention immédiate aurait quelque chance d'être efficace et permettrait peut-être d'éviter l'irréparable. Il est ainsi des pères, des mères qui, depuis des mois, parfois des années, attendent dans le chagrin et l'angoisse de revoir des enfants *que, peut-être, ils ne reconnaîtraient* plus dans la rue.

La justice, la loi, ont été impuissantes à rétablir une situation de droit : seul un coup de force le permettra. Certains juges *n'hésitent d'ailleurs pas à le* reconnaître devant la partie civile, voire à lui conseiller d'utiliser ses propres moyens pour tenter de récupérer l'enfant.

Il ne s'agit pas pourtant de se contenter d'*augmenter les peines* ; car la menace des sanctions les plus sévères n'empêchera jamais les parents qui se sentiront bafoués de violer les décisions organisant le partage et la garde de leurs enfants. La loi est en effet un rempart qui résiste mal à l'amour et au devoir que sa propre conscience impose à chaque individu.

La solution n'est sans doute que très accessoirement judiciaire, il serait temps d'organiser les structures qui permettront à chacun en conscience de réfléchir à ce qu'exige *l'intérêt des enfants*, mais aussi, lorsque la situation est trop tendue, le passage de l'un à l'autre sans contact direct entre les parents.

S'il est certain que la seule *répression est insuffisante, il faut* bien cependant que des moyens coercitifs soient donnés aux juges pour leur permettre de faire respecter les droits de chacun. Car trop souvent, sous prétexte d'amour, l'on se venge de l'autre avec la seule arme qui reste, l'enfant, qui n'est plus que l'instrument d'un règlement de *compte*.

(*) *Avocat au barreau de Paris.*

TÉMOIGNAGE

« Je ne me suis pas méfiée.... »

J'AI vingt-neuf ans. Mon mari est algérien. J'ai vécu quinze ans avec lui. J'ai eu de lui huit enfants dont *cinq sont vivants. Je suis partie* pour les vacances accompagnée de mes cinq enfants le 9 juillet 1985. Comme nous allions assez souvent pendant les vacances en Algérie et comme nous revenions à chaque fois, je *ne me suis pas méfiée.* Je n'aurais jamais pu imaginer ce qui allait m'arriver. Mon mari avait décidé tout bonnement de rester en Algérie (...). J'ai essayé de m'enfuir avec mes enfants. Il nous a rattrapés, et quand nous sommes revenus chez lui, il m'a battu à coups de poings et il a battu violemment tous mes enfants, même la plus petite de deux ans.

« Les reverrai-je un jour ? »

Pendant toute l'année que j'ai passée sequestrée là-bas dans sa famille, je ne sortais pas. *On m'éloignait de mes* enfants, car ils disaient que je leur bourrais la tête. Je ne devais pas parler de la France avec eux, parce que maintenant ils étaient algériens et que la France c'était fini pour eux. Mais chaque fois que je me retrouvais seule avec mes enfants, le soir au coucher, on parlait de la France, de leurs jouets, de leurs copains et de l'école. Tout ce qu'ils ont été obligés d'abandonner.

Le frère de mon mari — qui a vingt-quatre ans — m'a dit devant toute sa famille qu'on me détestait ainsi que mes enfants, et que de me voir partir c'était pour eux un soulagement.

Alors, j'ai préparé mes affaires, ainsi que le sac de Cathy, trois ans (car on avait permis qu'elle parte avec moi). J'étais soulagée, mais j'avais de la souffrance et le cœur bien lourd en pensant à mes quatre *autres enfants qui devaient rester* là.

Arrivée à la douane, je devais *passer légalement* avec Cathy qui était inscrite sur mon passeport. Moi, je suis passée, mais le douanier n'a pas voulu laisser passer Cathy, car il fallait l'autorisation paternelle. Comme mon mari était là, je lui *ai dit de m'aider mais il n'a rien* voulu faire, bien au contraire. Pour la douane, ma fille était en Algérie depuis une année et mon mari étant algérien, son nom sur mon passeport n'était plus valable, pas plus que ceux *des autres enfants. Alors, ils* m'ont enlevé de force Cathy. Ils ont arraché de mes bras ma petite qui s'accrochait à moi, et que je ne voulais pas lâcher. Les douaniers étaient sans pitié. Mon mari et sa famille n'ont *rien fait. Ils étaient contents que* je ne retourne pas avec mon enfant.

Arrivée en France, j'ai pris le train sans argent, ce qui m'a coûté une amende, et surtout sans ma petite fille. Chaque jour *qui passe, je me dis : « Reverrai-je* un jour mes enfants ? » Ma vie sans eux ne vaut pas beaucoup de chose...

ARMELLE MOKHTAR
(Rennes).

Entre deux « chez nous »

Le cas le plus dramatique : celui des enfants du divorce après un mariage mixte

par AUGUSTIN BARBARA (*)

L'ENFANT est le lien, le passage ou le carrefour obligé des pratiques parentales post-conjugales, à *certains moments très critiques.* Il devient parfois l'objet d'un rapport de forces affectives et interculturelles.

Dans les mariages mixtes s'affrontent deux individus porteurs de deux univers différents et quelquefois antagonistes, notamment dans les couples unissant un *conjoint d'un pays développé* industriellement et un conjoint d'un pays du tiers-monde.

Selon les moments de la *vie* de l'enfant, selon qu'il est un garçon ou une fille, des enjeux éducatifs vont se déclarer plus forts et porteurs des exigences culturelles de chaque conjoint. Ces enjeux vont être en partie déterminés par le milieu de référence du couple. Vivant en France, un couple de classe moyenne adoptera un mode de vie proche de la classe moyenne française avec, peut-être, des signes discrets du milieu d'appartenance culturelle du conjoint exilé. Mais c'est justement cette discrétion qui peut prendre une force que l'on ne soupçonnait *pas du tout. Tout ce* refoulé culturel qui avait été encadré, accommodé quand la vie de couple ne posait aucun problème important, va apparaître avec sa force cachée contenue depuis des années.

La distance culturelle

L'exemple le plus clair et quelquefois dramatique est celui des enfants du divorce de ces couples. Car l'enfant va se trouver au centre d'une socialisation dissociée entre deux « chez nous » parentaux quand les ex-conjoints vont être séparés concrètement par la *distance géographique. Cette distance va*, en quelque sorte, matérialiser, voire objectiver, la distance culturelle qui séparait depuis toujours les conjoints, aveuglés par la force d'amour qui les réunissait quelquefois contre leur groupe respectif.

Les décisions judiciaires seront difficiles à harmoniser entre des pays qui se réfèrent à des normes différentes. La conception et la perspective que chaque société a de l'enfant induisent des comportements contradictoires à propos de son intérêt. Ils reflètent l'antagonisme quelquefois très profond des normes familiales. L'enfant sera pris comme un enjeu dans le système nucléaire conjugal occidental ou dans un système de socialisation communautaire (pouvant être jugée comme coercitive) dans la grande famille élargie de certaines sociétés des pays du tiers-monde.

L'enlèvement d'enfants ne peut se comprendre que dans cette mise en évidence de conflits d'intérêts. Les normes juridiques sont en quelque sorte battues en brèche par les normes sociales et, du coup, *les recherches de solutions* ne peuvent plus être seulement le résultat de jugements de magistrats. L'enfant-enjeu est l'incessant rappel des appartenances premières que chaque partenaire avait plus ou moins voulu mettre de côté.

Chaque société développe ses réseaux de solidarité, quelquefois farouchement autour de ses intérêts profonds quand elle est menacée de perdre un de ses sujets. L'enfant enlevé dans ces cas de couples mixtes divorcés est révélateur du conflit conjugal où deux ex-conjoints s'affrontent, mais chacun à nouveau relié à son groupe social d'appartenance. Il *est donc aussi révélateur* d'un conflit interculturel qui met chaque groupe face à l'autre, chacun avec ses forces respectives de résistance dans l'affrontement.

(*) *Maître de conférences en sociologie, université de Nantes.*

LU

« L'HOMME PLURIDIMENSIONNEL », de Serge-Christophe Kolm

Des passerelles pour « une économie de l'esprit »

LE glissement progressif de Serge-Christophe Kolm de l'économie vers la philosophie a été fortement aidé *par sa rencontre avec le bouddhisme*, au début des années 80. Son attrait pour les synthèses devient irrésistible. Celle qu'il nous propose, sous le titre *l'Homme pluridimensionnel* (sans se référer à Marcuse), lance des passerelles entre le bouddhisme, le marxisme, la psychanalyse, *« pour une économie de l'esprit »*.

L'ivresse des profondeurs le saisit au fil des pages. Elle est communicative, car S.-C. Kolm sait manier la plume (même s'il gagnerait à brider davantage son propos), et ce qu'il recherche correspond à une attente générale. Il est tout à fait vrai, à notre sens, que *« la synergie de deux dimensions, l'économique et le spirituel, est... l'essence de la nouvelle modernité, celle qui émerge de cette fin de siècle et constitue le prochain, car l'économique, qui avait chassé le spirituel, subit un retour en force de celui-ci, qui transforme la nature de l'entreprise et le sens du progrès »*.

Tout doit tendre à l'épanouissement de l'homme. L'un des mérites de Kolm est de nous faire toucher du doigt — ce qui *n'était pas du tout évident* — à quel point le bouddhisme explique la fécondité économique des pays du Sud-Est asiatique. Pourquoi ? Parce que les facteurs de croissance ne sont pas économiques mais culturels (*Max Weber l'avait* senti également en abouchant le protestantisme et le capitalisme). Etrange ? Si le secret de la croissance est l'investissement, donc le taux d'épargne, ces pays asiatiques ont justement le taux le plus élevé du monde. Ce n'est pas par hasard : le bouddhisme préconise la modération de la consommation. L'autre idée du bouddhisme selon laquelle le but est dans le chemin et son *application classique d'attention* aiguë à l'action immédiate sont fécondes pour la société industrielle.

Plus curieux est le chapitre où Kolm compare marxisme et bouddhisme, exercice qui n'a pas qu'un intérêt intellectuel si l'on sait que l'ensemble des pays qui relèvent de ces doc*trines abritent la moitié des* habitants de la planète. (En Birmanie, le régime pratique une synthèse des deux courants.) Opposer le « matérialisme » marxiste au « spiritualisme » bouddhiste ? Mais l'égalita*risme de l'idéal bouddhiste* accueillerait bien celui que prônent les socialistes. L'autoritarisme de la plupart des marxismes s'oppose à la conception bouddhique des relations entre personnes. Mais l'idéal monastique bouddhique est un communisme. Gandhi lutta contre les castes comme Marx contre les classes, etc.

Comparaisons, oppositions, complémentarités s'égrènent ainsi sous la plume de Kolm, *sans lasser l'attention.*

Plus aventureux est l'essai final sur la compatibilité de la *psychanalyse avec ce que les* économistes appellent la « théorie des choix ». On retrouve là Serge-Christophe Kolm à la cérébralité coruscante, mais qui nous paraît trop souvent chevaucher des chimères. Surtout lorsqu'il *se met, gagné par le* vertige, à traduire en signes algébriques de plus en plus abscons les « correspondances » qu'il imagine.

PIERRE DROUIN.

★ Editions Albin Michel, 304 p., 120 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex. 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.R.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

TCHAD : tout en demeurant réservé à l'égard des médiateurs étrangers

Le président Hissène Habré veut conclure un accord politique avec M. Goukouni Oueddeï

Venant de N'Djamena, le ministre algérien des affaires étrangères, M. Ahmed Taleb Ibrahimi, est arrivé dimanche 15 février à Lagos pour une visite officielle de trois jours au Nigéria. Il devrait à son retour s'arrêter à Tripoli pour s'entretenir avec le colonel Kadhafi et lui remettre un message du *président Chadli*, indique notre correspondant à Alger, Frédéric Fritscher.

Cette mini-tournée africaine intervient un dizaine de jours avant la réunion du conseil des ministres de l'OUA, qui aura à débattre de la question tchadienne.

Depuis plusieurs mois, l'Algérie ne ménage pas ses efforts pour trouver une solution acceptable par toutes les parties et souhaite apparemment ménager à la Libye une porte *de sortie honorable qui lui éviterait* de se trouver au ban de l'OUA. Dans cet esprit, le chef du GUNT, M. Goukouni Oueddeï tente, à Alger, où il séjourne depuis une semaine, de rassembler les opposants au régime de M. Hissène Habré, dans la perspective de futures négociations avec *N'Djamena. Il aurait déjà rencontré* M. Moussa Medela, chef des Forces armées occidentales (FAO), ainsi que M. Abdekhader Yacine, *leader du* FROLINAT originel (FO), qui s'était éloigné de lui en raison de ses liens étroits avec Tripoli.

N'DJAMENA
de notre envoyé spécial

Chacun est assis dans l'une des bergères damassées du grand salon de la villa présidentielle où M. Hissène Habré reçoit parfois ses visiteurs. M. Taleb Ibrahimi, ministre algérien des affaires étrangères, élégant et souriant, évoque les *« relations de fraternité et de bon voisinage »* que son pays entretient avec la Libye, mais son homologue tchadien, M. Gouara Lassou, lui, ne sourit pas du tout.

Ecrasée par la chaleur, la ville est silencieuse. Bizarrement, les Jaguars de l'armée française semblent faire relâche. Ce dimanche soir, le centre culturel donné *le Bourgeois gentilhomme*, et le patron du dispositif militaire Epervier, le colonel Joseph, reste invisible, comme toujours...

La scène, qui se joue dans le grand salon est surréaliste : M. Ibrahimi, arrivé le matin, est venu apporter un message du président Chadli, qui ne peut ici que décevoir. On croyait l'Algérie susceptible de faire avancer la solution du conflit par des propositions novatrices, et son émissaire ressasse ce qui, pour les Tchadiens, ne sont que de *« vieilles lunes »*. M. Ibrahimi se réfère en effet à la déclaration de l'OUA de juillet 1983, dont les principes étaient les suivants :

1) Le problème tchadien concerne les *« Tchadiens eux-mêmes »* ;

2) *« La solution passe par le retrait de toutes les forces étrangères, qu'elles soient africaines ou extra-africaines »* ;

3) *« La solution passe par la réconcialiation nationale et les retrouvailles de toutes les tendances tchadiennes »* ;

4) Elle doit être mise en œuvre dans le cadre que l'OUA.

Ces principes restent *« valables »*, insiste M. Ibrahimi, et l'Algérie *« n'entend pas jouer un rôle de médiation, dans la mesure où celui-ci doit être demandé par toutes les parties »*. Pour faire bonne mesure, le ministre algérien prend soin de parler du *« conflit tchadien »* et non du conflit *« tchado-libyen »*.

Quant au reste, c'est-à-dire le séjour de M. Goukouni Oueddeï à Alger, M. Ibrahimi n'a rien à en dire, pour la bonne raison qu'il ne l'a pas rencontré. L'ancien président du GUNT reviendra-t-il à N'Djamena ? L'Algérie peut-elle faire quelque chose en ce sens ? *« Cela dépend de lui. »* La réconciliation nationale, souligne M. Ibrahimi, est un processus qui *« reste à parachever »*.

Un émissaire, un médiateur, chasse l'autre... La veille, M. Mohamed El Khazendar, envoyé spécial du président égyptien, avait apporté un message de M. Moubarak en faveur de *« l'unité nationale et de l'intégrité du territoire tchadien »*. L'Egypte est prête à *« coopérer avec le Tchad dans tous les domaines pour l'aider à surmonter les difficultés actuelles »*, ce qui peut vouloir dire beaucoup – une coopération militaire, par exemple – ou très peu, en termes diplomatiques. Il y a deux jours, enfin, le docteur Ali Hassan Tadjeddine était venu réaffirmer au président Habré la bonne volonté du gouvernement soudanais : Khartoum ne laissera pas les éléments libyens s'infiltrer au Tchad à partir du territoire soudanais. Une commission de sept membres a été créée par les deux pays pour garantir des relations de bon voisinage à la frontière, et bientôt des patrouilles mixtes soudano-tchadiennes pourront circuler dans la région du Darfour, à l'ouest du Soudan, où les agronomes libyens sont, curieusement, équipés de fusils d'assaut Kalachnikov...

TIENS ! DES AVIONS LIBYENS !

JE DIRAI MÊME PLUS : CE SONT DES AVIONS LIBYENS !

RADAR

PANCHO

Méfiance à l'égard du président de l'OUA

N'Djamena joue le jeu de la diplomatie et de la médiation, sans trop y croire. Qu'attendre, en effet, de l'Algérie, dont les thèses semblent très proches de celles du président congolais, M. Sassou Nguesso ? Certes, on a remarqué, à N'Djamena, que le président en exercice de l'OUA a été contraint de corriger ses propos après avoir été reçu par MM. Mitterrand et Chirac, mais les responsables tchadiens estiment que, si M. Sassou Nguesso a consenti à ne plus placer exactement sur le même plan la présence des troupes libyennes et celle des troupes françaises au Tchad, c'est, de façon conjoncturelle, pour *« boucler les fins de mois »* de son pays en recevant une aide financière supplémentaire de la France. Les termes utilisés à N'Djamena pour qualifier M. Sassou Nguesso ne laissent aucun doute quant à l'appréciation *du gouvernement de M. Hissène* Habré sur la *« médiation congolaise »*. Les autorités tchadiennes remarquent cependant avec satisfaction que quelques pays, jusque-là bien timorés face à la Libye ne semblent plus craindre de prendre quelque distance à l'égard de Tripoli, comme le Nigéria et le Bénin. Mais elles sont sans illusion sur les chances d'un *« réglement pacifique »*.

Malgré l'aspect décevant des propos de M. Ibrahimi, ce qui se passe à Alger reste cependant au cœur des préoccupations tchadiennes. Même s'il est flanqué d'un homme de confiance du colonel Kadhafi – le colonel Messaoud Abdelaziz, – l'ancien président du GUNT est hors de Libye, et les autorités tchadiennes entendent profiter *de cette situation, qui ne durera* peut-être pas. Un conseiller du président Habré, M. Orozi Nodeibou, est parti, dimanche soir, pour la capitale algérienne, où se trouvent, depuis peu, le ministre libyen des affaires étrangères, ainsi que MM. Kailan Ahmed, directeur de cabinet de M. Goukouni Oueddeï, et Adoum Togoi, chef « politique » des FAP (Forces armées populaires). *Les émissaires du président Hissène* Habré entament une sorte de course de vitesse pour tenter de conclure avec les proches de M. Goukouni Oueddeï un accord politique, qui serait le prolongement de l'accord militaire conclu sur le terrain par M. Adoum Yacoub, chef d'état-major des FAP, avec le gouvernement de N'Djamena.

Après avoir rencontré à Alger leur chef, les proches de M. Goukouni Oueddeï *pourraient* aller à Libreville (M. Bongo, le président *gabonais, est président du comité ad hoc* de l'OUA sur le conflit tchadien), où M. Gouara Lassou devrait se rendre dans les prochains jours. La phase ultime de ces négociations serait, bien sûr, le retour de l'ancien président du GUNT à N'Djamena, mais cet objectif demeure encore bien lointain.

On estime cependant, de source tchadienne autorisée, que *« c'est le moment propice pour Goukouni de revenir avec tous les honneurs »* à N'Djamena. S'il n'en profite pas, alors les Tchadiens ne lui pardonneront pas d'avoir été le *« Babrak Karmal* (l'ancien président du gouvernement pro-soviétique afghan) *du Tchad »*. Nombre de dirigeants *tchadiens soulignent que le président* Habré n'éprouve aucune animosité *à l'égard de M. Goukouni* Oueddeï, avec qui il est lié par des *« liens historiques de fraternité des armes »*. Ils ajoutent que ce dernier a indirectement permis la *« réconciliation du Nord »* et la reconquête de celui-ci par les Forces armées nationales tchadiennes (FANT).

Certains vont même jusqu'à envisager que M. Oueddeï puisse devenir ministre d'Etat, chargé de la défense ! C'est sans doute aller un peu vite en besogne compte tenu de l'état actuel des négociations, mais le fait que cette hypothèse soit avancée confirme au moins que rien, dans ce pays, ne peut jamais être considéré comme définitif.

LAURENT ZECCHINI.

Raid libyen au sud du seizième parallèle

L'aviation libyenne a effectué, dimanche 15 février vers midi, un raid aérien contre la localité de Kouba-Olanga, située à environ 60 kilomètres au sud du seizième parallèle. De sources militaires tchadiennes, on indiquait, dans la nuit de dimanche à lundi, que ce raid n'a *« pas fait de dégâts »*, mais *aucun bilan précis n'était encore* disponible. Cette base des FANT (Forces armées nationales tchadiennes) abrite plusieurs centaines de soldats et un important matériel militaire. On affirme, de source française autorisée, qu'il n'y a plus de soldats français stationnés sur cette base. Il semble cependant que des détachements du dispositif « Epervier » continuent d'y effectuer des *missions* ponctuelles.

Mesures d'austérité, assistance française

Djibouti secoué par la crise

(Suite de la première page.)

M. Elabe, un homme apprécié par tous, y compris par les opposants au régime de M. Hassan Gouled, pour son honnêteté, sa compétence et son sérieux, se vit confier le poste de grand argentier. Son plan de redressement comprend notamment l'annulation de la taxe de 25 % sur les voitures et le matériel audiovisuel, qui avait suscité une diminution des recettes fiscales, une révision du programme d'investissements, un blocage – pour un an, reconductible – des salaires et des avancements, même à l'ancienneté, pour les employés des administrations centrales et des vingt-sept entreprises parapubliques.

« C'est jouable », assure M. Elabe, qui entend aller de l'avant quoi qu'il arrive.

Grâce à la France, Djibouti a ainsi pu éviter le *« déshonneur »* d'avoir à se soumettre, comme beaucoup de pays en voie de développement, aux « diktats » du Fonds monétaire international (FMI), même si la médication est identique dans les deux cas. Cette crise confirme, s'il en était besoin, la dépendance de cette ancienne colonie vis-à-vis de son tuteur de jadis. L'ensemble des dépenses publiques françaises faites au seul titre de la coopération civile et militaire et des forces stationnées ici représente près de la moitié du produit intérieur brut, soit 1,1 milliard de francs. Forte de dix mille personnes, la communauté française, qui consomme 40 % de l'électricité locale, assure, de son côté, 41 % des recettes budgétaires, soit 367,4 millions de francs.

Un « Hongkong au petit pied »

Djibouti, qui n'a rien à vendre sauf des services, cherche à relancer l'idée de place financière, de *« Hongkong au petit pied »*. *« Tout existe déjà : une monnaie convertible, des communications faciles. Il suffit de le faire savoir »*, rêve M. Elabe.

Pour l'heure, Djibouti se prépare à entrer en campagne puisque l'élection présidentielle et le renouvellement de l'Assemblée nationale auront lieu le 24 avril. Désigné, à l'unanimité, par le bureau politique du parti unique au pouvoir, le Rassemblement populaire pour le progrès (RPP), M. Gouled brigue un second mandat de six ans. Cette échéance entretient, depuis quelques mois, une certaine agitation au point d'avoir obligé le chef de l'Etat à lancer plusieurs *« appels à la vigilance »*, à dénoncer les agissements de *« quelques individus agités et ambitieux dont l'objectif est de comploter contre notre stabilité »*.

Afflux d'immigrants

Ancien ministre des transports et du tourisme, M. Aden Robleh Awaleh est le seul à avoir affiché ses ambitions, estimant que son rôle à la tête du Front de libération de la côte des Somalies (FLCS), de 1969 à 1977, pendant la lutte pour l'indépendance, lui donnait aujourd'hui voix au chapitre. Mal lui en a pris : exclu du RPP le 9 mai dernier, il s'enfuyait de Djibouti trois jours plus tard, *« craignant d'être arrêté »*, gagnait Paris *via* l'Ethiopie et était condamné, le 7 septembre suivant, à la réclusion criminelle à perpétuité pour complot visant à déstabiliser le pays.

D'autres opposants en vue, notamment dans la communauté afar, comme M. Ali Aref, président du Conseil de gouvernement à l'époque de la présence française, cachent plus ou moins bien leurs appétits et s'agitent en coulisses. Leur discours n'a pas varié d'un iota depuis le jour où, en 1979, ils dénonçaient, dans une lettre adressée à M. Valéry Giscard d'Estaing, la *« dictature tribale »* du régime à dominante issa, qui *« place le pays au bord de la guerre civile »*.

« Il n'y a plus d'ambiance politique. Nous n'avons plus aucun moyen de nous exprimer », regrettent les opposants, qui en appellent à la France – *« qui paie, contrôle »* – pour faciliter l'ouverture d'un dialogue avec M. Gouled.

Beaucoup d'observateurs ne prennent pas très au sérieux cette opposition, menée par des « nantis ». Les Djiboutiens, même les plus défavorisés, n'ignorent rien de la situation dans les pays voisins et, sans trop maugréer, s'accommodent de leur sort. *« Nous sommes bien ici »*, disent les réfugiés éthiopiens, qui se font prier pour regagner leurs terres. Calmant politique, le kat, cette herbe euphorisante, importée d'Ethiopie, permet de supporter la misère au quotidien : même les femmes se mettent, aujourd'hui, à « brouter » cette « salade »...

Djibouti, qui en 1977 comptait trois cent mille habitants, en rassemble aujourd'hui plus de quatre cent cinquante mille, dont près des deux tiers dans la capitale. *« Ça rentre tous les jours »*, dit-on ici, surtout des gens d'origine somalienne qui ont déjà de la famille sur place, des Darods, des Issaks, des Gadaboursis. Du coup, l'opposition cherche à exploiter les frustrations des autochtones, qu'inquiète cet afflux clandestin d'immigrants, au point d'annoncer la création d'un « front Afar-Issa » destiné à contrer cette menace allogène.

Quelles que soient ses tribulations politiques et économiques, cette jeune République passe, aux yeux des riverains de la mer Rouge et des habitants de la corne de l'Afrique, pour une oasis de paix. Les pays limitrophes et les grandes puissances semblent s'accorder au moins sur un point : le maintien du *statu quo*. Si Djibouti n'existait pas, il faudrait l'inventer...

JACQUES DE BARRIN.

TUNISIE

L'opposition met des conditions à son entrée au Conseil économique et social

TUNIS
de notre correspondant

Les trois partis d'opposition officiellement reconnus ne manifestent pas beaucoup d'empressement à répondre à l'invitation du pouvoir à siéger au Conseil économique et social. *Sans fermer la porte à leur* participation, ils renvoient la balle au gouvernement en lui demandant de prendre au préalable un certain nombre de mesures qui, selon eux, rendraient crédible l'initiative.

Le premier ministre, M. Sfar, demandait à chacun de *« proposer »* cinq candidats parmi lesquels le président de la République en choisirait deux pour figurer parmi les vingt membres du Conseil nommés *« en raison de leurs compétences personnelles ! »* aux côtés des quarante-six représentants de l'Administration et des organisations nationales (syndicats, patronat, Union des femmes et organisations de la jeunesse). Il ajoutait que la participation de l'opposition serait de nature *« à consolider le processus démocratique dans le pays »*.

Le Parti communiste rappelle qu'il est partisan d' *« un véritable débat national avec toutes les forces vives du pays »*, le Mouvement des démocrates *socialistes réaffirme* son attachement à l' *« existence d'une démocratie responsable organisée et patriotique »*, et le Parti de l'unité populaire exprime des engagements identiques. Mais, selon eux, il importe actuellement d' *« assainir »* le climat par des mesures d'apaisement : un terme doit être mis aux poursuites judiciaires et aux tracasseries administratives contre les *militants des partis* ; les syndicalistes encore détenus doivent être *libérés, et la liberté d'expression* doit être garantie par la levée de suspension des journaux et la révision du code de la presse.

MICHEL DEURE.

Proche-Orient

Le siège des camps palestiniens

Les réfugiés de Rachidiyeh ont pu sortir pour se ravitailler

Beyrouth *(AFP)*. – Des milliers de réfugiés palestiniens au Liban ont pu, dimanche 15 février, sortir du camp de Rachidiyeh, dans le sud du Liban, pour se ravitailler, tandis que les camps de Beyrouth – dont celui de Bourj-el-Barajneh, qui a finalement pu être ravitaillé samedi – subissaient de nouveaux bombardements.

Pour la première fois depuis cent trente-huit jours de siège soutenu par la milice chiite Amal, alliée à la Syrie, dix mille des dix-sept mille habitants de Rachidiyeh ont pu sortir pour se ravitailler. Ils se sont rendus à Tyr, à 4 kilomètres au nord du camp, où ils ont acheté 100 tonnes de vivres, selon l'estimation d'un responsable de la Croix-Rouge (CICR).

Samedi, Amal avait levé le blocus de Rachidiyeh tout en maintenant son siège militaire. Dans l'après-midi, deux camions chargés de vivres avaient pu pénétrer dans le camp, où les habitants, en proie à la famine, se nourrissaient d'herbes. Trente blessés et cent huit femmes et enfants ont été évacués.

L'entrée et la sortie des « civils » sont autorisées de 8 heures à 15 heures, a indiqué, dimanche, un responsable local d'Amal.

A Vienne, l'Office des Nations unies pour le secours aux réfugiés palestiniens (UNRWA) a annoncé qu'un convoi de vivres conjoint avec le Programme alimentaire mondial (PAM), tentera d'entrer à Rachidiyeh, lundi, après avoir dû s'arrêter en route à cause de la nuit.

Selon l'UNRWA, la levée temporaire du blocus *« n'a cependant pas réduit de façon significative les besoins de secours à Rachidiyeh »*.

A Tyr, les Palestiniens de Rachidiyeh *ont littéralement dévalisé* les magasins. Au retour dans le camp, leurs provisions étaient contrôlées par les *miliciens d'Amal. Plusieurs* femmes ont indiqué qu'elles voulaient s'installer à Saïda, chef-lieu du Liban-Sud, *où plusieurs milliers* de Palestiniens ont déjà trouvé refuge depuis le début de la « guerre des camps », *le 30 septembre dernier.* La sortie des habitatns de Rachidiyeh, surtout des femmes, des enfants et des *hommes âgés*, était surpervisée par des délégués du CICR et par des observateurs des Nations unies pour *la surveillance* de la trêve entre le Liban et Israël (UNTSO).

La joie des habitants de Bourj-el-Barajneh

Le camp de Bourj-el-Barajneh, lui aussi assiégé depuis plus de trois mois, a pu être ravitaillé samedi, quelques heures après qu'une précédente tentative eut échoué, le convoi ayant été la cible de tirs.

Mais les organisations palestiniennes ont affirmé que les tonnes de farine livrées (10 selon elles, 15 selon Amal) ne suffiraient que pour quelques jours à nourrir les vingt mille habitants de Bourj-el-Barajneh. Chaque personne a reçu 1 kilo de farine, a rapporté un chirurgien britannique vivant dans le camp, Mme Pauline Cutting. Elle a dit la surprise et la joie des habitants lors du ravitaillement, mais aussi leur peur et le refus de la majorité de sortir en dépit de la famine. Un demi-millier de réfugiés ont quitté le camp depuis jeudi et ont été regroupés par Amal dans le sous-sol d'une école proche.

Depuis le début du siège, cent personnes ont été tuées et six cents autres blessées à Bourj-el-Barajneh, a raconté ce médecin. La pression militaire sur les camps palestiniens ne s'est pas relâchée pour autant. Ainsi, dimanche, ceux de Chatila et de Bourj-el-Barajneh ont été violemment bombardés, faisant au moins un mort, a-t-on indiqué de source palestinienne.

A Beyrouth-Ouest, d'autre part, une personne a été tuée et neuf autres blessées lors d'accrochages entre les miliciens du mouvement chiite Amal et ceux du Parti socialiste progressiste (PSP druze, de M. Walid Joumblatt) et du Parti communiste libanais (PCL). Ces accrochages ont provoqué une vive tension dans ce secteur de la ville, dont les rues, désertées par les passants, ont été investies par des centaines d'hommes en armes. Plus au sud, des duels d'artillerie se sont produits entre les secteurs chrétien et musulman de Beyrouth, et des obus de gros calibre sont tombés sur le Kesrouan, au cœur du « pays chrétien », faisant trois blessés, selon les radios chrétiennes.

Aide exceptionnelle de la France

Une aide française exceptionnelle de 1 million de francs et de *12 tonnes de vivres et de médicaments* a été mise à la disposition de l'UNRWA au bénéfice des populations des camps *palestiniens de Beyrouth*, a annoncé, samedi, à Paris, un communiqué du Quai d'Orsay *(notre dernière édition datée 15-16 février)*. Le gouvernement français, ajoute le communiqué du Quai d'Orsay, a demandé que la question d'une aide communautaire soit évoquée ce lundi à Bruxelles, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays de la CEE.

● **Plusieurs organisations estudiantines** dont l'Union générale des étudiants palestiniens, ont décidé de manifester, le 17 février à 17 heures, devant l'ambassade de Syrie, située 20, rue Vaneau à Paris, pour exiger *« la levée du blocus alimentaire des camps palestiniens »*.

M. Walid Joumblatt demande aux extrémistes chiites de relâcher Terry Waite

M. Walid Joumblatt, chef de la communauté *druze libanaise*, a lancé un appel au parti Hezbollah pour qu'il relâche le négociateur Terry Waite *« s'il est bien détenu par eux »*.

M. Joumblatt a lancé cet appel devant les journalistes dans sa résidence de Moukhtara, dans le Chouf. Auparavant, il avait reçu l'ambassadeur britannique John Gray, qui lui avait remis un message du secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe.

Libération de M. Jean Obeïd

« Nous sommes encore en contact avec le Hezbollah et nous espérons qu'ils nous répondront », a-t-il dit, laissant ainsi entendre *publiquement que le Hezbollah* était impliqué dans l'enlèvement.

M. Waite, envoyé personnel de *l'archevêque de Cantorbéry*, a disparu le 20 janvier, alors qu'il s'efforçait d'obtenir la libération *des otages après s'être séparé des* gardes du corps que M. Joumblatt avait mis à sa disposition. Le sort de M. Waite a *été évoqué* dimanche à Londres lors des entretiens qu'ont eus le chef de l'Etat libanais, M. Amine Gemayel, et Sir Geoffrey Howe.

L'homme d'affaires libanais Jean Obeïd, *enlevé jeudi 12 février dans* le secteur musulman de Beyrouth, a *été relâché dimanche en milieu de* journée, a-t-on appris de source bien informée.

M. Obeïd est considéré comme un proche de M. Soleimane Frangié, chef de file des chrétiens du Liban du nord. Il avait mené plusieurs missions de médiation entre le président libanais Amine Gemayel et les dirigeants syriens.

Samedi l'organisation clandestine du Djihad islamique avait démenti avoir enlevé M. Jean Obeïd et avait mis en garde *« ceux qui cherchent à nuire à sa réputation »*. La radio chrétienne, La Voix du Liban, avait affirmé, vendredi, avoir reçu un appel téléphonique d'un correspondant anonyme se réclamant de cette organisation qui annonçait la prochaine exécution de M. Obeïd.

A Damas, le chef du mouvement chiite Amal, M. Nabih Berri, avait annoncé, samedi, que M. Obeïd serait libéré *« au cours des prochaines trente-six heures »*. Dans un entretien avec des journalistes, il avait affirmé que *« l'enlèvement de M. Obeïd devait servir à une opération d'échange de Libanais* (musulmans) *détenus par la milice chrétienne des Forces libanaises »*. – *(AP, AFP.)*

L'agitation dans les territoires occupés

Violentes manifestations à Gaza et en Cisjordanie : au moins dix-sept blessés

Dix-sept personnes au moins – des Palestiniens, des soldats israéliens et une touriste – ont été blessées par balles et par jets de pierres, dimanche 15 février, lors de violentes manifestations anti-israéliennes en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Selon la radio de Jérusalem, des civils israéliens, pris sous les jets de *pierres de manisfestants* sur la place de la Palestine, à Gaza, ont répliqué en tirant et ont blessé cinq Arabes. *Trois autres Palestiniens ont été* blessés par des soldats qui ripostaient, a ajouté la radio.

Les autorités d'occupation israéliennes ont ordonné la fermeture de l'université Al Azhar de Gaza en réponse aux manifestations.

La tension est vive à Gaza depuis l'expulsion le mois dernier, par les autorités israéliennes, d'un militant présumé de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Mohamed Dahlan.

D'antre part, sept soldats ont été blessés lorsque de jeunes Arabes ont lapidé un autocar militaire près du camp de réfugiés de Kalandia, au nord de Jérusalem, a indiqué un porte-parole de l'armée. Les soldats ont tiré en l'air et arrêté plusieurs Palestiniens.

A Naplouse, en Cisjordanie, une touriste a été blessée par des éclats de verre lorsque l'autocar dans lequel elle voyageait a été lapidé.

Le tribunal militaire israélien de Lod a condamné, dimanche 15 février, à des peines de sept à vingt ans de prison ferme huit membres du Fath (principale composante de l'OLP), interceptés en pleine mer en avril 1985, alors qu'ils préparaient une attaque contre Tel-Aviv.

Huit membres du Fath condamnés

La marine israélienne avait *détruit* aux *larges* des *côtes israéliennes* le bateau transportant le commando. Une vingtaine d'hommes *avaient péri noyés, seuls* huit d'entre eux avaient été repêchés.

L'objectif du *commando était*, selon l'acte d'accusation, de s'emparer du quartier général de l'armée *israélienne à Tel-Aviv, de prendre* des otages et d'exiger la libération de cent cinquante membres du Fath *détenus en* Israël. *Toujours selon* l'accusation, cette opération avait été commanditée personnellement par Abou Jihad, numéro deux du Fath.

Les huit condamnés sont tous *d'origine palestinienne, mais ils disposaient* de passeports délivrés par différents pays arabes.

En Israël

Ouverture du procès Demanjuk

Jérusalem. – Le procès de John Demanjuk, le *tortionnaire* du camp de Treblinka, dit « Ivan le terrible », s'est ouvert le lundi matin 16 février *devant le tribunal de district de* Jérusalem.

Cette première audience a commencé immédiatement par les remarques de l'avoct américain de l'accusé, Me Mark O'Connor, qui a fait valoir une fois de plus qu'aucune certitude n'existe sur l'identité réelle de l'accusé et qu'il serait plus honorable pour Israël d'annuler ce procès, plutôt que d'avoir à acquitter Demanjuk au bénéfice du doute.

Le président du tribunal, M. Dov Levin, membre de la Cour suprême, a rétorqué que, au contraire, la réputation d'Israël sortirait grandie si le tribunal reconnaissait qu'il s'est trompé sur l'identité de l'accusé et l'acquitte en conséquence.

Les débats se dérouleront – vraisemblablement pendant plusieurs semaines – dans une salle de spectable d'un grand centre culturel ultramoderne, la Maison de la nation, à la périphérie ouest de Jérusalem.

L'accusé avait été amené un peu plus tôt de la prison Ayalon, près de Ramaleh, à une cinquantaine de kilomètres de Jérusalem, où il est incarcéré depuis février 1986, date de son extradition des Etats-Unis. – *(AFP.)*

Amélioration des relations entre l'URSS et l'Iran

M. Chevardnadze a accepté une invitation à se rendre en visite officielle à Téhéran

M. Ali Akbar Velayati, le ministre iranien des affaires étrangères, a quitté Moscou le samedi 14 février à l'issue d'une visite officielle de deux jours – le premier séjour en URSS d'un responsable iranien de ce niveau depuis la révolution islamique de 1979.

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze, a *accepté une* invitation de son homologue iranien à se rendre en visite officielle en Iran, annonce l'agence Tass, qui précise que les deux ministres s'étaient prononcés en faveur d'un accroissement de la *« coopération économique et commerciale »* entre Téhéran et Moscou *« sur la base des principes d'égalité, de respect mutuel et de non-ingérence dans les affaires intérieures »*.

Toujours selon l'agence Tass, M. Chevardnadze a rappelé le souhait de Moscou de voir l'Iran et l'Irak entamer d'urgence des négociations pour mettre fin au conflit. Laissant entendre que les deux parties restaient en désaccord complet sur ce point, Tass a ajouté que M. Velayati avait mis en avant *« la position bien connue »* de l'Iran. On sait que Téhéran est opposé à l'ouverture de négociations et répète qu'il poursuivra la guerre jusqu'au renversement du président irakien Saddam Hussein.

Les Moudjahidins mis en cause

A Bagdad, un communiqué du haut *commandement* militaire irakien a annoncé, dimanche, que l'aviation irakienne avait attaqué Téhéran et *huit* autres villes iraniennes afin de faire comprendre aux dirigeants de la République islamique qu' *« insister dans la poursuite de la guerre signifie plus de destructions pour l'Iran »*. Un appareil irakien a été abattu vers midi par un missile sol-air au-dessus de la ville d'Ispahan, et ses débris en feu se sont écrasés dans les faubourgs de la ville, devant une foule qui scandait : *« Allah ou akbar ! »* (Dieu est le plus grand).

Le journal du soir *Keyhan* s'inquiète de la circulation d'informations concernant les effets des bombardements irakiens contre les villes. Les *« hypocrites »*, terme désignant les membres du mouvement d'opposition iranien des Moudjahidins du peuple, sont particulièrement pris à partie par l'article, qui demande un contrôle *« sérieux »* des journalistes et ressortissants étrangers ainsi que des ambassades à Téhéran *« afin d'éviter toute fuite d'informations pouvant aider l'ennemi à bombarder nos villes et à tuer des innocents »*. Depuis le déclenchement de l'offensive Kerbala-5, le 8 janvier, des bombardements ont endommagé cinquante villes iraniennes, faisant plus de quatorze mille victimes selon un bilan officiel.

Les Moudjahidins du peuple ont également été mis en cause à la suite d'un attentat à la grenade perpétré *le 11 février* à Machad, lors d'une manifestation marquant la victoire de la révolution. M. Hadi Khamenei, *frère du président iranien* Ali Khamenei, a été blessé, indique le journal du soir *Keyhan*, qui confirme ainsi le communiqué par lequel lesMoudjahidins du peuple revendiquaient, samedi, à Paris, la responsabilité de cet attentat. – *(AFP, Reuter.)*

Amériques

Un rapport sévère du Congrès américain

M. Reagan était « mal préparé » pour le sommet de Reykjavik

Le sommet soviéto-américain des 11 et 12 octobre dernier à Reykjavik a été mal préparé et les négociations sur le désarmement s'y sont terminées dans une *« confusion incroyable »*. Telle est la conclusion d'un rapport établi par une commission *du Congrès et publié le dimanche* 15 février à Washington.

Le document, qui est l'œuvre de la commission des forces armées de la Chambre des représentants, indique que, quatre mois après la rencontre en Islande entre MM. Reagan et Gorbatchev, il existe encore *« un degré incroyable de confusion sur ce qui s'est réellement passé »* et sur ce que les deux chefs d'Etat ont discuté et presque accepté.

La délégation américaine, souligne le rapport, ne s'attendait pas à ce que les discussions aillent autant dans le détail, et lorsque M. Gorbatchev a mis sur la table une proposition visant à d'importantes réductions des arsenaux *nucléaires*, M. Reagan a contre-attaqué avec une offre qui allait encore plus loin. Cependant, le gouvernement américain était *« mal préparé »* pour des négociations et, en conséquence, *« il aurait été desservi si ses propositions avaient été acceptées »*.

Ainsi, selon le rapport, les conséquences des coupes considérables envisagées dans les arsenaux nucléaires sur l'équilibre militaire entre les deux super puissances n'auraient jamais été vraiment analysées par le Pentagone. *« Cette approche : « Proposons maintenant, » étudions plus tard » est symptomatique de l'ensemble du problème »*, a commenté M. Lee Aspin, le président de la commission.

Les parlementaires regrettent aussi que, entre l'annonce de la tenue du sommet et le début de la réunion, les dirigeants américains n'aient pas consulté les alliés des Etats-Unis.

Des *responsables* de la Maison Blanche, interrogés, se sont refusés à tout commentaire. – *(AFP.)*

SURINAME

Les militaires seraient sortis vainqueurs de la dernière crise

AMSTERDAM
de notre correspondant

Les militaires au pouvoir au Suriname semblent être les vainqueurs de la crise gouvernementale qui, la semaine dernière, a entraîné la démission de cinq ministres *(le Monde* du 14 février).

Les tensions existant à Paramaribo entre « faucons » et « colombes » ont été exacerbées, estiment certains observateurs aux Pays-Bas, par le problème posé par la guérilla que mène dans l'est du pays, à la frontière avec la Guyane française, le groupe de Ronnie Brunswijk. Leur rivalité avait éclaté au grand jour le mois dernier, lorsque l'ambassadeur néerlandais avait été expulsé de Paramaribo et accusé d'ingérence intolérable dans les affaires intérieures surinamoises. L'aile dure du régime, dirigée par le ministre des affaires étrangères, M. Hank Herrenberg, lui avait reproché notamment d'avoir rédigé des listes de victimes parmi les *« Nègres de la brousse »*, à la suite des actions de représailles entreprises par l'armée.

Le départ de l'ambassadeur néerlandais n'avait pas été du goût des adversaires de M. Herrenberg au sein du gouvernement. Soucieux de ne pas envenimer davantage les relations avec La Haye, les ministres du clan des « colombres » ont menacé de démissionner en bloc si M. Herrenberg, formé idéologiquement à Alger, n'était pas écarté du gouvernement. Toujours selon les mêmes observateurs, le chef militaire du pays, M. Desi Bouterse, aurait accepté. Mais, pour faire bonne mesure, il aurait exigé en même temps la démission du premier *ministre*, M. Radhakishun, un civil d'origine indienne. Le retrait du premier ministre aurait entraîné celui *de trois autres représentants au sein* du gouvernement de l'ancienne classe politique. Ayant ainsi donné un coup à *« droite »* et un *coup* à « gauche », les militaires resteraient donc plus que jamais les maîtres du jeu à Paramaribo.

RENÉ TER STEEGE.

Au Costa-Rica

Le Nicaragua rejette un plan de paix centro-américain

Les quatre chefs d'Etat d'Amérique centrale réunis, dimanche 15 février à San-Jose-du-Costa-Rica, ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur un projet de plan de paix proposé par leur hôte, le président Oscar Arias. Ils ont décidé de se retrouver dans trois mois à Esquipulas, au Guatemala, *en présence* du président Ortega du Nicaragua. La rencontre réunissait les présidents Duarte (El Salvador), Cerezo (Guatemala), Azcona (Honduras) et Arias (Costa-Rica).

A peine connu, le plan *costaricien s'était heurté à l'opposition du* Nicaragua. Dimanche, le vice-président sandiniste, M. Sergio Ramirez, *avait* déclaré qu'un tel projet était *« voué à l'échec »* et que son gouvernement *« n'était pas disposé à faire des concessions »*.

Le plan du président Arias prévoyait un cessez-le-feu au Nicaragua, l'ouverture de négociations avec l'opposition au régime, l'établissement d'un calendrier électoral et la suspension de l'aide militaire des Etats-Unis aux antisandinistes et de celle de l'Union soviétique à Managua. M. Ramirez a déclaré qu'il s'agissait là d' *« un nouveau croc-en-jambe »* aux efforts de paix du groupe de Contadora, qui regroupe le Mexique, le Venezuela, la Colombie et Panama.

En visite au Salvador, M. Bariani, secrétaire d'Etat auprès du ministre français des affaires étrangères, a *critiqué, samedi, « les manœuvres militaires »* des Etats-Unis au Honduras, à la frontière du Nicaragua. *Il a annoncé, d'autre part, une aide* de la France de 150 millions de dollars aux cinq pays centro-*américains, la part* du Nicaragua dans l'ensemble étant réduite. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

Le Syndicat étudiant appelle à l'arrêt de la grève

Madrid. – Le leader du Syndicat des étudiants, M. Juan Ignacio Ramos, *a appelé à la reprise des* cours, lors d'une conférence de presse, samedi 14 février. L'autre *organisation lycéenne*, la *Coordination* des étudiants de l'enseignement secondaire, a laissé chaque établissement *scolaire libre de décider de la* poursuite ou de l'arrêt du mouvement.

« Nous regroupons nos bataillons, mais nous ne mettons pas nos épées au fourreau », a souligné Juan Ignacio Ramos, en guise d'avertissement au gouvernement.

Le Syndicat attend donc l'*« offre généreuse »* annoncée par le ministère de l'éducation pour cette *semaine*. Il *maintient* ses *revendications* : suppression des examens d'entrée à l'Université, davantage de dépenses de l'Etat pour l'enseignement, salaire minimum pour les jeunes diplômés sans emploi. – *(AFP, AP.)*

Mexique

Les étudiants grévistes reprennent les cours

Mexico. – Une assemblée générale du Conseil étudiant universitaire (CEU) a décidé, dimanche 15 février, d'appeler les étudiants de l'université de Mexico (UNAM) à reprendre les cours, interrompus par une grève depuis le 29 janvier. Sur les quarante-quatre écoles et facultés composant l'UNAM, dix seulement ont proposé la poursuite de la grève, tandis que trente-quatre se sont prononcées pour la reprise des cours en *y mettant comme condition* qu'aucune représaille ne frappe étudiants, professeurs ou employés grévistes.

Les étudiants ont demandé à avoir plus de représentants au sein du Congrès universitaire, dont la création a été concédée par les autorités. Ils *ont marqué leur satisfaction* d'avoir obtenu la suspension des mesures qui avaient été à l'origine de *leur action* : le renforcement de la sélection lors de l'accès à l'Université et en cours d'études et le relèvement des frais d'inscription. – *(AFP.)*



Europe

Avant le discours de M. Gorbatchev

Andreï Sakharov a pris la parole au « Forum international » de Moscou

MOSCOU
de notre correspondant

Les soucis médiatiques ont dominé le Forum international pour un monde sans armes nucléaires, pour la survie de l'humanité, qui est probablement la plus grosse opération de propagande jamais montée par le Kremlin en direction de l'étranger. On a ainsi fait parler, dès samedi 16 février, Andreï Sakharov, invité à une des six « tables rondes » du Forum, celle des « scientifiques », pour éviter tout télescopage fâcheux avec le discours, lundi, du secrétaire général. Selon le compte rendu de quelques-uns de ses cent cinquante collègues étrangers, réunis dans une salle de conférences de l'hôtel Cosmos, M. Sakharov a tenu des propos de Normand. Les séances étaient théoriquement à huis clos.

L'académicien s'est prononcé en faveur de *« l'ouverture et de la démocratie »* en URSS, mais a regretté quelques *« récents »* reculs, qu'il n'a pas détaillés, en matière de respect des droits de l'homme, notamment du droit à l'émigration. M. Sakharov faisait sans doute allusion aux brutalités policières de ces derniers jours à l'encontre de manifestants juifs qui réclamaient la libération de Iossif Begun, annoncée à New-York, mais qui n'était nullement confirmée, lundi matin, à Moscou.

Peut-être M. Sakharov pensait-il aussi à Nahoum Neiman, un de ses plus proches amis, qui n'a pas été autorisé à assister aux obsèques de sa femme, morte récemment d'un cancer aux Etats-Unis.

L'académicien a parlé pendant dix minutes. Il a prôné des *« réductions massives »* des arsenaux nucléaires des deux super puissances et, en particulier, *« l'élimination »* des deux armes stratégiques qu'il juge *« déstabilisantes »*, le MX américain et le SS-18 soviétique.

M. Sakharov a refusé d'en dire plus, se réservant pour la conférence de presse officielle de clôture du Forum, à laquelle il a décidé de participer. Les services de Tass en langues étrangères ont annoncé que l'académicien avait pris la parole, mais cette information n'a pas été communiquée aux Soviétiques eux-mêmes.

Six « tables rondes »

Les six « tables rondes », réunissant respectivement des scientifiques, des artistes et écrivains, des médecins, des hommes d'affaires et des « politologues », avaient été fort bien « verrouillées » pour éviter toute intervention intempestive. Une certaine improvisation n'était permise qu'à l'intérieur d'un scénario d'ensemble bien préparé, surtout en ce qui concerne l'élection des présidents de séance ou l'adoption éventuelle pour chaque « table ronde » d'un document final.

Ainsi, un représentant de l'Institut Pasteur, M. Henri Korn, a-t-il obtenu la création d'une commission sur les droits de l'homme sous la présidence de l'écrivain soviétique Aïtmatov. Le texte adopté par cette commission omet toutefois de mentionner le problème du droit à l'émigration, le plus brûlant en URSS.

Les hommes d'affaires ont été avisés de perspectives lointaines les concernant. Il s'agit des « entreprises mixtes » dans lesquelles ils sont invités à apporter capital et technologie pour fabriquer en URSS des produits essentiellement destinés à faire gagner à cette dernière des devises à l'exportation. Dans tous les cas, l'Etat soviétique resterait majoritaire. L'idée d'un rouble *« convertible et transférable »* à l'avenir a également été agitée. On n'a pas demandé aux hommes d'affaires de rédiger quelque déclaration que ce soit.

Le spectacle était souvent réussi. Des vedettes de la littérature, comme Norman Mailer et Graham Greene, ou du show-business, comme Peter Ustinov, ont donné des interviews. Les robes safran des moines tibétains se mêlaient aux soutanes noires des prêtres catholiques (peu nombreux) et Yoko Ono (la veuve de John Lennon) a expliqué aux Soviétiques, en anglais à la télévision, qu'elle les aimait.

Quelques « refuzniks » ont réussi à distribuer des tracts, samedi, avant d'être chassés du hall de l'hôtel Cosmos (1). Un petit groupe pacifiste indépendant, qui souhaite *« instaurer la confiance entre l'Est et l'Ouest »*, a tenté de manifester dimanche à midi devant le Manège, à proximité des murailles du Kremlin. Les policiers en civil étaient dix fois plus nombreux que les participants, qui n'ont même pas eu le temps de déployer leurs banderoles. Trois d'entre eux ont été retenus pendant deux heures et demie dans l'ancien Manège des tsars qui sert désormais de salle d'exposition.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) L'agence Tass a signalé cette manifestation, qu'elle qualifie de *« procédé malhonnête »*, en affirmant que les participants seraient en fait autorisés à quitter l'URSS et qu'ils ne l'ont pas encore fait pour des raisons diverses et personnelles. Tass donne en revanche les noms de plusieurs personnalités qui ne seront pas autoritées à émigrer en raison des *« secrets d'Etat »* dont elles auraient connaissance.

Limogeage en Ukraine

Un mois après la destitution pour abus de pouvoir du responsable de la police secrète (KGB) à Vorochilovgrad en Ukraine, le premier secrétaire de cette région, M. Goris Gontcharenko, a été limogé, a annoncé dimanche 15 février, à la première page de la *Pravda*, M. Chtcherbistki, chef du parti en Ukraine. M. Gontcharenko, qui siège depuis plus de dix ans au comité central à Moscou, dirigeait le parti à Vorochilovgrad depuis 1973.

D'autres responsables du parti dans la même région ont été *« sévèrement réprimandés »*, ajoute M. Chtcherbitski. En janvier dernier, c'est le président du KGB lui-même, M. Tchebrikov, qui avait annoncé dans la *Pravda* la destitution de son subordonné de Vorochilovgrad, M. Ditchenko, coupable d'avoir persécuté abusivement un journaliste. – (AFP.)

M. Iossif Begun aurait été libéré

La libération de Iossif Begun a été annoncée dimanche soir 15 février, à New-York, au cours d'une émission de la chaîne de télévision américaine CBS par M. Gueorgui Arbatov, membre du comité central du PC d'URSS et directeur de l'Institut des études pour les Etats-Unis et l'URSS. *« Je viens de donner un coup de téléphone et on m'a dit que son cas était résolu »*, a déclaré M. Arbatov, ajoutant : *« Il est libre, maintenant je peux vous le dire. »*

A Moscou, toutefois, la femme et le fils de Iossif Begun – qui n'étaient nullement au courant de cette libération – ont indiqué qu'ils avaient pris contact lundi matin avec le ministère soviétique de l'intérieur, où on leur a répondu *« qu'il* [Iossif Begun] *était toujours détenu à Tchistopol et qu'on ne leur avait rien annoncé à son sujet »*.

Le chef de file des « refuzniks »

Iossif Begun est devenu le chef de file des « refuzniks » depuis la libération d'Anatoly Chtcharanski, il y a un an presque jour pour jour, le 11 février 1986.

Mathématicien, ingénieur en électronique, Iossif Begun avait été arrêté en novembre 1982 à Leningrad, alors qu'il se rendait au procès de Iouri Orlov. Il avait été condamné en octobre 1983 à sept années de réclusion suivies de cinq ans de relégation pour *« propagande et agitation anti-soviétiques »*.

Après un séjour dans le camp de Perm (Oural), il était détenu à la prison de Tchistopol, à 600 kilomètres à l'est de Moscou, prison où le dissident Anatoli Martchenko est mort le 8 décembre 1986.

Tout avait commencé en 1971, lorsque Iossif Begun avait demandé pour la première fois l'autorisation d'émigrer en Israël. Sans travail depuis le refus de ce visa, il vivait de leçons particulières d'hébreu et militait pour la reconnaissance de la culture juive en URSS et le droit à l'émigration.

Condamné une première fois en juin 1977 pour *« parasitisme et vagabondage »* à deux ans d'« exil intérieur », il avait été ensuite assigné à résidence en Sibérie, puis condamné à nouveau en mai 1978 pour violation des règlements concernant le passeport intérieur. Libéré en août 1980, il avait été autorisé à s'installer à Strumino (100 kilomètres de Moscou) avant d'être de nouveau arrêté en 1982.

Divorcé de sa première femme, Alla Drugowa (qui émigra en 1982), remarié à Inna Speranskaya, Iossif Begun a un fils de vingt et un ans, Boris. Sa femme et son fils avaient observé une grève de la faim en 1985 pour demander des informations sur son sort. – *(AFP.)*

POLOGNE

Les joyeuses ingérences de M. Urban dans les affaires de Radio Free Europe

Visiblement bien renseignées sur les difficultés que connaît actuellement le responsable des émissions en polonais de Radio Free Europe, M. Zdzislaw Najder, les autorités de Varsovie en ont profité pour semer le trouble dans la rédaction de cette station financée par le Congrès américain, tout en faisant peser le doute sur l'attitude du gouvernement des Etats-Unis.

Le vendredi 13 février, le porte-parole officiel, M. Urban, a, dans un communiqué, voulu considérer *« la révocation de Zdzislaw Najder »* comme *« un signe que les autorités américaines projettent d'adapter les programmes de RFE à l'intention exprimée par le gouvernement des Etats-Unis d'améliorer progressivement leurs relations avec la Pologne »*. Cette bruyante déclaration de satisfaction, publiée avant même que toute décision concernant M. Najder ait été rendue publique, intervient quelques jours après la visite à Varsovie du numéro deux du département d'Etat, M. Whitehead.

Le soir même, RFE publiait un communiqué démentant tout limogeage ou toute démission de M. Najder, tout en ajoutant que *« des discussions étaient en cours à propos de l'attribution d'un rôle différent, mais également important »* à M. Najder.

Universitaire respecté, spécialiste de Joseph Conrad, M. Najder avait pris la direction de la station, basée à Munich, dans une période difficile, celle qui suivit la proclamation à Varsovie de l'état de guerre. Cela lui valut une condamnation à mort par contumace, pour espionnage, sans pour autant lui épargner les attaques, parfois très virulentes, d'une partie de l'émigration polonaise, notamment en raison de son refus de laisser critiquer à l'antenne les positions jugées trop molles de l'Eglise polonaise. M. Najder, qui n'avait aucune expérience de ce type de travail, est d'autre part critiqué pour les difficultés qu'il éprouvait à régler les problèmes d'organisation.

On comprend que les autorités de Varsovie, pour lesquelles Radio Free Europe a toujours été une bête noire, se soient fait un malin plaisir d'exploiter la situation. M. Urban s'est même payé le luxe de donner lui-même le nom du successeur de M. Najder, un ancien journaliste de la BBC qui aurait en effet, selon de bonnes sources, été pressenti pour cette fonction.

J. K.

● **MALTE : dissolution du Parlement.** – La dissolution du Parlement de Malte a été annoncée le vendredi 13 février. De nouvelles élections doivent avoir lieu dans les trois mois, la date la plus généralement avancée étant celle du 9 mai. La désignation de la Chambre sortante, en 1982, avait été particulièrement controversée : le Parti travailliste, au pouvoir, avait obtenu trente-quatre sièges, contre trente et un à l'opposition, alors que celle-ci – le Parti nationaliste – avait remporté la majorité des suffrages. Un récent amendement constitutionnel doit empêcher qu'une telle situation se reproduise. – *(AFP, Reuter.)*

La visite du ministre des affaires étrangères d'Ankara

La constitution d'une commission mixte devrait favoriser la relance des échanges franco-turcs

ISTANBUL
de notre correspondant

La venue à Paris en visite officielle, mardi 17 et mercredi 18 février, de M. Vahit Halefoglu, ministre turc des affaires étrangères, marque, après des années de tension, le retour à une période faste dans les rapports franco-turcs.

Le contentieux n'avait cessé de croître depuis 1974, les relations personnelles de M. Giscard d'Estaing avec M. Caramanlis, puis de M. Mitterrand avec M. Papandréou amplifiant l'appui français à la Grèce sur la question de Chypre.

Compréhensive vis-à-vis du coup d'Etat du 12 septembre 1980, la position de la France se durcissait après mai 1981, tandis que la répression s'intensifiait sous le régime militaire. Paris s'associa, en 1982, à une plainte auprès de la commission des droits de l'homme du Conseil de l'Europe, retirée depuis.

L'incompréhension souvent hautaine vis-à-vis du processus de démocratisation entamé avec le retour à un régime civil en 1983, autant qu'une attitude considérée en Turquie comme un encouragement aux activités terroristes arméniennes, ont plongé l'opinion turque, y compris les secteurs de l'intelligentsia, dans un malaise profond.

La France, deuxième fournisseur de la Turquie en 1978, n'était plus qu'au septième rang en 1985, tandis qu'étaient gelées les relations culturelles.

C'est à l'initiative du président Mitterrand que le dégel s'amorça en 1984. Il s'est accéléré en 1986 après la rencontre de M. Turgut Ozal, premier ministre, et de M. Jacques Chirac, suivie de la visite à Ankara, en mai 1986, de M. André Giraud, ministre de la défense.

M. Halefoglu, qui sera reçu par le président Mitterrand, aura des entretiens avec M. Giraud sur la coopération en matière d'industrie d'armement.

Il coprésidera avec son homologue français, M. Jean-Bernard Raimond, la commission économique mixte, dont la constitution devrait favoriser le mouvement de reprise des échanges amorcé en 1985 et qui s'est traduit par un doublement en deux ans des exportations françaises vers la Turquie.

Cette commission examinera les possibilités sur le marché turc, désormais largement ouvert aux capitaux étrangers, de développement des investissements français, qui reposent actuellement sur sept sociétés seulement, contre soixante-trois pour la Suisse. Elle discutera des grands contrats en cours d'examen, comme ceux du métro d'Ankara ou de l'équipement des aéroports civils par des radars de la société Thomson-CSF.

Répondant à nos questions, M. Halefoglu s'est déclaré convaincu que les relations culturelles et les échanges scientifiques allaient *« connaître un nouvel élan »*, qui se traduirait notamment par *« le développement de l'enseignement du français tant dans les écoles secondaires que dans les universités »*, ainsi que par *« l'amélioration de la qualité pédagogique de l'enseignement français au lycée de Galatasaray »*, dont étaient issues jusqu'à une période récente la plupart des élites politiques du pays. Le ministre proposera à ses interlocuteurs la conclusion d'un accord cadre pour la coopération touristique visant à encourager les investissements mixtes dans ce domaine.

« Vocation européenne »

M. Halefoglu veut exposer les raisons qui ont amené la Turquie à présenter sa demande d'adhésion à la CEE en 1987, en particulier *« le consensus qui regroupe autour de la vocation européenne de la Turquie le gouvernement et les partis d'opposition, la presse, les syndicats et le patronat »*.

Il souhaite réaffirmer l'attachement de la Turquie aux dispositions de l'accord d'association de 1963 qui prévoit la libre circulation des travailleurs turcs en Europe à partir de 1986. Sur la question des biens immobiliers des ressortissants grecs en Turquie, dont un décret de 1964 interdit la vente, et qui est l'un des obstacles à la complète normalisation entre la Turquie et l'Europe, M. Halefoglu a précisé que son pays *« pourrait envisager de reconsidérer la législation turque en la matière lorsque la Grèce aura signé le protocole d'adaptation Turquie-CEE »*, que chaque Etat membre doit signer.

Les grands dossiers internationaux seront également à l'ordre du jour, en particulier la lutte contre le terrorisme et la guerre du Golfe, dans laquelle la Turquie *« poursuit une politique de neutralité absolue »*.

Cette neutralité, de passive au début de la guerre, est devenue plus active, et la Turquie, *« profitant du climat de confiance mutuelle ou des bonnes relations maintenues tant avec l'Iran qu'avec l'Irak »*, a proposé son concours *« pour entamer le processus de paix »*.

MICHEL FARRERE.

ITALIE : sanglant hold-up des Brigades rouges à Rome

Les autorités redoutent une reconstitution des groupes terroristes

ROME
de notre correspondant

Les enquêteurs ne sont pas dépourvus d'indices pour tenter de retrouver les auteurs de l'attaque perpétrée le 14 février, à Rome, par trois membres présumés des Brigades rouges, dont une femme, contre un fourgon postal, et qui a coûté la vie à deux policiers de l'escorte et blessé grièvement un troisième. L'audition de quelques témoins oculaires, l'examen d'un rouleau de photographies prises par une personne attirée à sa fenêtre par le bruit des coups de feu, celui de trois voitures volées avec lesquelles ont opéré les assaillants, ainsi que celui de cinquante-deux douilles de pistolet mitrailleur et de fusils retrouvées sur les lieux, tels sont les éléments dont disposent les magistrats instructeurs.

Le chef de l'Etat s'est rendu, dimanche, au chevet des victimes, qui recevront, ce lundi matin 16 février, des funérailles nationales. Une réunion des principaux responsables de la sécurité, la deuxième en vingt-quatre heures, devait avoir lieu également ce lundi sous la responsabilité du ministre de l'intérieur. M. Scalfaro devrait tenter, par une attitude énergique, de désarmer un sentiment de malaise perceptible parmi les forces de l'ordre, dont témoigne l'appel lancé par les syndicats de policiers à leurs adhérents à se rendre le plus nombreux possible, et en uniforme, aux obsèques de leurs collègues assassinés.

Dans la magistrature certains relancent une idée ancienne : encourager par des récompenses financières les citoyens à fournir des éléments sur les agissements d'éventuels suspects. La condamnation populaire ne fait pas de doute, à en juger par les centaines de personnes qui ont défilé dimanche sur les lieux de l'attentat. Mais, ni la sympathie pour les victimes ni la crainte de voir ressurgir un danger que l'on croyait conjuré, ne l'emportent apparemment sur cette très ancienne conviction italienne que l'Etat, n'étant pas l'ami des citoyens, n'a pas à être aidé par eux.

Selon certaines rumeurs le groupe qui a intercepté le fourgon postal pour dérober les sacs d'argent qu'il contenait, appartiendrait au Parti communiste combattant, l'aile la plus dure des Brigades rouges.

Les terroristes de 1987 semblent, pour l'essentiel, être des gens sans passé militant durant les années de plomb, mais certains éléments laisseraient aussi penser que la femme du groupe serait une brigadiste chevronnée, Rita Algranati, qui participa le 16 mars 1978 à l'enlèvement du leader démocrate-chrétien Aldo Moro. Quoi qu'il en soit, le savoir-faire dont ont fait preuve les assaillants fait renaître l'inquiétude des autorités.

JEAN-PIERRE CLERC.

Politique

Le « référendum » sur le quinquennat

Les « non » l'emportent

M. Jacques Chirac a eu, le vendredi 13 février, un entretien téléphonique avec M. Raymond Barre au cours duquel l'éventualité d'une réduction du mandat présidentiel a été développée, chacun jugeant que cette initiative était inopportune même si elle n'était pas fortuite. Par ce coup de fil, le premier ministre voulait informer le député du Rhône du voyage qu'il fera le 7 mars dans son département. M. Barre lui a fait part de ses regrets de ne pouvoir l'accueillir car il partira le même jour pour les Antilles.

En proposant l'instauration du quinquennat par voie référendaire dès le printemps 1987, M. Valéry Giscard d'Estaing a fourni à la classe politique un sujet de devoir de vacances pour cette période de congés scolaires.

M. Chirac ayant donné le ton – « D'accord pour une telle réforme à condition que la majorité ne se « déchire » pas à son sujet, – les réactions dans la majorité ont effectivement révélé des risques de déchirement. Après que plusieurs leaders du RPR et certains responsables du « centrisme » et des barristes eurent exprimé leur opposition, d'autres personnalités de la majorité ont manifesté leurs réticences.

Ainsi M. Etienne Dailly, vice-président du Sénat (Gauche démocratique), juge cette réforme « *totalement inopportune aujourd'hui* », sans toutefois être hostile à son principe. De même, M. Christian Bonnet, sénateur PR du Morbihan, ancien ministre de l'intérieur estime qu'une telle modification « *est susceptible de diviser la majorité et d'offrir sur un plateau au président Mitterrand l'occasion de se targuer d'un succès* ».

M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement et président du CDS, juge que cette réforme n'est « *ni indispensable ni opportune* » et constate qu'elle n'entraîne de consensus ni dans la majorité ni dans l'opposition.

M. Jacques Larché, sénateur républicain indépendant de Seine-et-Marne et président de la commission des lois du Sénat y voit « *une opération dangereuse et inefficace* ».

La proposition de M. Giscard d'Estaing a reçu toutefois le renfort d'un député de la majorité, M. Michel Barnier (RPR), président du conseil général de Savoie, qui a proposé dimanche 15 février au Forum de RMC que le référendum sur le raccourcissement du mandat se déroule le jour du premier tour de l'élection présidentielle, expliquant : « *Ainsi les Français voteraient au premier tour entre six ou sept candidats et diraient le même jour s'ils veulent un président pour cinq ou sept ans. Au deuxième tour, l'élu saurait s'il l'est pour cinq ou sept ans.* » M. Barnier, lui-même favorable au quinquennat, a trouvé que M. Giscard d'Estaing avait eu raison de poser le problème de la réduction du mandat. Le député RPR de Savoie a indiqué qu'il « *soutenait l'action courageuse* » de M. Chirac et qu'il « *écoutait et respectait* » M. Raymond Barre.

Enfin, M. Bernard Stasi, député UDF-CDS de la Marne, a déclaré dimanche qu'il ne voyait pas « *la nécessité d'agiter le pays et de troubler la majorité* », ajoutant : « *Si le quinquennat était adopté cela rendrait service à M. Mitterrand.* » Ce dernier sentiment est assez largement partagé dans la majorité où l'on suppose que le corps électoral accordera plus facilement à un candidat âgé de soixante-douze ans un mandat de cinq ans qu'un renouvellement pour sept ans.

Nuances au PS

Au sein du Parti socialiste, les pronostics sur une telle révision de la Constitution sont nuancés. M. Louis Mermaz, ancien président de l'Assemblée nationale, député de l'Isère, a exprimé son scepticisme en disant : « *Il serait difficile au premier ministre de s'opposer à la convocation du Parlement réuni en Congrès ou à un référendum sur cette question si le président de la République le lui demandait. Mais il ne me semble pas que François Mitterrand prenne des initiatives en cette matière.* »

En revanche, M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre, député de Belfort, a été plus enthousiaste au cours du « Grand Jury RTL-*le Monde* » en disant : « *Le président de la République peut prendre cette initiative puisque M. Chirac n'y est pas opposé* » et en ajoutant que personnellement il souhaitait « *que M. Mitterrand prennent cette initiative* » qui permettrait d'aller « *vers un véritable régime présidentiel* ». Il a annoncé qu'il soumettrait ce problème au congrès socialiste de Lille.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS s'est montré plus nuancé en faisant remarquer que « *s'il était utile de faire évoluer une Constitution trop rigide il faudrait néanmoins obtenir un consensus, ce qui semble très difficile* ». Le député de Toulouse a ajouté : « *Il y a peut-être des questions plus importantes et plus urgentes qui préoccupent les Français.* »

Enfin M. Jack Lang, ancien ministre de la culture, s'est montré fort prudent au cours du Club de la presse d'Europe 1 en déclarant dimanche 15 février :

« *Les socialistes ont pensé que le mandat du président de la République devait à l'avenir être soit de cinq ans, limité à deux mandats, soit limité à un seul mandat de sept ans. Nous ne pouvons pas être contre la proposition de M. Giscard d'Estaing, mais y a-t-il une volonté suffisante au sein de la majorité actuelle ? Je n'ai aucun souhait à formuler sur une éventuelle initiative du président de la République dans ce domaine.* »

Le Front national, par la voix de M. Bruno Megret, député de l'Isère, a rappelé qu'il était hostile à la réduction par référendum du mandat présidentiel mais favorable à un seul septennat non renouvelable.

Tirant la conclusion des premières réactions, quant au comportement du premier ministre, *la Lettre de la Nation*, organe du RPR, indique lundi 16 février : « *Si Jacques Chirac a besoin de l'unanimité de sa majorité pour décider s'il donne suite ou non à la proposition de réforme constitutionnelle de Valéry Giscard d'Estaing, il apparaît clairement aujourd'hui que sa réponse doit être « non »*.

A l'extrême droite

M. Le Pen demande des éclaircissements à M. Giscard d'Estaing

M. Jean-Marie Le Pen fait preuve en ce début d'année d'un optimisme de plus en plus débordant. S'exprimant devant la presse le samedi 14 février, au terme des travaux du comité central de son mouvement, le chef de file de l'extrême droite a dit et répété que le Front national prépare la bataille présidentielle « *dans un esprit résolument conquérant* ».

L'hypothèse d'une dissolution de l'Assemblée nationale et d'élections législatives anticipées au scrutin majoritaire ne semblent guère l'émouvoir davantage. Afin de « coller » au plus près au nouveau découpage électoral, le comité central du Front national a décidé samedi de procéder à l'établissement de structures de circonscription. Conclusion de M. Le Pen : « *Nous n'avons pas du tout l'intention de nous préparer des radeaux de la Méduse.* »

Raisons de cet optimisme ? Les *errements* de M. Chirac sur le chemin gouvernemental, M. Barre qui distille la « glose », M. Giscard d'Estaing qui refait surface, voilà pour les responsables du Front national autant de motifs d'encouragement à considérer avec sérieux les chances de M. Le Pen de se hisser au second tour de l'élection présidentielle.

M. Chirac victime du « *socialisme rampant* », MM. Barre et Chirac d'accord tous deux pour s'arrimer au centre en multipliant les prévenances vers la gauche, voilà encore pour M. Le Pen et ses amis autant de raisons les incitant à conclure que, face à cette dérive générale vers la gauche de la classe politique, le Front national est « *la seule fenêtre qui s'ouvre vers la vraie droite* ».

Conséquences : le Front national n'entend aucunement relâcher son effort sur les thèmes qui lui sont chers. Une grande campagne sur le code de nationalité, pour rappeler la majorité RPR-UDF à ses promesses, a été engagée.

Elle se conclura, à la rentrée de la session de printemps du Parlement, par deux grands rassemblements : le 2 avril à Paris, au Zénith, et deux jours plus tard à Marseille. Parallèlement les militants vont être conviés à s'engager plus avant « *dans une politique de main tendue* » sur le terrain à l'égard des électeurs RPR-UDF.

« *Incontournable* », ce mot est devenu magique pour le Front national. Réunis samedi à Paris, ses conseillers régionaux se sont vivement félicités que « *dans neuf régions les coalitions minoritaires RPR-UDF aient dû faire voter leurs propositions de diminution de la pression fiscale et de remise en cause de l'interventionnisme économique régional* ». Et d'annoncer qu'ils se montreront tout aussi vigilants l'an prochain.

Savants dosages

Incontournables, les cinq députés du Front national, dont M. Le Pen, le seront encore au sein de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Certes, M. Le Pen s'est réjoui de voir M. Stasi « *ce parangon de l'immigration outrancière* » écarté de sa présidence. Cependant, il n'a guère apprécié l'« *amalgame* » opéré par M. Giscard d'Estaing au cours de « L'heure de vérité » du 11 février « *entre le Front national, l'extrême droite, l'antisémitisme et le racisme* ». Dans une lettre expédiée le vendredi 13 février, M. Le Pen demande à l'ancien président de la République de bien vouloir préciser sa pensée et de « *lever toute équivoque* ». Il a annoncé samedi qu'il ferait de cette réponse la condition pour voter en sa faveur. « *Nous n'avons pas à faire en permanence la preuve que nous ne sommes ni xénophobes ni antisémites* », a dit M. Le Pen, qui a également prévenu que « *le moment venu* » il s'emploiera à exiger de M. Barre quelques éclaircissements utiles, « *sa courtoisie* » ne pouvant à l'en croire servir très longtemps de paravent.

L'optimimisme de M. Le Pen peut enfin s'expliquer par la remise en ordre qu'il vient d'opérer au sein de sa formation pour tenter de mettre un terme à la rivalité entre « *anciens et modernes* ». A force de savants dosages, celle-ci semble aujourd'hui bien acceptée. Pour « *compenser* » la promotion des « *modernes* » – M. Bruno Megret à la tête de l'état-major de campagne, MM. Olivier d'Ormesson et Jean-Marie Le Chevallier à la direction du comité de soutien, – c'est un « *ancien* », M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, qui sera épaulé par deux secrétaires nationaux, l'un issu de la vieille garde, M. Michel Collinot, l'autre issu des « durs », M. Jean-Pierre Schenardi.

L'état-major de campagne installé avenue Marceau, à Paris, a fait également l'objet d'un délicat mixage puisqu'aux côtés de MM. Megret, Collinot (chargé des manifestations), Schenardi (action militante) se retrouvent MM. Bertrand Anthony, alias Romain Marie (formation), Pierre Ceyrac (propagande), François Bachelot (actions catégorielles), Jean-Claude Martinez (comité « idées ») et Le Chevallier (finances). Un directeur de la communication a également été nommé en la personne de M. Jean-Jacques Mourreau, jusqu'alors chargé des relations avec la presse à la CGC.

D. C.

M. Pons en visite aux Antilles

« Quel spectacle nous donnons ! »

L'inauguration des Troisièmes floralies internationales de la Martinique n'était pas la seule raison de la présence de M. Bernard Pons, ce week-end, aux Antilles. Le ministre des DOM-TOM s'est aussi rendu en Martinique, puis en Guadeloupe, pour préparer le « mémorandum » sur l'outre-mer que le gouvernement entend présenter, au milieu de l'année, aux instances de la CEE et, surtout, pour essayer de couper l'herbe sous les pieds de M. Raymond Barre. En effet, l'ancien premier ministre se rendra sur place du 8 au 15 mars afin de mener campagne auprès d'un électorat que le RPR a longtemps considéré comme sa chasse gardée. Ce déplacement de M. Pons répondait d'ailleurs à celui fait récemment par le délégué national de l'UDFaux DOM-TOM, M. Jean-Pierre Soisson, qui a soigneusement préparé la venue de M. Barre.

FORT-DE-FRANCE
de notre correspondant

En Martinique, en tout cas, le passage du ministre des DOM-TOM n'a guère ramené le calme parmi les militants du RPR qui se déchirent depuis plusieurs mois, à tel point que la responsabilité du secrétariat départemental du RPR vient d'être retirée à M. Michel Renard, député, dont le style et les méthodes sont, de longue date, très contestés.

Au cours d'une réunion militante rassemblant cinq cents personnes et toute la presse, les amis de M. Renard ont provoqué un violent incident en réclamant la parole pour exiger le limogeage de l'un des nouveaux secrétaires départementaux successeurs de M. Renard, M. Yan Monplaisir. Ils ont fait circuler dans la salle une brochure intitulée : *RPR : le dossier vérité* et dénonçant les adversaires de leur chef de file en termes virulents : « *Agissements honteux et malhonnêtes de quelques exaltés sans foi ni loi (...) imposture (...)* « *immoralité et prostitution* »... M. Renard, à la tribune, souriait, ravi. Quand, au milieu de la confusion, le micro vint entre les mains du député RPR, on entendit même le président du conseil général, M. Emile Maurice, souffler à l'intention de M. Renard : « *Attention à ce que tu vas dire, hein !* » Tandis qu'un élu municipal intimait à l'adresse du parlementaire : « *Michel, enlève tes gorilles !* », et que M. Pons se lamentait : « *Quel spectacle nous donnons devant les caméras de la télévision !* »... Le ministre parvint à disposer du micro pour faire entendre des paroles d'union et rendre hommage aux mérites et à la sincérité de tous et il fut très applaudi. Mais dès qu'il fut parti, les « *renardistes* » et leurs adversaires faillirent en venir aux mains.

L'UPLG mise en garde

Finalement, M. Pons a passé sa colère sur... les indépendantistes guadeloupéens. Dès son arrivée à Pointe-à-Pitre le ministre des DOM-TOM a lancé dimanche, au cours d'une conférence de presse, une mise en garde à la principale formation indépendantiste de l'archipel, l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG), organisatrice des récentes manifestations de protestation après l'arrestation de l'une de ses militantes (*le Monde* du 3 février) : « *Le préfet*, a-t-il expliqué, *a reçu des instructions du gouvernement pour rétablir l'autorité de l'Etat, faire respecter la loi et assurer la sécurité ; il a pris toutes les dispositions nécessaires et il continuera de les prendre (...) Moi, je mets en garde l'UPLG, et je la mets en garde très nettement. Si véritablemnt les actions terroristes se poursuivent et si l'UPLG se met hors la loi, elle sera sanctionnée comme il convient.* »

Le ministre, qui ne semble pas exclure une dissolution du mouvement (comme cela avait été fait pour l'Alliance révolutionnaire caraïbe, le 25 avril 1984), a estimé qu'il s'agissait de « *mesures d'ordre public* ». « *Il y a une loi et une Constitution, et elles doivent être appliquées et respectées par tout le monde ; il n'y a pas de société sans règle* », a conclu M. Pons.

DOMINIQUE ETIENNE.

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

« M. Barre est un homme dangereux plus proche de Pétain que de de Gaulle »

déclare M. Jean-Pierre Chevènement

Invité, le dimanche 15 février, du « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre de l'éducation nationale et député socialiste du Territoire de Belfort, a vivement critiqué M. Raymond Barre.

Il a notamment affirmé : « *M. Barre a certainement du caractère. C'est un homme qui se réclame du général de Gaulle, bien que, à mon sens, hybride du général de Gaulle et du maréchal Pétain, il soit plus proche de Pétain que de de Gaulle, réactualisant sa devise « travail, famille, patrie ». Je considère que c'est un homme dangereux, parce que son idéologie, le barrisme, a corrompu une partie importante de nos élites, de nos classes dirigeantes. Les socialistes doivent surtout éviter de se laisser contaminer par cette idéologie.*

» *Je rappelle que M. Barre, que M. Giscard d'Estaing avait présenté jadis comme le Joffre de l'économie française, a plutôt été un Bazaine dans la guerre économique mondiale, qu'il a laissé la France en 1981 avec un déficit commercial de 60 milliards de francs, une inflation à 14 % et que sa politique a consisté à sacrifier l'économie à la monnaie. Il a fait payer aux entreprises les deux chocs pétroliers, en particulier le second, et il n'a pas armé la France pour la compétition mondiale. Il a laissé s'éroder la compétitivité de l'économie française. (...)*

» *M. Barre est quand même un homme cohérent. Il a un projet, ce qui le différencie des autres, par exemple de M. Chirac (...) Son projet, c'est le projet capitaliste. Il veut que la France soit un havre de grâce pour les capitaux. Il a fait ce qu'il fallait pour cela (...) Son projet ne peut pas être le nôtre. Ce n'est pas un projet de démocratie. D'ailleurs, M. Barre est un homme assez autoritaire, qui a une certaine suffisance mandarinale. C'est un bourgeois colonial mâtiné de grand universitaire, un donneur de leçons, qui n'aime pas tellement le débat, qui parle avec hauteur du microcosme* (...). *Nous devons avoir à l'esprit que M. Barre est un homme que nous devons être capables de combattre, et quand nous allons définir nos orientations, notre projet, nous ne devons pas oublier M. Barre* (...). *Mais* (...) *pour combattre M. Barre, il ne faut pas être barriste soi-même.* »

A propos des idées de M. Michel Rocard, M. Chevènement a jugé « *ses propositions assez floues* ». Il a affirmé que les « *sept valeurs* » du socialisme définies par M. Rocard dans son discours des Arcs de septembre 1986 ne le « *gênent nullement* » mais que M. Rocard doit aller « *au-delà* » et définir « *un certain nombre d'orientations* ». Faute de quoi, M. Chevènement n'exclut pas d'être lui-même candidat dans le PS face à M. Rocard, le cas échéant.

« *Pourquoi*, a demandé l'ancien ministre, *voulez-vous que moi je ne défende pas mes idées, et pourquoi renoncerais-je par prétérition à les défendre ? Si je vous disais maintenant que je ne suis pas candidat, est-ce qu'en définitive je n'ouvrirais pas la voie à cette démocratie à l'américaine dont, je crois, beaucoup de Français ne veulent pas ? Je crois qu'il est important de préserver l'ancrage à gauche du parti socialiste et sa capacité d'avenir et de rassemblement. Cela est important et c'est la raison pour laquelle je n'ai jamais exclu d'être candidat à la candidature.* »

A l'Assemblée nationale

M. Stasi refuse « la soupe populaire »

M. Bernard Stasi refuse officiellement la proposition de M. Jean-Claude Gaudin. Le samedi 14 février, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, avouant « *mesurer la déception* » du député de la Marne et de « *ses amis du Centre des démocrates sociaux* » avait souhaité que « *lors du renouvellement annuel du bureau de l'Assemblée nationale, le 2 avril prochain, M. Stasi accepte d'occuper les fonctions de vice-président de l'Assemblée nationale, fonctions qu'il a déjà occupées dans le passé à la satisfaction générale de tous les députés* ».

Cet assaut d'amabilité n'a guère touché M. Stasi. Interrogé lundi, celui-ci nous a confié que « *n'étant pas à la soupe populaire* », il n'avait « *pas besoin d'être consolé ni d'être recasé* », et, par conséquent, qu'il refusait catégoriquement ce lot de consolation après le retrait de sa candidature à la présidence de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

La seule leçon sérieuse que M. Stasi tire de ces péripéties de la semaine dernière est celle-ci : « *Les centristes sont fidèles à leur camp et sont solidaires. Ils n'accepteront plus, désormais, les leçons que d'autres voudraient leur donner.* »

L'installation des conseils départementaux de la gauche

M. Olivier Stirn veut développer une politique de « première force » autour du PS

Un représentant des anciens combattants et un des médecins contre le conseil de l'ordre ; un harki et un sculpteur ; deux anciens PSU et un MRG ; un ancien radical valoisien et un ancien maire UDF ; un étudiant qui ne veut « plus jamais ça » et une responsable des familles mono-parentales, etc. Le conseil départemental de la gauche et des forces de progrès du Rhône est né le vendredi 13 février. Il compte trente-trois membres – dont treize du PS – et un président universitaire, M. Philippe Lucas, ancien président de l'université Lyon-II. Les parlementaires socialistes (notamment MM. Charles Hernu et Jean Poperen), n'ont pas été conviés pour « *éviter d'être pesants* », affirme le premier secrétaire fédéral du PS, M. Yvon Deschamps.

M. Olivier Stirn, député PS de la Manche et délégué national à l'ouverture auprès du premier secrétaire, a annoncé qu'une douzaine de structures départementales étaient déjà constituées et qu'il espérait que toute la France serait dotée de conseils semblables « *avant le mois de juin* ». Il a souhaité l'émergence d'une politique de « *première force* », autour des idées du PS, capable de réunir les « cultures » communistes ou réformistes.

M. Stirn, en compagnie de M. Brice Lalonde, membre du Conseil national de la gauche, avait récemment installé un autre conseil départemental de la gauche et des forces de progrès, dans les Alpes-Maritimes, cette fois. Le conseil comprend vingt-quatre membres, dont neuf socialistes, deux radicaux de gauche, deux communistes critiques – dont M. Henri Fiszbin, député des Alpes-Maritimes et également membre du Conseil national de la gauche, – un gaulliste de gauche, le général François Binoche, un écologiste, un représentant du Mouvement des démocrates européens, et diverses personnalités, dont M. Jean Deflassieux, ancien président du Crédit lyonnais.

Le PS est représenté par MM. Jean-Hugues Colonna, député des Alpes-Maritimes, Max Gallo, député européen, ses six conseillers régionaux et le président de la fédération des élus socialistes et républicains. L'absence la plus notable dans ce conseil est celle du mouvement écologiste des Verts. – (*Corresp. rég.*)

● **Un élu rouennais quitte le PS pour le CDS.** – M. Paul Tandy, conseiller municipal de Rouen, élu sur la liste du PS, a annoncé, le dimanche 15 février, qu'il rejoint le CDS, dont M. Jean Lecanuet, maire de Rouen et sénateur de Seine-Maritime, a été le président. Adhérent aux Jeunesses socialistes dès 1947, M. Tandy a déclaré à l'AFP qu'il avait pris cette décision « *après six mois de réflexion* », car, selon lui, le PS a « *perdu cette doctrine humaniste que représentait Léon Blum* ». M. Tandy critique « *la guerre des courants* » et « *le manque de tolérance* » au sein du PS. Il juge que le CDS et M. Lecanuet ont « *les qualités de cœur* » qu'il attend mais il garde « *une grande estime à M. François Mitterrand, socialiste et humaniste* ».

Une élection cantonale

AUDE : canton de Castelnaudary-Sud (second tour).

Inscr., 10 307 ; vot., 7 339 ; suffr. expr., 7 042. MM. Gérard Ardhuin (PS), c.m. de Castelnaudary, 3 603, ÉLU ; Jean Belloc (RPR), c.m. de Castelnaudary, 3 439.

[M. Ardhuin a remporté cette élection partielle en dépit d'un ballottage qui lui était défavorable au terme du premier touR. En recueillant 51,16 % des suffrages, il améliore de plus de 2 points le résultat réalisé par les candidats PS et PC dimanche dernier (48,90 %). Il a bénéficié d'un bon report des voix communistes, ainsi que d'une meilleure mobilisation des électeurs (28,79 % d'abstentionnistes contre 34,58 % au premier tour). Le Parti socialiste retrouve donc le siège qu'il avait perdu, en 1982, avec l'élection au premier tour de M. Jean-Pierre Cassabel, maire (RPR) de Castelnaudary. Elu député et conseiller régional le 16 mars 1986, désigné député européen en décembre dernier, M. Cassabel s'était demis de son mandat de conseiller général pour se mettre en conformité avec la loi relative au non-cumul des mandats.

En recueillant 48,83 % des suffrages, M. Belloc a pâti du mauvais report des voix du Front national, en dépit de la consigne de vote donnée par M. Cros, candidat du FN au premier tour.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : insc., 10 309 ; vot., 6 744 ; suffr. expr., 6 506. MM. Belloc, 3 012 ; Ardhuin, 2 732 ; Mme Manent (PC), 450 ; M. Cros, 312. En 1982, M. Cassabel l'avait emporté dès le premier tour avec 3 934 suffrages, face à M. Dofny (PS), conseiller sortant, qui recueillait 3 015 voix et M. Courdesses (PC) qui en obtenait 784, sur 7 823 suffrages exprimés, 8 079 votants et 10 101 électeurs inscrits.]

L'incarcération du président du Parti des forces nouvelles

La déconfiture de « Vinci »

Inculpé de banqueroute et abus de biens sociaux, le président du Parti des forces nouvelles (extrême droite) (1), M. Michel Vinciguerra, trente-trois ans, dirigeant de plusieurs sociétés dans les Vosges, a été écroué le 9 février à la prison de Remiremont. Son ami et associé, M. Michel Spaeth, vingt-six ans, que les gendarmes n'avaient pas réussi à interpeller, a annoncé qu'il se présenterait, le lundi 16 février, devant le juge d'instruction de Saint-Dié, Mlle Mottes. Biens qu'officiellement cette affaire ne soit considérée que comme *« purement économique »*, certains enquêteurs se demandent à quoi ont pu servir les sommes englouties par le président du PFN.

SAINT-DIÉ
de notre envoyée spéciale

A Saint-Dié, on la surnomme déjà *« Mademoiselle Motus »* : le tout jeune juge d'instruction, Mlle Mottes, n'est guère liant. Aux journalistes locaux habitués à plus de civilité, elle oppose, depuis une semaine, un silence tout juste aimable et se borne à répéter aux curieux qu'elle est tenue par le secret de l'instruction. Fraîche émoulue de l'Ecole supérieure de la magistrature, cette jeune femme rousse en pantalon à carreaux a des airs de collégienne. Et c'est presque par malice qu'elle soustrait à la curiosité de tous l'objet de tant d'interrogations : M. Michel Vinciguerra, président du PFN, inculpé quelques jours plus tôt de banqueroute et abus de biens sociaux.

De mémoire de Déodatien, on n'avait jamais vu ça : escorté par une dizaine de gendarmes sous l'œil vigilant d'un berger allemand, le prévenu n'a pas été interrogé dans le cabinet du juge mais dans un cagibi généralement utilisé pour stocker les vieilles archives. De M. Vinciguerra on n'apercevra donc que le haut d'un crâne tôt dégarni. Il ne filtrera pas grand-chose de leur entretien, sinon le maintien sous mandat de dépôt. Et ce, malgré les récriminations de l'avocat qui l'assistait, Me Pierre Conreau, qui ne comprend guère cet acharnement : *« Il ne faut pas prendre un canon de 75 pour déverrouiller une porte. »* M. Vinciguerra n'est, estime-t-il, que le président d'une petite association régie par la loi de 1901 (on parle ici du PFN) qui regroupe une dizaine d'adhérents, et on ne peut lui reprocher qu' *« un peu de frottements de papier »*. Mais on a affaire *« à un très jeune magistrat »*, souligne-t-il, *« et je ne serais guère surpris qu'elle soit bientôt dessaisie »*.

Un pauvre entrepreneur dépassé ?

Beaucoup de bruit pour peu de chose, donc ? Ce n'est pas sûr. Car, si pour Me Conreau le PFN n'est qu'une petite association et son client un simple entrepreneur en difficultés, M. Vinciguerra, dans la région, n'est pas une personnalité aussi transparente qu'on aimerait nous le faire croire. Ancien militant d'Ordre nouveau, ce Bastiais a fait des études de chimie sur le continent, avant de s'installer en Alsace.

Entré au PFN en 1976, il est un temps responsable du comité de soutien à Mme Marie-France Garaud en 1981, se présente en juin de la même année dans la deuxième circonscription des Alpes-de-Haute-Provence, puis à Draguignan, en 1983, sous étiquette du PFN ; il est ensuite élu président de la collégiale du mouvement en 1984. « Pur et dur » de l'extrême droite, il a, selon ses amis, *« de très larges épaules »*, au propre et au figuré. *« Très calme, très intelligent »*, disent les mêmes, il participe, bien sûr, au très discret congrès de son parti au mois de décembre dernier, sur une péniche au bord du Rhin, lieu symbole de la nécessaire réunification de l'Europe. *« On avait cherché un village français qui se serait appelé Berlin, mais, faute de l'avoir trouvé, on a choisi le Rhin »*, explique le porte-parole du mouvement, M. Francis Bonnet, employé municipal à la mairie d'Hyères.

Enseignant quelque temps dans un lycée technique, M. Vinciguerra croit avoir le don des affaires. Il en a en tout cas le goût. Fleuron de son petit empire, la société ADF chimie, qui exploite un brevet de traitement de polyuréthane, n'est qu'une des entreprises qu'il concourt à créer. On en cite aujourd'hui une petite dizaine, implantées dans la région : la Compagnie vosgienne des polyuréthanes, Top service reprographie, Plastica, Kitiso, Reproconcept, EPM Industrie ; mais aussi Polybel, à Mons, en Belgique, Spaeth Gmbh à Kiel, en RFA...

« Michel n'apparaît jamais comme gérant de ces sociétés », explique l'un de ses proches, M. Didier Roche, vingt-six ans, qui partage les opinions du président du PFN et travaille avec lui depuis plusieurs mois. Représentant régional du Comité de défense des commerçants et artisans – le néo-poujadiste CDCA – M. Michel Vinciguerra n'est pourtant pas un chef d'entreprise heureux. ADF Chimie et très vite la Compagnie vosgienne des polyuréthanes, battent de l'aile, ce qui lui vaudra de goûter au tribunal de commerce.

Ainsi, créée avec un capital social de 50 000 francs en décembre 1984, la SARL Compagnie vosgienne des polyuréthanes (CVP) est en cessation de paiement le 14 février 1986, et la liquidation judiciaire est prononcée le 12 novembre dernier par le tribunal de commerce de Saint-Dié, qui explique en des termes sans appel qu'*« il n'existe aucune possibilité de présenter un plan de redressement permettant d'apurer le passif »*, qu'il apparaît donc au tribunal que *« l'entreprise n'est plus viable »* et qu'*« aucune solution de redressement n'est plus possible. »*

A Lubine, à quelques kilomètres de Saint-Dié, le syndicat intercommunal avait fourni des locaux à la CVP : aujourd'hui, cette ancienne filature retapée est comme à l'abandon, et on n'y trouve plus que quelques cartons vides. Que fabriquait-on là ? *« Des produits, à ce qui paraît »*, assure la tenancière du café. Eh oui ! on voyait parfois des jeunes gens et des jeunes filles *« très polis »* déjeuner dans l'établissement. Mais l'activité industrielle paraissait bien mince, et les créanciers sont aujourd'hui amers, tel M. Pariset, des établissements de transports Danzas, qui désespère de jamais récupérer les 138 000 francs de factures impayées. *« Des chefs d'entreprise acculés à la faillite, il y en a tous les jours*, s'indigne M. Didier Roche. *Je m'attendais plutôt à voir M. Nucci inculpé ! On parle de trente sociétés bidon, de 20 millions à 30 millions de francs de trous : c'est délirant. « Vinci » a toujours agi en conscience. Son but était de sauver les emplois. Qu'il y ait eu des erreurs de gestion, oui, et nous les avons reconnues devant la justice. Mais je trouve scandaleux que la presse fasse ses choux gras de l'affaire en prenant prétexte de l'appartenance politique de Michel. »*

> *Liquidation judiciaire, créances impayées : le petit empire de Michel Vinciguerra s'est effondré. Si des sommes ont été détournées, il faudra bien déterminer à quoi elles ont servi.*

Pauvre entrepreneur dépassé, incapable de faire face ? Voire. Gardé à vue, une première fois, le 28 novembre dernier par les gendarmes de Saint-Dié en compagnie de son ami Michel Spaeth, M. Vinciguerra avait été libéré au bout de vingt-quatre heures. Des témoins s'en souviennent, un mystérieux inconnu ne cessait d'appeler les gendarmes en les sommant de relâcher les deux hommes.

Ces derniers se seraient presque faits menaçants en désignant deux membres du gouvernement dont la photo était affichée : *« Attention, eux, ce sont nos copains... »* Ainsi nargués, les gendarmes n'ont pas lâché les deux amis, sûrs de tenir quelque chose d'important.

Quels nouveaux éléments deux mois plus tard ont convaincu Mlle Mottes de placer M. Vinciguerra en détention et de faire rechercher M. Spaeth ? Motus, on vous l'a déjà dit. En tout cas, outre un carnet d'adresses, les gendarmes, au cours des perquisitions aux différents points de chute des deux hommes, ont saisi des caisses de documents. En revanche, de comptabilité, point. Alors, on s'escrime à tenter de reconstituer les mouvements sur les différents comptes des différentes sociétés et sur les différents comptes personnels.

« On peut vous dire que ça fume sous les képis », s'amuse un observateur. Au bout, une question de bon sens : d'où venait cet argent et où allait-il ? M. Vinciguerra, M. Spaeth, leurs compagnes, Mmes Dominique Spendel et Dominique Sublon (elles ont elles aussi été entendues par les gendarmes), ne menaient pas grand train. Si, au-delà d'une mauvaise gestion, des sommes ont été détournées, il faudra bien, estiment les enquêteurs, que l'information judiciaire détermine leur usage.

Une curieuse « colonie de vacances »

Dans ce contexte, il n'est guère surprenant que l'on s'intéresse à une autre société du tandem Vinciguerra-Spaeth : la Société civile immobilière de la Louvière. Enregistrée devant notaire le 6 novembre 1984, cette société, dont le capital social est de 10 000 francs (grâce notamment aux apports d'ADF Chimie et en leur nom propre de M. Vinciguerra, de M. Spaeth et de Mlle Spendel), a démarré ses activités avec l'achat, pour une somme de 252 000 francs, d'une ferme située au lieu-dit la Louvière, au-dessus du village de La Croix-aux-Mines (aujourd'hui l'UCB – Union crédit bâtiment, – qui a permis l'achat, cherche d'ailleurs à récupérer son dû). La Louvière n'était apparemment pas la première pierre d'un patrimoine immobilier. Elle a servi pendant deux ans de lieu de rendez-vous à de bien étranges séminaires.

Bien malin celui qui, en plein hiver, arrivera à découvrir cette vieille bâtisse perdue quelque part dans la forêt vosgienne. On aura beau s'enfoncer dans la neige jusqu'aux genoux, la Louvière reste hors d'atteinte, et ce n'est sans doute pas le moindre de ses charmes.

Dans les villages environnants on en a vu, des jeunes gens en treillis, le cheveu bien court, descendre boire un verre au café. On en a entendu, des détonations qui faisaient plus penser à un entraînement au tir qu'à la chasse au lièvre. On a même vu flotter la croix celtique en haut d'un mât. A l'intérieur de la maison, que certains curieux admettent, dans le plus grand secret, avoir visitée, il n'y avait certes pas grand-chose à voir et sûrement pas un stock d'armes, comme la rumeur en a couru : *« C'était tout propre, pas un mégot ne traînait, mais c'était plein de lits comme pour une famille très, très nombreuse... »* Cette « colonie de vacances » a vite attiré l'attention des gendarmes et des policiers, convaincus d'avoir découvert un camp d'entraînement de l'extrême droite. Mais comment faire ici une « descente-surprise » ? *« On repérait tout de suite les voitures des gendarmes*, se souvient M. Didier Roche. *Et on s'amusait même à détériorer le chemin pour leur rendre la tâche plus difficile. »*

La légende veut qu'un policier se soit en vain déguisé en chercheur de champignons pour surprendre les ébats de ces sportifs épris de solitude. Ces rumeurs ne démontent guère les proches du PFN *« Bien sûr, il y avait des rencontres là-haut*, reconnaît M. Didier Roche. *Oui, Jean-Gilles Malliarakis et des hommes du MNR (Mouvement nationaliste révolutionnaire) se sont joints à nous. Oui, nous hissions notre drapeau. Et alors, ce n'est pas illégal ! Il y a des jeunes qui aiment aller dans les boîtes à Saint-Tropez. La Louvière était faite pour des jeunes proches de la nature qui veulent échapper aux tracas de la vie quotidienne et marcher dans les bois. Cela non plus n'est pas illégal. »* Le raisonnement du jeune homme est imparable et touchante sa fidélité à son ami aujourd'hui emprisonné : *« Si Michel est en prison, c'est parce que c'est un « facho », mais, par les temps qui courent, en France, être en prison est un honneur. »* On ne sait si l'intéressé partage cette opinion...

AGATHE LOGEART.

(1) Le Parti des forces nouvelles (PFN) a été créé en 1974 par des dissidents du Front national. Aux élections européennes de 1979, sa liste pour l'Eurodroite, conduite par M. Jean-Louis Tixier-Vignancourt, avait recueilli 1,31 % des suffrages exprimés. Sa tentative de supplanter le Front national ayant échoué, cette formation d'extrême droite s'est peu à peu désagrégée, ses fondateurs rallier d'abord le Centre national des indépendants et paysans, puis le RPR. Depuis 1984, le PFN est organisé pour l'essentiel autour de deux pôles régionaux, Aix-en-Provence et Strasbourg. Il revendique aujourd'hui quatre cents adhérents.

Le procès de Klaus Barbie pourrait s'ouvrir le 19 mai

M. Pierre Truche, procureur général près la cour d'appel de Lyon, a fait savoir à la fin de la semaine dernière qu'il proposerait l'ouverture du procès de Klaus Barbie devant les assises du Rhône à la date du mardi 19 mai. Cette information a été rendue publique par l'un des avocats des parties civiles, le bâtonnier Bernard du Granrut, à l'issue d'une réunion consacrée à la préparation matérielle des débats.

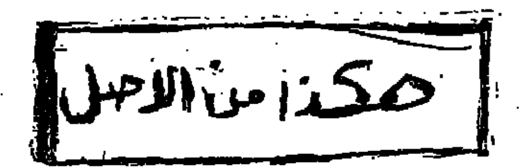
Ce n'est pour l'instant qu'une indication, la date définitive du procès devant être fixée par le président de la cour d'appel de Lyon et par celui de la cour d'assises qui établissent le rôle des affaires devant être soumises à cette juridiction. En tout état de cause, aucune date ne peut être arrêtée avant que soit achevé le supplément d'information dont la chambre criminelle de la Cour de cassation a confié le soin à la chambre d'accusation de Paris au sujet de la constitution de partie civile d'une victime de Barbie, Mme Lise Lefèvre.

Expulsé de Bolivie en février 1983, Klaus Barbie, ancien chef du service IV à la Gestapo de Lyon de 1942 à 1944, est inculpé de crimes contre l'humanité pour une série de faits retenus par l'accusation et concernant des actes commis aussi bien contre des juifs que contre certains résistants. Agé de soixante-treize ans, Barbie est actuellement hospitalisé à Lyon, où il a subi le 5 février une opération de la prostate.

L'Humanité assignée en diffamation sur la demande de M. Pasqua

Une citation à comparaître devant la dix-septième chambre du tribunal de Paris le 10 avril vient d'être délivrée par le parquet au directeur de publication de *l'Humanité* et à M. Claude Cabanes pour *« diffamation publique envers l'administration publique »*. Elle vise un article et un éditorial de M. Cabanes publiés dans le numéro du 9 décembre 1986 du quotidien communiste concernant les manifestations lycéennes et étudiantes et dans lesquels les auteurs évoquaient la *« violence d'Etat »* et se demandaient comment on saurait *« qui a ordonné les charges sauvages et qui a recruté les voyous abrités dans les cars de police, leur sale travail terminé »*.

Cette citation a été délivrée sur ordre du ministre de la justice sur la demande du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua. M. Cabanes est également poursuivi pour des propos tenus à l'émission de Michel Polac « Droit de réponse ».



Société

L'incarcération d'un jeune homme pour recel de malfaiteurs

Les amitiés dangereuses

Depuis deux mois, Jean-Marie Engelen, trente-quatre ans, employé de banque, présumé bon père de famille, a un réveillon rentré. Le 29 décembre, des policiers sont venus l'arrêter. Une perquisition, un interrogatoire, une inculpation pour recel de malfaiteurs notifiée par un juge d'instruction, et notre homme se retrouvait à la maison d'arrêt de Pontoise.

Privé de réveillon — ce dont tout homme bien constitué finit par se remettre, — Jean-Marie Engelen se voyait alors privé des visites de sa femme durant un mois et, pour faire bon poids, privé du droit d'aller à la bibliothèque de la prison et de participer aux activités sportives entre détenus. Ce n'est pas fini. Employé d'une brave banque d'une bonne banlieue de la région parisienne, celle-ci lui fait rapidement savoir qu'après quinze ans de bons et loyaux services son contrat de travail est rompu. Cela s'appelle des « mesures conservatoires ».

Jean-Marie Engelen n'est pas un dangereux terroriste, mais il a visiblement eu le tort, au regard de la justice, d'être venu en aide à un jeune couple d'Italiens, en août 1985. A cette époque, Susanna Mattei et Roberto Soraggi cherchent à se loger. Comme ils n'offrent pas les garanties nécessaires, Jean-Marie Engelen loue à son nom un appartement, à Enghien-les-Bains, qui leur est destiné. Roberto Soraggi mène une petite vie tranquille, tandis que sa compagne, infirmière à Florence, lui rend de fréquentes visites avec leur enfant de dix-huit mois.

Mais voilà ! Le 24 décembre, les enquêteurs du service de police judiciaire de Versailles « interviennent ». L'appartement d'Enghien-les-Bains, découvert, est perquisitionné. Susanna Mattei, Roberto Soraggi et un de leurs amis, Roberto Gemignani, sont arrêtés. En résumé, les deux hommes sont des rescapés des « années de plomb » italiennes, c'est-à-dire de la vague de terrorisme qui a frappé durement, pendant une dizaine d'années, la péninsule italienne.

Faux papiers

Recherchés par la justice de leur pays, lassés de la violence à laquelle ils ont participé dans le passé, ils se sont réfugiés en France. Leurs papiers sont donc des faux. La police découvre, en outre, dans leur refuge plusieurs documents d'identité d'origine douteuse. Cela leur vaut la prison, y compris pour Susanna Mattei, pourtant nullement recherchée en Italie, et dont les papiers sont parfaitement en règle ; y compris pour Jean-Marie Engelen, décrit par ses copains employés de banque comme un « démocrate, plutôt écolo et pas du tout de l'envergure d'un type soutenant le terrorisme ».

Ce petit feuilleton ne serait pas tout à fait complet si l'on oubliait de dire que le 20 janvier un ami de Jean-Marie Engelen, Alain Pojolat, lui aussi employé de banque informaticien, a été arrêté et incarcéré pour avoir coloué un appartement à Champigny avec une Italienne itinérante. Mais Alain Pojolat, trente-huit ans, « vieux » militant révolutionnaire et libertaire, a eu plus de chance que son ami Engelen. Le 6 février, il sortait de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Il est vrai que le bail de l'appartement coloué était résilié depuis un bon mois au moment de son arrestation...

A quoi les choses tiennent !

LAURENT GREILSAMER.

L'inauguration de l'Airbus A-320 à Toulouse

Sur une mer de nuages

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Avec pour marraine la charmante princesse de Galles, lady Diana, tout exprès venue en compagnie du prince Charles pour assister au baptême, le dernier-né de la famille l'Airbus, l'A-320, a fait une entrée remarquée dans le monde de l'aéronautique. Certes, la réception de ce samedi 14 février n'a pas eu le faste des grandes fêtes que le surintendant Fouquet donnait en son château de Vaux, mais ce n'en fut pas loin. Même si le château et ses jardins avaient été remplacés par un immense hangar, et si les rares plantes vertes du décor surprenaient un peu dans cet univers de métal.

Mais, le polyglotte vedette de la télévision, Léon Zitrone, avait été requis pour animer la soirée. Musique d'un disciple de Jean-Michel Jarre, effets spéciaux lasers, diapositives géantes et un millier d'invités admiratifs. On attendait Houston et ce fut ...Toulouse-Blagnac, avec l'entrée superbe du premier exemplaire de l'A-320, blanc immaculé, paraissant glisser sur une mer de nuages que fabriquaient en coulisses les accessoiristes. Pour un temps, lady Di perdit la vedette, jusqu'à ce qu'elle monte sur une passerelle pour baptiser au champagne le nouveau-né. Hourras, bravos, fin du troisième acte et départ précipité vers les navettes à destination de l'aéroport.

Un tel faste peut surprendre pour le lancement d'un nouvel appareil. D'autres viendront, qui ne connaîtront sans doute pas le même luxe médiatique. Mais un peu de publicité tapageuse n'était pas inutile à un moment où les succès de l'Airbus agacent les Américains. Voilà en effet un avion qui n'a pas encore volé — il le fera dans quelques jours — et que seize compagnies aériennes ont déjà choisi. Plus de 260 commandes, 156 options, et 20 intentions d'achat supplémentaires. Quel constructeur aéronautique ne souhaiterait un pareil succès ?

Comment s'étonner, dans ces conditions, que le premier ministre, M. Jacques Chirac, ait tenu à être de la fête en présence des ministres responsables de l'aéronautique civile des pays qui participent au programme A-320 : MM. Martin Gruner (République fédérale d'Allemagne), Geoffrey Pattie (Royaume-Uni), Michel Feito (Espagne) ? C'était le moyen de montrer la solidarité de l'Europe face aux récentes attaques américaines accusant les Européens de trop subventionner leur industrie aéronautique.

Il est vrai que les gouvernements européens leur accordent des facilités sous forme d'avances remboursables, et pas toujours intégralement remboursées. Mais elles ne sauraient « être comparées », selon M. Chirac, aux aides dont bénéficient leurs homologues américains (*le Monde* daté 15-16 février). Aussi le chef du gouvernement s'est-il flatté du succès de cette industrie européenne « naissante », qui devait « *affronter une concurrence déjà fermement établie et disposant, par le biais de vastes contrats militaires, de ressources immenses pour dominer le marché civil* ».

Depuis, les Américains ont atténué leurs attaques, acceptant de se concerter avec les Européens dans le cadre du GATT, « *instance appropriée pour ce type de question* ».

D'autres créneaux

Mais, a ajouté le premier ministre, ils ne peuvent en aucun cas accepter que ces discussions soient « *un prétexte pour maintenir des positions dominantes préjudiciables à l'intérêt de tous* ». La fermeté du ton mettra-t-elle un terme à ce comportement « peu libéral » ? Sans doute, pour cette fois. Mais on peut parier que de pareilles mésaventures recommenceront chaque fois qu'un monopole américain sera sur le point d'être entamé, comme en témoignent les attaques, récentes, contre la fusée européenne Ariane et contre la société Eurodif, qui vend dans le monde entier de l'uranium enrichi.

C'est pourquoi l'Europe doit être prête « *à prendre l'offensive* », en créant, comme avec l'A-320, des appareils compétitifs, mais en s'engageant aussi sur d'autres créneaux, comme celui, plus difficilement rentable, des long-courriers. Avec le projet d'un gros-porteur quadriréacteur long-courrier de deux cent soixante places, l'A-340, et avec celui d'un biréacteur moyen-courrier d'environ trois cents places, l'A-330, « *nous avons aujourd'hui la chance historique de le faire* », a dit M. Chirac, même si, de l'avis des spécialistes, « *le marché du premier est étroit* », et celui du second « *pas mûr* ».

« *Je forme des vœux pour que le programme de l'A-340 soit lancé* », a ajouté le premier ministre, tout en faisant remarquer que « *pareille occasion ne se représenterait pas avant vingt ans* ». Une opportunité qui apporterait un surcroît d'activité à l'industrie aéronautique française et lui donnerait quelque trente mille emplois — contre seize mille personnes aujourd'hui — dans le milieu des années 90.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

DÉFENSE

M. Chirac : « Le projet d'un avion de combat est engagé »

« *S'il y a eu quelques malentendus sur le Rafale, quelques maladresses dans les propos dues à une certaine impatience, je dois vous dire que ce programme sur l'avion de combat futur (ACF) est tout à fait engagé.* » A l'occasion de sa visite à Toulouse, le premier ministre a rappelé que le premier exemplaire de cet appareil, qui doit équiper les forces françaises, sera livré en 1996 à l'armée de l'air, comme prévu.

Reste qu'avant de lancer un pareil programme, pour lequel un groupement d'intérêt économique vient d'être récemment créé, il faut préparer, a dit M. Chirac, les décisions qui doivent conduire à une définition du prototype. Quelque 2 milliards de francs ont été inscrits cette année dans la loi de programmation pour financer, principalement, le développement du moteur SNECMA M 88 qui équipera l'appareil. Pour le reste, il faudra attendre la remise, au début de mars, du dossier technique et économique que la firme Dassault doit présenter au ministre de la défense. C'est à partir de ce rapport que pourront être précisées certaines options relatives à la « *furtivité* » et à un système d'armement de ce futur avion pour lequel le gouvernement français espère une coopération étrangère.

M. Chirac a déclaré qu'il n'était pas en mesure de donner des précisions sur ce point, en soulignant toutefois que « *les partenaires éventuels du Rafale n'étaient pas ceux auxquels on pensait* ». S'agit-il alors des Norvégiens, des Danois, des Belges ou des Néerlandais, avec lesquels des contacts auraient été pris ? A ces associés, le premier ministre a tenu, par presse interposée, à faire savoir que « *le coût de l'ACF serait moitié de celui, estimé, de l'avion futur européen (EFA) envisagé par les Allemands, les Espagnols, les Britanniques et les Italiens* ».

J.-F. A.

(1) Procédé permettant à un avion de combat d'être moins repéré par les radars. Les Américains disposeraient pour l'heure d'un tel avion.

EN BREF

● **Une bombe désamorcée près de la FNAC d'Annecy.** — Un démineur a été légèrement blessé en désamorçant dans la soirée du samedi 14 février une bombe qui avait été découverte dans le couloir de l'immeuble voisin de la FNAC, rue Vaugelas, en plein centre d'Annecy (Haute-Savoie). Avertis par un voisin de la présence d'un paquet suspect, les policiers n'ont pas trouvé d'inscription revendicative.

● **Un receveur des impôts inculpé de corruption.** — M. Pierre Costa, receveur des impôts du 14e arrondissement de Paris, a été placé, le samedi 14 février, sous mandat de dépôt par Mme Marie-Louise Lherault, juge d'instruction, sous l'inculpation de corruption passive de fonctionnaire. Le receveur, contre une somme de 5 000 F, avait promis à un commerçant, qui avait reversé en retard la TVA, de réduire la pénalité encourue de 25 % à 10 %.

● **Le meurtrier d'un voleur de voiture écroué à Rouen.** — Un officier de marine de trente-sept ans, M. Gérard Cloarec, a été écroué, dimanche 15 février à la prison de Rouen, après avoir avoué qu'il avait tué un jeune homme de dix-neuf ans, Laurant Brouck, dans la nuit de mercredi à jeudi (*le Monde* du 14 février). Il a été inculpé de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

Rentrant de son travail, M. Cloarec avait supris trois jeunes gens, dont Laurent Brouck, qui s'apprêtaient à voler une voiture dans le parking souterrain de l'immeuble où il habite. Il avait alors fait usage de son revolver, chargé de deux cartouches de grenaille et de deux balles de 8 mm. C'est, semble-t-il, un de ces projectiles qui, après un ricochet sur une poutrelle métallique, a atteint Laurent Brouck à la base du crâne.

● **Remise en liberté du chauffeur de taxi meurtrier de ses agresseurs.** — Le procureur de la République de Bobigny (Seine-Saint-Denis) a levé, samedi 14 février, la mesure de garde à vue dont était l'objet M. Jean-Claude Bouland, cinquante-deux ans, chauffeur de taxi parisien, qui avait tué la veille, avec un Smith et Wesson 357 magnum, deux jeunes gens qui tentaient de le dévaliser (*le Monde* daté 15-16 février). Contrairement à la première version des faits, le chauffeur n'a pas été blessé au bras par le revolver à grenaille de l'un des agresseurs, mais par sa propre arme. Cette nouvelle version ne remet pas en cause, selon les enquêteurs, la thèse de la légitime défense.

RELIGIONS

Rencontre de musulmans, de chrétiens et de juifs à Cordoue

Le difficile dialogue des enfants séparés d'Abraham

Une Rencontre abrahamique internationale, réunissant une trentaine de personnalités musulmanes, chrétiennes et un représentant du judaïsme, a eu lieu du 12 au 15 février, à l'initiative de l'Institut pour le dialogue des cultures, dirigé par M. Roger Garaudy, sous la présidence de M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO. Aucune déclaration commune n'a pu être adoptée.

CORDOUE
de notre envoyé spécial

« *L'Islam nous pénètre* » : le titre s'étalait sur toute la couverture, illustrée par un poignard, de l'hebdomadaire *Cambio 16*. Poids des mots, choc des photos : le colloque « *abrahamique* » s'ouvrait sur une sorte de provocation de la presse espagnole. Une chausse-trappe de plus pour une rencontre de musulmans, juifs et chrétiens qui, sous cette forme, n'avait jamais eu lieu.

La dernière « utopie » de Roger Garaudy, esprit attrape-tout, philosophe marxiste converti à l'islam, est de créer à l'échelle universelle une sorte de « nouvelle Cordoue », du nom de cette ville qui du IXe au XIIIe siècle, fut à la fois la capitale de l'Andalousie musulmane et le symbole de l'âge d'or judéo-espagnol. Elle vit naître ou s'illustrer quelques-uns des penseurs, écrivains, savants qui, comme Maïmonide, Averroes, Ibn Arabi, sont parmi les plus respectés dans ces trois traditions religieuses ayant Abraham pour référence commune.

Le colloque de Cordoue risquait de retomber comme un château de sable, moins pour des difficultés de financement, surmontées grâce aux amitiés de Roger Garaudy dans les pays musulmans (1) qu'en raison du caractère très personnel de l'opération et du grand nombre des défections.

Abus de terme ? Cette rencontre entre les trois grandes religions monothéistes a réuni, en tout et pour tout, autour d'une vingtaine de musulmans venus d'Algérie, du Maroc, d'Arabie saoudite, d'Iran, du Sénégal, une seule personnalité juive française, M. Emile Moatti, peu actif dans les institutions de sa communauté, invité à titre personnel, ainsi qu'une douzaine de représentants des religions chrétiennes (2).

Un faux événement ? En dehors de toute réelle représentativité, ce colloque de Cordoue n'en a pas moins démontré qu'une ébauche de dialogue était possible entre des personnalités indépendantes se réclamant de traditions religieuses qui ont eu si souvent maille à partir dans l'histoire.

> *En raison des blocages politiques et religieux le dialogue reste en grande partie illusoire*

A Assise, le 27 octobre dernier, en priant pour la paix avec les représentants de douze grandes confessions, le pape avait ouvert une voie. Avant cette réunion de Cordoue, d'autres rencontres plus officielles au sein du Conseil œcuménique des Eglises ou du Conseil mondial des religions pour la paix avaient déjà attesté du progrès de l'idée selon laquelle il n'y aura jamais de paix entre les nations sans paix entre les religions.

Abraham, père de tous les croyants, unanimement vénéré, mais personnage périphérique par rapport à Moïse, Jésus ou Mahomet, est une référence commode, non conflictuelle, pour établir une sorte de nouvelle éthique commune. Une éthique de réconciliation pour les trois grandes religions monothéistes divisées en elle-mêmes et entr elles. Une éthique de survie pour un monde dont tous les participants de cette réunion de Cordoue ont répété qu'il allait à la catastrophe.

Déboulonner les idoles

Mais si cette rencontre abrahamique a rappelé aux croyants leurs responsabilités particulières, son principal mérite aura été, paradoxalement, de montrer, en dehors des vœux pieux et des bonnes intentions, l'étroitesse du champ des convergences possibles.

Il aura suffi qu'au bout de trois jours le représentant juif, M. Moatti, prononce pour la première fois le nom d'Israël et demande un moment de recueillement « *à la mémoire de toutes les victimes du conflit libanais* » pour que s'opère immédiatement un raidissement dans le camp musulman. De même, l'ayatollah Janati, membre du Conseil de surveillance de la révolution iranienne, a-t-il « récupéré » Abraham, vainqueur de tous les faux dieux de son temps : « *Il faut détruire à la hache les idoles du monde moderne : l'expansionnisme militaire, le sexe, la luxure, l'hypocrisie, la technologie industrielle.* »

Autant que les raisons politiques, de réels obstacles théologiques limitent et rendent quelque peu illusoire toute tentative de rapprochement, même marquée du sceau d'Abraham. Dans chacune des trois religions, a dit Hans Küng, dans l'une des interventions les plus lucides, il existe des « *points non négociables* » : pour les juifs, c'est la Terre de Dieu (Israël) ; pour les chrétiens, c'est le Fils de Dieu (Jésus-Christ) ; pour les musulmans, c'est le Livre de Dieu (le Coran), considéré comme l'ouvrage sacré par excellence car il récapitule et englobe toutes les autres traditions monothéistes.

Zones d'ombre

Est-ce à dire que toute tentative de dialogue est vaine ? Que ce soit en Amérique latine — et Mgr Helder Camara, chaleureusement entouré par les musulmans, est venu en témoigner — ou dans d'autres régions du monde, des croyants ont montré leur capacité à mener, au nom de leur foi, des actions de libération, quitte, parfois, à recréer d'autres formes d'oppression.

L'une des convergences les plus surprenantes s'est ainsi faite sur le thème de la théologie chrétienne de la libération et de l'option préférentielle pour les pauvres... « *Mais, est-ce que la théologie de la libération se pratique chez vous ?* », a demandé inopinément le Père Ellacuria, du Salvador, à ses interlocuteurs des pays musulmans.

Malgré les explications embarrassées du cheikh Abu Saoud, répondant que les pays musulmans pratiquaient surtout « *la libération de la théologie* », la question des libertés et des droits de l'homme a été presque complètement occultée. Y compris celle des libertés religieuses — pour les minorités chrétiennes dans les pays musulmans et pour les minorités musulmanes dans les pays chrétiens, — ce qui est un comble pour des participants se présentant avant tout comme des « hommes de foi ».

« *Si nous ne sommes pas des utopistes, nous ne serons jamais dignes d'Abraham et de nos prophètes* », répétait Roger Garaudy, au terme d'un colloque qui aura eu du mal à surmonter ses ambiguïtés de départ. Il servira au moins, par la bonne volonté mise en œuvre autant que par les zones laissées dans l'ombre, de révélateur aux grandes communautés monothéistes.

HENRI TINCQ.

(1) Le coût de ce colloque privé a été de 700 000 dollars (4 millions de francs environ). M. Garaudy a expliqué que son financement avait été assuré par « *des hommes pieux musulmans* », par la municipalité de Cordoue, par le Conseil mondial des mosquées (50 000 dollars), par la Ligue islamique mondiale (50 000 dollars). L'écrivain lui-même a versé le prix Fayçal, qu'il a reçu l'an dernier en Arabie saoudite pour l'ensemble de son œuvre (700 000 F).

(2) Le théologien catholique Hans Küng, Mgr Helder Camara, le métropolite orthodoxe Damaskinos, le Père Michel Lelong, un représentant du Conseil œcuménique des Eglises. Le Secrétariat romain pour les relations avec les non-chrétiens l'épiscopat français n'avaient pas envoyé de représentant. Du côté juif, le rabbin Elmet Berger, connu pour ses positions marginales dans la communauté juive américaine, avait été annoncé, mais n'est pas venu. Beaucoup de participants se sont dits surpris par le déséquilibre des représentations.

Un Français sur trois est partisan de renoncer à l'arme nucléaire

Selon un sondage réalisé, à la fin de l'an dernier et au début de cette année, en France, en Italie, en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale sur la défense en Europe, les Français sont, en règle générale, les plus nombreux à ne pas avoir d'avis sur les thèmes examinés et à se déclarer sans opinion. Commentant dans le quotidien *Libération* du lundi 16 février les résultats de ce sondage européen, le ministre de la défense, M. André Giraud, estime, tout en craignant « *les risques de l'indifférence* », que « *cela pourrait être le reflet du consensus politique actuel* ».

Au total, en France, une minorité significative (32 %) apparaît pour que le pays renonce à son armement nucléaire et 60 % des Français interrogés désapprouvent la décision de certains Etats européens d'abriter sur leur sol des missiles nucléaires américains. Une nouveauté, note *Libération*, vient du fait que 70 % des Italiens, 35 % des Britanniques et 25 % des Français interrogés estiment qu'une défense européenne commune pourrait n'être fondée que sur des forces classiques, excluant les armes atomiques.

D'autre part, 35 % des Français, mais seulement 19 % des Allemands, souhaitent une défense européenne commune indépendante des Etats-Unis. Une majorité des Européens interrogés (58 % des Allemands, 48 % des Britanniques, 46 % des Italiens et 35 % des Français) souhaite que leur pays ne s'engage pas, aux côtés des Etats-Unis, dans le développement d'un bouclier spatial antimissiles (l'initiative de défense stratégique).

L'enquête européenne a été réalisée de novembre 1986 à janvier 1987 par BVA pour la France sur un échantillon de neuf cent quatre-vingt-treize personnes.

SKI NORDIQUE : les championnats du monde

Victoire à l'italienne

A l'occasion de la quatrième journée des championnats du monde de ski nordique, le 15 février, l'Italien Marco Albarello a provoqué une énorme sensation en remportant la médaille d'or des *quinze kilomètres, devant le* Suédois Thomas Wassberg, vainqueur des trente kilomètres, et le Soviétique Mikhail Deviatarov, qui efface ainsi la mauvaise impression laissée par les représentants de l'URSS depuis le début des compétitions. Marco Albarello rejoint dans la légende des sports de neige transalpins Franco Nones, qui avait réussi un exploit de la même teneur lors des Jeux olympiques de Grenoble en 1968, sur la distance de trente kilomètres.

OBERSTDORF
correspondance

La victoire de Marco Albarello a stupéfait les cadres techniques des formations les plus importantes, car le comportement des Italiens vient troubler comme jamais la hiérarchie établie depuis des décennies. Par exemple, le palmarès du quinze kilomètres, depuis la reprise des championnats du monde en 1950 à Lake Placid (Etats-Unis), ne comprend que deux noms, sur la plus haute ligne, de représentants extérieurs aux quatre pays souverains (Suède, Finlande, Norvège, Union soviétique) : Gerhard Grimmer, Allemand de l'Est, en 1974, et Josef Lusczcek, Polonais, en 1978.

Les Championnats du monde disputés il y a deux ans à Seefeld (Autriche) *avaient cependant mis* la puce à l'oreille de beaucoup quant aux prétentions italiennes, car Maurilio De Zolt (leader de l'équipe à trente-six ans) et ses compagnons avaient quitté le Tyrol avec trois médailles.

Le succès de Marco Albarello n'est donc, après tout, qu'une suite logique à une progression qui doit apparemment beaucoup à la science.

A Seefeld, les premiers succès italiens avaient suscité des *réactions* indignées de plusieurs entraîneurs *scandinaves. Ils accusèrent carrément* les fondeurs transalpins d'avoir procédé à des transfusions sanguines afin d'améliorer artificiellement leurs capacités. Maurilio De Zolt avait introduit le doute en réagissant assez mollement aux allégations prononcées au cours d'une conférence de presse. Dimanche 15 février, après l'arrivée de Marco Albarello, la rumeur a de nouveau circulée. *Dans un premier temps, le* nouveau champion du monde s'est borné à déclarer que des essais de cette nature avaient *été* effectués cinq années auparavant, mais avec des résultats tellement peu probants que l'idée avait été abandonnée.

Une préparation méthodique

Le champion du monde a préféré souligner les incidences heureuses de sa préparation méthodique au sein de l'équipe depuis que le « *professore* » *Francesco Conconi, responsable* de l'Institut de biochimie à l'université de Ferrara, *réalise* un suivi médical sur la base de tests scientifiques.

Ce personnage n'a rien de mystérieux. Au contraire, il est très connu dans le monde du sport. Il a participé de très près avec son équipe, à la préparation du record du monde cycliste de l'heure établi *par* Francesco Moser. Il suit, tout aussi régulièrement *que les fondeurs*, le champion du monde du 10 000 mètres en *athlétisme*, Alberto Cova. *Il* semble que sa parfaite maîtrise des phénomènes d'endurance soient à la base de l'efficacité de ses travaux. En tout cas, l'émergence du miracle italien correspond à son « entrée en fonctions » dans le ski de fond, après les Jeux olympiques de Sarajevo en 1984.

La réussite des skieurs de fond alimente une petite polémique au sein de *la famille italienne de la* neige. La presse nationale, fortement représentée à Oberstdorf, commence à établir une comparaison avec l'échec de l'équipe féminine de ski alpin à Crans-Montana. Cette dernière dispose d'un budget annuel de 500 millions de lires, soit 100 millions de plus que la somme dont bénéficient les disciplines nordiques dans leur ensemble. De là à suggérer une *incursion du « professore »* Conconi chez ces dames, il n'y a qu'un pas que ne saurait franchir l'éminent universitaire en véritable homme de fond.

HANDBALL : avant le mundial

Les rebonds d'une crise

L'équipe de France de handball a remporté, *samedi* 14 février, devant le MAI de Moscou et le Dynamo de Berlin, la douzième édition du challenge Georges-Maranne, organisée par l'US Ivry. *Une bonne préparation* pour les tricolores, qui disputent à partir de mardi, en Italie, le championnat du monde du groupe B.

Avec cinq victoires pour autant de rencontres, l'équipe de France de handball a réalisé le parcours parfait dans le challenge Georges-Maranne dont le final a eu lieu samedi au Palais omnisports de Paris-Bercy. Ce succès, dans un tournoi relevé, aura surtout remis en confiance des tricolores qui disputeront à Bolzano (Italie), mardi, face à l'URSS, leur premier match du championnat du *monde* du groupe B.

Le handball français de haut niveau sort, en effet, d'une période de turbulence. En décembre, les regards se braquent d'abord vers les Pays-Bas, où l'équipe de France féminine (neuvième lors du dernier mondial B), qualifiée de dernière minute, participe sans préparation spécifique aux championnats du monde du groupe A. L'affaire tourne à la catastrophe : l'équipe termine avant- dernière. Pis, en cours de tournoi, Jean Férignac, le directeur technique national, met à la *porte de la sélection deux titulaires* indiscutables pour manquement grave à *la* discipline. Au retour, l'entraîneur Jean-Paul Martinet se voit reprocher ses médiocres résultats, malgré l'importance des moyens mis à sa disposition depuis trois ans (notamment la disponibilité permanente d'un groupe espoirs et seniors à l'INSEP) ainsi que son *incapacité à diriger son groupe* de joueuses. Il préfère démissionner par *« honnêteté professionnelle »*. C'est désormais un triumvirat mixte (deux femmes et un homme) qui encadre la sélection féminine.

En décembre toujours, les instances fédérales font connaître leurs projets pour l'équipe de France masculine. L'objectif est double ; dans un premier temps, accéder au *groupe A*, à la faveur du mondial B de 1989 qui se jouera dans notre pays; *dans un second, terminer* au moins à la sixième place de ce groupe A *l'année suivante* et gagner ainsi son billet pour les Jeux olympiques de Barcelone. Pour l'atteindre, la fédération présente un programme de préparation principalement élaboré par Daniel Costantini, l'entraîneur des Français. Inspiré de l'exemple du volley-ball, ce plan prévoit de rassembler les internationaux dans des stages de plusieurs mois. Mais les clubs, qui seraient pénalisés par ces mesures, s'y opposent.

Un terrain d'entente

Aujourd'hui, associations sportives et fédération ont trouvé un terrain d'entente pour la phase préparatoire au grand rendez-vous de 1989. Dans les deux camps, on s'accorde d'ailleurs à penser que le handball *hexagonal* a absolument besoin de bons résultats internationaux continus s'il veut enfin se propulser sur le devant de la scène sportive. *« Notre réaction a sans doute été trop vive*, admet Gérard Picard, le président d'Asnières, *mais pour notre public et surtout nos sponsors, nous ne pouvions admettre de disputer un championnat tronqué par l'absence de nos meilleurs éléments. » « Nous devons maintenir un lien solide à la base »*, reconnaît Jean Férignac. Ce compromis concilie les intérêts des deux parties. Les joueurs, pour leur part, coincés entre des clubs généreux dans certains cas et la présence en équipe de France qui leur permet de se bonifier, ne sont pas mécontents de voir le conflit faire long feu.

Le nouveau programme débutera en septembre. Les internationaux passeront sept mois en regroupement et onze mois en club, période pendant laquelle ils auront également, en permanence, des séances d'entraînement conduites par des cadres de la sélection nationale. Ils bénéficieront en outre d'un statut de semi-professionnels et seront rétribués par la fédération.

Reste Daniel Costantini, qui ne se satisfait pas totalement de ce pacte. *« Les clubs n'ont pas encore acquis un niveau assez élevé et les joueurs ne s'y entraînent pas suffisamment. Notre équipe dispose d'un fort potentiel qui masque ses vraies faiblesses. Il faut accroître le travail foncier si nous voulons vraiment atteindre tous nos objectifs. »*

Invité à poursuivre sa mission au-delà du prochain mondial italien, Daniel Costantini ne sait pas encore s'il voudra appliquer une politique à laquelle il n'adhère pas complètement.

PATRICK DESAVIE.

SKI ALPIN : Coupe du monde

Sans espoirs !

A la reprise de la Coupe du Monde, *le festival suisse* de Crans-Montana s'est poursuivi. Victoires les 13, 14 et 15 février de Vreni Schneider (géant *et* spécial de Megève-Saint-Gervais), de Corinne Schmidhauser (*spécial de Fluhli*) *et, bien sûr, de Pirmin Zurbriggen* (géant de Todtnau). Seul le Suédois Ingemar Stenmark a réussi au Markstein (Vosges) à tirer son épingle du jeu : il a remporté, sous la *neige et dans le brouillard, la quatre-vingt-cinquième* victoire de sa carrière.

MEGÈVE
De notre correspondant

Revenues sur leurs « terres » à l'occasion d'un slalom géant disputé à Megève *et d'un slalom spécial* couru à Saint-Gervais, les skieuses françaises défaites aux championnats du monde de Crans-Montana ont décroché une quatrième place en géant, grâce à Catherine Quittet, et une sixième position en slalom avec *Dorotha Mogore. Les Suissesses* n'ont laissé échapper aucun des deux titres, remportés avec *détermination* par Vreni Schneider, déjà couronnée en géant quelques jours plus tôt sur les pistes de Crans-Montana.

La passion de vaincre *qui* continue d'habiter l'équipe suisse, grande triomphatrice des championnats du monde, a, depuis longtemps, abandonné les rangs des skieuses françaises. Portée par un grand nombre de spectateurs, venus en voisins de Notre-Dame-de-Bellecombe, Catherine Quittet n'a donné, à aucun moment, l'impression, sur les pentes du Jaillet, à Megève, de vouloir véritablement se confronter à ses adversaires. 85 centièmes seulement la séparaient de Vreni Schneider à l'issue de la *première* manche, où elle se classa troisième. Les première et deuxième marches du podium étaient alors à sa portée. Cependant, elle ne donna pas l'impression de vouloir enfin triompher. Emile Allais, triple champion de ski en 1937 à Chamonix, qui lui prodiguait après le premier parcours ses *encouragements et voulait* lui transmettre sa fougue restée intacte à l'âge de soixante-quinze ans, ne reçut comme seule réponse qu'un : *« On verra bien »*... A l'issue de la seconde manche, Georges Coquillard, président du comité alpin de la Fédération française de ski, dut lui reprocher de n'avoir pas lutté jusqu'au bout. *« On ne se relève que 15 mètres après l'arrivée »*, lança à la jeune skieuse le responsable fédéral, qui voyait s'échapper une occasion de revanche après les désastreux championnats de Crans-Montana.

Georges Coquillard avait renouvelé, deux jours auparavant, sa confiance dans l'encadrement des skieurs et des skieuses. Pourtant, il pouvait, une nouvelle fois, constater que l'équipe féminine, privée notamment *depuis* cette saison d'une « locomotive », la Grenobloise Perrine Pellen, ne parvenait pas à reprendre son souffle. *« Il est difficile de réactiver des filles en ski de compétition. Perrine Pellen aurait dû logiquement tirer des jeunes. Cela ne s'est pas véritablement produit. Il est difficile aujourd'hui de les motiver pour la compétition. C'est un problème de société. »*

Les responsables de la FFS vont se retourner, du 20 au 22 février, vers les épreuves des championnats de France, qui devraient être le vivier de futurs champions. *« Venez les voir courir. Ce sont des jeunes qui vont travailler dans la perspective des Jeux olympiques de 1992. Il n'y a peut-être pas une masse de skieurs de très haut niveau, mais une dizaine au moins sont excellents, surtout chez les garçons »*, affirme Georges Coquillard, qui reste encore convaincu que la France pourra bientôt remonter la pente.

C. F.

Stenmark pense à Calgary

Qu'est-ce qui fait courir Ingemar Stenmark ? A trente ans, le Suédois a remporté au Markstein la quarantième victoire de sa longue carrière en slalom spécial, au total la quatre-vingt cinquième en Coupe du monde. Un record, que même Pirmin Zurbriggen n'est pas prêt d'égaler puisqu'il n'en compte que vingt, *à vingt-quatre ans* !

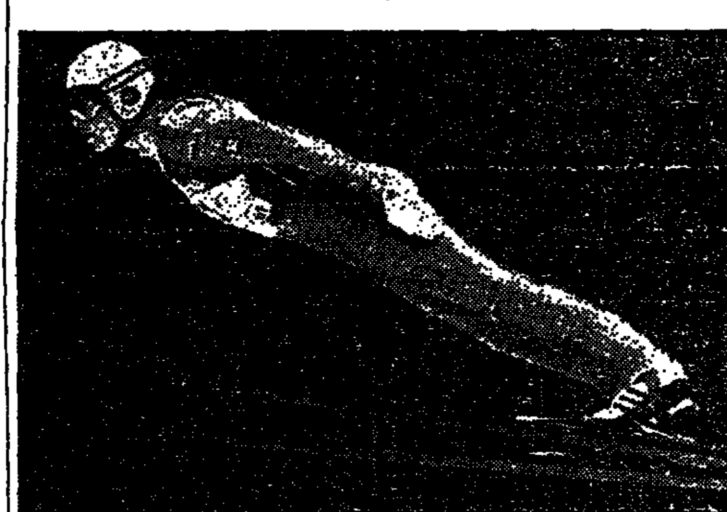
Le slalomeur de Taernaby avoue *s'entraîner* beaucoup moins depuis qu'il s'est marié, pourtant il éprouve *toujours* autant de plaisir à skier. Même s'il a été très *discret aux derniers* championnats du monde à Crans-Montana, ses résultats en Coupe du monde (quatrième au classement général) prouvent qu'il est toujours performant. Assez en tout cas pour créer la surprise lors d'une course particulière. Dans ces conditions « Ingo » *a-t-il l'intention de se* retirer l'an prochain après un dernier coup d'éclat aux Jeux olympiques de Calgary ?

Médaille d'or du spécial et du *géant* en 1980, il n'avait pu défendre ses titres à Sarajevo : il avait *pris une licence B qui* l'autorisait à avoir des contrats publicitaires mais qui l'écartait *ipso facto* des Jeux. Or la Fédération internationale de ski a dû céder devant les faits : elle a supprimé la licence B, toutes les *équipes ayant de plus en plus* ouvertement recours au sponsoring. Stenmark est donc redevenu un champion comme les autres, mais avec des skis il reste un slalomeur d'exception.

A. G.

SAUT A SKI : le titre à Felder

L'envol des poids lourds



AFP.

Depuis le *début* des années 80, le saut à ski était dominé par le Finlandais Matti Nykaenen (54 kilos), considéré comme un plus léger que l'air. Moins assidu à l'entraînement, *le champion olympique a perdu son titre* à Oberstdort. Le 15 février, c'est le recordman de vol à ski (191 mètres), Andreas Felder (69 kilos) qui a mis un terme à l'hégémonie du Finlandais, qui s'est classé dix-neuvième : avec des bonds de 110 mètres et 112,5 mètres, l'Autrichien est devenu champion du monde au tremplin de 90 mètres devant le Norvégien Vegard Opass *et son* compatriote Ernst Vettori. Le dernier titre mondial autrichien avait été remporté en 1982 par Armin Kogler au tremplin de 70 mètres.

Les résultats

Athlétisme

CROSS DE L'ÉQUIPE

Le Britannique Tim Hutchings a remporté, dimanche 15 février au Parc du Tremblay (Val-de-Marne), le cinquième cross de l'Equipe *devant le Portugais Regalo et le Français Arpin. Chez les femmes, la Lyonnaise Annette Sergent a dominé la Suissesse Cornélia Buerki et la Belge Véronique Collard.*

RECORDS DU MONDE

La Soviétique Lioubova Kirioukhina a battu, dimanche 15 février à Moscou, le record du monde en salle du 600 mètres en 1 mn 25 s 46. La Bulgare Yordanka Donkova a amélioré dimanche 15 février à Sofia, le record du monde du 60 mètres haies en 7 s 74. Le Soviétique Igor Lotorev a battu le record mondial du 1 000 mètres en salle en 2 mn 18 s.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Nationale I
(2e phase, 4e tour retour)

Limoges b. *Challans 84-78
Villeurbanne b. *Lorient 107-95
RCF Paris b. *Vichy 89-80
Monaco b. *Saint-Etienne 96-86
Orthez b. *Tours 76-61
*Antibes b. Mulhouse 114-88

Classement. – 1. Orthez, 43 ; 2. Limoges, Monaco, 39 ; 4. RCF Paris, 37 ; 5. Villeurbanne, 36.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
Poule 1

Toulouse b. *Montferrand 9-3
*Aurillac et Nice 13-13
**Graulhet* b. Narbonne 15-9
*Béziers b. Brive 21-12
Grenoble b. *Romans 21-9

Classement. – 1. Brive, 37 ; 2. Toulouse, Béziers, 35.

Poule 2

*Racing b. Agen 9-0
**Toulon* b. Pau *36-16*
*Bayonne b. Valence 14-12
Biarritz b. *Nîmes *34-9*
*Lourdes b. Perpignan 12-10

Classement. – 1. Toulon, 41 ; 2. Racing, 34 ; 3. Agen, Lourdes, 33.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(32e journée)

Français Volants b. Chamonix 5-2
Gap b. Viry-Essonne 7-4
Rouen b. Grenoble 9-7
Amiens b. Briançon 8-3
Mont-Blanc et Villard-de-Lans 4-4

Classement. – 1. Mont-Blanc, 62 ; 2. Fr. Volants, 44 ; 3. Gap, 40.

Tennis

TOURNOI DE MEMPHIS

Le Suédois Stefan Edberg a remporté, dimanche 15 février à Memphis, les championnats américains en salle en battant en finale l'Américain Jimmy Connors contraint à l'abandon par une blessure au genou au cours du deuxième set (6-3, 2-1).

Ski nordique

CHAMPIONNATS DU MONDE DE BIATHLON (Lake-Placid)

L'Allemand de l'Est Frank-Peter Roestch, vainqueur du 10 km et du 20 km, et l'équipe de RDA, victorieuse du relais 4 × 7,5 km, ont remporté toutes les médailles d'or des championnats du monde de biathlon à Lake-Placid (Etats-Unis). Dans le relais, la France a terminé septième.

AUTOMOBILISME : le rallye de Suède

Une japonaise sur la neige

Vainqueur du rallye de Suède au volant d'une Mazda 323 turbo à quatre roues motrices, le Finlandais Timo Salonen, champion du monde 1985 avec Peugot, *a apporté* à la marque japonaise un premier succès en *championnat du monde des rallyes.*

Nettement dominées par les Lancia Delta 4WD pour l'ouverture de la saison au rallye de *Monte-Carlo*, les Mazda 323 *ont* mis a profit le terrain totalement enneigé sur les vingt-sept épreuves spéciales (410 kilomètres) qui privilégiait la motricité *par rapport* à la puissance, pour relancer l'intérêt du championnat après *le doublé de la firme italienne.*

Le succès de Mazda en Suède est aussi celui du manufacturier Michelin qui s'impose pour la *quatrième année consécutive* avec un pneu spécialement mis au point pour ce rallye.

Longtemps en tête du rallye de Suède, le Suédois Mikael *Ericsson (Lancia Delta 4WD)* a perdu le commandement dans la dix-septième spéciale, où il a *cédé une trentaine de secondes* à la suite d'un tête-à-queue, et a fini deuxième à 23 secondes, devant son coéquipier Juha Kankkunen, troisième à 1 *mn* 46 secondes.

Ce duel entre marques est complété par la quatrième place *d'Ingvar* Carlsson (Mazda) et le cinquième rang pour Markku *Alen (Lancia). Stig Blomqvist*, recordman des victoires en Suède (sept) a dû se contenter de la sixième place avec la Ford Sierra 4 × 4.

Après le succès de Toyota, Nissan et Mitsubishi dans les épreuves africaines du championnat *du monde, cette première* victoire japonaise sur le continent européen marque une *nouvelle* étape de l'offensive commerciale des constructeurs du pays du Soleil Levant.

Il complète la réussite du moteur Honda en formule 1 et le nouvel investissement de Nissan dans le championnat du monde *d'endurance.*

G. A.

مكرر من الاصل

Culture

MUSIQUES

Jean-Philippe Laffont chante « Falstaff » à Lyon

Baryton vole !

« Happy birthday ! » Au soir de son trente-sixième anniversaire, Jean-Philippe Laffont chantait pour la première fois Falstaff à l'opéra de Lyon. Il y a treize ans, cet ex-haltérophie toulousain entamait sa formation auprès de Louis Erlo, dans la Flûte enchantée à l'Opéra-Studio. Papageno a pris du poids. Et il se pourrait que sa carrière s'envole.


GÉRARD AMSELLEM

« Je me suis cassé le genou, j'ai abandonné le sport, j'ai commencé des études de médecine, et je suis entré au conservatoire de Lyon, dit Jean-Philippe Laffont. *Je pensais alors qu'il n'y avait que moi et les oiseaux. Depuis, je laisse les oiseaux où ils sont et je sais qu'il existe d'autres barytons, devant lesquels je dois encore m'incliner. Mais j'avais eu une enfance choyée, mon premier chagrin – la mort subite de mon père – ne date que de l'an dernier. J'étais surpuissant, je me croyais invulnérable. Quand Louis Erlo me faisait un compliment, je sautais de joie et j'allais tout casser. Je ne me crois pas tout à fait stupide mais, sans blague, j'ai cassé à l'époque des bancs et des portes d'ascenseur de l'Opéra-Studio.*

» Je dois ma carrière à Denise Dupleix. Elle enseigne maintenant à l'école de chant de l'Opéra de Paris. Elle ne se met pas en avant. Mais, contrairement à ce que l'on dit habituellement de ses professeurs, je lui dois tout ce que je fais de bien, seul le mauvais me concerne. Dès que j'ai un moment, je prends encore le train ou l'avion et je vais me faire contrôler par elle.

» Falstaff, *elle me l'a aussi fait travailler. Je sais quel est le danger : j'ai tendance à me laisser aller à ma truculence naturelle, je me concentre plus volontiers sur l'expression corporelle que sur la ligne vocale. Donner la priorité à l'acteur est dangereux pour le chanteur.*

» Savoir s'étalonner est une des qualités que Denise Dupleix m'a données. On m'a proposé Valentin dans Faust *à l'Opéra de Paris, j'ai refusé : le rôle m'assomme, je n'y aime pas ma voix. Pour* le Vaisseau fantôme, *qu'on m'a aussi proposé, je ne suis pas encore armé, mais je ferai probablement* Rigoletto *dans deux ans, avec Gardiner, et* Guillaume Tell *aux Champs-Elysées, en alternance avec José Van Dam, ce qui est loin de me vexer : je viens d'enregistrer* Sémiramis *de Rossini en « live » pour Erato, j'en suis presque honteux. Samuel Ramey le chante comme personne, c'était à lui de le graver.*

» Il faut trouver sa carrure, nos droits à l'erreur sont comptés. Jusqu'alors, je me suis surtout limité aux opéras de Mozart ; ils ne sont pas si faciles à chanter. Mais je crois que j'ai évité de me retrouver en concurrence avec mes aînés, comme Bruson ou Bacquier. J'ai mené une carrière parallèle, qui m'a permis d'incarner des personnages hauts en couleur, de garder ma voix en bon état, de forger ma résistance.

» Avec Falstaff, *le virage est là : je vais devoir répondre aux espérances. Voilà cinq semaines que je chante le rôle une fois par jour sans me fatiguer. Je crois même que je pourrais le répéter deux fois dans la même journée. Après la première représentation, j'ai eu mal aux épaules et aux reins, j'étais vidé nerveusement, mais j'ai quitté ma loge et j'ai essayé, pour voir, un exercice de sons filés. Pianissimo, pour que ce soit plus difficile. J'y suis arrivé : cela a été ma récompense.*

» Quand un chanteur français est invité à l'étranger, on attend de l'avoir entendu pour lui faire confiance. Quand un Américain arrive, tout le monde sait qu'il est prêt. J'ai chanté Escamillo aux arènes de Vérone. J'avais quinze kilos de moins à l'époque, sans cela je n'aurais pas pu passer entre les cornes du taureau. A la première répétition, tout le staff était là, j'ai passé une véritable audition. Après seulement, ils m'ont serré la main pour me souhaiter la bienvenue. »

Propos recueillis par
ANNE REY.

★ Prochaines représentations : le 17 février et les 3, 5, 7 et 8 mars. Le 11 mars à Annecy ; le 15 à Mâcon ; les 20 et 21 à Saint-Etienne.

Epaisseurs

Jean-Philippe Laffont *ne s'est pas rembourré le ventre d'un oreiller pour incarner à Lyon le rôle de Sir John Falstaff. Il a seulement doublé ses repas,* grossi de 15 kilos (« Quand j'en pèse 97, je suis sec comme une table. ») et endossé crânement le *complet gris* perle ajusté des souteneurs napolitains. Créée *non sans charivari en mars 1982,* « réalisée » pour cette reprise par Gilles Rétoré, fils de l'ancien directeur du TEP, cette mise en scène de Denis Llorca transpose en effet Shakespeare dans les années 60.

Références cinématographiques obligées : Mrs Quicly (Bernadette Manca di Nissa) a le melon et les bas rayés de Giulietta Masina dans *la Strada*. Nanette (Catherine Dubosc), la jupe à godets de Natalie Wood dans *la Fièvre dans le sang*. Pistola (René Schirrer) drague en Vespa comme dans Rossellini. Fenton, Docteur Cajus et Bardolfo (Thierry Dran, John Fryatt, Steven Cole) *semblent sortis* d'*Un Américain à Paris.* Ford (Pierre-Yves La Maigat), des *Demoiselles de Rochefort,* et sa femme Alice (Julia Faulkner), est permanentée comme Rita Hayworth dans *Gilda*...

Laffont, lui, a la présence épaisse d'un Raimu, les entrechats brusquement délirants d'un Noiret dans *Que la fête commence,* de Tavernier. Sans vulgarité, vocalement sans efforts, rien qu'en jouant sur les nuances, l'articulation et la tension rythmique, il fait croire pendant deux actes à un Falstaff de boulevard, macho et roublard. Le troisième acte, *avec sa mise en* scène de patronage, ne lui permet pas, hélas ! de trouver à point nommé un peu d'épais*seur, d'humanité non caricaturée.*

Prise de rôle aussi pour John Eliot Gardiner : il n'avait jamais dirigé *Falstaff.* Chaque détail de l'orchestration se détache sous sa direction dans une transparence si méticuleuse que l'air semble un peu raréfié. Son Verdi est presque plus mozartien qu'on ne pouvait le souhaiter. Vraiment pas épais.

A. R.

Le retour de Sylvain Cambreling

Dutilleux et son double

Un de nos meilleurs jeunes chefs, Sylvain Cambreling, que la Monnaie de Bruxelles a eu l'intelligence de nous dérober, est revenu à l'Orchestre de Paris pour un concert où sa maîtrise et sa maturité se sont affirmées.

Maigre comme un échassier, avec le visage quelque peu ascétique d'un jeune cadre dévoré par son entreprise, Sylvain Cambreling ne laisse rien au hasard, dénoue les combinaisons rythmiques les plus complexes, conforte et libère les plus belles sonorités et le lyrisme dionysiaque de ses musiciens.

Avec eux, il a donné une interprétation véritablement enthousiasmante de la deuxième symphonie (1959) d'Henri Dutilleux, qu'on entend si peu malgré sa splendeur. Intitulée *le Double,* elle repose sur un dispositif instrumental qui oppose et unit tour à tour un petit ensemble (quatuor à cordes, trio d'anches, trompette, trombone, clavecin, célesta et timbales) au grand orchestre, ce qui accroît à l'extrême la subtilité de l'écriture.

L'œuvre jaillit des profondeurs mystérieuses autour d'une sorte d'interrogation existentielle, dans ce léger trait ascendant de clarinette qui ponctuera l'œuvre à diverses reprises, et s'élance, zébré d'éclairs en un discours torrentiel.

Une admirable méditation, une sorte d'état immobile de rêves profonds, qui se développe en épisodes graves et poétiques, précède le final d'une lumière grisante, plus libérée et moins dogmatique que le mouvement initial, qui va s'achever en un grand tableau plein de mystère, d'une profonde tendresse, où l'auteur semble abandonner son œuvre à regret, sans conclure, comme ramené à l'énigme de son existence.

Auparavant, Sylvain Cambreling avait donné une très belle interprétation de l'ouverture de *Guillaume Tell,* de Rossini et du *Poème de l'amour et de la mer,* de Chausson, grande page de pur lyrisme, chantée par Christiane Eda-Pierre.

JACQUES LONCHAMPT.

NOTES

Les airs de concert de Mozart au Châtelet

C'était une idée séduisante du TMP que de présenter l'intégrale des airs de concert de Mozart, étant donné la passion qui entoure actuellement ses opéras. Elle n'est cependant pas sans danger car tous ne sont pas de la même qualité, et quelques-uns ont du mal à passer la rampe sans être soutenus par un spectacle et une intrigue. Pour la même raison, les interprètes sont acculés à être sublimes, portant tout le poids de l'attention du public.

Certains chanteurs ont aisément triomphé, comme la merveilleuse Sylvia McNair, au premier concert. Samedi soir, l'atmosphère était plus maussade avec une Edith Mathis à la fois moins fraîche et lumineuse qu'à l'accoutumée, et un honorable Harry Dworchak qui manquait quelque peu de grâce er de diversité expressive. Seule la jeune Shéri Greenawald manifestait un véritable tempérament dramatique, avec une voix forcée, encore un peu sauvage, *dans une air d'opera séria* malheureusement interminable d'un Mozart de douze ans.

Une soirée grise due aussi à la direction mécanique, certes précise, mais dénuée de sensibilité, de Lauwrence Foster à la tête de l'orchestre de chambre de Lausanne.

Mais les prochaines étapes de ce cycle seront sans doute plus heureuses avec Yvonne Kenny et Krisztina Laki (le 19 février), Margaret Marshall et Philippe Landgridge (le 20 février), Lella Cuberli et Antony Rolfe-Johnson (le 21 février), Felicity Lott et Teresa Zylis-Gara (le 21 mars).

J.L.

Mantronix au Rex-Club

On se souvient de la vague smurf qui a déferlé sur la France il y a deux ans : tout à coup, dans la rue, notre belle jeunesse, prise de soubresauts frénétiques, ondulait sur la tête et les jambes aux rythmes saccadés d'une musique électroacoustique que distillaient d'énormes ghetto-blasters posés à même le trottoir. C'était le mouvement hip-hop, venu des Etats-Unis (New-York, Washington, Chicago) avec sa culture de la rue (les graffiteurs), ses chefs de file (Afrika Bambaataa, Herbie Hancock recyclé pour l'occasion), son style (electro-funk et rap), ses slogans (unité, paix), ses mots de passe (fresh, cool), sa philosophie (santé de corps et d'esprit), son uniforme (Adidas et K-Way). Avant même qu'elle n'ait eu le temps de réaliser, l'industrie du sportswear avait fait un boom. C'est en France, grâce à Sydney et son émission (« Hip-Hop »), du dimanche matin sur TF1, que le mouvement avait pris le plus d'ampleur. Et puis : plus rien.

Voici donc la seconde génération hip-hop, venue cette fois encore des Etats-Unis. Mais c'est l'Angleterre à présent qui subit le raz de marée (hit-parades occupés et stades envahis). Nouveau chef de file incontesté, Run DMC a trouvé une formule imparable en mixant electro-funk et hard-rock. Leur challenger, Mantronix, est un duo constitué de Mantronik, le D'jay qui produit et mixe la musique à partir de ses platines, et M.C. Tee, le rapper qui écrit et chante les textes. Alors, au-delà du phénomène social et de la performance visuelle, c'est toujours la même chose : à moins d'être pris d'une poussée d'urticaire, on a du mal à suivre en salon les dérapages des platines et les tempos hypnotiques des sequencers.

A. W.

★ Ce lundi 16 février, Rex-Club, 20 h 30. Disque chez Virgin.

Patrick Sébastien à l'Olympia

Vedette populaire du music-hall et de la télévision, Patrick Sébastien a su construire une aventure parallèle à celle de Thierry Le Luron. Au jeune chansonnier disparu en novembre dernier, Sébastien a été seulement redevable du fait d'avoir élevé l'imitation au rang d'un genre autonome. Pour le reste, tout les a toujours différenciés, et d'abord le physique et le choix des modèles.

Patrick Sébastien n'a pas le goût de la caricature ni celui de l'humour dévastateur. Certes, il lui arrive de prendre la voix de Jacques Chirac ou de Charles Pasqua. Pourtant députés, ministres et présidents ne font pas à vrai dire partie de son univers. Il aime d'abord les acteurs, et il restitue leurs tics sonores, leurs gestes bien sûr, mais surtout leur sensibilité. Les textes fouillés qui font appel à l'émotion sont imprégnés de cet amour pour les « gens de la famille », Raimu, Raymond Devos, Michel Boujenah, Simone Signoret.

Le spectacle de Sébastien à l'Olympia le montre en pleine possession de ses moyens, dans son royaume : la tendresse.

C. F.

★ Olympia, 20 h 30.

Un cycle Janacek à Orléans

La réconciliation

Un centre d'action culturelle voué aux arts contemporains, des polémiques, des enjeux politiques, mais la musique, même contemporaine, amène la réconciliation.

« Orléans aime-t-il Janacek ? », comme l'y invitent ardemment les instigateurs d'un cycle de quatre concerts (1) consacrés au compositeur morave ? Au vu de la centaine de mélomanes présents au premier rendez-vous de la série, suffisant à consoler Guy Eirsmann – le premier biographe français du cantor de Brno et l'animateur enthousiaste du Mouvement Janacek – de tels fours parisiens d'amère mémoire, c'est déjà *oui* : un peu, beaucoup... passionnément, à la folie ? Peut-être : découvrant Josef Palenicek, comment Orléans n'aimerait-il pas mieux encore Janacek ?

Mieux qu'un compatriote, Palenicek apparaît comme un frère de race du maître tchèque ; mieux qu'un spécialiste, il en est l'héritier. Rien de plus logique : sans doute est-ce au piano, son confident, qu'on touche du doigt le Janacek le plus intime, le plus librement accordé à sa double passion de chantre nationaliste et d'inventeur d'une prosodie typiquement personnelle.

Mais nul autre pianiste ne pousse comme Palenicek cette logique-jusqu'à son terme ultime, sans qu'on sache trop ce qu'il faut plus admirer, de la connivence formelle qui élucide d'emblée le laconisme têtu de cette musique, sans rien tempérer de ses rudesses, meubler de ses suspens, résoudre de ses écarts ; ou de l'intense communion spirituelle qui sait cueillir à fleur de texte ses orages, ses abattements et jusqu'à ses doutes...

Dans les brumes ou *Sur le sentier recouvert,* c'est Janacek lui-même qu'il nous semble entendre venir et nous rejoindre en cette salle admirablement désuète d'un conservatoire provincial, semblable peut-être à ceux qu'alors en Moravie, si loin dans le siècle et dans l'Europe, il aimait à hanter : dissipée la brume, par la grâce d'une interprétation totalement limpide, retrouvé le sentier, par celle d'une lecture intégralement poétique.

Ce bel hommage à Leos Janacek, remettant soudain Orléans au centre même de l'Hexagone, éclaire aussi sous un jour quelque peu paradoxal le vif débat politico-culturel qui agite depuis une décennie la ville de la Pucelle – et de Jacques Douffiagues.

Grande cité de France selon les uns, capitale régionale pour les autres, la vocation d'Orléans était un des thèmes centraux dans la longue querelle qui a amené la mairie à substituer à l'ancien CAC (Centre d'action culturelle, animé jusqu'en 1984 par Irène Hajer) un autre CAC (Centre d'arts contemporains, repris l'année suivante par Claude Malric). Lequel, investi cette fois d'une mission essentiellement locale, n'en organise pas moins – conjointement avec le conservatoire et les JMF – ce cycle Janacek qui renoue comme par inadvertance avec les vastes ambitions qui avaient naguère créé la controverse !

Dix-huit mois après, le choix – inévitablement politique, mais non partisan peut-être – de Claude Malric (assisté du jeune compositeur Pascal Dusapin et du plasticien Jean-Pierre Pincemin) semble avoir ramené quelque sérénité à Orléans.

Redéfini tant dans ses objectifs (il ne s'agit plus désormais que de compléter par une création moderne le panorama culturel de la ville) que dans son esthétique (la nouvelle avant-garde fait les yeux doux au patrimoine artistique), c'est un CAC réconcilié avec la vie locale qui pousse aujourd'hui ses pions : une programmation modeste mais de qualité, un système de compagnie chorégraphique en résidence (Bagouet succèdera bientôt à Assaï), des Journées cinématographiques – indépendantes – dont le succès ne se dément pas (dix-huit mille entrées en novembre dernier) et un intéressant projet de coproduction de disques compacts, à raison de deux par an, avec Radio-France et Harmonic Records.

Jusqu'au jour où ce nouveau CAC « local » retombera, par sa seule dynamique, dans les travers « universalistes » de l'ancien ?

DANIEL DE BRUYCKER.

(1) A la salle de l'Institut du conservatoire d'Orléans, mardi 17 février : l'Ensemble instrumental du conservatoire (*Sinfonietta, Sonate pour violon et piano, Mladi* et *Capriccio pour piano et sept instruments*) ; le 24 mars : l'Orchestre de chambre tchécoslovaque (*Suite opus 3, Idylle,* ainsi que des œuvres de Martinu, Hindemith et Bartok). Un cours d'interprétation par Josef Palenicek, ce lundi 16 février, sera enregistré par France-Musique pour l'émission « La leçon de musique ».

Concert de l'Itinéraire à Beaubourg

Créations et reprises

Malgré d'inextricables problèmes de trésorerie, l'Itinéraire parvient à organiser des concerts et à servir la musique contemporaine.

Pour un créateur, le fait d'être joué n'est pas tant une satisfaction d'amour-propre, sans parler de gloire, qu'une leçon dont il tirera bénéfice dans ses prochaines œuvres. On ne saurait donc juger l'activité d'un ensemble spécialisé à la quantité, nécessairement infime, de chefs-d'œuvre qu'il révèle chaque saison, mais aux occasions qu'il offre à de jeunes compositeurs de présenter dans les meilleures conditions les fruits de leur imagination devant un auditoire averti.

A ce point de vue, le premier concert de l'Itinéraire, au Centre Georges-Pompidou, était assez exemplaire. Le programme réunissait les œuvres de deux aînés, Claude Vivier (1948-1983) et Gérard Grisey (né en 1948), et de deux cadets, Marie-Hélène Fournier (née en 1963) et José-Augusto Mannis (né en 1958). Deux confirmations et deux promesses. De Claude Vivier, on a pu ainsi réentendre les *Trois airs pour un opéra imaginaire,* créés ici même par l'Itinéraire en mars 1983 et chantés avec une grande intensité par Toni Sellers.

Composés sur des paroles de pure invention, ces airs sont, en fait, de longues vocalises colorées par le libre jeu des voyelles et des consonnes, dont l'évolution est celle d'une mélopée sensuelle, sans solution de continuité. Les trois airs, qui marquent, de l'un à l'autre, une progression dans le tragique, suivent chacun à leur manière le principe d'une homophonie globale à l'intérieur de laquelle les passages sensibles d'un instrument à un autre, les superpositions de timbres étranges, créent une atmosphère irréelle, coupante parfois comme des lames d'acier qui prendraient la chanteuse à la gorge.

Partiels de Gérard Grisey est une œuvre plus connue, presque un classique. Créée en 1976 par l'Itinéraire, elle a fait l'objet d'un enregistrement malheureusement épuisé (Erato). Pourtant, cette nouvelle audition, sous la direction d'Yves Prin, a confirmé qu'il s'agit d'une des partitions marquantes des quinze dernières années. On appelle « partiels » les sons constitutifs d'un son musical complexe ; on les entend très bien lorsqu'on écoute sonner une cloche, et cela produit des harmonies qui ne sont ni tout à fait « justes » ni tout à fait « fausses ». L'idée de Gérard Grisey est donc d'entraîner l'auditeur à l'intérieur d'un son dont la fondamentale et les partiels sont confiés à autant d'instruments. Tel est du moins le point de départ, car le compositeur n'est pas un maître d'école et son propos dépasse la démonstration. La fin – les musiciens rangent bruyamment leurs instruments en échangeant leurs impressions sous les regards impuissant du chef et réjoui du public – est toujours aussi surprenante. Tout en gardant la marque de l'époque où elle a été conçue, l'œuvre a bien vieilli, signe que cette fin n'était pas aussi gratuite qu'on pouvait le penser alors.

Fahoth, de M.-H. Fournier, pour ensemble instrumental, et *Synapses,* de J.-A. Mannis, pour cor et dispositif électroacoustique, souffrent naturellement de la comparaison. Ce sont des œuvres prometteuses, mais la première donne l'impression, malgré des moments réellement aboutis, de chercher la matière de son propos. Dans la seconde, en dépit des effets de dédoublement de l'instrument soliste, d'éloignement ou de rapprochement du son, on se demande si l'on n'obtiendrait pas un résultat musical plus tangible avec trois cornistes sans transformations électroacoustiques. Mais c'est faire le procès de prouesses technologiques qui exercent actuellement une fascination certaine.

GÉRARD CONDÉ.

La semaine du mélomane

Le *mélomane* qui s'y est *pris* trop tard pour acheter ses places essuie *una furtiva lagrima* en songeant qu'il va manquer *l'Elixir d'amour,* avec Pavarotti (à l'Opéra de Paris les 16, 19, 22, 24 et 27 février), espère en trouver pour les représentations où l'illustre ténor ne chantera pas (les 3, 5, 7, 12 et 18 mars) et se console en songeant qu'il ira applaudir Margarita Zimmermann, accompagnée par M. Guerrini, dans des mélodies de Brahms, Massenet, Granados, Rachmaninov et Malher, lundi au Théâtre de l'Athénée (tél. : 47-42-67-27), *ou qu'on lui offrira* un abonnement pour les quatre *concerts, tout différents,* de la Camerata Academica du Mozarteum de Salzbourg, *dirigée par* Sandor Vegh, au Théâtre de la Ville, les 17, 18, 20 et 21 *février* (tél. : 42-74-11-44).

Sinon, il ira écouter, gratis, mardi, au grand auditorium de Radio-France, les œuvres chorales de Ligeti, à 18 h 30, la *Messe de la Pentecôte* de Messiaen, par L. Thiry, à 20 h 30, et des chants bouddhiques du Japon à 22 h 30. Ce sera une excellente préparation aux concerts Japon du XX[e] siècle (Nodaïra, Takemitsu, Ichiyanagi, et... Messiaen) que l'Ensemble intercontemporain présentera les 20 et 21 février à 20 h 30 au Centre Pompidou (tél. : 42-78-79-95.

S'il lui reste une soirée de libre, le *mélomane* a le choix, au Théâtre musical de Paris (tél. : 42-61-19-83), entre le Scottish Chamber Orchestra et les chœurs de la Chapelle royale, direction Philippe Herreweghe (*Messe en ut mineur, Thamos,* de Mozart), le 16, l'Orchestre symphonique de San-Francisco, avec Isaac Stern (Berlioz, Mozart, Prokofiev et Brahms) le 18, ou l'Orchestre de chambre de Vienne, dirigé par Philippe Entremont, avec une belle brochette de chanteurs (airs de concert de Mozart) le 19 et le 21.

G. C.

Culture

MUSIQUES

Au château de Versailles

Place à la musique baroque

Comme l'a annoncé M. François Léotard, ministre de la culture, au cours de sa récente conférence de presse (*le Monde* du 13 février), Versailles va devenir un centre important pour la musique et la danse baroques, qui ont joué un rôle si essentiel dans la vie de la cour royale et n'étaient guère présentées aux quelque quatre millions de visiteurs du château.

Le cadre se prête bien entendu idéalement à l'audition des œuvres de Lully, Delalande, Couperin, Campra, Rameau et des étrangers qui s'y sont produits, de Telemann à Gluck et à Mozart, tant à la chapelle et à l'opéra que dans les salons, les galeries, le parc et les Trianons. Mais encore faut-il disposer d'interprètes formés au style baroque et disponibles pour le service du château, ainsi que des structures nécessaires, administratives et artistiques. D'où la naissance prochaine de trois institutions coordonnées, associant l'Etat et les collectivités locales.

Une « mission d'études et de recherche », confiée à des musicologues, permettra l'exploitation de tout le patrimoine musical des dix-septième et dix-huitième siècles, dont beaucoup de fonds restent à exploiter tant à Versailles que dans de nombreuses bibliothèques de France et d'Europe. L'Institut de musique et danse anciennes de l'Ile-de-France, dirigé par Philippe Beaussant, sera intégré au conservatoire de Versailles et chargé de former chanteurs, instrumentistes et danseurs à ce style si particulier.

Mais l'initiative nouvelle est la création, à partir de septembre 1987, d'une maîtrise-école de haut niveau où une vingtaine d'enfants recevront, à côté de l'enseignement général, une formation musicale très poussée. Cette maîtrise assurera des auditions régulières à la chapelle royale. La responsabilité des études est confiée au maître de chapelle du New College d'Oxford, Edward Higginbottom, et à un directeur musical qui sera nommé en mai prochain par concours. Six chanteurs d'oratorio et six aspirants chefs de chœur participeront également aux activités de la maîtrise.

L'animation musicale régulière du château commencera le 3 octobre 1987 par une grande Journée Lully.

J. L.

EXPOSITION

« Parlez-vous français ? » au Centre Pompidou

De Saint Louis à Louis Chédid

Sans doute a-t-il assez les pieds sur terre, le chanteur d'origine libanaise Louis Chédid (fils de la romancière et du biologiste du même nom) pour que ça ne lui monte pas à la tête : il y aurait de quoi, cependant, à le voir avec ses bonnes joues et sa moustache en liberté, au milieu des masques historiques de Jeanne-d'Arc, Sarah Bernhardt, Voltaire, Balzac, Senghor et même Henri IV et Louis XIV. Tous ces visages et quelques autres font l'affiche de l'exposition « Parlez-vous français ? » que François Léotard, ministre de la culture, et Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat à la francophonie, viennent d'inaugurer au Centre Georges-Pompidou.

Dans une structure en escargot (symbolyse-t-il la fragile persévérance de l'idiome français ?), toutes les séductions audiovisuelles sont déployées pour apprendre au chaland l'histoire du français et celle de la francophonie. Un numéro spécial du magazine *Qui vive !* (1) (35 F) préparé par une jeune spécialiste, Elisabeth Schneiter, qui a communiqué sa fraîcheur à de savantes plumes, sert de guide à l'itinéraire. Comment s'est formée la langue, comment elle continue d'évoluer, comment elle a essaimé de par le monde, devenant un pont entre plus de mille autres langues, notamment en Afrique noire.

Les tableaux, les projections montrent de quelle façon le français s'est intégré à l'identité des peuples les plus divers, sans pour autant évincer les cultures locales, par exemple au Liban ; ou a engendré de savoureux parlers créoles, comme aux Antilles ou dans l'océan Indien. Des jeux, des tests permettent de jauger ses connaissances, sa créativité. Une des leçons de l'expo est que le français hexagonal, souvent bien indolent aujourd'hui, devrait, lorsqu'il se sent en manque, s'adresser à ses inventifs cousins québecois, ivoiriens ou zaïrois, pour s'enrichir. Les figures historiques tenant compagnie à Louis Chédid offrent la possibilité, quant à elles, de se ressourcer dans le français d'hier : un subterfuge technique, qui est sans doute le clou de la manifestation, a permis en effet la reconstitution non seulement du vocabulaire, mais de la prononciation et de la voix (présumée) de Voltaire, Victor Hugo, Saint Louis, Napoléon Ier et quelques autres figures. La trouvaille fait fureur parmi les visiteurs.

Divers débats et spectacles en liaison avec l'exposition auront lieu en mars, avec le concours de France-Culture et du Salon du livre.

J.-P. P.-H.

★ Galerie de la bibliothèque publique d'information, Centre Pompidou, jusqu'au 11 mai. Tél. : 42-77-12-33, poste 441-49.

(1) 27, rue de la Procession, 75015 Paris.

CINÉMA

La réputation de Pierre Barbin

Pierre Barbin, chargé de mission du patrimoine photographique au ministère de la culture, avait été pris à partie en février 1986 dans un article de la revue *Photo* faisant état d'une menace de disparition de la revue *Photographie*, dont il aurait été responsable. L'article considérait Pierre Barbin comme *« déjà instigateur des renvois scandaleux d'Henri Langlois, Philippe Neagu et Pierre de Fenoyl »*. *Photo Magazine* reprit le même article en juin 1986. Pierre Barbin intenta un procès en diffamation qu'il vient de gagner.

Cette affaire a fait resurgir une contrevérité flagrante concernant les circonstances dans lesquelles, en 1968, Pierre Barbin fut appelé à remplacer Henri Langlois à la Cinémathèque française en vue d'une réorganisation décidée par André Malraux.

A l'époque, Pierre Barbin s'occupait du Festival du court métrage de Tours et du festival du cinéma d'animation d'Annecy. Avant d'accepter la proposition d'André Malraux, appuyée par M. André Holleaux, directeur général du Centre national de la cinématographie, il consulta de nombreux cinéastes et diverses personnalités. Si l'initiative de Malraux provoqua une véritable mobilisation de tous ceux qui soutenaient Langlois, Pierre Barbin n'a jamais été l'« instigateur » du renvoi du fondateur de la Cinémathèque française.

Au moment d'engager des poursuites contre *Photo*, il recueillit les témoignages écrits de MM. Edouard Chamard, Jacques Flaude, André Holleaux et Pierre Moinod, qui, pour avoir suivi l'affaire de 1968 à divers titres, pouvaient rétablir la vérité, confirmée de plus par Raymond Borde, président de la Cinémathèque de Toulouse. En mars 1986, Bernard Latarjet, délégué général de la Cinémathèque française, lui confirma qu'un document présentant des informations erronées sur son compte, et placé par inadvertance dans une exposition consacrée à Henri Langlois, serait retiré.

Le rôle, au reste bref, du remplaçant d'Henri Langlois se trouve donc suffisamment éclairé. On peut regretter qu'il soit encore nécessaire de le défendre après une attaque mettant en cause la réputation de Pierre Barbin – et de mettre les points sur les « i ».

JACQUES SICLIER.

Communication

Le Festival international de télévision à Monte-Carlo

Comédie française

MONTE-CARLO
de notre envoyé spécial

« Les Français font rigoler les étrangers, mais ils finissent par les agacer ! » Cette réflexion lapidaire d'une attachée commerciale de chaîne publique française résume bien le climat qui régnait à Monte-Carlo, au Marché international de télévision, une des manifestations du Festival (*le Monde* du 9 février).

Les Américains, surtout, pensaient que, avec l'arrivée au pouvoir des libéraux dans plusieurs pays d'Europe, la télévision se libérerait de la tutelle de l'Etat. Dans un éditorial du magazine influent américain *Variety*, on a vit déchanté : *« l'explosion audiovisuelle »* annoncée pour la France l'année dernière au même Festival de Monte-Carlo est mis au compte d'un *« optimisme naïf »*. *« Les gouvernements se comportent toujours en gouvernements*, constate l'éditorialiste, désabusé. *En France, au lieu de permettre un concours ouvert, à chances égales, le pouvoir a désigné les gagnants d'avance et nommé, selon des critères politiques, une commission – des « libertés » ! – pour avaliser ses propres décisions. »*

Sans rien comprendre à l'imbroglio politico-économique où se trouve empêtré le PAF (paysage audiovisuel français), les étrangers constatent seulement que cela complique drôlement les relations commerciales. En effet, alors que le Marché a été un franc succès pour les deux mille participants (quatre cent cinquante acheteurs pour cent quarante salons), les Français ont fait peu d'affaires. Redevance en baisse, incertitude sur l'identité des repreneurs de TF 1, de la « 5 » et de TV 6, impossibilité de prévoir, à long terme, l'étendue du marché publicitaire, comme du secteur privé : chacun avait de bonnes raisons de se retrancher derrière prudence et attentisme.

« Nous n'avons rien acheté à Monte-Carlo, il est vrai, confie M. Charles Gréber, porte-parole de la direction de FR3, *mais le cycle des marchés ne fait que commencer : ici, nous nouons des contacts, nous prenons des options... »* Même discours à Antenne 2, où l'on a *« très peu acheté »*. M. Jacques Zbinder, responsable des achats à TF1, ne parle, pour sa part, que de *« renouveler les séries qui marchent bien »* (il a acquis de New World Television trois cent vingt nouveaux épisodes de *Santa Barbara*, de quoi contenter les adeptes pendant dix-huit mois), ou ne prévoit que d'*« acheter quelques films nécessaires »* (cinq notamment, dont *The Last Frontier* à Worldvision).

Quant aux deux organisations d'Etat appelées à une prochaine privatisation, France média international (FMI), la société de commercialisation des chaînes, et la Société française de production (SFP), elles cherchent surtout à réussir leur reconversion au mieux, en multipliant les contacts avec l'étranger. FMI diversifie ses activités, d'une part en distribuant les programmes de sociétés de production privées comme Télécip ou Hamster, de l'autre en s'apprêtant à commercialiser des programmes étrangers en France (notamment américains) pour devenir une société export-import.

Berlusconi emporte « Amerika »

De son côté, la SFP, désormais privée des commandes obligatoires, s'engage toujours plus dans une politique de coproductions en France, en Europe ou encore avec des Américains venus tout exprès sur le Vieux Continent. *L'Histoire de Beate Klarsfeld*, par exemple, a été entièrement tournée en France avec des acteurs américains (Farah Fawcett, Tom Conti et Geraldine Page en tenaient les rôles principaux). Ou encore, *Waiting for the Moon*, une coproduction racontant la vie mouvementée de l'écrivain américain Gertrude Stein à Paris au début du siècle et qui vient de gagner le grand prix de film de fiction aux Etats-Unis.

Du côté des chaînes privées, en revanche, c'était le *business as usual*. Canal Plus est restée le chouchou des « majors » américains : *« Nous avons eu raison de faire confiance – et crédit ! – à cette expérience originale, lors de ses débuts »*, a affirmé M. William Saunders, vice-président de la Twentieth Century Fox Television. La chaîne à péage française a rempli son escarcelle, en achetant, entre autres, *Easy Street* à Vidcom International et *Perfect Strangers* à Lorimar Telepictures, après avoir acquis et diffusé une autre production de cette maison, *Second Serve* traitant de l'histoire d'un transsexuel, interprété par Vanessa Redgrave, primée cette année à Monte-Carlo pour son jeu exceptionnel.

Pour ce qui est de la « 5 », M. Silvio Berlusconi semblait, si sûr de conserver sa chaîne, qu'il n'a pas hésité à mettre le prix fort pour emporter *Amerika*, série convoitée entre toutes. Cette saga de quatorze heures narre l'occupation des Etats-Unis par les Soviétiques avec un tel réalisme qu'elle a réussi à se mettre tout le monde à dos : les Russes comme les Américains, les « faucons » comme les « colombes », sans oublier les « casques bleus » des Nations unies. La série est diffusée aux Etats-Unis depuis le dimanche 15 février sur la chaîne ABC, mais M. Berlusconi s'en était assuré les droits sur sa chaîne italienne, Canale Cinque, dès octobre dernier. A Monte-Carlo, tous les acheteurs étaient sur les rangs, y compris ceux des chaînes françaises. Ils on dû céder à la surenchère berlusconienne...

La politique des chaînes publiques en matière de programmation demeure du reste, mystérieuses. Seuls les PDG de TF1 et d'A2 ont fait une apparition discrète au Festival, et lorsque le premier, M. Hervé Bourges, a annulé sa conférence de presse à la suite du décès de M. Michel Baroin, M. Claude Contamine a aussitôt renoncé à prendre la parole en public. Apparemment ils n'avaient rien à dire, de surcroît, ils craignaient les questions indiscrètes.

Seul Français sans état d'âme : M. André Asséo, organisateur du Marché. Encore qu'il ait connu un échec lorsque sa *« grande première mondiale »* – une vente aux enchères des droits d'une quarantainte de films – a tourné au fiasco : proposés à des prix allant de 50 000 à 180 000 F, les films furent tous « retirés » l'un après l'autre, devant une salle parfaitement muette.

Dernière avanie infligée aux Français à Monte-Carlo : leur absence totale au palmarès du Festival. Les nymphes d'or attribuées aux meilleurs programmes de fiction et d'actualité ont été décernées respectivement au film finlandais *Lumikit* (*les Blanches Neiges*), dont l'action se déroule, dans un hôpital gynécologique, et au reportage de la chaîne japonaise NHK sur la catastrophe nucléaire de Tchernobyl. La nymphe de la meilleure actrice est revenue à l'Anglaise Vanessa Redgrave, pour *Second Serve*, et du meilleur acteur à Colin Blakely pour *Drums along Balmoral drive*, produit par la BBC.

Seule maigre récompense pour la France : c'est au cours d'une soirée de gala retransmise en direct de Monaco dans l'émission de Michel Drucker, « Champs-Elysées », que les prix ont été remis aux lauréats par la famille princière. Enfin, la télévision française reconnue à sa juste valeur !

ALAIN WOODROW.

Après MM. Longuet et Juppé

M. Léotard se joint aux critiques contre TDF1 et TDF2

Après MM. Gérard Longuet, ministre des PTT, et Alain Juppé, ministre du budget, c'est au tour de M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, de critiquer le programme de satellites de télévision TDF1 et TDF2 (*le Monde* du 7 février). Dans une lettre adressée le 9 février au premier ministre et révélée par l'hebdomadaire *le Point*, M. François Léotard réclame une *« réorientation »* de ce programme, *« le montant des engagements formels des industriels et des opérateurs »* contactés pour participer à la commercialisation des satellites *« restant très insuffisant au regard des besoins »*.

M. Léotard estime *« nécessaire d'accélérer la mise en œuvre d'autres programmes de satellites »* ou *« de solutions simplifiées basées sur des satellites déjà en service »*.

Malgré ce tir de barrage, le premier ministre, M. Jacques Chirac, a indiqué pour sa part le 15 février à Toulouse que le satellite TDF1 serait lancé *« à la fin de l'année »*. Quant à TDF2, son jumeau, il a reprécisé qu'il fallait *« que ce soient les industriels et les futurs exploitants qui prennent le risque »*, qualifié de *« bon risque »*. Le gouvernement devrait statuer définitivement sur ce dossier *« vers la fin du mois »*.

Dans sa lettre M. Léotard souhaite aussi *« la mise en œuvre rapide »* de la privatisation de l'établissement public Télédiffusion de France, à l'origine du projet des satellites, et demande la tenue rapide d'un conseil interministériel sur ce thème.

L'avenir de la chaîne musicale

M. Jean Drucker plaide pour un sixième réseau concurrent de la « 5 » et de TF1

Huit jours encore, et les jeux seront faits. La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), qui procède cette semaine aux auditions des différents candidats, aura choisi les repreneurs de la « 5 » et de TV6. Pour cette dernière, la compétition, déjà âpre, se double d'un débat portant sur la nature même de la chaîne. Le projet défendu par la Lyonnaise des eaux et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) se veut d'emblée destiné à tous les publics.

Que faire de la sixième chaîne ? Une télévision musicale principalement tournée vers les jeunes, comme l'actuelle TV6 ? Ou bien une chaîne « généraliste », destinée au plus large public ? La majorité des candidats au sixième réseau ont opté pour la première hypothèse. La Lyonnaise des eaux et la CLT ont choisi de défendre ensemble un projet de « chaîne complète », directement concurrente de TF 1 et de la « 5 ».

« Ce n'est ni un caprice ni une frivolité, estime M. Jean Drucker, *mais la réponse appropriée à l'appel d'offres de la CNCL. »* Appropriée, parce que le cahier des charges rédigé par la CNCL, précise que cette télévision doit *« informer, éduquer, distraire »*. Comme ses devancières. Appropriée encore, parce que le sixième réseau – si petit soit-il – sera réattribué d'un seul tenant. Nationalement. *« L'espace hertzien est une denrée rare,* ajoute l'ancien président d'Antenne 2 devenu responsable du projet de la Lyonnaise des eaux et de la CLT. *Il serait dommage d'utiliser une autoroute pour un public restreint. Il faut offrir une vraie sixième chaîne aux Français. »*

Mais à ce raisonnement, les tenants d'une télévision musicale font trois procès. Généraliste, la sixième chaîne ne serait jamais rentable. Par la concurrence qu'elle exercerait, elle menacerait de déstabiliser l'ensemble du marché publicitaire. Enfin, l'absence d'une chaîne musicale ruinerait *« l'avenir de la création et de l'industrie du disque français »*. Un argumentaire accablant, auquel M. Jean Drucker répont point par point.

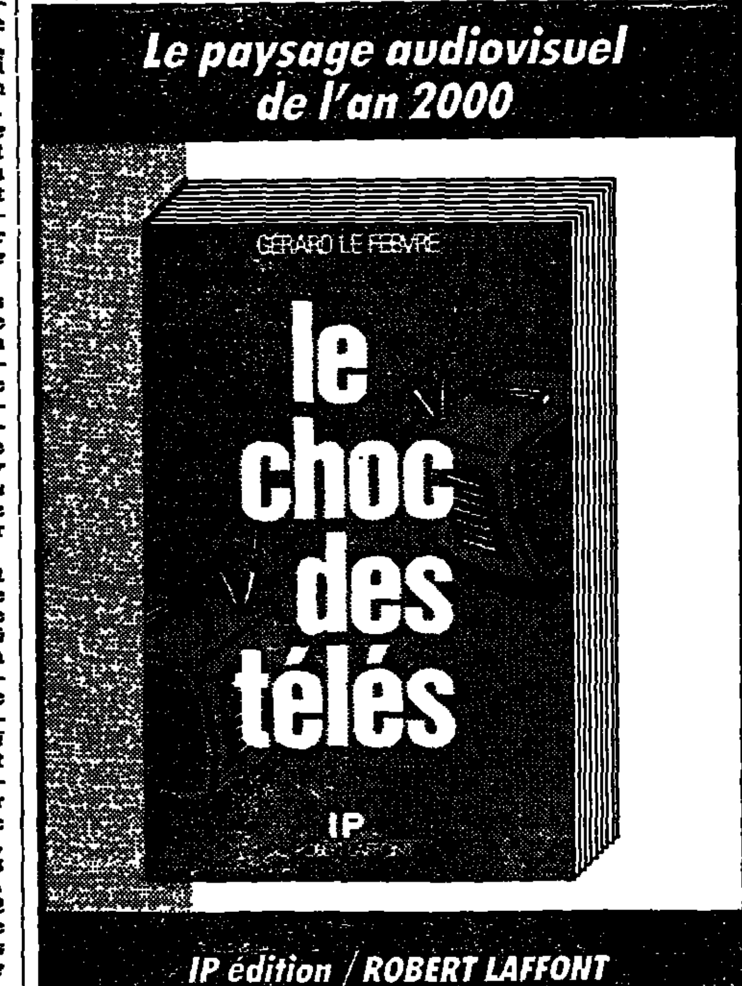
Rentable, son projet ne le serait pas immédiatement. Mais le tour de table donne, selon lui, l'assurance que *« les moyens mis en jeu seront à la hauteur des partenaires »*. La Lyonnaise des eaux (25 % du capital) est accoutumée à investir sur le long terme, et la CLT (25 % également) apporte *« un savoir-faire qui n'est plus à démontrer »*. Bientôt rejoint par *Ouest-France* et *Sud-Ouest* – qui viennent de donner leur accord de principes – le groupe Amaury (*le Parisien libéré, l'Equipe*, etc.), qui détient 10 % des parts, apporte la caution de la presse, tandis que la société MK 2 du producteur Marin Karmitz, offre celle du cinéma. Les actionnaires ont *« les moyens de la mise de départ »*, estime M. Drucker et peuvent donc parier sur le long terme. »

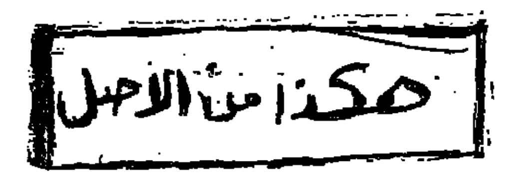
Dans l'immédiat, en effet, le président du projet et ses deux directeurs généraux, MM. Jean Stock et Nicolas de Tavernost, reconnaissent que les pertes seront sévères : 100 millions de francs seulement de recettes publicitaires en 1987, pour un budget quatre fois supérieur. Et, s'ils tablent sur une montée en puissance rapide de la chaîne (ils espèrent séduire le plus rapidement possible 17 % de l'audience potentielle du sixième réseau), ils affirment ne viser, à l'horizon 1990, qu'un dixième du marché de la publicité télévisée. Des prévisions *« modestes »*, dont ils soulignent qu'elles n'auront aucun effet *« déstabilisateur »* pour les autres chaînes.

Côté programmes enfin, les douze heures quotidiennes promises *« dès le 1er mars à l'aube »* si la CNCL donne son feu vert, comporteront dès le départ 50 % d'œures d'expression originale française, ainsi que de *« l'information souple, limitée dans le temps et illustrée »*. L'association avec des télévisions locales apportera par ailleurs, *« l'enracinement et la proximité »*, gages du succès. Surtout, la grille comprendra 30 % d'émissions musicales, pour répondre aux exigences de l'appel d'offres de la CNCL, qui demande qu'une *« part importante »* des programmes soit consacrée *« à la musique dans toutes ses composantes »*. Des émissions dont l'audience, portée par les programmes de fiction au sein desquels elles viendront s'insérer, sera, selon M. Jean Drucker, plus importante que celle obtenue, dans toutes les hypothèses, par une chaîne purement musicale.

Ces arguments convaincront-ils les professionnels et la CNCL ? La bataille autour des notions de télévision « généraliste » ou « thématique », s'annonce d'autant plus rude que les ambitions des projets concurrents, les frustrations des maisons de disques, ont trouvé depuis la semaine dernière, un relais puissant : M. Robert Hersant. Non content, en effet, d'être considéré comme « politiquement incontournable » pour la reprise de la « 5 », ce dernier a lancé l'une de ses offensives-éclair (*le Monde* du 13 février) dont il a le secret. Entendant apparemment jouer du poids de ses organes de presse pour inciter la Commission nationale à retenir, pour le sixième réseau, le projet le moins susceptible de lui faire concurrence. Il est vrai qu'un sixième chaîne agressive, réduirait d'autant les chances de percée de la « 5 »...

PIERRE-ANGEL GAY.





Spectacles

Lundi 16 février

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

PAPIERS D'ARMÉNIE, Théâtre Essaïon de Paris (42-78-46-42), 21 h.

LE MARIAGE DE FIGARO, Chaillot (47-27-81-15), 20 h.

BEAU RIVAGE, Comédie de Paris (42-81-00-11).

LES CORDONNIERS, Studio Berthelot, Montreuil (43-48-81-33), 20 h 30.

MOSUS DE MOSUS, Marie-Stuart (45-08-17-80), 22 h.

HORS PARIS

RONCHIN, Melody in Blues par le Théâtre du Fagotin (20-53-00-22).

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : l'Elixir d'amour.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Turcaret.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Concert Mozart ; mar. à 18 h 30 : Concert inaugural de l'Orchestre national de jazz 1987.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), mer., jeu., ven., sam. à 20 h 30 : Yiddish cabaret.

Les autres salles

ARTISTIC-ATHÉVAINS (43-55-27-10), 21 h : Circuits clandestins.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.

DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 21 h : Une mouche dans la tête.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Antigone ; 20 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE FORTUNE (43-56-76-38), 21 h : la Dame de monsieur.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h, sam. 18 h : les Taupes niveaux.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L.), 20 h 30, sam. 19 h et 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; (Mar.) 22 h, lun. 20 h 30 : En manches de chemise ; (D.) 23 h 30, lun., mar. 22 h : Tous les plaisirs en un seul corps.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (le 1er), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h 15 : Pas 2 comme elle.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D., L.), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage ; ven., sam. 22 h 15 : la Mort, le Moi, le Nœud.

GRATTE-PIED (43-54-69-78), mer., jeu., ven., sam. 20 h 15 et 22 h : Vierge et seul à Senlis.

LE GRENIER (43-80-68-01) (Mar., D., L.), 22 h : N'insistez pas je reste.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L.), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) (D., L., Mar.), 22 h : Alea jacta est.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Laissez-les vivre II.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : Ligue d'improvisation française.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-40-45), 21 h : M. Sardou.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : S. Joly.

THÉÂTRE GRÉVIN (45-23-01-92), 20 h 30 : B. Mabille.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h. : l'Accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

(Voir théâtres subventionnés.)

AMERICAN CENTER (43-36-21-50), *21 h : Parallels in Black.*

Les concerts

Institut néerlandais, 12 h 30 et 18 h 30 : Young-Hee Kim, Tan Crone (Brahms, Pizzetti, Poulenc...).

Athénée, 20 h 30 : M. Zimmermann.

Théâtre Montparnasse, 19 h 30 : W. Hoogewerf, L. Morabito (Milan, Weiss, Forqueray).

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : P. Verbeke.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : R. Franc.

CITY ROCK (43-59-52-09), 22 h 30 : Dan and the Rockers.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), 20 h : Los Lobos.

MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : Rivage.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : Kangouroo Swing Orchestra.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Trio B. Bonastre.

REX CLUB (42-36-83-93), 20 h 30 : Mantronix, *Del Fuegos.*

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : X. Cobo Quintet.

UTOPIA CLUB (43-22-79-66), 22 h : *H. L. Red + C. Bell.*

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, En rade, de A. Cavalcanti ; 17 h, l'Autre, de R. Boudrioz ; 19 h, Waterbag, de J. Comerford, A Paving Stone Mounted, de T. O'Sullivan.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Cinéma et littérature au Japon

14 h 30, Toute la famille travaille, de M. Naruse ; 17 h 30, *Zone de vide*, de S. Yamamoto ; 20 h 30, les Bateaux de l'enfer, pêcheurs de crabes, de S. Yamamura.

Les exclusivités

LES ADIEUX A MATIORA (Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

AUX FRONTIÈRES DE LA VILLE (Am., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN *FIN DE JOURNÉE* (Fr.) : *Utopia, 5e* (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLESSURES LÉGÈRES (*Hon., v.o.*) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – *V.f. : Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (43-32-91-68).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) à partir de ven. ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) à partir de ven. ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

CROSS (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; *Montparnasse-Pathé, 14e* (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Gaumont-Alésia, 14e* (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : George V, 8e (45-62-41-46) ; *Maxéville*, 9e (47-70-72-86).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).

L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ÉTRANGÈRE, (Brit., v.o.) : Saint-*Germain Village, 5e* (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : *Utopia, 5e* (43-26-84-65).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; UCG Normandie, 8e (45-63-16-16).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

GOTHIC (Brit*, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; (*v.f.*) : *UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

JUMPING JACK FLASH (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) jusqu'au jeu. ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-*49-95-40*).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LÉVY ET GOLIATH (*Fr.*) : *Forum Arc-en-Ciel*, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (43-36-23-44) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MISSION (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34), George-V, 8e (45-62-41-46) – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MISS MONA (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19)

LA MOUCHE (A. v.o.) (*) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *UGC Danton, 6e* (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). (V.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES MURS DE VERRE (A., v.o.) : Epée de *Bois, 5e* (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., *v.o.) : Triomphe, 8e* (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; *Bienvenüe Montparnasse, 15e* (45-44-25-02) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

PAIEMENT CASH (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).

LE PASSAGE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : *14-Juillet Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; *Parnassiens, 14e* (43-20-32-20).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LE TEMPLE D'OR (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC *Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-31-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

TERMINUS (Fr.-All.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UBAC (Fr) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

27 HORAS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-96) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

Les grandes reprises

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BARRY LYNDON (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CEUX DE LA ZONE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-98-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA DÉESSE (v.o.) : Cluny Palace Hsp, 5e (43-25-19-90).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

ELLE ET LUI (A., v.o) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers, 3e (42-72-94-56). V.f. : Arcades, 2e (42-23-54-58).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

EXCALIBUR (A., v.o.) : *Saint-Michel, 5e* (43-26-79-17).

LES FANTASTIQUES ANNÉES 20 (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA *GARÇONNIÈRE* (A, v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

GUÊPIER POUR TROIS ABEILLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All. v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

HUSBANDS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (47-00-89-16).

L'IMPOSSIBLE Mr. BÉBÉ (A., v.o.) : *Action Ecoles, 5e* (43-25-72-07).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

MARY POPPINS (A., vo.) : Gaumont-*Halles, 1er* (42-97-49-70) ; *14 Juillet*-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). V.F. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33), Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-06-10-96).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

OTELLO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

OUR MOTHER'S HOUSE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PEAU D'ANE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

PETER PAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (47-72-94-56).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

WEST SIDE STORY (A. v.o.) : *Ranelagh*, 16e (42-88-64-44).

Les festivals

CHAPLIN, ŒUVRES INTÉGRALES (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) : les Temps modernes.

DEMY, Studio 43, 9e (47-70-63-40). En alternance : Peau d'Ane ; les Parapluies de Cherbourg ; Model Shop (v.o.) ; l'Evénement le plus important ; la Baie des anges ; *Lady Oscar* ; *les Demoiselles* de Rochefort ; Lola ; Une chambre en ville.

HITCHCOCK - LES ANNÉES D'OR (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30) : Fenêtre sur cour.

GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Deux ou trois choses que je sais d'elle ; *Sauve qui peut (la vie)* ; *Je* vous salue Marie ; Pierrot le fou.

LOUIS JOUVET, Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34) : Volpone. – Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) : les Bas Fonds.

BUSTER KEATON, Studio 43, 9e (47-70-63-40). En alternance : le Mécano de la « General » ; Collège ; Ma vache et moi ; les Lois de l'hospitalité ; Sherlock Junior ; le Dernier Round ; Steamboat Bill Jr ; Fiancées en folie ; les Trois Ages.

LOUIS MALLE, 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). En alternance : *Zazie* dans le métro ; Place de la République ; le Feu follet ; Humain trop humain ; Black Moon ; God's Country ; Ascenseur pour l'échafaud ; Lacombe Lucien ; le Souffle au cœur ; les Amants ; Calcutta.

MONTY PYTHON (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). En alternance : Sacré *Graal* ; *la Vie de Brian.*

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33). En alternance : les Nuits de la pleine lune ; la *Marquise d'O* ; Perceval *le Gallois* ; *Pauline à la plage.* – *Denfert*, 14e (43-21-41-01). En alternance : les Nuits de la pleine lune ; le Beau Mariage ; la Marquise d'O.

J. ROUCH, Panthéon, 5e (43-54-15-04). En alternance : la Pyramide humaine ; Jaguar ; la Chasse au lion à l'arc ; Petit à petit ; Moi un Noir ; Cocorico M. Poulet ; Dionysos.

TRILOGIE DE LA GUERRE DES ÉTOILES (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : les 400 Coups ; Jules et Jim ; L'homme qui aimait les femmes ; l'Enfant sauvage ; Tirez sur le pianiste.

TARKOVSKI (*v.o.*), *Républic-Cinéma*, 11e (48-05-51-33) + Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Nostalghia ; Andrei Roublev ; Stalker ; l'Enfance d'Ivan ; le Rouleau compresseur et le Violon.

20 ANS DU STUDIO ACTION (v.o.). Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) : Man Hunt ; – Salle 2 : le Ministère de la peur.

Les séances spéciales

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 18 h.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 21 h 45.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 21 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83), 20 h.

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 22 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : *Saint-Lambert, 15e* (45-33-91-68), *19 h.*

CLOCK WISE (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

HUSBAND (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 11 h 50.

RAGTIME (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), 15 h 35.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 19 h 45.

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AVEC VOUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

LES FILMS NOUVEAUX

ASSOCIATION DE MALFAITEURS, film français de Claude Zidi : *Forum Horizon, 1er* (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-33-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (34-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Maillot, 17e* (47-48-06-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE, film américain de Don Bluth (v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Miramar, 14e* (43-20-89-52) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-96-79-79).

LABYRINTHE, film américain de Jim Henson (v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet *Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *Maxéville, 9e* (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MASQUES, film français de Claude Chabrol : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Padode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Gaumont Parnasse*, 14e (43-35-30-40) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TAI-PAN, film américain de Daryl Duke (v.o.) : *Forum Orient-Express*, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TETE DE TURC, film allemand de Gunter Wallraff (v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25).

PARIS EN VISITES

MARDI 17 FÉVRIER

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles du Palais (M. Pohyer).

« Le musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse (Paris passion).

« Hôtels et église de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Arts et curiosités de Paris).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (AITC).

« Les salons de réception de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, sortie métro Hôtel-de-Ville, côté rue Lobau (M. Ragueneau).

« Au café Procope, les souvenirs de l'Ancienne Comédie », 15 heures, 13, rue de l'Ancienne-Comédie (Paris et son histoire).

« Les peintres impressionnistes au musée d'Orsay », 13 h 30, devant entrée (Ch. Merle).

« L'Opéra et ses souterrains », 14 hall d'entrée (M. Ch. Lasnier).

« Collections curieuses et documents du Musée de la police », 15 heures, musée, commissariat de police du cinquième arrondissement, 1 *bis*, rue des Carmes (Approche de l'art).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De la place des Vosges aux hôtels de Rohan et de Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Hôtels du Marais (nord). Place des Vosges. De l'hôtel de Soubise à l'hôtel Carnavalet. Le cloître des Billettes, les restaurations », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Le musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse (Arcus).

« Histoire du Vieux Paris souterrain » (pour enfants accompagnés), 14 h 30, portail central de Notre-Dame (C. Besinet).

CONFÉRENCES

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « Le mont Athos ou les moines oubliés de la montagne sainte » (M. J.-C. Gras).

Salle souterraine de la gare de l'Est, porte 18 : « La Lozère, l'Aubrac, le Gévaudan » (conférence-projection de M. Lebrun).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 16 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Cinéma : A nous les garçons ! □
Film français de Michel Lang (1984), avec Claire Vernet, Roland Giraud, Amélie Prévost, Henri Guybet, Blanche Ravalec, Sophie Carle, Valérie Allain.
22.15 Magazine : Acteur studio.
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando. Invités : Paolo Conte et Guy Marchand.
23.30 Journal.
23.50 Magazine : Première page.
Médias et communication.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20.30 Série : Les cinq dernières minutes.
Tendres pigeons.
Enquête au sein d'une secte.
22.15 Documentaire : Mégalo-mégalopoles.
2e émission d'une série de quatre : Dégel à Moscou.
Un reportage difficile à réaliser, mais Jean-Marie Perthuis a réussi à nous montrer l'habitat et la vie quotidienne des Moscovites.
23.00 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Cinéma : Vivre pour vivre ■
Film français de Claude Lelouch (1967), avec Yves Montand, Annie Girardot, Candice Bergen, Irène Tunc.
Un homme et deux femmes en proie aux difficultés de l'amour conjugal et extraconjugal. Lui est reporter de télévision, ce qui donne un ton moderne. Le mélo sentimental selon Lelouch, bien servi par la virtuosité technique et des acteurs populaires. C'était tout de même il y a vingt ans.
22.45 Journal.
23.10 Documentaire : Inventaire des campagnes.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : les Professionnels ■■ *film américain de* Richard Brooks (1966), avec Burt Lancaster, Lee Marvin, Robert Ryan, Jack Palance, Claudia Cardinale, Ralph Bellamy. **22.30 Flash d'informations. 22.35** *Etoiles et buts.* **23.05 Les K.O. de Canal Plus. 0.05 Basket professionnel américain. 1.10 Cinéma :** *les Diables* **■** film anglais de Ken Russell (1971), avec Oliver Reed, Vanessa Redgrave, Michael Gothard, *Gemma Jones, Dudley Sutton* (v.o.).

LA « 5 »

20.30 Cinéma : Le beaujolais nouveau est arrivé ■ *film français* de Jean-Luc Woulfow (1978), avec Jean Carmet, Michel Galabru, Pierre Mondy. *Trois joyeux compères sont chargés par un patron de bistrot d'aller chercher le beaujolais nouveau attendu par les clients, car la livraison prévue a été détruite dans un accident sur le périphérique. Odyssée comique, inspirée d'un roman de René Fallet. Quelques idées de mise en scène, mais la part des acteurs est prépondérante.* **22.10 Série : Kojak. 23.20 Série : Supercopter. 0.10 Série : La cinquième dimension. 1.10 Série : Kojak. 2.05 Série : Star Trek.**

TV 6

20.30 Série : *Les envahisseurs.* **21.20 Série :** *Les superminds.* **22.05 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Cinq psychanalyses de Freud. L'homme aux loups. **21.30 Musique : Latitudes.** Gamelan de Bali. **22.30 La nuit sur un plateau.** Autour de l'architecte Jean Nouvel.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (donné le 13 février, salle Pleyel) : Suite de danses, de Bartok ; Danse macabre pour piano et orchestre, de Liszt ; Concerto pour piano et orchestre nº 5 en sol majeur, op. 55, de Prokofiev ; Symphonie nº 7 en ré mineur, op. 70, de Dvorak, par l'Orchestre national de France, dir. Myung Whun Chung, sol. Michel Beroff, piano ; à 22.30, Un duo échappé d'un opéra inexistant ; à 22.45, Des œuvres rares : deux pièces pour piano à six mains de Rachmaninov ; à 23.08, La vie passionnée et romantique de Louis-Ferdinand Kornfeld ; à 23.20, Une *œuvre géniale pour un chef fulgurant* ; à 23.45, Document rare et inédit. **24.00 Les nuits parallèles.** Adagio non troppo.

Mardi 17 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

14.40 Feuilleton : Isaura (32e épisode).
15.15 Croque-vacances.
Scoubidou ; *Vive la glisse* ; *Infos magazine* ; *Dessins animés* (Superted, Pole position. Les origines du pays de l'arc-en-ciel) ; Danses balinaises ; Punky Brewster trouve un foyer ; Bricolage ; Variétés : Sabine Paturel et la Compagnie créole.
17.25 La vie des Botes.
17.50 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.20 Mini-journal, pour les jeunes.
De Patrice Drevet.
18.40 Jeu : La roue de la fortune.
19.05 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Feuilleton : Dallas.
21.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
Pour attraper un rat.
22.15 Documentaire : Nouveaux mondes.
Les Philippines : naissance d'une nation ?
▶ 1. Le retour de l'homme en blanc.
23.15 Journal.
23.35 Magazine : C'est à lire.
Spécial Simenon.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.04 Jeux : La classe.
20.30 *D'accord, pas d'accord.*
20.35 Cinéma : Pendez-les haut et court ■
Film de Ted Post (1968), avec Clint Eastwood, Inger Stevens, Ed Begley.
Accusé à tort d'avoir volé du bétail et sauvé à la dernière minute d'un lynchage, un homme se fait shérif pour punir légalement ceux qui ont voulu le tuer. Une peinture intéressante du vieil Ouest et la présence de Clint Eastwood sont à porter à l'actif d'un film par ailleurs trop soumis à l'influence du western italien.
22.25 Journal.
22.50 Prélude à la nuit.

DEUXIÈME CHAINE : A2

14.35 Magazine : Ligne directe.
Enquête : C'est pour ton bien (2e partie).
15.35 Feuilleton : Lili, petit à petit.
16.05 C'est encore mieux l'après-midi.
Avec *Julie Pietri, Magic Amado*, Vivian Reed.
17.35 Récré A2.
Mimi Cracra ; Anim'A 2 ; Les maîtres de l'univers.
18.05 Feuilleton : Madame est servie.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Cinéma : Notre histoire ■
Film français de Bertrand Blier (1984), avec Alain Delon, Nathalie Baye, Michel Galabru, Geneviève Fontanel, Sabine Haudepin, Gérard Darmon.
Un homme à la dérive, alcoolique, rencontre dans un train une femme qui s'offre à lui. Lorsqu'elle descend, il la suit jusque chez elle. Il entre dans un monde absurde. Bertrand Blier n'est pas tellement fait pour la tendresse.
22.20 Magazine : Cinéma-Cinémas.
Tournage du dernier film de Wim Wenders ; Reportage sur Errol Flynn, au travers de cent soixante photos d'amateurs inédites ; Interviews de Jean Poiret, Michel Serrault, Lino Ventura...
23.10 Série : Johnny Staccato.
Le retour.
23.40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

14.30 Magazine : L'art en tête (rediff.).
15.00 Feuilleton : Un journaliste un peu trop voyant.
15.50 Les métiers d'avenir.
16.00 *Documentaire* : Les grandes villes.
Varsovie.
16.50 Documentaire : Les *médias-peintres.*
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 Série : Zorro.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.20 *La cuisine des juniors.*
18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.
18.57 Juste ciel ! Petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.15 à 19.35, actualités régionales.

CANAL PLUS

15.15 Cinéma : l'Ile sanglante ■ film américain de Michael Ritchie (1980), avec Michael Caine, David Warner, Angela Punch McGregor, Frank Middlemass, Jeffrey Frank. **17.05 Cabou cadin. 17.35 Série : Les monstres. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.50** *Flash d'informations. 19.55* **Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz. 20.35 Cinéma : la Galette du roi ■** film français de *Jean-Michel Ribes (1985)*, avec Jean Rochefort, Roger Hanin, Pauline Lafont, Jacques Villeret, Eddy Mitchell, Christophe Bourseiller, Jean-Pierre Bacri. **22.00 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Excalibur ■■** film américain de John Boorman (1981), avec Nigel Terry, Helen Mirren, Nicholas Clay, Cherie Lunghi, Paul Geoffrey, Nicol Williamson. **0.30 Cinéma : les Compagnons de la marguerite ■■** film français de Jean-Pierre Mocky (1966), avec Claude Rich, Michel Serrault, Francis Blanche, Paola Pitagora, Catherine Darcy, Micha Bayard. **1.55 Magazine érotique : Charme. 2.35 Série : Mr. Gun.**

LA « 5 »

14.35 Série : Baretta. 16.30 Série : K 2000. 17.25 Série : *Shérif, fais-moi peur.* **18.15 Série : Supercopter.** *19.10* **Série : Happy Days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Cinéma : Jerry chez les cinoques ■** film américain de Frank Tashlin (1964), avec J. Lewis, Gl. Farrel. *Un jeune homme qui n'a pu devenir médecin entre comme infirmier dans une clinique psychiatrique de luxe. Il a une manière bien particulière de remplir son service. Un compromis hasardeux entre l'univers de Jerry Lewis, auteur, et le style loufoque, poussé à la folie, de Tashlin. Le scénario s'effiloche dans les anecdotes. On retient une bonne mesure de gags délirants (oh ! la course finale !).* **22.05 Série : Kojak. 23.05 Série : Supercopter. 0.00 Série : La cinquième dimension. 0.55 Série : Kojak. 1.50 Série : Star Trek. 2.45 Série : K 2000.**

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 19.00 NRJ 6. 19.40 Série : Max la menace. 20.10 Feuilleton : Le temps des copains. 20.30 Cinéma : la Tulipe noire ■ film français de Christian-Jaque (1964), avec Alain Delon, Virna Lisi. *En 1789, dans le Roussillon, un jeune aristocrate joue au justicier masqué par intérêt personnel. Blessé, il fait venir de Paris, pour le remplacer, son frère jumeau, dont tout le monde ignore l'existence. D'après un roman d'Alexandre Dumas, une plaisante imitation des aventures de Zorro, à la veille de la Révolution française.* **22.20 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. L'homme, la santé et la mer ; Folies ; Tabac. **21.30 Musique :** Les mardis de la chanson. Mélodie en filature. **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment ; Robert Le Vigan. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : Messe de la Pentecôte ; Diptyque ; Apparition de l'Eglise éternelle, de Messiaen, par Louis Thiry, orgue ; à 22.30, L'univers non tempéré : chants liturgiques bouddhiques du Japon. **24.00 Les soirées de France-Musique.** Poissons d'or : Jan Steele.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4422

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III					■				
IV							■		
V				■					
VI			■					■	
VII					■			■	
VIII		■							
IX						■			
X				■					
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Entre dans les ordres après une simple prière. – II. Une opération qui peut se faire sur une grande échelle. – *III.* Faire le ménage. Le sommet de la « folie ». – IV. Mis au pas en serrant la vis. Négation. – V. S'exprime comme une sorte d'élan. Plan de sauvegarde. – VI. *Cité dans le passé. Travaille* pour obtenir de brillants résultats. – VII. Vit la victoire d'un coq sur une aigle. A la mode. – VIII. Donne une certaine force ou entraîne de la paresse. – *IX. Pareils à de la braise.* Personnage de choix. – X. Coin de terre à retourner. Qualificatif au pluriel pour des sujets singuliers. – XI. Se dit d'une gorge étranglée.

VERTICALEMENT

1. Un homme qui est toujours *dans de bonnes dispositions.* – 2. Queue de « chat ». Bon vouloir. – 3. Une petite douceur ou un petit désagrément. N'est pas à donner à téter aux enfants. – 4. Plein d'esprit. *Une adepte du pas de l'oie.* – 5. Tranche de melon. Pronom. Cheville tordue. – 6. Tomber du ciel. Symbole. – 7. Principe chinois. « Bouquet » de fleurs. – 8. Chef-*lieu de la Savoie. Lit breton.* – 9. A l'habitude de finir tout ce qu'elle commence.

Solution du problème nº 4421

Horizontalement

I. Blutoir. Ténia. – *II.* Irritable. Inn. – III. Raie. Sélaciens. – IV. Ais. Lis. Ici. – V. Glaciaire. Sa. – VI. Elier. Se. Semait. – VII. Etatique. Reste. – VIII. Mû. Nu. Unitarien. – *IX.* As. Sereines. Est. – X. Reg. Le. – XI. Tsar. Vengeance. – XII. Si. Ili. Nieul. – XIII. Nécessiteuses. – XIV. Eton. Eté. Sem. Al. – XV. Tan. Are. Raseuse.

Verticalement

1. Virage. Martinet. – 2. Railleuses. Eta. – 3. Brisait. Gascon. – 4. Lie. Céans. Rien. – 5. Ut. Virtuel. – 6. Tas. Réviser. – 7. Obélisque. Elite. – 8. Ill. Réunionite. – *9. Réale. Ein. – 10. Ci. Tête. Usa.* – 11. Trisseras. Anses. – 12. Amer. Enième. – 13. Nini. Asie. Ces. – 14. Inscrites. Eu. As. – 15. An. Tente. Laie.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 14 février 1987 :

UN DÉCRET

● Du 10 février 1987 portant modification des limites territoriales de communes et de cantons (département de la Moselle).

DES ARRÊTÉS

● Du 27 janvier 1987 portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans douze départements.

● Du 29 décembre 1986 modifiant l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes.

● Du 28 janvier 1987 fixant la liste des candidats autorisés à participer aux épreuves d'accès au cycle préparatoire au second concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature.

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 15 février 1987 :

DES ARRÊTÉS

● Du 22 janvier 1987 organisant à titre expérimental le brevet professionnel Transport par unités de contrôle capitalisables.

● *Du 6 février 1987* relatif aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet aux candidats des classes de troisième des sections internationales de collège et de troisième des établissements franco-allemands.

● *Du 2 février 1987* portant agrément d'un accord relatif à l'indemnisation du chômage partiel dans les industries chimiques.

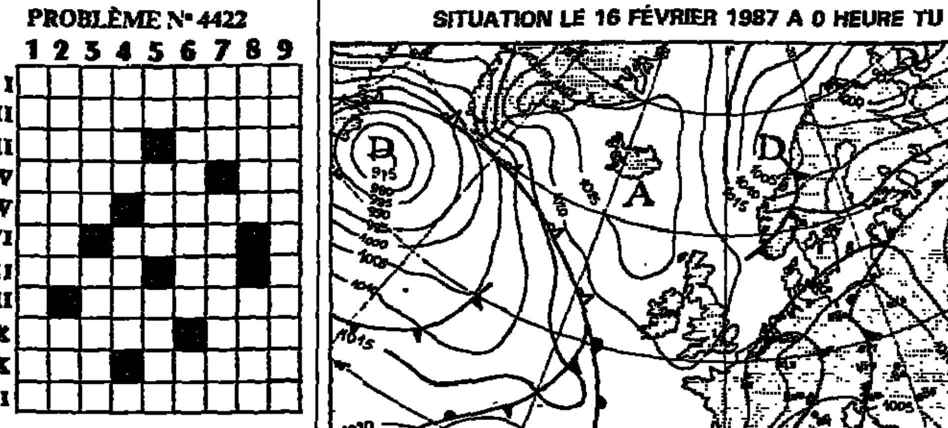
● Du 20 novembre 1986 relatif à l'apposition de la mention « *Mort en déportation* » sur les actes ou jugements déclaratifs de décès.

SUR MINITEL

Prévisions complètes
Météo marine
Temps observé Paris, province, étranger
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 FÉVRIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 18 FÉVRIER A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 16 février à 0 heure et le mardi 17 février à 24 heures.

La poursuite de l'advection d'air froid *en altitude maintient une situation* maussade avec persistance de fortes *humidités sur le pays.*

Mardi : le temps peu nuageux ne concernera plus qu'une petite portion du territoire : d'une part, les régions littorales du Languedoc à la Provence avec du mistral et de la tramontane s'atténuant l'après-midi ; d'autre part, les régions du Cotentin, Bretagne et pays de Loire.

Partout ailleurs, les nuages resteront abondants. Cette grisaille sera accompagnée de chutes de pluie et de neige mêlées du nord-est du pays à l'est du Bassin parisien et au nord des Alpes. Puis ces précipitations progresseront vers l'ouest, venant concerner l'ensemble du Bassin parisien et le Massif Central. Elles devraient rester faibles. Par ailleurs, un peu de pluie pourra être observée sur l'ouest des Pyrénées.

Les températures minimales seront *positives sur les côtes seulement avec 1* à 3 degrés sur celles de Méditerranée, 0 à 2 degrés sur celles de la Manche et de l'Atlantique. A l'intérieur, on relèvera –1 à –3 degrés, localement –4 degrés dans l'Est. Les maximales atteindront 8 à 11 degrés sur le littoral méditerra*néen, 6 à 8 degrés sur* les côtes atlantiques, 3 à 6 degrés près de la Manche, en *Bretagne* et dans le *Sud-Ouest, 1* à 3 degrés du Nord à la Touraine, 0 à 3 degrés du Nord-Est aux Alpes.

MISTRAL

LEGENDE
ENSOLEILLE
ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX
NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES
TRES NUAGEUX OU COUVERT
PLUIE OU BRUINE
NEIGE
AVERSES
ORAGES
BRUMES ET BROUILLARDS
SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 17 02 87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 15-2 à 6 h TU et le 16-2-1987 à 6 h TU — le 16-2-1987

FRANCE			
AJACCIO	14	7	N
BIARRITZ	7	2	P
BORDEAUX	8	–2	N
BOURGES	4	0	C
BREST	7	–1	D
CAEN	5	0	*
CHERBOURG	4	1	N
CLERMONT-FERR.	5	0	*
DIJON	4	1	C
GRENOBLE St-M-H	6	3	C
LILLE	3	0	*
LIMOGES	3	–1	A
LYON	6	1	C
MARSEILLE-MAR.	9	5	D
NANCY	2	0	*
NANTES	8	–3	D
NICE	16	7	O
PARIS-MONTS.	4	0	*
PAU	6	0	C
PERPIGNAN	12	5	D
RENNES	7	–3	D
ST-ÉTIENNE	5	0	*
STRASBOURG	5	1	C
TOURS	6	–2	D
TOULOUSE	6	0	D
POINTE-À-P.	30	20	D
ETRANGER			
ALGER	17	11	N
AMSTERDAM	3	0	N
ATHÈNES	15	10	N
BANGKOK	32	24	N
BARCELONE	14	1	D
BELGRADE	9	3	P
BERLIN	2	0	*
BRUXELLES	3	0	*
LE CAIRE	22	13	D
COPENHAGUE	–1	–3	C
DAKAR	21	16	D
DELHI	26	14	C
DJERBA	18	9	D
GENÈVE	5	1	C
HONGKONG	24	19	D
ISTANBUL	18	8	N
JÉRUSALEM	20	6	N
LISBONNE	15	12	C
LONDRES	6	–1	N
LOS ANGELES	19	12	D
LUXEMBOURG	1	–1	P
MADRID	16	–1	D
MARRAKECH	19	8	C
MEXICO	27	9	B
MILAN	9	4	P
MONTRÉAL	–18	–25	N
MOSCOU	–1	–2	C
NAIROBI	29	12	C
NEW-YORK	–1	–15	D
OSLO	–5	–14	*
PALMA-DE-MAJ.	16	4	P
PÉKIN	2	–3	*
RIO-DE-JANEIRO	28	24	P
ROME	14	10	C
SINGAPOUR	33	24	D
STOCKHOLM	–4	–8	C
SYDNEY	24	18	C
TOKYO	8	2	D
TUNIS	16	10	C
VARSOVIE	3	1	C
VENISE	12	7	P
VIENNE	6	4	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

مكرر من الاصل

Le Carnet du Monde

Naissances

– Dirk
et
Akila MUYSERS,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie-Cybèle, Ambika,

Paris, le 13 février 1987.

Fiançailles

– On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Lydwine GALL,

fille de M. François-Pierre Gall et de Mme, née Anne de Waubert de Genlis, avec

M. Charles-Henri BURGELIN,

fils de M. Jean-François Burgelin et de Mme, née Berthe du Mesnil du Buisson.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Chabat MIZRAHI,
ministre officiant,

survenu le 14 février 1987, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

De la part de :
Mme Victor Mizrahi,
M. et Mme Marcel Mizrahi,
M. et Mme Jacques Tuchszirer,
ses enfants,
Jacky, Claude, Joëlle, Sylvie, Béatrice et Carole,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille.

Et nous rappelons le souvenir de

Mme Béatrice Mizrahi,

son épouse, décédée le 4 novembre 1986, dans sa quatre-vingt-unième année.
On se réunira devant le cimetière de Pantin, le mardi 17 février 1987, à 14 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

82, avenue Niel,
75017 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri MOEVUS,

survenu à Paris, le 11 février 1987, dans sa quatre-vingt-douzième année.

De la part de :
Mme Henri Moevus,
Mlle Jeanne Moevus,
Leur famille et leurs amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue de Longchamp,
75116 Paris.

– M. et Mme Jacques Decornoy,
Ainsi que Serge, Myriam et Noémi,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Fernande Wachtel,
Mme Georgette Wachtel et son fils Rémy,
Mme Sally Heinich et ses enfants,
Mme Yente Gutman,
sa famille en France,
Les familles Wachtel et Jaslowicz (Israël),
Les famille Fuks, Goldberg, Czentowski et Zauer (Belgique),
Ainsi que les anciens de Bukovine,
ont la très grande peine d'annoncer le décès de

Jakob WACHTEL,

à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 11 février 1987.

Et rappellent au souvenir de ceux qui l'ont connue leur chère

Frania,

décédée le 31 décembre 1977.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

– Seyssel. Talloires. Lyon. Paris.

Les familles Lauvergeon
et Echassoux,
Tous les parents et alliés,
dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercient toutes les personnes, qui par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, se sont associées à leur douleur, lors du décès de

M. Georges LAUVERGEON.

Anniversaires

– Il y a un an, le 15 février 1986,

Armand RANDAZZINI

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'on connu et aimé.

Soutenances de thèses

– Hôpital Purpan à Toulouse, mercredi 18 février, à 11 heures, M. François Donat soutient sa thèse vétérinaire : « Dépouillement statistique d'une enquête sur micro-ordinateur : application à une étude sur les rapports alimentation-production en élevage laitier. »

– Université Paris-VII, lundi 23 février, à 10 h 30, 13, rue de Santeuil, salle 304 C, M. René Aïlhaud : « Psychanalyse et cybernétique. »

– Université Paris-I, vendredi 6 mars, à 14 h 30, salle 308, M. Charles Bloch : « Structures politiques de l'Allemagne contemporaine et place de l'Allemagne dans le monde. »

– Université Paris-I, vendredi 6 mars, à 14 heures, amphithéâtre 102, M. T. Wignesan : « Etude comparée des littératures nationales (et ou) officielles de la Malaisie et de Singapour depuis 1941. »

– Université Paris-I, vendredi 6 mars, à 14 h 30, salle 308, M. Charles Bloch : « Structures politiques de l'Allemagne contemporaine et place de l'Allemagne dans le monde. »

– Université Paris-I, vendredi 6 mars, à 14 heures, Amphi 102, M.-T. Wignesan : « Etude comparée des littératures nationales et/ou officielles de la Malaisie et de Singapour depuis 1941. »

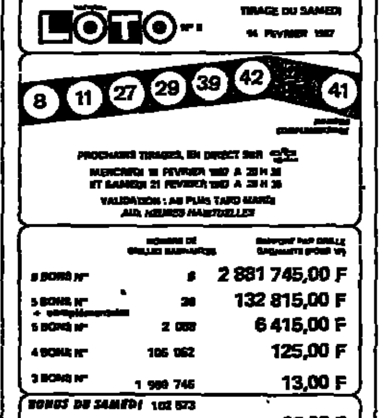
– Université Paris-IV, vendredi 6 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Brigitte François, née Sappey : « Au temps du romantisme : le cas Boely (1785-1858). Contribution à l'étude de la musique de clavier et de la musique de chambre en France. »

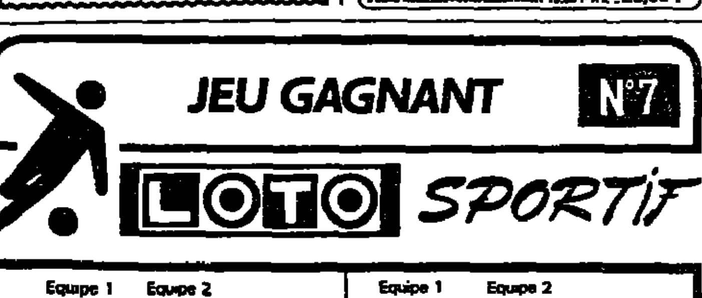
– Université Paris-I, samedi 7 mars, à 14 h 30, amphithéâtre Turgot, Mlle Claude Moatti : « Science juridique, politique et société à Rome aux deux derniers siècles de la République. »

– Université Paris-I, samedi 7 mars, à 14 h 30, Amphi Turgot, Mlle Claude Moatti : « Science juridique, politique et société à Rome, aux deux derniers siècles de la République. »

– Université Paris-I, samedi 7 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Gilbert Gardes : « Le monument public français, l'exemple de Lyon. »

– Université Paris-I, samedi 7 mars, à 14 heures, salle L. Liard, M. Gilbert Bardes : « Le monument public français, l'exemple de Lyon. »





Equipe 1	Equipe 2				Equipe 1	Equipe 2			
1 ATLETICO MADRID	SEVILLE	1	N	X	9 COVENTRY	CHELSEA	X	N	2
2 SABADELL	ATHLETIC BILBAO	1	X	2	10 LIVERPOOL	LEICESTER	X	N	2
3 CADIX	VALLADOLID	1	X	2	11 LUTON	ASTON VILLA	X	N	2
4 MAJORQUE	REAL MADRID	X	N	2	12 MANCHESTER UNITED	WATFORD	X	N	2
5 F.C. BARCELONE	MURCIE	X	N	2	13 NOTTINGHAM FOREST	WEST HAM	1	X	2
6 OSASUNA	LAS PALMAS	X	N	2	14 OXFORD	EVERTON	1	X	2
7 REAL SOCIEDAD	GIJON	X	N	2	15 TOTTENHAM	SOUTHAMPTON	X	N	2
8 BETIS	SARAGOSSE	1	N	X	16 WIMBLEDON	CHARLTON	X	N	2

Tirage des "7 Numéros de la Chance"
du Dimanche 15 Févr. 1987 : 1 4 10 11 12 15 16

Francophonie

Un échec de la cohabitation

M. de Saint-Robert quitte le Commissariat général de la langue française

L'écrivain et politologue Philippe de Saint-Robert qui, à l'initiative de M. Mitterrand, avait été nommé en mars 1984 commissaire général de la langue française, quittera le 28 février cette fonction.

Il avait été placé à la tête du Commissariat (nouvelle mouture du Haut Comité de la langue française créé en 1966 par Georges Pompidou, premier ministre du général de Gaulle) par M. Pierre Mauroy, le chef du gouvernement ayant la tutelle de cet organisme chargé de coordonner la politique linguistique de Paris, en France et hors de France. Le premier mandat de trois ans de M. de Saint-Robert était *« éventuellement reconductible une fois »*. Le premier ministre, Jacques Chirac, n'a pas fait jouer cette clause et les vœux de l'Elysée n'y ont rien pu.

M. Bernard Billot, conseiller référendaire à la Cour des comptes, ancien directeur de cabinet du maire de Paris, a été pressenti pour remplacer M. de Saint-Robert.

Avec cette personnalité s'en va, peut-on dire, un « ancêtre » de la cohabitation. Par le choix de ce gaulliste indépendant, mais qui avait publiquement choisi M. Chirac au premier tour et M. Mitterrand au second tour de l'élection de 1981, le chef de l'Etat, bravant alors les préventions socialistes, avait voulu en 1984 à la fois montrer que le français et la francophonie étaient, par excellence, des thèmes devant échapper à la politique politicienne et faire un clin d'œil à la cohabitation, qui pointait à l'horizon.

Le maire de Paris avait paru se féliciter de cette décision, saluant la nomination de ce *« gaulliste de bonne souche, donc incommode et décidé »*. Cet encouragement à l'action et la sympathie complice de M. Mitterrand ne devaient pas être suffisants pour faciliter l'entreprise du commissaire général. Ses moyens restèrent dérisoires (environ 15 millions de francs par an pour les engagements, somme diminuée encore par le gouvernement Chirac), et il n'est jamais parvenu, notamment à l'époque où M. Fabius se trouvait à Matignon, à entamer le scepticisme que la haute administration oppose souvent lorsqu'il est question de politique du français. On le vit notamment lorsque le Commissariat général tenta, pourtant avec l'accord de l'Elysée, d'enrichir la loi Bas-Lauriol de 1975 sur l'usage public du français en France (prospectus, enseignes, publicité, etc.).

Québec, Liège Abidjan, inquiets

M. Valéry Giscard d'Estaing ne s'intéressait pas outre mesure à la francophonie, alors qu'elle *« passionne »* M. Mitterrand. Néanmoins, cette passion, si elle a permis la tenue en France, en 1986, du premier sommet de la quarantaine de pays utilisant le français, n'a pas débouché sur une politique à la fois constante et pourvue de moyens financiers significatifs.

La création par M. Chirac devenu premier ministre d'un secrétariat d'Etat à la francophonie ne devait pas non plus faciliter la tâche de Philippe de Saint-Robert, dont plus d'un chiraquien avait, dès l'origine, condamné son acceptation d'être nommé par un président socialiste... L'erreur semble avoir été de rattacher à Matignon un secrétariat d'Etat qui aurait sans doute été mieux placé au Quai d'Orsay, puisque l'organisation du mouvement francophone est par définition internationale. La politique linguistique, au contraire, est avant tout hexagonale. En l'absence de délimitation précise, le Commissariat général fut mis *« en tant que de besoin »* à la disposition du secrétariat d'Etat de Mme Michaux-Chevry.

Des frictions s'ensuivirent, la principale victime en étant bientôt (outre M. de Saint-Robert) le grand projet de centre terminologique Jacques-Amyot, du nom d'un linguiste de la Renaissance, lancé avec éclat en 1985 par M. Mitterrand devant l'Académie française. Si le centre Amyot n'a pas été juridiquement supprimé, il est aujourd'hui une structure à peu près vide, ce qui ne laisse pas d'inquiéter à Québec, Liège ou Abidjan, à défaut de Paris.

M. de Saint-Robert n'aura même pas à raconter sa décevante expérience. C'est déjà fait dans une *Lettre ouverte à ceux qui en perdent leur français* (Albin Michel, 1986), livre montrant que depuis un certain temps il n'avait plus guère d'illusions sur les chances de faire de sa mission une vitrine de la cohabitation.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

RFA

Les lycées à section bilingue lancent un appel pour le développement de l'enseignement du français

BAD BERGZABERN
de notre envoyé spécial

La vérité sort de la bouche des enfants : à entendre les jeunes Allemands de la section bilingue du collège de Bad-Bergzabern déclamer le plus naturellement du monde du Beaumarchais et offrir une représentation d'une rare fraîcheur du *Mariage de Figaro*, on pouvait se demander, dimanche 15 février, si les gouvernants n'inventent pas eux-mêmes les difficultés en ce qui concerne l'apprentissage de la langue du voisin dans leur pays.

Le ministre des affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, avait accepté de parrainer ce premier congrès des lycées allemands à option français renforcée pour manifester son soutien à l'enseignement de cette langue en République fédérale. L'enthousiasme communicatif des élèves de Bad-Bergzabern pour leur école contrastait singulièrement avec le style compassé des représentants de l'ambassade de France et du ministre fédéral de l'éducation au cours des discussions de samedi. Les adolescents démontraient qu'avec un peu de bonne volonté il n'est pas une barrière linguistique qui tienne.

Au moment ou l'on parle tant de coopération franco-allemande, les organisateurs de ce congrès voulaient faire connaître leur expérience. Le secrétaire général de la fédération des chambres de commerce ouest-allemande, M. Choser, était venu rappeler que l'enseignement des langues correspond aussi à des besoins économiques. Il est en effet paradoxal que la France et la RFA, chacune étant pour l'autre le premier partenaire commercial, aient négligé ces dernières années la langue du voisin dans leur système éducatif.

Fiers de l'expérience amassée depuis 1969, les responsables des vingt-quatre lycées à section bilingue franco-allemande existant en RFA se plaignent d'être trop souvent oubliés par les pouvoirs publics. Malgré les encouragements officiels, la pratique se heurte, comme souvent dans les affaires européennes, au manque de souplesse des administrations concernées. La compétence des Laender, en RFA, pour toutes les questions d'éducation complique singulièrement la situation en diluant les responsabilités.

Mais les ministères français ne font guère mieux. L'échange de professeurs, par exemple, continue ainsi de se heurter à des difficultés qui laissent rêveur dans l'Europe de 1987 : différence des qualifications exigées de part et d'autre, montant des primes d'expatriation des agrégés français, crainte des syndicats d'enseignants, qui songent avant tout à défendre l'emploi de leur propres adhérents.

Les responsables des sections bilingues font valoir la diversité de leur recrutement contre le reproche d'élitisme qui leur est parfois fait, et ont la conviction de donner à leurs élèves une chance supplémentaire sur le marché du travail. Rien ne serait toutefois plus dangereux pour eux que de servir d'alibi à des pouvoirs publics qui, par ailleurs, n'entreprendraient rien en faveur de l'enseignement du français en général.

Comme l'a fait remarquer un professeur, moins le français est enseigné, plus le recrutement de ces sections est difficile. D'où leur appel pour demander à tous les Laender d'introduire l'enseignement du français le plus tôt possible, quel que soit le système scolaire en vigueur. Un appel auquel se sont joints les parents d'élèves, qui ont décidé de se constituer en association.

HENRI DE BRESSON.

Éducation

Le conflit sur les directeurs d'école

Le SNI appelle au « renforcement de l'action »

Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC) tiendra, lundi 2 mars, jour de retour des vacances d'hiver pour la zone comprenant la région parisienne, un bureau extraordinaire destiné à *« définir les modalités précises de la poursuite de l'action de refus du décret relatif aux maîtres-directeurs »*. Dénonçant *« le cynisme du ministre de l'éducation nationale à l'égard d'une profession, son mépris pour le syndicat qui la représente, sa conception de l'infaillibilité gouvernementale »*, le SNI appelle *« à la poursuite et au renforcement de l'action »*.

D'autre part, la « coordination des instituteurs en lutte » a réagi à la publication de la première note de service permettant l'application des décrets sur les maîtres-directeurs (*le Monde* du 14 février) en rappelant que la perspective d'une « grève générale » de l'éducation sera à l'ordre du jour des assemblées générales d'instituteurs qu'elle appelle à tenir du 9 au 14 mars. La « coordination nationale » se réunira le 14 mars pour lancer éventuellement ce mot d'ordre.

De son côté, M. Monory a annoncé qu'il recevrait mardi 17 février les représentants de la « coordination des directeurs d'école », favorable à son texte. Ce groupement, qui affirme avoir recueilli 500 signatures à Paris, demande au ministre *« non seulement de ne céder à aucune pression, mais aussi de prendre des mesures en faveur des directeurs de province en améliorant le système de décharge »* de classe.

● **Incendie au ministère.** – Un incendie s'est déclaré, dimanche 15 février, vers 17 h 30, dans l'hôtel particulier du ministre de l'éducation nationale, 46, rue de Bellechasse à Paris (7e arrondissement). Une enquête est en cours.

● **L'ESSEC et le concours.** – M. Dominique Xardel, directeur de l'ESSEC (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales), nous demande de publier cette précision, à la suite de notre article « Autocritique des grandes écoles » paru dans *le Monde* du 12 février : *« S'il est vrai que l'ESSEC réfléchit à un certain nombre d'évolutions qui lui paraissent aujourd'hui nécessaires, il doit être clair que le concours d'entrée en première année, réservé aux candidats issus des classes préparatoires, demeure l'élément essentiel de son recrutement dont elle n'a qu'à se féliciter. »*

Catastrophes

A La Réunion

Neuf morts ou disparus, des dizaines de millions de francs de dégâts après le passage de Clotilda

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre correspondant

La forte dépression tropicale Clotilda s'éloigne définitivement de La Réunion ce 16 février, mais le premier bilan du passage du cyclone sur l'île est impressionnant : neuf personnes mortes ou disparues, des centaines de familles sinistrées, de nombreuses routes emportées ou endommagées par les eaux, cent cinquante mille personnes encore privées d'eau potable, quarante mille d'électricité et dix mille de téléphone. Selon la direction de l'équipement, les dégâts occasionnés aux routes, aux endiguements des rivières ainsi qu'aux infrastructures portuaires et aéroportuaires s'élèvent à plus de 60 millions de francs, sans compter les nombreux chemins communaux détruits ou à réparer.

L'agriculture locale a également payé un lourd tribut à Clotilda : cultures maraîchères dévastées, champs de géraniums couchés, bétail mort de froid ou enseveli sous les eaux. La circulation entre le chef-lieu et le reste de l'île est rétablie, mais elle reste très difficile surtout en direction de l'ouest où se trouve le Port-des-Galets, poumon économique du département. Pour assurer l'approvisionnement des commerces et des entreprises, la préfecture organise des convois de camions sur la route littorale à quatre voies, où les risques de chutes de rochers sont réels.

A l'est de Saint-Denis, les radiers traversant La-Rivière-des-Pluies sur lesquels passent les routes reliant le centre-ville à l'aéroport de Gillot ont été emportés sur plus de 30 mètres. Selon la direction départementale de l'équipement (DDE), plusieurs semaines seront nécessaires pour la réfection du réseau routier. *« C'était pire que Hyacinthe »*, raconte un Dyonisien sinistré par la montée des eaux.

En 1980, le cyclone Hyacinthe avait inondé l'île pendant quinze jours. La dépression Clotilda, elle, a apporté de fortes précipitations, mais elle a été accompagnée de vents extraordinairement violents (170 à 200 kilomètres-heure) les plus forts enregistrés sur l'île depuis 1962. Un conseiller du ministre des DOM-TOM est arrivé dimanche à Saint-Denis pour évaluer l'ampleur des dégâts et déterminer les moyens à mettre en œuvre aux fins de réparation.

Dans des messages adressés à la population réunionnaise, le président de la République et le premier ministre ont souligné que la solidarité nationale jouerait à plein en la circonstance. Aucun problème sanitaire n'est à signaler pour le moment, de même l'approvisionnement de la population ne souffre pas de difficultés majeures. La parfaite maîtrise du plan ORSEC a d'ailleurs permis aux habitants de l'île de faire des provisions pendant les moments de répit laissés par Clotilda. Ce 16 février, de timides rayons de soleil tombent sur Saint-Denis, les premiers à percer la masse nuageuse depuis une semaine.

ALIX DIJOUX.

Collectes pour les sinistrés

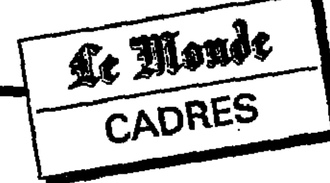
● **Secours catholique**, 106, rue du Bac, 75007 Paris. CCP 737 G Paris.

● **Secours populaire français**, 11, rue Froissart, 75003 Paris, CCP 23 33 S Paris.

A l'initiative de M. Michel Debré, député de la Réunion : Trésorier-payeur général de la Réunion, rue Amiral-Lacaze, 97400 Saint-Denis, compte 8000-00 H. Maison de la Réunion, 1, rue Vignon, 75008 Paris (pour les dons de vêtements et de denrées). Préciser « pour la Réunion » quelle que soit l'œuvre.



Le Monde CADRES



Promotion Stimulation

Le groupe Bernard Julhiet a de nouveau "réussi" en 1986 et développé ses points forts : Etudes, Conseils, Formation, Recrutement, Marketing direct, Commercialisation, Promotion des ventes.

Début 87, nous souhaitons notamment "mettre l'accélérateur" sur les activités de Promotion-Stimulation.
- Par l'intégration de nouveaux directeurs de clientèle.
- Par la mise sur le marché de nouveaux produits hors médias traditionnels.

Professionnel de la promotion, votre activité s'exerce plutôt en agence ou chez l'annonceur, peut-être même *avez vous créé une société spécialisée que vous souhaitiez développer.*

Le Groupe Bernard Julhiet s'intéresse à votre compétence, votre engagement, votre tempérament commercial, votre esprit de conquête, votre ténacité.

Le Groupe vous apporte la formidable dynamique de ses 200 collaborateurs et de ses 8 unités complémentaires.

Merci de prendre contact avec nous au plus tôt en nous faisant parvenir par courrier votre CV (avec photo), vos suggestions, vos idées à Groupe Bernard Julhiet - 1 rue de Berri 75008 Paris - sous réf. PR 87 M.
Bien sûr une totale confidentialité vous est assurée.



GROUPE BERNARD JULHIET

Membre de Syntec

SOURCES

RESPONSABLE DES MEDIAS PERMANENTS HF

au sein de la Direction de la Communication d'une importante banque française et internationale.

créez une identité visuelle

Vous serez chargé :

de définir, créer, faire évoluer et assurer le suivi de fabrication des différents supports de communication (conception et montage de stands, enseignes, logos, cadeaux institutionnels et promotionnels, chéquiers...) en cohérence avec la politique d'image de notre banque (dans toutes ses utilisations) et en fonction des impératifs commerciaux.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur, *vous justifiez d'une solide expérience* acquise en Agence ou chez l'Annonceur.

De plus, vous serez à même de mettre en pratique vos qualités d'animateur auprès d'une équipe.

Connaître le milieu bancaire serait un plus.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., *photo et prétentions, s/réf.* 4581/LM, à **MEDIA P.A. - 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS**, *qui transmettra.*

MEDIA P.A.



INDUSTAR MASTER SYSTEM

Le groupe des Ciments Français - CA de 5,4 milliards de F - Effectif 6400 personnes, recherche pour la Direction des Systèmes Informatiques :

Un ingénieur ou universitaire

Pour assurer le développement de logiciels systèmes dans un environnement IBM PC AT (réseaux locaux, télématique, interfaces...)

Spécialisé dans la programmation système, il disposera des outils les plus modernes de développement et d'analyse logique sur micro-ordinateur. Une première expérience de 1 à 2 ans serait appréciée : mais ce poste peut également convenir à un débutant très motivé. Connaissances des micro-processeurs et de la programmation composants VLSI ainsi que des systèmes de communication - Langages C et assembleur - Sens de l'organisation et du travail d'équipe - Bonne connaissance de l'anglais - déplacements France et étranger. Formation complémentaire assurée. Lieu de travail GUERVILLE (4 km de Mantes-La-Jolie) au Centre Industriel et Technique - Les Technodes. *Merci d'adresser lettre manuscrite,* CV détaillé et rémunération souhaitée sous la référence 73850/M à M. CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux - 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS INFORMATIQUE

MEMBRE DE SYNTEC SOURCES

Fabricant de matériel d'équipement pour l'artisanat, leader sur son marché, recherche

UN ACHETEUR PRINCIPAL

familiarisé avec l'outil informatique, il connaît bien les produits sidérurgiques, mécaniques et électriques.

Il sait négocier des marchés - programmes annuels et possède 10 ans d'expérience dans la fonction Achats.

Position CADRE. *Résidence :* Région RHONE-ALPES.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf. 26471 à Havas Contact - 11, rue Président Carnot - 69002 Lyon, qui transmettra

HAVAS CONTACT

Est-ce que j'ai une tête à faire toute ma vie le même métier ?

"La banque, le crédit, les chiffres, pour moi c'est plus qu'un job... Un sport. Donc une passion. A condition toutefois de ne pas tourner en rond, de changer de rôle, de poste, de métier."
A 30 ans environ, votre formation supérieure – E.S.C. assortie d'une spécialisation marketing –, et votre expérience vous permettent de maîtriser et d'appliquer les techniques modernes de marketing bancaire. Vous connaissez également les produits de placement et vous êtes doté de qualités pédagogiques et d'animation.

Nous vous proposons de devenir notre **RESPONSABLE PROMOTION** pour la vente de nos produits de placement. Des études de marché à la stratégie commerciale, du choix des cibles à celui des objectifs, des argumentaires à la formation des vendeurs, vous saurez aider le réseau, concrètement, à coordonner et optimiser son action.
Alors, adressez-nous votre candidature, vous évoluerez avec nous.



LA HENIN
A chacun son patrimoine

Banque La Henin - Service Recrutement - 16, rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS.



Larousse

«Un nouveau souffle dans l'édition».

DIRECTEUR ARTISTIQUE ADJOINT

Vous assisterez le directeur artistique dans l'animation de ses équipes (40 personnes environ) au niveau : mise en page, illustration, photo, documentation.
Analyser le contenu spécifique des projets, dialoguer avec des spécialistes de toutes les disciplines, constituent les autres aspects de votre travail, où vous aurez à mettre à contribution et votre culture générale et votre créativité.
Grand professionnel graphiste et typographe, vous avez une expérience de la conception graphique éditoriale des grands ouvrages et savez «manager» une équipe.
Ce poste basé à Paris est à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo, lettre manuscrite et prét.) s/réf. MO à LAROUSSE, Direction du Personnel, 17, rue du Montparnasse, 75298 Paris Cedex 06.



INGENIEUR

C'EST AU PIED DU MUR QU'ON VOIT LE... CONSULTANT

Contact-téléphone (1) 42 61 82 81

Nous pensons que tout consultant, femme ou homme, doit s'engager dans l'action qu'il préconise. Faute de quoi, il n'est guère qu'un "conseilleur"...

Cette conviction fonde notre spécificité. Et explique le succès constant de SMC Internationale que les Directions Générales consultent depuis 20 ans déjà.

Sans souci de prospection, à l'écoute des entreprises, nos consultants consacrent toute leur énergie aux problèmes de nos clients. Leur rôle : déceler les origines de déperdition que recèle l'entreprise considérée, au cours d'une étude de quelques semaines sur le terrain.

Ensuite, accord sur un programme de travail en commun : à ce stade, un solide réalisme et le goût du dialogue sont indispensables. Car, pour chaque problème, il s'agira de proposer une solution concrète, précise, chiffrée.

Après la stratégie, l'action, puisque "c'est au pied du mur...". Notre consultant devient alors - pour l'ensemble et jusque dans le détail - le "moteur du changement".

Engagé sur des résultats tangibles et capable d'aller "au charbon", il doit alors mobiliser, convaincre encore... pour transformer les mentalités. Car la mission de ce meneur d'hommes s'achèvera quand le changement de celles-ci aura permis de vaincre les déperditions. Pas avant.

Votre honnêteté intellectuelle et votre sens de l'engagement vous portent vers cette philosophie. De formation ingénieur ou équivalent, vous avez une première expérience industrielle. C'est l'essentiel.

Prêts à vous accueillir, nous saurons vous donner tout complément de formation nécessaire et guider vos premiers pas dans ce métier passionnant.

Pour information complémentaire, appelez notre "Contact-téléphone" au (1) 42 61 82 81 (8 h 30 à 18 h 30 du lundi au vendredi, 10 h à 13 h le samedi) ou adressez votre candidature à SMC Internationale
6, rue des Frères Caudron, 78140 Vélizy-Villacoublay.



SMC Internationale
6, rue des Frères Caudron - 78140 VELIZY.

LA CHAINE DES HOTELS ARCADE
(GROUPE PULLMAN INTERNATIONAL HOTELS)
recherche pour son important développement en FRANCE et à l'ETRANGER

CHARGE D'AFFAIRES

Intégré à la Direction du service développement, vous êtes responsable de la recherche, conception, justification, montage et suivi de la réalisation des nouvelles unités.
Cette mission implique une bonne formation supérieure, un haut degré d'initiative, des qualités de négociateur et un bon esprit d'analyse et de synthèse.
Les candidats âgés de 30 ans minimum devront justifier d'une première expérience dans le montage et le suivi d'opérations similaires.
L'anglais est indispensable et de fréquents déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.

Adresser candidature, photo et prétentions à
PULLMAN INTERNATIONAL HOTELS
Service Recrutement - 12, rue Portalis 75008 PARIS.

Société de services, filiale d'un groupe important, spécialisée dans le conseil et l'assistance aux collectivités locales, recherche pour sa Direction Régionale de **Montpellier** un

Chef des services administratif et juridique HF

Responsable d'une équipe (5 personnes), il devra assurer le conseil juridique et administratif aux sociétés locales et le suivi des problèmes liés au droit des sociétés, droit administratif et fiscal, droit du travail.
Juriste de formation, niveau DESS ou Doctorat, il devra justifier d'une expérience de 5 ans minimum au sein d'une équipe de Direction en entreprise et/ou en cabinet conseil.
Goûts du conseil et sens des contacts sont indispensables.
Le Groupe offre des possibilités d'évolution de carrière.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 5183, à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris, qui transmettra

média-system

Consultant senior en management-marketing dans les Services Publics

Le Département Service Public de BERNARD JULHIET CONSEILS souhaite renforcer son activité dans ce secteur et plus spécialement dans le domaine des collectivités territoriales. Nos références actuelles, nos collaborations suivies avec des organisations telles que le *Ministère de la Culture, la RATP, les Télécommunications, des Collectivités locales...*, nous ont permis d'acquérir image, notoriété et compétences reconnues.

Vous avez besoin de vous impliquer fortement dans une activité en pleine croissance comme la nôtre et de rejoindre une équipe avec laquelle vous pourrez développer des prestations dans les domaines du management, du marketing stratégique et opérationnel, du diagnostic commercial-marketing, de l'assistance opérationnelle dans la mise en place de nouvelles méthodes et/ou d'outils de développement/communication...

Comme nous, vous avez une trentaine d'années ou un peu plus, et bien sûr, outre votre formation supérieure, vous avez un sens aigu de la communication, *une grande exigence de qualité, une volonté permanente de la nouveauté et de l'efficacité.* Une expérience du conseil en milieu public serait un atout certain.

Si vous souhaitez rejoindre l'un des principaux groupes de conseils français (200 collaborateurs, + de 100 MF de CA) merci *d'écrire (en joignant CV + photo) à Bernard Julhiet Conseils - 28 boulevard de Bellerive 92500 Rueil-Malmaison*, sous référence SP 87/1M.

BERNARD JULHIET CONSEILS

Membre de Syntec

JOURLET



Avec 60 % de son C.A. à l'étranger, 50 filiales industrielles et commerciales, réparties dans le monde entier, **THOMSON GRAND PUBLIC** occupe au niveau international, une place de conquérant sur le marché des produits électroniques.

Dans ce contexte international, nous offrons de véritables opportunités de carrière à de jeunes professionnels à fort potentiel :

E.S.S.E.C. - H.E.C. - E.S.C.P. ou GRANDES ECOLES D'INGENIEURS

Selon votre expérience et vos aspirations, nous vous proposons l'une des responsabilités suivantes :

RESPONSABLE COMMERCIAL EUROPE DU NORD ET DE L'EST

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, vous possédez 3 à 5 ans d'expérience réussie de vente, **si possible de produits industriels.** Vous prendrez la responsabilité du développement commercial de nos produits électroniques sur une partie de l'Europe :

- Définition de la politique de distribution adaptée à chaque pays,
- Prospection et mise en place de réseaux de distribution et actions de développement des réseaux existants, selon les pays concernés.

REF.87560/LM

RESPONSABLE PRODUITS EXPORT

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou d'une Grande Ecole d'Ingénieur, vous possédez 4 à 6 ans d'expérience réussie de **vente ou marketing de produits industriels,** si possible dans un *environnement international :*

- Vous serez Chef de produits pour toutes nos gammes T.V., vidéo, hifi... : vous analyserez l'évolution des besoins sur les marchés export et participerez, en relation avec les différents départements concernés du Groupe, aux définitions des gammes
- **De plus, vous assumerez au plan international, la responsabilité des ventes, de l'un de nos produits.**

REF.87561/LM

Pour ces deux postes basés à PARIS, les nombreux déplacements nécessaires à la conduite de ces missions supposent la **PARFAITE MAITRISE DE L'ANGLAIS ET DE L'ALLEMAND.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle et souhaitée) **en précisant bien la référence du poste choisi** à SELECOM 226, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 PARIS

THOMSON GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT



GROUPE SAUPIQUET

3500 personnes
10 usines
2 Milliards C.A.
2 Objectifs permanents :

- La **QUALITE** de nos produits et de nos services.
- **L'INNOVATION**, symbole du dynamisme de nos marques leader : **SAUPIQUET-CASSEGRAIN GRACIET.**

La **DIVISION LEGUMES** du Groupe leader en France sur le marché de la Conserve de Légumes sous sa marque **CASSEGRAIN** recherche

Directeur d'usine (PARIS NORD)

Notre unité (180 permanents dont 5 cadres) transforme plus de 50 000 tonnes de légumes et programme d'importants investissements (23. MF en 1987) dans le cadre de son développement et de sa modernisation. Son directeur actuel étant appelé à de nouvelles fonctions au sein de notre Groupe, nous souhaitons intégrer son remplaçant.

Agé au minimum de 35 ans, de formation Ingénieur de préférence ENSIAA ou AGRO, ce nouveau Directeur devra posséder une expérience réussie de la Direction d'un Centre de profit autonome dans le secteur Agro-Alimentaire.

Dépendant du Directeur de la Division, ce patron d'usine sera totalement responsable du fonctionnement de son unité sur le plan technique (investissements, qualité, délais...), économique (approvisionnements, coûts, stocks...) et humain (relations sociales, communication, formation...).

Merci de nous adresser votre dossier sous réf. 1621M ou transmettez-le à **CV PLUS** en composant le **36-15 code CV PLUS** sur votre minitel.



Jean-Claude Maurice S.A. 12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS

Nous sommes une société allemande, de notoriété internationale dans le domaine de la chimie appliquée au bâtiment avec, pour centre de gravité, les peintures destinées aux façades.

Nos produits, encore peu représentés sur le marché français, connaissent à l'échelle internationale un grand succès auprès des branches spécialisées.

Dans le cadre de l'extension de nos activités en France, nous recherchons pour notre société de vente en création, située en banlieue parisienne, un

DIRECTEUR DES VENTES

Le candidat retenu se verra confier la promotion et la vente de nos produits auprès des architectes sélectionnés et des offices d'urbanisme et créera ainsi la base de l'expansion future de la société.

Pour relever le défi et remplir cette fonction intéressante, le candidat devra posséder une expérience dans le secteur du bâtiment ou des peintures, et avoir fait ses preuves dans la vente. La bonne maîtrise de l'allemand est demandée.

La rémunération sera fonction des exigences particulières requises pour cette fonction.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 8 342 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

COFREMCA

recherche

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

ayant une expérience prouvée dans le *marketing research* quantitatif et souhaitant développer ses compétences dans le domaine socio-culturel.
Pratique courante de l'anglais indispensable.

Adr. lettre manuscr. + C.V. à
COFREMCA
14, rue Milton, 75009 Paris.

Recherchons

ACHETEURS

prêt-à-porter, sportswear, bonneterie, lingerie, linge de maison.

Env. C.V. + *photo s/nº 8344,*
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Collège privé cherche
SURVEILLANT mi-temps.
Téléphoner : 47-63-46-35.

Etablissement d'enseignement technique privé Paris

recherche

UN DIRECTEUR

Ce poste peut convenir à diplômés d'enseignement supérieur (technique, sciences, maths).
Sérieuses réf. exigées.

Adresser c.v., photo, prétentions sous le nº 8 348 M
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

Une importante société française (rattachée à un groupe leader européen) dont le management est résolument fondé sur la décentralisation et la responsabilisation, offre un poste évolutif de

Responsable de projets études générales

Il assurera la conduite de projets (études et réalisations) concernant des domaines *très variés : organisation, investissements, prospective, études de prix...*

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école, ayant 3 à 5 ans d'expérience professionnelle (études générales, organisation, ingénierie), témoignant d'un bon *"esprit marketing," imaginatif et réalisateur et ayant des capacités* de "terrain."

Ce poste ouvre des perspectives d'évolution de carrière dans le groupe à des fonctions opérationnelles.
Poste basé à Lille

Ecrire sous référ. RD 318 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris **etap**

PUBLIPANEL

PERNOD

dans le cadre de la modernisation de ses outils industriels crée le poste d'

Adjoint au chef de service production

Nous recherchons un **jeune Ingénieur AM** *disposant* d'une première expérience (2 ans environ) acquise en Production ou Méthodes.

Le titulaire du poste participera à la mise en place d'un projet d'un haut niveau d'automatisation et d'informatisation impliquant un investissement important (18 millions) *et concernant un atelier* (stockage - distribution...).

Il sera responsable de l'animation et de la formation du personnel utilisateur de systèmes modernes de manutention informatisée et de l'adaptation des conditions de travail à de nouvelles structures très élaborées permettant de développer *qualité et performance.*

Il sera l'interlocuteur de nombreux services à l'intérieur de la société et aura des relations avec les fournisseurs.

La réussite dans ce poste implique des qualités pédagogiques, un esprit d'innovation, d'ouverture, ainsi qu'un bon contact humain et le goût du terrain.

De larges perspectives d'évolution s'ouvrent à un candidat désireux de faire carrière en Production.

Lieu de travail : Créteil (94)

Ecrire sous réf. LX 314 AM
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris **etap**

PUBLIPANEL

CHIMIE

PRODUITS FILTRANTS ET ISOLANTS

Une grande société chimique, filiale d'un des tout premiers groupes industriels français, offre deux postes évolutifs au sein d'un important département agissant en France et à l'exportation.

• Adjoint chef de département

Il collaborera étroitement avec le Chef du département et assumera des res*ponsabilités concernant l'ensemble des activités :*

- marketing : connaissance des marchés, politique des prix, promotion et publicité,
- établissement des budgets et des programmes de ventes et suivi des réalisations,
- appui aux différents réseaux de ventes,
- suivi de l'administration des ventes.

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école d'ingénieurs *(généraliste ou chimie), ayant 5 à 10 ans d'expérience professionnelle* à dominante commerciale, acquise soit dans les produits chimiques, soit dans les techniques de filtration et parlant parfaitement l'anglais.

référence IU 311 AM

• Chef de marché
industries alimentaires

Il sera chargé de la promotion technico-commerciale des produits de filtration destinés aux industries des boissons : participation à l'élaboration de la politique commerciale, définition des cahiers des charges, assistance technique à la clientèle et essais, orientation de la recherche.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école (généraliste ou industries *alimentaires), ayant environ 5 ans d'expérience impliquant une bonne* connaissance des techniques de filtration et parlant couramment l'anglais.

référence JV 312 AM

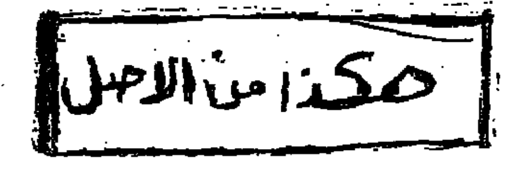
La réussite dans ces deux postes implique dynamisme, initiative et qualités *marquées de contact.*
Postes à Paris - Déplacements fréquents France et étranger.

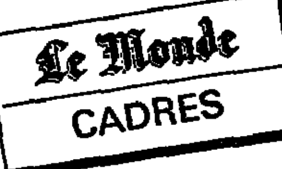
Ecrire en précisant la référence.
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PUBLIPANEL





CHEF DU SERVICE EXPORT

Proche banlieue parisienne

Une Société française, leader sur le marché du second œuvre du bâtiment poursuit son développement et recherche UN CHEF DU SERVICE EXPORT. Sous l'autorité du Directeur Commercial, il assurera, sur l'étranger, le développement des ventes et la promotion des produits avec le concours d'un réseau d'agents locaux qu'il animera. Il recherchera de nouveaux marchés et il développera les relations avec les entreprises du bâtiment françaises exportatrices. Il négociera les principaux projets avec les maîtres d'œuvre et les maîtres d'ouvrage. Il assurera les appuis techniques et promotionnels à l'étranger. Le candidat retenu, âgé d'au moins 32 ans, de formation *supérieure commerciale, trilingue Français/Anglais/Allemand, possédera* impérativement quelques années d'expérience professionnelle acquise dans une fonction semblable soit dans une société du secteur second œuvre du bâtiment, soit dans une société commercialisant des biens d'équipement intermédiaires.

Écrire sous référence 879/M à :

GRH Conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS - Discrétion assurée.

Banque étrangère Paris Champs-Elysées

AU DÉPARTEMENT
CONTROLE FINANCIER

nous recherchons

un collaborateur (H./F.) classe IV/V

qui ait la responsabilité de suivre les mouvements financiers de la table des changes.

Il sera le correspondant du contrôle financier au sein du département des changes.

Pour cela il(elle) devra impérativement
— Parler couramment anglais.
— Avoir une expérience de plusieurs années au back-office ou à l'audit.
— Avoir une formation comptable supérieure (DECS...).

Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions sous le n° 8 339 M
LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Montessuy, Paris-7ᵉ.



INDUSTAR MASTER SYSTEM

Le groupe des Ciments Français - CA de 5,4 milliards de F - Effectif 6400 personnes, recherche pour la Direction des Systèmes Informatiques :

Un ingénieur de développement en micro-électronique

Ingénieur ou Universitaire
2 ans d'expérience ou débutant à fort potentiel

Il sera chargé de la conception, de la mise au point de cartes d'interface intelligentes pour micro-ordinateurs dans un environnement IBM PC AT et du suivi de leur réalisation industrielle. Il disposera des outils les plus modernes de CAO et d'analyse logique sur micro-ordinateur. La réussite dans ce poste nécessite une expérience des matériels informatiques à micro-processeur, langage assembleur - l'utilisation de la logique programmable - bonne connaissance des systèmes de communication - le sens de l'organisation, et du travail d'équipe - Bonne connaissance de l'anglais. Formation assurée si nécessaire. Déplacements en France et à l'étranger. Lieu de travail : GUERVILLE (4 km de Mantes-La-Jolie) au Centre Industriel et Technique - Les Technodes. Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération souhaitée sous référence 73851/M à M. CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux - 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS INFORMATIQUE

MEMBRE DE SYNTEC

PARTICIPEZ A DES PROJETS "HIGH TECH"

VLSI — **C** — **NASTRAN** — **MECA Φ**

Nous sommes une société de prestations de conseils, intervenant auprès de sociétés d'ingenierie et de groupes industriels appartenant à des secteurs de pointe (**aéronautique, spatial, nucléaire, armement, transports, électronique, télécommunications**).

Dans le cadre de notre forte expansion en France et à l'Etranger, nous recherchons des ingénieurs expérimentés pouvant devenir nos futurs consultants de niveau international dans les domaines suivants :

VLSI : circuits intégrés (CMOS), à base de cellules standard et compilées : élaboration des spécifications, des programmes de tests, des schéma-blocs et différentes phases de la conception ; suivi de la réalisation.

C, UNIX : développement d'applications sur Motorola 68010/20 (civiles et militaires). La connaissance du noyau UNIX sera particulièrement appréciée.

MSC/NASTRAN : réalisation d'études thermomécaniques à l'aide du programme de calculs de structures MSC/NASTRAN. Une expérience dans la mise en œuvre de ce programme est exigée.

MECANIQUE DES FLUIDES : modélisations et calculs, à l'aide de programmes (éléments finis ou différences finies), de différents types d'écoulements.

La dimension internationale de nos projets requiert une bonne connaissance de la langue anglaise.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 1567 à **PIERRE LICHAU S.A.** - 10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

avec nous, prenez de l'essor...

Consultant recrutement

A 28-30 ans environ, de formation supérieure (Psycho + Economie, ou ESC option personnel), votre expérience d'au moins 4/5 ans dans le recrutement de cadres, acquise en Cabinet ou en Entreprise, vous a permis de faire la preuve de votre professionnalisme.

Vous souhaitez aujourd'hui valoriser vos qualités au sein d'un Cabinet Conseil performant. Notre croissance s'accélère dans le respect de nos trois valeurs fondamentales : QUALITE — SERVICE — RENTABILITE.

Vous prendrez la responsabilité de l'activité recrutement de SELECOM, pour des populations variées : commerciaux — gestionnaires — ingénieurs.

Pour réussir à nos côtés, vous devrez nous démontrer vos capacités d'écoute, de créativité, de maturité, de disponibilité, de rigueur.

Le salaire, ouvert à toute formule d'intéressement, tiendra compte de votre performance.

Si ces perspectives vous motivent, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle et souhaitée), sous la réf. 87565/LM, à SELECOM 226, rue du Fg-Saint-Honoré - 75008 PARIS.



MEDIA PA

Logistique distribution



Leader européen du bagage, nous réalisons 60 % de nos ventes à l'export.

DELSEY Nous recherchons un CHEF DE SERVICE

TRANSPORTS-EXPEDITIONS

En France et à l'international, il aura l'entière responsabilité d'organiser et gérer la distribution physique des produits finis : stocks, préparation des commandes, relation avec les transporteurs et les transitaires...

Animant une équipe de 40 personnes, il aura le souci constant de la qualité du service rendu au client et de l'optimisation des coûts et des délais.
Ce poste convient à un cadre de formation supérieure possédant au moins 10 années d'expérience de la fonction.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.
Poste basé *en proche banlieue Nord-Est.*

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 702 099 M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

Banque de crédit à long et moyen et terme, quartier Champs Elysées (50 p. actuellement) connaissant un développement rapide -rattachée à un groupe important- recherche un

cadre commercial

Formation supérieure, niveau de départ classe V

Au sein d'une petite équipe de cadres, il sera chargé de :
- la recherche de clientèle (commerçants ou petites PME secteur principal : hôtellerie, restauration) essentiellement par l'intermédiaire de prescripteurs
- l'étude de dossiers de demande de crédit et de leur présentation aux comités d'engagement de la Banque.

Ce poste conviendrait à un cadre ayant d'excellentes qualités commerciales, le sens du risque et âgé de 28 ans minimum.
Expérience très souhaitée dans banque ou établissement de crédit à moyen ou long terme.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous réf. 1183 M à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder - 75009 Paris

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

SOCIÉTÉ A TAILLE HUMAINE

filiale d'un grand groupe international (350 personnes) recrute pour son siège social *basé à PONTOISE (95)*

Directeur du Personnel

FONCTION : Rattaché au Directeur Général, il aura pour mission :
— l'élaboration de la politique personnel et sa mise en oeuvre,
— la représentation de la Direction Générale auprès des DP et CHSCT, préparation et participation au CE
— la gestion administrative
— la formation, le recrutement

Il se verra confier, par ailleurs, la responsabilité des services généraux du siège.

PROFIL : De formation supérieure (Droit, DESS...) ou praticien confirmé, il devra avoir :
— **une expérience confirmée dans la fonction de 8 ans environ.**
— une bonne connaissance et *la pratique de la législation* sociale et des conventions collectives de la métallurgie.

Adresser lettre manuscrite + CV + prétentions en rappelant la réf. 64781 à PROJETS - 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui transmettra. Discrétion totale assurée.

BUE

BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

recherche pour son équipe **ORGANISATION**

JEUNE INGENIEUR H/F

Débutant ou première expérience

- Diplômé Grandes Ecoles d'Ingénieur ou de Commerce.
- Apte à la communication, persuasif et goût du travail en équipe.

Vous participerez, sous la conduite d'un ingénieur en organisation senior, à l'analyse des fonctions et des circuits d'information existants pour concevoir et mettre en place de nouveaux systèmes organisationnels.

Des connaissances informatiques et/ou des nouveaux produits de trésorerie seraient appréciées.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 21874 à B.U.E. - Service du Recrutement 75107 Paris Cedex 02.

CONTESSE

JEUNES DIPLOMES

l'avenir sur les chapeaux de roues !

Filiale française du Groupe SKF, premier producteur mondial de roulements (45 000 personnes, 20 milliards de C.A.), nous avons pour ambition de recruter 150 jeunes diplômés sur 5 ans à l'échelle européenne.

Nous créons, à notre siège de CLAMART, le poste-clé de RESPONSABLE DU PLANNING CENTRAL DE PRODUCTION.

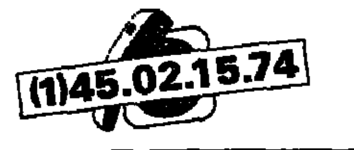
De formation Ingénieur ou Ecole Supérieure de Commerce, vous débutez votre vie professionnelle ou possédez peut-être déjà une première expérience en logistique industrielle.

La complète prise en charge d'un système de planning de production et la participation à un projet international d'informatisation vous tentent ? *Nous saurons vous donner les moyens* de mener à bien cette passionnante mission.

Doué d'une autorité naturelle, vous êtes aussi un homme de contact. Alors prenez l'avenir sur les chapeaux de roues ! Contactez les collaboratrices d'ALLO-CARRIERES. Elles vous informeront et vous conseilleront rapidement et en toute *discrétion du lundi au vendredi*, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, au (1) 45.02.15.74. (Précisez la réf. 494).

Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre dossier de candidature, s/réf. 494/LM, à ALLO-CARRIERES - 71, avenue Victor-Hugo - *75116 PARIS, qui transmettra.*

SKF



MEDIA PA

BANQUE INTERNATIONALE

recherche

CADRE DE BANQUE (classe V)

pour un poste à responsabilité au sein de son DÉPARTEMENT DU CRÉDIT

Une expérience de plusieurs années de gestion d'euro-crédits et d'engagements par signature est *indispensable* ainsi qu'une très bonne maîtrise de l'anglais.

Envoyer C.V. et prétentions à :
B.A.I.I.
12, place Vendôme, 75001 PARIS.

MARTINI

recherche, dans le cadre de son développement, un

organisateur (H/F)

Conduisant des missions pour la Société et ses filiales et dépendant du *Directeur Administratif du Groupe, vous devrez :*
- participer à l'élaboration de la **politique générale en matière d'organisation,**
- analyser les besoins et développer de **nouveaux projets d'organisation,** en établir les caractéristiques techniques et économiques, animer et suivre leur mise en place,
- assurer la **maintenance et l'optimisation** des procédures existantes des différentes activités, commerciales, techniques, logistiques ou administratives.

Pour cette création de poste, nous souhaitons intégrer un jeune collaborateur ayant une expérience de 3 ans en organisation, **de préférence au sein d'un cabinet spécialisé.** Diplômé d'une école supérieure de commerce (HEC, ESSEC, ESCAE...), vous êtes rigoureux et possédez l'esprit de synthèse. *Vous savez communiquer et* **convaincre.**
Ce poste peut constituer une étape pour une carrière évolutive dans notre Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. sous réf. LM à : MARTINI & ROSSI - Direction des Services du Personnel 19, avenue Michelet - 93400 SAINT-OUEN.

Organisation et Publicité

Important Groupe Chimique spécialisé dans la fabrication de matières plastiques, recherche pour l'un de ses centres de Production et de Recherche situé dans le Nord de la France (à proximité de LILLE)

3 INGENIEURS GENIE CHIMIQUE

Débutant ou ayant acquis une expérience de 2 à 3 ans.
Ils participeront à l'amélioration des procédés de fabrication, à l'étude et à la réalisation de projets d'investissement.

1 INGENIEUR SYSTEME

De formation Ecole Supérieure d'Electricité, ou d'Electronique. Il devra posséder 2 ou 3 ans d'expérience dans l'automatisation des procédés dans l'industrie chimique.

1 INGENIEUR CHIMISTE

Débutant ou ayant acquis 1 à 3 ans d'expérience dans la chimie des polymères ou la science des matériaux.
Sa mission consistera à planifier et superviser les programmes de développement des produits, à analyser la structure et les propriétés des polymères et à apporter un soutien technique à la fabrication et au service technique en clientèle.

Pour tous ces postes, il est indispensable de pratiquer couramment l'anglais.

Merci d'envoyer votre candidature, CV et prétentions sous référence 61797 à CONTESSE PUBLICITE - 16, place du Général de Gaulle - 59800 LILLE

CONTESSE

Le FEC : Fonds d'Expansion Confédéral recherche son

DIRECTEUR

L'organisme : Fonds d'intervention créé il y a 14 ans comme outil stratégique de développement du mouvement coopératif.
En 87 : 60 000 000 de fonds propres, capacité d'intervention annuelle de 10 à 15 millions.

Le poste : sous l'autorité du Président. Suivi des en-cours, étude des nouveaux dossiers (environ 80 par an), montage des opérations, relations avec les entreprises (Coopératives Ouvrières de Production), les structures régionales, les banques.

Le but : continuer l'action de son prédécesseur. Etudier de nouvelles formules de financement et d'investissement.

Celui que nous cherchons : crédit-man dans une banque d'affaire, une compétence d'ingénierie financière, le sens du diagnostic et de la négociation.

Pour assurer la continuité, la prise de fonction devrait avoir lieu début Juin au plus tard.

Merci de signaler votre intérêt à Alain SARTON sous réf. 802 M



plein emploi
10, rue du Mail 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.



JEAN THOUARD

CONSEIL EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE
recherche pour son DEPARTEMENT BUREAUX :

COLLABORATEUR de HAUT NIVEAU

De formation supérieure (grande école ou université), ayant une expérience de plus de 5 ans comme professionnel de l'investissement immobilier.
Autonome dans sa fonction, il participe à la politique de développement du Département Bureaux, Locaux Commerciaux.
Larges possibilités d'évolution dans des structures décentralisées.
Rémunération importante et intéressement au chiffre d'affaires.

Merci de nous écrire en précisant votre expérience, vos réalisations et votre niveau de rémunération à notre conseil Alain SARTON sous réf. 800 M



plein emploi
10, rue du Mail 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

Participez à nos nouveaux projets en Arabie

Jeune Ingénieur

Grandes Ecoles

Nous vous proposons de participer aux études de prix faites sur place, d'être le correspondant des équipes d'études de prix du siège et d'assurer les relations avec le client, le consultant, les fournisseurs et les sous-traitants locaux pendant la période de préparation des offres.

La connaissance de l'anglais est indispensable.
Le poste basé à Ryad, est à pourvoir rapidement.
Le séjour en famille peut être envisagé.



Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé, photo récente et prétentions, sous réf. LM/003 à Dumez, Service des Relations Humaines, 345 avenue Georges Clemenceau, 92022 Nanterre Cedex 02.

MULTIPLIER LES PERSPECTIVES

LE MONDE PUBLICITÉ SA

recherche
JF ou JH pour facturation informatique d'ordres de publicité et annonces classées, expérience souhaitée, libre rapidement.
Env. c.v. et prétent.
à M. RÉMY,
5, rue Monttessuy, Paris-7e.

Importante entreprise nationale recherche pour ses directions régionales en province

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

FORMATION DECS

Adresser C.V., prétentions sous nº 8711 à PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transmettra.

Le Centre d'Informations Financières (10 ans expér.) organise un stage pour recruter des
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
– Goût des relations publiques.
– Formation adaptée.
– Rémunération intéressante.
Tél. pour R.V. : 45-00-24-03.

CHERCHE

COMMERCIAL PROFESSIONNEL

Pour monter régie pub.
Tél. : 39-58-17-16.

INSTITUT CHERCHE

ENSEIGNANT

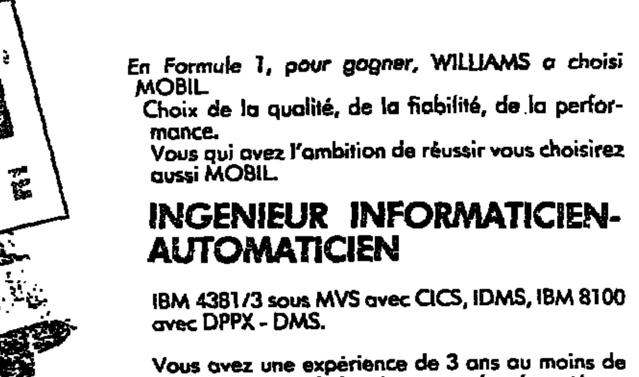
spécialiste en stylisme et modélisme textile.
Diplôme supérieur en arts appliqués ou diplôme du CNAM (cuir et textile) ou équivalent.
Ecrire Havas nº 14 258
34063 MONTPELLIER CEDEX.

PME-PMI 300 personnes recherche pour PARIS-16e

CHEF COMPTABLE

H/F, 40-45 ans, DECS complet. Plusieurs années d'expér. dans poste similaire.
Sérieuses références exigées.
Adresser C.V. détaillé en indiquant prétentions, Mme DUREY, 22, rue Wilhem, PARIS-16e.
Réponses assurées.

Ceux qui gagnent choisissent Mobil



En Formule 1, pour gagner, WILLIAMS a choisi MOBIL.
Choix de la qualité, de la fiabilité, de la performance.
Vous qui avez l'ambition de réussir vous choisirez aussi MOBIL.

INGENIEUR INFORMATICIEN-AUTOMATICIEN

IBM 4381/3 sous MVS avec CICS, IDMS, IBM 8100 avec DPPX - DMS.

Vous avez une expérience de 3 ans au moins de la conception et de la mise en service de systèmes informatiques de contrôle et d'optimisation de procédés de fabrication de fluides en continu.

- Vous avez de bonnes connaissances générales en informatique et en automatique.
- Vous avez le goût du travail en équipe et des relations avec les exploitants.
- Nous vous proposons de participer à la définition et au développement d'un projet d'automatisation de notre raffinerie de N.D. de GRAVENCHON (Seine-Maritime).

Prière d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 20004 à MOBIL OIL FRANCAISE - Service Recrutement - Tour Septentrion, 92081 PARIS LA DEFENSE CEDEX 9.

Mobil
Avancez avec nous.

CONTESSE



Avec un chiffre d'affaires de 800 millions de francs et des actifs gérés de 10 milliards, la B.P R.O P (Banque Populaire de la Région Ouest de Paris) a la confiance de plus de 200 000 clients. Son taux continu de croissance l'amène à rechercher de nouveaux RESPONSABLES DE PORTEFEUILLE et RESPONSABLES DE LA GESTION COMMERCIALE AGENCE.

Responsables de portefeuille CLASSE IV-V

Cet effort d'expansion, vous êtes prêt à le soutenir dans votre domaine d'activité : le développement commercial. Sous l'autorité de votre Directeur de secteur, basé dans une grosse agence de la région Ouest de Paris, vous gérerez votre portefeuille de clientèle d'entreprises ou de particuliers. Agé d'environ 28-30 ans, votre formation supérieure ou ITB, votre expérience minimum de 3-4 ans et vos qualités de négociateur vous rendent instantanément opérationnel. Votre réussite sera synonyme de promotion. (Réf. 495)

Responsables de la gestion commerciale agence CLASSE IV-V

Vous partagez également ce désir de participer à notre croissance grâce à vos qualités commerciales. Intégré dans une importante agence de la région Ouest de Paris, vous animerez votre équipe d'une dizaine d'Agents de contact pour servir et développer votre clientèle grand public (particuliers, petites entreprises...). Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure ou ITB, vous êtes déjà performant car vous justifiez d'une expérience similaire (5 ans) de ce poste. Vous évoluerez car vous partagez notre désir d'expansion. (Réf. 496)

(1)45.02.15.74



Votre contact-réussite : contactez les collaboratrices d'ALLO-CARRIERES. Elles vous informeront et vous conseilleront rapidement et en toute discrétion du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, au (1) 45.02.15.74. (Précisez la réf. choisie).
Si vous ne pouvez pas téléphoner, adressez votre dossier de candidature, s/réf. choisie, à ALLO-CARRIERES 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

MEDIA DA

VOTRE EXPERIENCE AU SERVICE DE NOS PERFORMANCES

Filiale d'un puissant groupe multinational, notre société - plus de 4000 personnes - est leader sur son secteur d'équipements pour l'automobile. Nos performances sont réalisées dans un contexte international (40 % du CA à l'export).
Notre Direction Générale des Opérations, responsable de la production et de la commercialisation de nos produits recherche pour sa direction financière deux diplomés HEC, ESSEC, ESCP, ESC + DECS.

UN CONTROLEUR DE GESTION

France

pour animer et diriger les fonction du contrôle de gestion opérationnel.
- 7 à 12 ans d'expérience similaire en milieu industriel, contexte international,
- expérience réussie d'encadrement,
- bonne connaissance des outils informatiques,
- maîtrise procédures de gestion anglo-saxonnes,
- anglais courant + allemand/italien apprécié.

Réf. 862 M

UN CONTROLEUR DE GESTION

Filiale Italienne

pour mise en place, contrôle et suivi des procédures de gestion en interface avec le siège.
- bilingue italien/français + anglais des affaires,
- très bonne connaissance des systèmes comptables, bancaires, fiscaux et juridiques italiens,
- 5 à 10 ans d'expérience similaire en milieu industriel, contexte international,
- maîtrise procédures de gestion anglo-saxonnes,
- déplacements fréquents.

Réf. 861 M

Ces deux postes sont basés dans le Nord-est de Paris (proche banlieue).

Nous souhaitons intégrer des candidats expérimentés, à fort potentiel. Nous leur offrirons une évolution en fonction de leurs performances. Chantal CARLIN vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (avec photo) en précisant votre salaire actuel, vos pretentions, en rappelant la référence du poste. Elle vous garantit une totale confidentialité. KEY MEN - 10 rue de Rome - 75008 Paris.

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

هكذا من الأصل



UNIVERS DE LA GESTION

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue Nord PARIS recherche pour son DEPARTEMENT JURIDIQUE.

REDACTEUR DE CONTRATS

Rattaché au chef de département, il aura pour mission :
- d'assurer la rédaction et le suivi des contrats d'études et d'assistance technique.
- de préparer les demandes d'aide financière auprès des organismes publics, en relations avec les chefs de laboratoire et les Co-contractants du centre.

De formation licence ou maîtrise de Droit, le candidat aura une expérience de 2 à 3 ans dans un centre de recherche, une entreprise publique ou une compagnie d'assurances.

CONTESSE TELEMATIQUE : (1) 42 96 10 65 ou 36.14 Code : CONTESS

Adresser CV, lettre man., photo et prét. s/réf. 21947 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

POUR TRAITER AVEC LE MARCHE DE L'AUTOMOBILE :

UN INGENIEUR D'AFFAIRES.

... Diplômé d'une Grande Ecole, bien introduit auprès des constructeurs automobiles ou de l'industrie métallurgique (3/4 ans d'expérience en qualité «d'ingénieur d'affaires»).

Fabricants et distributeurs de pièces de précision pour les moteurs automobiles, rattachés à une puissante société US, nos assises sont solides : CA 156 MF, 365 personnes.

Nous vous proposons de «travailler» l'ensemble de la France, notamment la région parisienne.

Auprès de vos clients, vous vous attacherez à développer un véritable climat de confiance. Qualités relationnelles, dynamisme et autonomie complètent donc ce profil de commercial hors pair, de conseiller technique de haute volée.

Vos premiers objectifs atteints, il ne tiendra qu'à vous de faire évoluer votre carrière, notamment à l'échelon européen.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 87/45/115 à notre Conseil Nadine DESNOYERS.

Dominique Leligois Conseils
1 rue Grécourt - BP 1522 - 37015 TOURS Cedex

Systèmes d'Automatisation Flexible de Manutention

Un Directeur Général

350/450 KF — **Blois**

Climax Automation : les atouts du grand groupe auquel elle appartient : ALSTHOM. Nous sommes à présent résolument engagés sur la voie de l'innovation et de la réalisation d'installations importantes. Des chiffres : CA 40 MF, 50 personnes.

Vous allez définir la stratégie de développement de la société, diagnostiquer ses points forts, ses points faibles, vous appuyant sur les compétences d'une équipe de direction très impliquée.

Ingénieur Grande Ecole, vous définissez avec cette équipe les grandes orientations que doivent prendre nos activités et produits.

Homme de gestion, vous organisez et contrôlez l'aspect budgétaire, les résultats. A 35/40 ans environ, vous avez forcément tenu des responsabilités de Direction au sein d'une PME ou d'une division de grande entreprise (biens d'équipements industriels de type système). Proche de nos activités, cette expérience vous vaut de bien connaître les exigences de nos clients.

Prenez contact avec notre Conseil Pascale GALAMPOIX. Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 87/37/628, **Dominique Leligois Conseil**, 1 rue Grécourt, BP 1522, 37015 TOURS CEDEX.

Climax Automation
groupe ALSTHOM

ingénieur de production

ENSIA - ENSAIA — **MARSEILLE**

Un Groupe agro-alimentaire performant, 5 milliards de C.A. environ, cherche pour l'un de ses établissements situé à *MARSEILLE* un ***INGENIEUR ENSIA, ENSAIA.***

Rattaché au Chef du Service Production, il sera responsable au plan technique et humain d'un ensemble de process fonctionnant en service continu.

Il a une première expérience en industrie agro-alimentaire et une personnalité de leader et d'homme de terrain maîtrisant avec aisance les outils de communication. Bon organisateur, il pratique la micro-informatique.

Une formation complémentaire en gestion serait appréciée.

La Société offre de bonnes perspectives d'évolution.

Les candidatures (lettre manuscrite, C.V., photo, précisant la rémunération actuelle) sous référence 2496-M, seront traitées en toute discrétion par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

STE SPECIALISEE en ELECTRONIQUE et en INFORMATIQUE
(simulation; imagerie, ingénierie...)
recherche pour son établissement de
RENNES
un INGENIEUR COMMERCIAL ou TECHNICO-COMMERCIAL

Quelques années d'expérience, connaissances en imagerie (synthétique 3 D ou graphique) et informatique temps réel appréciées, anglais courant indispensable.

Adresser C.V. et prétentions à HAVAS EMPLOI N° 9623 AT, BP 2009X, 35040 RENNES Cedex.

capitaux propositions commerciales

Réelle opportunité. PME de services et conseils aux entreprises en pleine expansion cherche associé (actif ou non) disposant 1 000 ou 2 000 KF pour plus-values et développements importants. Affaire très lucrative, annonce sérieuse et urgente. Ecrire sous réf. ASS 87 02, CORYPHE, 49-51, rue d'Alleray, 75015 Paris.

propositions diverses

« Emplois et Carrières » de la fonction publique, *numéro* spécial de FRANCE CARRIÈRES, chez votre marchand de journaux (R.P.).

La dynamisme de nos collaborateurs et la solide réputation dont nous jouissons sur « la place » ont permis un développement harmonieux de nos structures. Dans ce cadre, notre banque en pleine expansion recherche pour :

SOCIETES IMMOBILIERES

COMPTABLE

Nous vous confierons la tenue de la comptabilité de sociétés exerçant leur activité dans le domaine immobilier (SCPI). Titulaire *d'un BTS ou d'un DUT, vous possédez une* première expérience dans ce domaine que vous souhaitez valoriser. (Réf. 4579/CP/LM)

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE

Vous superviserez la comptabilité de sociétés à vocation immobilière (sociétés de marchands de biens, SCPI) et assurerez l'encadrement de 3 personnes. Vous justifiez *d'une expérience de plusieurs années et* êtes titulaire d'un DECS ou d'un niveau équivalent. (Réf. 4579/RC/LM)

Lieu de travail : PARIS.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence correspondante, à

MEDIA PA
71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

BANQUE PARISIENNE PARIS-8e
en forte expansion
RECHERCHE

COMPTABLE CLASSE V

assistant du responsable comptable.

- Bonnes connaissances des opérations de banque et de leur comptabilisation.
- Maîtrise de l'outil informatique indispensable.
- 8 à 10 ans d'expérience.
- Libre rapidement.
- Poste évolutif pour candidat motivé.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. complet s/le n° 8 340 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

CARRIERE BANCAIRE

Vous avez complété une expérience bancaire de 5 à 6 ans par une formation ITB ou CESB.
Nous vous proposons un poste de Chef de Département Formation au sein d'une équipe assurant le perfectionnement des cadres d'un grand groupe bancaire.

Vous concevrez et animerez des cycles pédagogiques, vous assurerez la promotion des élites dans les 20 pays où le Groupe opère.

Evolution à moyen terme vers un commandement en exploitation.

Adresser C.V., photo et souhaits sous réf. 1408/F A.M.P. - 40, rue Olivier de Serres 75015 PARIS *(qui transmettra)*

Groupe Bancaire Paris 8°
recherche pour son département
Crédit Bail Immobilier

Jeune Gestionnaire H/F

Niveau BAC + 2 (gestion ou comptabilité). Expérience 3 à 5 ans dans une SICOMI ou chez un administrateur de biens. Connaissance de l'outil informatique appréciée.

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo + prétentions sous réf. 1097/M à LTA Antenne St Lazare 39, rue de l'Arcade 75008 Paris qui transmettra.

BANLIEUE SUD-OUEST

SOCIETE FRANÇAISE du Secteur Nucléaire — *chiffre d'affaires consolidé supérieur* à 20 milliards de francs — effectif de l'ordre de 10.000 personnes — recherche un :

responsable comptabilité générale

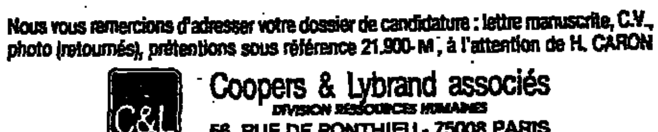
Au sein des services comptables il animera une équipe composée d'une dizaine de personnes et il sera responsable de :

- la comptabilité générale du Siège,
- la centralisation des comptabilités des établissements,
- la coordination de la gestion des immobilisations,
- la gestion comptable d'une importante trésorerie,
- l'évolution des systèmes comptables en relation avec les informaticiens (en tant qu'utilisateur et en tant que concepteur d'application).

En relation fonctionnelle avec les établissements, les autres services financiers, la Direction du Personnel et le Service Informatique, la qualité des contacts humains est un facteur déterminant pour assumer la fonction.

Ce poste conviendra à un candidat diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce — option finance/comptabilité + DECS — ou d'une formation équivalente, ayant acquis un minimum de 5 ans d'expérience dans la fonction.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés), prétentions sous référence 21.900-M, à l'attention de H. CARON



TOUTES VOS RESSOURCES POUR NOTRE PERSONNEL

SI VOUS VOULEZ PARTAGER LA VOLONTE D'INNOVER ET DE GAGNER AVEC UNE EQUIPE QUI RELEVE LES DEFIS, VENEZ REJOINDRE LESIEUR ALIMENTAIRE.

ASSISTANT GESTION DU PERSONNEL

Une personnalité, des ambitions, un potentiel : nous recherchons l'homme qui évoluera vite et bien avec nous.

Sous la responsabilité du Directeur des Relations Humaines et de la Qualité, vous serez formé de manière à animer rapidement une équipe de 5 personnes plus particulièrement chargée de l'administration du personnel (paie, déclarations sociales et fiscales...) ;

Vous serez responsable de l'évolution de votre système d'information.

Gestionnaire rigoureux sans oublier d'être un homme de communication, vous avez *une formation supérieure de type IEP, DESS de gestion sociale... Une expérience* d'au moins 2 ans dans une fonction similaire est indispensable.

Ce poste est très évolutif et implique une prise d'importantes responsabilités à moyen terme.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. 231, à la Direction du Développement Social Groupe, Agnès Girault, 122 avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne.

GROUPE LESIEUR

média-system

Assistant marketing

à Toulouse

Filiale de 8 Caisses Régionales de Crédit Agricole du Sud-Ouest, notre Société *développe une activité d'études, de recherche et de conseil, pour ces 8 caisses,* mais également au niveau national.

L'expansion de l'activité marketing (bancaire) nous amène à intégrer un jeune **Assistant Marketing (H/F).**

En liaison directe avec le Responsable du département marketing, il coordonnera et mènera à bien les études et recherches très variées (en interne ou avec la participation de cabinets extérieurs) mises en œuvre pour l'ensemble des Caisses Régionales, ou pour l'une d'entre elles.

Il proposera également les thèmes d'études *et de recherches nouveaux qu'il jugera* intéressants.

Son profil :
- *Sup. de Co, Maîtrise de Gestion ou équivalent...,*
- 2 ans d'expérience en marketing, de préférence au sein d'un organisme bancaire ou financier,
- 24-27 ans,
- la volonté d'intégrer une petite structure dynamique, en expansion et travaillant pour un secteur ayant à relever de nombreux défis marketing.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo, prétentions à notre Conseil Henri THOMAS - CAPFOR Grand Sud-Ouest - 5, place de la Libération - 32000 AUCH, qui vous assure de sa totale discrétion.

MEDIA PA

CAPFOR
PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - METZ - NICE
ANGERS - AUCH/TOULOUSE - BREST - CAEN - MONTLUÇON - NIORT - QUIMPER



CONTROLE DE GESTION

Sous l'autorité du Directeur du Contrôle de Gestion et de la Comptabilité, vous aurez la responsabilité du contrôle budgétaire et des procédures.

Vous participerez activement à l'élaboration des budgets annuels et des plans à *long terme, ainsi qu'à la réactualisation* des prévisions.

Vous utiliserez et adapterez en permanence les outils informatique et comptable pour présenter mensuellement les rapports de gestion. En collaboration avec les départements, vous ferez la synthèse des analyses d'écarts et des mesures correctrices.

Vous contrôlerez l'application des procédures internes et assurerez leur mise à jour.

Diplômé d'une école de gestion, vous avez acquis une expérience professionnelle d'environ 3 à 5 ans, soit en entreprise, soit en cabinet d'audit, en tout cas dans un environnement très informatisé.

Vous pratiquez l'allemand ou l'anglais.

Adressez votre lettre de candidature, c.v., photo et prétentions à :

BMW France
JF Guthmann Direction du Personnel
3, avenue Ampère - 78390 Bois d'Arcy

UNIVERS DE LA GESTION

Financier... mais aussi juriste

C R E D I T   I M M O B I L I E R

Nous sommes un puissant groupe financier et immobilier présent dans de nombreux créneaux de la profession (crédit, promotion, locatif, assurance ...).

Dans le cadre du développement de notre activité «crédits immobiliers» nous créons le poste de

CHEF DU SERVICE PRE-CONTENTIEUX / CONTENTIEUX

Votre profil —
Après une formation supérieure en Gestion-Finance + Droit, vous êtes depuis au moins 5 ans le bras droit du chef de service contentieux dans un établissement de crédit pratiquant l'immobilier.
Vous souhaitez maintenant embrasser la totalité de la fonction, en prise directe avec la ligne opérationnelle de distribution des prêts.
Vous alliez des capacités à la fois d'animateur, de gestionnaire-financier et de juriste.

Votre mission —
Vous animerez et motiverez une équipe de 5 personnes chargée de la gestion quotidienne des dossiers de pré-contentieux/contentieux.

Vous définirez dossier par dossier les moyens juridico-financiers les plus appropriés pour recouvrer la dette et décider de la procédure dans le cadre d'une délégation.

En liaison étroite avec le chef de projet crédit du service informatique, vous rédigerez un cahier des charges permettant la mise en place d'un système informatisé performant pour l'activité de votre équipe.

Votre challenge —
Atteindre des objectifs ambitieux de réduction de l'impayé global grâce à une organisation dont vous aurez vous-même défini préalablement les besoins.

Nous vous remercions de faire parvenir votre candidature (lettre + c.v. + photo + rémunération actuelle) sous référence 4519 à AXIAL Publicité, 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.
Vous pouvez préciser les entreprises avec lesquelles vous ne désirez pas entrer en contact.



MORY-TNTE

Nous sommes l'un des leaders du Transport National et International. Au travers de plus de 100 Agences en France et de nos Filiales étrangères, nous gérons plus de 60.000 Clients et donc des en-cours très importants. Nous renforçons notre Service Central de Trésorerie et nous vous proposons le poste de **RESPONSABLE**

crédit - recrouvrement

Vos objectifs : élaborer une politique globale de Crédit et de Recrouvrement, la mettre en œuvre aux plans des *méthodes, procédures et outils de suivi de façon à réduire les en-cours, les frais financiers et les risques. Votre action sera également de coordination et de négociation auprès de vos nombreux interlocuteurs* : les Directeurs d'Agences et les Responsables Financiers Régionaux. Vos responsabilités débordent de l'hexagone sur nos Filiales et Correspondants étrangers. Nous souhaitons rencontrer des candidats dotés d'une solide formation, *BAC + 4/5*, forts d'une première expérience (3/4 ans) dans un grand groupe *industriel ou de services*, aptes à *créer et à gérer un système rentable* et fiable. *Le poste comporte de fréquents déplacements* en France et requiert la pratique de l'Anglais.
Adressez votre dossier (C.V., lettre man., prét., tél. pers.) sous la réf. 61 R à :

Hervé Le Baut-Consultants
11, rue La Boétie - 75008 PARIS - Tél. : 42 65 38 39

ORGANISME BANCAIRE, FILIALE D'UN RESEAU NATIONAL recherche

EXPLOITANT DE BON NIVEAU

L'Homme :
- Vous êtes âgé de 30 à 35 ans. • Vous êtes de préférence diplômé d'enseignement supérieur (grande école commerciale, Sciences PO (éco-fi), ou Gestion, etc... CESB ou ITB appréciés).
- Vous avez acquis en tant qu'exploitant de banque une expérience diversifiée des clientèles PME (commerçants, artisans, tertiaire, etc).
- Vous êtes à l'aise dans le montage des crédits afférents au cycle d'exploitation mais aussi au haut *de bilan (éventuellement actions et obligations convertibles comprises).*

VENEZ PARTICIPER A NOTRE DEVELOPPEMENT (PARIS).

La Mission :
- Vous adapterez vos connaissances, votre expérience ainsi que vos qualités d'analyse et de synthèse, à la gestion des crédits d'une clientèle sélectionnée de petites et moyennes entreprises.
- Activité variée, à caractère évolutif, dans le cadre d'un organisme financier à taille humaine.



Veuillez adresser votre CV détaillé avec photo et prétentions (sous lettre manuscrite) au **Cabinet MORACCHINI (Département Sélébanque, réf. 8730)** 22 bis, rue des Belles-Feuilles, 75116 Paris, qui vous garantit une discrétion absolue.

CONTESSE

SOCIETE DE GESTION, FILIALE D'UNE CHARGE D'AGENT DE CHANGE EN FORTE EXPANSION *recherche*

UN GERANT DE PORTEFEUILLE CLIENTELE PRIVEE (Réf. 1014)

Il assurera la gestion de la clientèle existante avec l'aide de trois assistants et les conseils de l'équipe d'analystes.
De formation commerciale supérieure complétée par une bonne maîtrise de l'analyse financière (diplôme SFAF), il possède une dizaine d'années d'expérience de gestion de clientèle privée.
Sa capacité à animer et à motiver des équipes fait de lui l'entrepreneur recherché.

UN GESTIONNAIRE D'OPCVM (Réf. 1015)

Vous avez acquis une expérience de 3 ans au moins dans le domaine de la gestion de portefeuille institutionnel ou privé et vous maîtrisez les mécanismes boursiers.
Votre formation supérieure (HEC, DAUPHINE, Ingénieur + Gestion...) alliée à une connaissance de l'analyse financière vous prédispose à prendre progressivement en charge la gestion de certains de nos Fonds Communs de Placement.
La pratique de la gestion obligataire, du MATIF ou des marchés étrangers est un plus pour ce poste.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris
PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN

DIRECTEUR SERVICES GÉNÉRAUX

aptitudes aux problèmes techniques,
gestion fournisseurs

CONTROLEUR DE GESTION

Diplôme études supérieures, expérience confirmée.
Envoyer C.V.
75001 PARIS-CHATELET
6, rue des Lavandières
Tél. : 42-21-33-50
BIS TRAVAIL TEMPORAIRE

Le dynamisme de nos collaborateurs et la solide réputation dont nous jouissons sur « la place » ont permis un développement harmonieux de nos structures. Dans ce cadre, notre banque en pleine expansion recherche pour :

S I C A V - F C P

COMPTABLES

Vous devrez mener à bien la gestion comptable et administrative de nos produits. Vous êtes titulaire d'un BAC G2 ou d'un BTS comptabilité et justifiez d'une première expérience dans ce domaine.
(Réf. 4569/CP/LM)

RESPONSABLES DE GROUPE

Vous serez chargé d'organiser et d'animer *une équipe de 5 comptables environ.* Une formation de type BTS et quelques années d'expérience dans une fonction similaire vous permettront de mener à bien la mission que nous vous confierons.
(Réf. 4569/RG/LM)

Lieu de travail : **PARIS.**

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence correspondante, à

MÉDIA PA
71, av. Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

BANQUE PRIVEE, FILIALE FRANCAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL IMPLANTE DANS QUARANTE-CINQ PAYS, nous cherchons pour nos agences de LYON et GRENOBLE, un

Gestionnaire de portefeuilles-titres

Son rôle est double et s'équilibre entre un travail de gestion : gestion de comptes-titres sous mandat, de comptes particuliers et institutionnels et des trésoreries des entreprises clientes, et une mission commerciale : prospection d'une clientèle de haut niveau.

Nous connaissons une bonne réussite dans cette activité, et nos objectifs sont ambitieux.

Votre tempérament commercial, votre intégration dans la vie sociale locale, *et votre connaissance de l'anglais sont autant d'atouts qui devraient vous conduire à les réaliser.*

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 521 (pour LYON) et 542 (pour GRENOBLE), à Catherine de la Roche Saint-André - *JACQUES TIXIER S.A.* - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MÉDIA PA

GRAND GROUPE INTERNATIONAL

recherche pour une de ses Divisions Industrielles :
C.A. 1,8 Milliard de Francs, 3800 personnes

ASSISTANT CONTROLLER

Rattaché au «Controller» de la Division, il participera aux travaux de «reporting» et de consolidation des comptes et sera chargé d'interventions spécifiques (assistance, contrôle, étude) auprès des différentes unités de la Division *implantées dans 10 pays.*
Le candidat, titulaire d'un diplôme d'une grande école de commerce (option Finances, Comptabilité), d'un DEA ou d'un DECS, aura bénéficié, si possible, d'une première expérience professionnelle.
Des qualités de dynamisme, des aptitudes relationnelles, une très bonne pratique de l'anglais ainsi qu'une grande mobilité permettront au titulaire d'*évoluer vers de plus importantes responsabilités dans un* Groupe de *tout premier plan.*

Ce poste est à pourvoir en *Région Parisienne.*

Adresser lettre manuscrite de candidature, curriculum vitae et prétentions, (sous réf. 5425), à *Média-System*, 2 rue de la *Tour-des-Dames, 75009 Paris, qui transmettra.*

Virgin

VIRGIN FRANCE
Société phonographique
(disques, musicassettes)
en pleine expansion
recherche

jeune chef comptable *(H/F)*

Vous aurez la responsabilité de l'ensemble des comptabilités générale, analytique et budgétaire, *du bilan*, des déclarations fiscales *et* sociales.
Vous participerez *au développement* de nos procédures et de nos *systèmes d'information* comptables.
Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation DECS *ou équivalent* ayant acquis une expérience, même courte, de l'ensemble des activités d'un service comptable et doté des qualités humaines que l'on attend d'un responsable de ce niveau.
La connaissance de l'anglais constituerait un atout apprécié.
Vous travaillerez à Paris dans une ambiance de travail décontractée mais efficace.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. *87.01* à VIRGIN FRANCE - *61*, rue de Belleville *75019 PARIS.*

PUBLICIS

Groupe de presse

recherche
pour son service comptabilité

RESPONSABLE FOURNISSEURS

Ce poste (évolutif) nécessite une excellente formation professionnelle (minimum 10 ans) ainsi que des capacités d'initiatives et de diplomatie.

Merci d'adresser lettre manuscrite + c.v. + photo et rémunération actuelle, sous le nº 8 341 M, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, Paris-7e.

Important organisme professionnel PARIS-8e

recherche son :

CHEF DE SERVICE JURIDIQUE

30 ans minimum, formation juridique 3e cycle.
Expérience de quelques années dans l'immobilier exigée.
Solides connaissances en droit immobilier.

Ecrire sous le nº 8.328 M Le MONDE Publicité
5, rue de Montessuy, Paris-7e.

Notre Direction Financière se renforce et recherche un

Responsable Fiscal

Ce spécialiste a un rôle d'étude et de conseil en matière de fiscalité pour la Société mère et ses filiales. Il intervient dans un contexte réellement international pour définir les règles à appliquer ou les orientations à prendre. Il participe dans son domaine à l'élaboration des contrats de tous types avec l'étranger. Cette mission de haut niveau s'adresse à un cadre expérimenté ayant une compétence réelle en droit fiscal ainsi qu'une solide formation en gestion et comptabilité.
Le poste est basé à VALENCE.
La pratique de l'anglais est indispensable.
CROUZET : un groupe de 5500 personnes, des activités diversifiées mettant en œuvre des technologies de pointe.
Une implantation internationale et 50% du CA réalisé à l'étranger.

Crouzet

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous réf. RF au Responsable du *recrutement*. CROUZET S.A., 25, *rue Jules* Védrines - 26027 VALENCE cedex.

MÉDIA PA



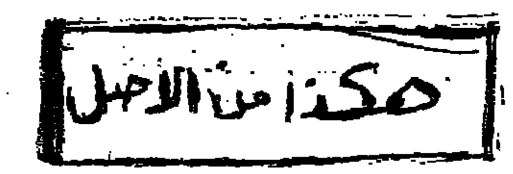
Cie d'investissement affiliée à l'un des premiers groupes bancaires français recherche pour son siège situé dans le Golfe

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Au sein d'une équipe performante et motivée, il aura pour mission de constituer et développer les portefeuilles d'une clientèle de haut niveau. Il devra justifier d'une expérience réussie d'environ 2 ans dans cette fonction.

Age 27 ans environ, maîtrise de l'anglais indispensable, et pratique de l'arabe appréciée.

Merci d'adresser lettre de candidature avec c.v., photo et prétentions à : AREF, 8, rue Halevy, 75009 PARIS.



UNIVERS DE LA GESTION

Jeune groupe français en forte expansion à vocation internationale, spécialisé dans la conception, la fabrication et la distribution de produits de haute technologie pour laboratoires (Santé - Recherche - Industrie), recherche son

BIOTECHNOLOGIE
Contrôleur de gestion

FUTUR DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Membre de l'Equipe de Direction, vous prendrez sous votre responsabilité :

EN PHASE DE STRUCTURATION

- l'audit, puis la mise en place d'une comptabilité analytique et budgétaire, et d'une gestion de trésorerie.
- Véritable conseil auprès des différents responsables de départements (Commercial France et Export, Marketing, Achats-Stocks, Production, Comptabilité, Ressources Humaines), vous les aiderez à mettre en place et à faire évoluer leur gestion.

EN PHASE DE REDEPLOIEMENT

- outre le suivi des activités précitées, vous évoluerez vers la gestion financière et juridique accompagnant le développement des activités du groupe.

Pour ce poste opérationnel et fonctionnel fort, basé près de Fontainebleau, à 30-35 ans environ, vous avez une formation supérieure en gestion, un DECS complet, de solides connaissances de base en informatique ainsi qu'une première expérience en contrôle de gestion. Anglais indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo), sous la référence 4583, à

MEDIA PA 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

PARIS QUARTIER OPERA

La Filiale Française d'un Important Groupe Bancaire International recherche

RESPONSABLE DE L'AUDIT INTERNE ET DU CONTROLE DES PROCEDURES COMPTABLES ET INFORMATIQUES H/F

Le poste suppose le niveau minimum du DECS, appuyé si possible sur un diplôme supérieur de gestion et une maîtrise totale de la langue anglaise, ainsi qu'une expérience de l'audit bancaire, acquise soit dans un établissement financier, soit en cabinet d'audit spécialisé dans ce secteur.

Poste autonome et vivant.

FIDAL PARIS

Ecrire avec références et prétentions à : Madame D'ORNANT 18 Bis, rue de Villiers - 92300 LEVALLOIS-PERRET

MILLIPORE

Nous sommes la filiale française d'un important Groupe U.S., leader mondial dans nos spécialités : les produits de très haute technologie (ultra filtration, chromatographie liquide haute performance...). Dans le cadre du renforcement de nos structures, nous recherchons un

Contrôleur de gestion junior

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Sup de Co ou équivalent).

Vous avez, si possible, deux ans d'expérience de la fonction dans une entreprise multinationale ou en cabinet d'audit. Vous parlez l'anglais.

Nous vous chargerons du contrôle de gestion des divisions commerciales françaises. Vous évaluerez les budgets dépenses et en assurerez le suivi ; vous établirez les prévisions trimestrielles et suivrez la rentabilité des lignes de produit. Vous assurerez l'interface entre les Responsables de Division et les services informatiques et comptables.

Pour ce poste basé à St-Quentin-en-Yvelines, la rémunération offerte est en rapport avec nos exigences.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. détaillé + photo, salaire actuel, sous réf. 80207/M, à notre Conseil qui vous garantit son entière discrétion.

Staff Consultants
91, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.
STRASBOURG PARIS LYON NEW-YORK



Vous possédez une expérience pratique de quelques années dans une entreprise industrielle ou bancaire.

Vous avez une formation supérieure (grande école de commerce ou équivalent), impliquant un bon niveau comptable et financier.

Vous avez 30 ans environ, le goût des actions concrètes et l'esprit de persuasion.

ALORS VOUS ÊTES LE

RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION

QUE NOUS RECHERCHONS

Vous aurez la responsabilité de l'animation d'une équipe de cinq personnes, et serez chargé de :

- Contribuer au développement du système d'information et de gestion de la caisse régionale ;
- Réaliser des études ponctuelles pour la direction générale ;
- Contribuer à l'établissement de plans à court et moyen terme de l'entreprise et de suivre en permanence les écarts entre les prévisions et les résultats auprès de chaque responsable de budget.

Merci d'adresser cv, photo et prétentions à :
CRÉDIT AGRICOLE DE L'AUBE, 269, faubourg Croncels, 10000 Troyes.

IMPORTANT ORGANISME DE PREVOYANCE A VOCATION SOCIALE
recherche dans le cadre de son développement

UN PROFESSIONNEL DE LA NEGOCIATION EN ENTREPRISES

SON PROFIL :
expérience de plusieurs années dans la négociation de contrats «Groupe» (en compagnies d'assurances, institutions de prévoyance).

Agé de 30 ans minimum, personnalité affirmée, capacités à s'intégrer à des négociations entre partenaires sociaux.

SA MISSION :
développer les adhésions des entreprises par la conclusion de contrats de prévoyance collective, maintenir et élargir les relations avec les partenaires sociaux.

Statut cadre.
Lieu de résidence : Région Parisienne.

Adresser lettre manuscrite, CV avec photo (restituée) et prétentions à Monsieur MALLET, 56/60, rue Nationale, 75013 Paris.

CONTESSE

PME en forte croissance

sur le plan national et international dans le secteur des biens d'équipements industriels, recherche son

FUTUR DIRECTEUR FINANCIER

28/30 ans : diplômé ESCAE ou DECS 4 ans d'expérience *dans la gestion au niveau national et international, anglais* bien maîtrisé. Connaissance de l'informatique. Faculté d'intégration dans une petite équipe de direction très personnalisée. Salaire évolutif.

Poste basé à Bordeaux.



Adresser CV et photo à notre Conseil FOB/Parc Cédéra Nord Bat. B4, avenue Kennedy 33700 MERIGNAC

---

secrétaires

ORGANISME PROFESSIONNEL cherche

SA SECRÉTAIRE

Poste de responsabilité dans très petite équipe, nécessitant initiative, discrétion, aptitude au classement, bonne dactylo, connaissances en anglais. Travail varié exigeant quelques années d'expérience.
Lieu de travail : Champs-Elysées.
Poste à pourvoir : MARS-AVRIL 1987.

Envoyer lettre, C.V. et prétentions sous référence 1.095/M à LTA Antenne Saint-Lazare, 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

QUOTIDIEN RÉGIONAL

RECHERCHE

UN SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

- Expérience professionnelle.
- Disponible immédiatement.

T. : (16) 86-46-89-89, p. 180.

deux-roues

VDS VESPA 125 PX PIAGGIO (8 550 km), année 85. Prix 3 500 F. 43-70-46-27 à partir de 20 h.

PME Z.I. LES ULIS

RECHERCHE

Son chef comptable expérimenté (e)

Il aura pour tâches : cont. gal. cont. gestion, rapport avec les banques, organismes sociaux et fiscaux.

Adresser C.V. + photo + prétentions à :
IGEM MACHINERY
6, rue du Général-Leclerc. 91160 LONGJUMEAU.

---

audit interne confirmé
toulouse

ULPAC

L'ULPAC première Entreprise Agro-Alimentaire du SUD-OUEST réalise un CA de 1,6 milliard de francs, avec ses Produits Laitiers : YOPLAIT, CANDIA, CAPITOUL, BAIGNES et Glaces PILPA.

Basé au Siège à TOULOUSE, rattaché au Président, il mènera des missions complètes d'Audit dans des domaines variés, au niveau des Etablissements et des Sociétés du Groupe Coopératif. Les contrôles et études qui lui seront ainsi confiés porteront sur les secteurs financiers, comptables, ou sur des procédures diverses.

Dans ce cadre, il devra aussi concevoir, recommander, et faciliter la mise en œuvre de solutions performantes. Il sera également confronté à des questions d'ordre Juridique, et amené à dialoguer avec les Experts extérieurs de l'Entreprise.

Nous souhaitons rencontrer des Candidats diplômés École de Gestion + DECS complet, ou équivalent, âgés de 30 ans minimum, faisant état d'une expérience réussie de plusieurs années dans la FONCTION d'AUDITEUR, en Cabinet ou en Entreprise. Quelques déplacements sont à prévoir.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, dossier bien détaillé (photo) + salaire souhaité, sous référence M 7012, à Marie-Françoise LAUTREC LEPY " Division Recrutement " 35, rue des Couteliers 31000 TOULOUSE. Discrétion totale et réponse assurées.

marie-françoise lautrec lepy
Conseiller d'entreprise. Toulouse

Rhône-Alpes

Fabricant de matériel d'équipement pour l'artisanat, leader sur son marché, recherche

FUTUR RESPONSABLE DU SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

chargé des services comptables et financiers, du contrôle de gestion et de l'informatique.

Ce poste conviendrait particulièrement à un Jeune Diplômé des Ecoles Commerciales - dégagé des obligations militaires - possédant un DECS - une grande maîtrise de l'informatique - une bonne connaissance du contrôle budgétaire et de la comptabilité analytique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf.26470 à Havas Contact - 11, rue Président Carnot - 69002 LYON, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

FORMATION PROFESSIONNELLE

FORMATION CONTINUE... FORMATION CONTINUE... FORMATION CONTINUE... FORMATION CONTINUE...

COMMUNICATION ET RECRUTEMENT

Quels moyens pour recruter ?
Les nouveaux médias au service du recrutement.
La publicité institutionnelle et les relations écoles entreprises... sont quelques uns des thèmes abordés au cours de notre stage de formation qui aura lieu les

4 - 11 ET 18 MARS 1987

Ce stage s'adresse aux Responsables du Personnel et à toute personne en charge de recrutement.

Pour tout renseignement, Anne Desjardins (1) 42 61 82 81
Carrières-Contact – Groupe Eurocom – 149, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. (No d'agrément : 11 75 10 81 41 75)

Cfd 43 56 76 05

Formation aux

TECHNIQUES DE BASE DU JOURNALISME

(Presse écrite - Radio - Vidéo)

du 4 mai au 12 juin 1987

+ STAGE DANS UNE RÉDACTION

PLURIAL

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 27 a., b. prés. ch. place CHAUFFEUR DIRECTION. Tél. : 39-72-67-62.

CORINNE, 19 ans, titulaire du BAFA (spécialisation ski alpin, niveau chamois d'argent), brevet national de secouriste, en section « Sport-Etudes judo » (ceinture noire 1er dan), recherche poste animatrice en colonie de neige à Pâques et toutes vacances scolaires. T. (16-1) 39-80-97-63.

J.F. 22 ans dynamique, b. prés. conn. de l'anglais, exp. en régie publicitaire, ch. emploi de secteur publicité, agence conseil ou domaine édition. Etudie ttes prop., 39-84-87-86 ap. 17 h.

CADRE 39 ans, 10 ANS expérience tra internation. air, mer, rail, route, douane, transit.
RESPONSABLE
tra de Sté. Etudierait toutes proposit. Tél. (1) 47-22-07-23 le soir ou écrire sous n° 8 931 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, PARIS-7e.

Ingénieur 20 ans expér. travx domicil. étude réalisat. fabric. prototyp. électron. analog.-informat. microproc. automat. mesure instrument physiq. mathémat. appl. Ecr. M. Henry BP 126 75262 Paris Cedex.

POUR RENTRÉE 87
Prof. certifié de lettres modernes, 7e éch. expér. pédagogique ch. poste second cycle exclus. dans établissement privé sérieux, sous contrat Paris ou banlieue parisienne.
Ecrire sous le n° 998 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Montessuy, Paris-7e.

Commis d'architecture Rech. poste stable rég. paris. respons. proj. réhab.-rénovation, humanisation, inspecteur d'immeuble, chargé d'affaires. Tél. : 48-44-91-37 M. Haas.

DYNAMIQUE ET MÉTHODIQUE, SECRÉTAIRE DE DIRECTION, 28 ans, BILINGUE ANGLAIS, 7 ANNÉES D'EXPÉRIENCE DANS LES DOMAINES DU MARKETING, DU COMMERCIAL ET DE LA COMMUNICATION, RECHERCHE EMPLOI STABLE DANS LES SECTEURS PRESSE, PUBLICITÉ, RADIO OU TOUS SECTEURS DYNAMISANTS. Tél. 42-62-16-44 ou 45-58-91-82, P. 43-13.

J.H. recherche travail correcteur édition Paris, province. M. Warrinnier 48-06-79-68.

3e cycle ocial internat. + Sc. PO Grenoble (Eco-Fi) ch. travail à l'export., 42-77-27-10.

J.F. 25 ans ch. EMPLOI USA fille au pair, cours français. 42-01-18-65, 42-89-30-11.

J.H. 32 ans, DESS droit des affaires, 2 ans expérience en cabinet, souhaite rejoindre équipe de juristes performante en entreprise, en cabinet ou autres. Tél. : 49-45-38-93.

J.F. 40 ans, DEA sc. du langage, plus. ann. d'exp. en formation continue, recherche vocations relations humaines-communication, 45-43-17-17.

J.F. 38 ans, dynamique, Form CC « IPV », ch. stage prat. dans société sérieuse. Possib. dépl. 08-02-55. Tél. : 24-59-40-45.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

CARDINAL-LEMOINE
Imm. récent, séj.+2 chbres, 90 m² + gde terrasse, ét. élevé, soleil, parking. 42-60-19-39.

7e arrdt

SAINT-GERMAIN/BAC
MAISON PARTICULIÈRE
220 m² entièrem. restaurée, garage, SOLEIL, CALME, VERDURE. Tél. 45-04-05-36.

8e arrdt

RUE TRONCHET, STUDIO TOUT CONFORT, 7e asc., 400 000 F. T. 45-26-99-04.

EUROPE 95 M2
Luxueux pied-à-terre dans hôtel particulier.
GARBI : 45-67-22-88.

ÉTOILE 200 M2
Bel imm. 4e ét., dble réception, s. à manger, 3 chambres.
GARBI : 45-67-22-88.

14e arrdt

ALÉSIA RÉSIDENTIEL 3 PIÈCES, BEL IMMEUBLE, 780 000 F, 45-26-99-04.

PTE VANVES Mais. 4-5 p. + mezz. tt cft. 1.290.000 F. 43-26-67-16.

15e arrdt

Mo LOURMEL, av. F.-Faure, beau liv. dble+2 chbres, étage élevé, vue dégagée, 2 sanit. 46-33-29-17 - 45-77-38-38.

16e arrdt

PORTE DAUPHINE
Très beau studio 31 m², immeuble récent tt cft, 6e ét., calme, GARGI 45-67-22-88.

Minitel

30 000 offres
Paris-province
36.15 Tapez LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS
rech. en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de stés multinationales.
TÉL. : 45-62-16-40.

Recherche 1 à 3 pièces, PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

appartements occupés

CAMBRONNE
Appts occupés loi 48, dans bel imm. pierre de t., de 350.000 F à 450.000 F.
Tél. : 42-60-84-74, p. 233.

locations non meublées offres

Paris

Mo MONGE
Imm. réc., tt cft. 3e ét. s/jdin, 2 p., entrée, cuisine, bains, w.-c., 4 900 F, 33, rue Lacépède. Ppaire, lun. 16 h à 19 h.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris, recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

bureaux

Locations

DOMICIL. DEPUIS 80 F/M. AV. CHPS-ÉLYSÉES (ÉTOILE) R. ST-HONORÉ (CONCORDE) ". CRONSTADT, PARIS-15e 21 bis, R. DE TOUL, PARIS-12e CONSTITUT. SARL 2 000 F HT INTER DOM T. 43-40-68-50.

ÉTOILE
très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services. TÉL. : (1) 47-27-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO. Loc. burx, secrét., tél., télex. Domiciliation : 170 à 390 F/M.
CIDES 47-20-41-08.

DOMICILIATIONS
Forum des Halles, bureaux, constitution de sociétés, télex, secrétariat. T. 40-26-15-12.

DOMICIL. CCIALE, 8e TÉLEX, SECRÉT., TÉL., BURX
AGECO 42-94-95-28.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 100 m² - STANDING
OUVERT 24 H/24
Location courte ou longue durée. Ts serv. : tél., télécopie, télex, restaurant, parkings, secrétariat, tél. personnalisé.
ACTE : 43-80-90-10.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs. Démarches R.C. et R.M.
SODEC SERVICES
Champs-Elysées 47-23-55-47
Nation 43-41-61-61

immobilier information

Pour vendre ou acheter maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France.

LAGRANGE
9, r. Le Chatelier, 75017 Paris. Tél. : (16-1) 40-54-08-08.

pavillons

PROPRIÉTAIRE VEND CRÉTEIL Mo Créteil-l'Echat pav. de caractère, séj. dble, 3 chbres, cuis. équipée, 2 s. de bns, ss/sol, garage 2 voit. ENTIÈREMENT RÉNOVÉ 1.600.000 F. 42-89-12-10.

Le Monde

ECONOMIE

LE SOUDAN APRÈS LA SÉCHERESSE

Vivre au Kordofan

La multiplication des microprojets agricoles permettrait de maintenir sur place les populations.

LE bulldozer, en plein désert, paraît incongru. Avec un halètement poussif, il creuse son chemin dans la dune. Les sacs de sable qui s'empilent à hauteur d'homme, sur 800 mètres de front, ont quelque chose de dérisoire. Ils constituent pourtant l'unique barrière contre le vent qui pousse le désert.

« 5 kilomètres vers le sud l'hiver, 3 vers le nord l'été. La progression est inexorable. Tout obstacle permet de stabiliser la dune, jusqu'à ce que le sable finisse par le recouvrir », explique mon accompagnateur, Khalil Abdallah Shems, ingénieur agronome diplômé d'une université indienne et directeur des ressources naturelles dans le Kordofan.

Grande comme un quart de la France, peuplée de 3,5 millions d'habitants en large majorité arabes, cette région centrale du Soudan, comme à l'ouest le Darfour voisin, frontalier du Tchad, toutes deux à cheval sur le désert et la savane, ont durement souffert de cinq années de sécheresse : des villages entiers abandonnés, des campagnes brûlées par le soleil.

Au début de 1986, 5,5 millions de Soudanais dépendaient de l'aide internationale. Actuellement, avec le retour des pluies et des récoltes qui promettent, la situation alimentaire se normalise lentement, le cycle économique redémarre. Mis à part les deux millions de réfugiés étrangers (Tchadiens, Erythréens et Ougandais) encore présents au Soudan, ainsi que les Soudanais – entre deux et trois millions – victimes de la guerre civile dans le Sud chrétien et animiste et en situation de « pré-famine » (avec un taux général de malnutrition de l'ordre de 35 à 40 %), les séquelles les plus visibles de la sécheresse s'estompent peu à peu.

Nulle charogne sur les pistes, mais des squelettes d'animaux bien blanchis. Pas de famine apparente – Médecins sans frontières a du reste fermé en novembre son centre de Taiba, dans le Kordofan, où il a assisté 80 000 personnes pendant un an – mais de nombreux mendiants et des enfants en loques à proximité des villes. La sécheresse recule, les problèmes de fond demeurent...

Sable...

A Hamrat-el-Wuz, une oasis de 4 000 habitants à vingt heures de route à l'ouest de Khartoum, dix-huit mois après le début de ce projet de fixation des dunes mouvantes, l'équilibre qui s'est instauré entre population et nature paraît bien fragile. Le sable lèche ce qui reste de terres argileuses, menace de submerger la barrière de sacs. Cette impression de précarité est la première qui vienne à l'esprit dans ce désert brûlant qui noie dans ses ocres toute velléité de résistance. Elle ne me quittera à aucun moment.

« *Du moins*, dit avec fierté Abdullah Ahmed, *l'école a-t-elle été sauvée.* » Mais la centaine de pensionnaires de dix à seize ans venus des villages alentour ont dû évacuer en septembre une cantine et des dortoirs inondés par une mer de sable. L'hôpital mitoyen est également menacé. Pourtant, la résignation qui, en 1985 encore, habitait ce peuple volontiers fataliste n'est plus de mise. A aucun moment pendant ce mois de voyage, je n'ai entendu ce leitmotiv de la sécheresse : « *El Sudan ta'aban* », le Soudan est fatigué.

« *C'est signe que les temps changent* », note Simon Mansfield, jeune expert britannique arrivé en 1985 dans le Kordofan. L'avenir toutefois demeure des plus incertains. Pour ceux qui sont partis, le retour sera difficile : ils ont tout perdu, leurs troupeaux (90 % du gros bétail et des moutons, 75 % des chèvres ont disparu), leurs outils, vendus à bas prix, leurs familles souvent aussi.

Dans le Kordofan, une famille sur cinq a abandonné ses terres, semble-t-il à jamais. Dans un premier temps, les réfugiés étaient allés vers le sud, suivant en cela les migrations ancestrales. Autour d'El Obeid, la capitale régionale, ils sont encore 70 000 parqués dans de misérables toukouls (huttes rondes de boue séchée et de branchages). Autour du moindre point d'eau, dix, vingt familles s'agglutinent, s'employant localement à bon marché.

Puis, quand la détresse a été telle que le Sud lui-même ne suffisait plus à les accueillir, ils ont fait route vers l'est, en direction de Khartoum et des riches plaines agricoles enserrées dans le confluent des deux Nils. Ils étaient 80 000 en 1985 dans les campements nomades de Kababish et d'Hawaweir, à la périphérie d'Omdurman, la cité-satellite de Khartoum. Pour eux, le retour est conditionné par la reconstitution des troupeaux : pas avant quatre ou cinq ans.

Et bienheureux le nomade qui pourra retrouver toutes ses bêtes : les prix ont tellement grimpé en dix-huit mois. Le chameau qui se vendait 400 livres (1) à El Obeid au début de 1985 en vaut maintenant le triple. Le prix de la vache est passé de 70 à 850 livres, celui du mouton de 40 à 220 livres. La moins chère, et la plus résistante, mais aussi la plus destructrice, reste la chèvre, dont le prix a *décuplé*.

Un dernier regard sur Hamrat-el-Wuz. Adossée aux sacs de sable, une maigre pépinière d'achabs (acacias du Sénégal) et d'herbacées se ratatine sous le soleil. Ces plants, s'ils survivent, devraient permettre de fixer la dune. Pour amener l'eau à la pépinière, les responsables de l'oasis avaient demandé un camion-citerne. Ils ont obtenu la citerne, sans le camion. Aussi l'attellent-ils au bulldozer. L'aide au développement, c'est aussi parfois ce spectacle plutôt cocasse.

Savane...

Après le semi-désert piqueté de milliers d'achabs pétrifiés sur pied par la sécheresse, la savane soudanaise, il y a quarante ans encore peuplée d'antilopes. Ces gracieux animaux ont disparu, même si, à mesure que l'on progresse vers le sud, le couvert végétal devient plus dru. Apparaissent les premiers melons : stockés pendant un an, ils permettent de nourrir les animaux. Eventrés, ils fournissent des graines que les Soudanais exportent séchées vers les autres pays arabes.

Les trois quarts des melons d'eau du Soudan sont produits dans le Kordofan, de même que 60 % du carcadet (la fleur carmin de l'hibiscus), 50 % de la gomme arabique extraite de l'acacia (en moyenne 240 grammes par arbre et par an), et 35 % du dukhum (mil). Sans compter une bonne récolte de dura (sorgho) et du sésame qui, ici, à l'inverse du reste du pays, n'a pas été touché par le kuak, un champignon.

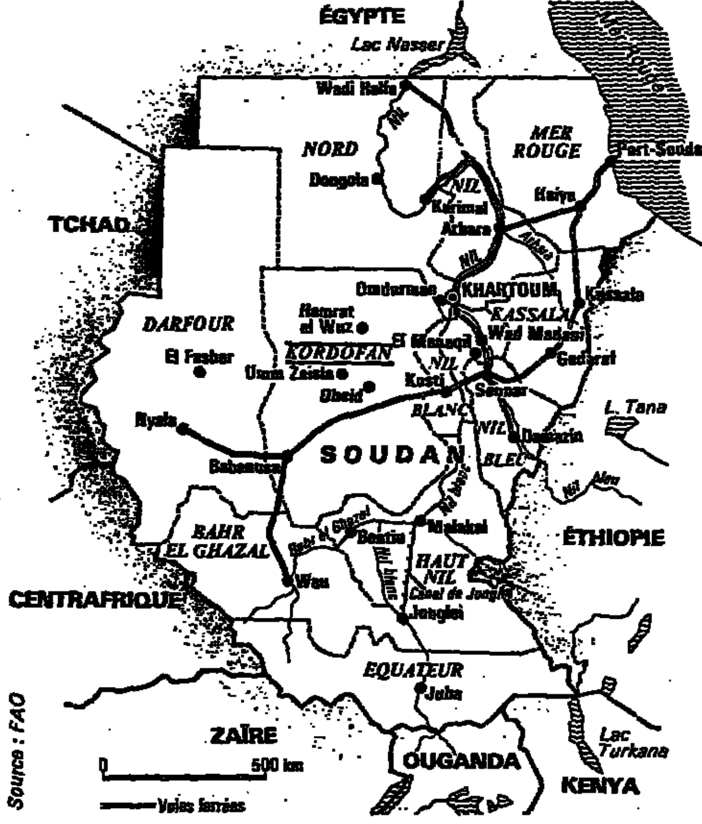
Le Kordofan contribue pour un quart au revenu agricole national. L'agriculture représente à son tour 32 % du PIB, mais surtout emploie plus de 80 % des actifs. C'est dire son importance dans l'économie nationale. *(Voir encadré sur le sorgho.)*

La remise en culture des savanes est une priorité. « *C'est en multipliant les microprojets générateurs de revenus que l'on parviendra à maintenir sur place nos populations* », souligne à El Obeid le directeur des services agricoles, Ahmed Obeidala. L'alternative, c'est l'exode, l'explosion démographique des villes, la paupérisation. C'est aussi une désertification accrue. Paradoxalement, c'est la sécheresse qui a favorisé cette prise de conscience. Avant, les savanes étaient délaissées, méprisées par des planificateurs épris de rendements, de courbes ascendantes, de productions-miracles.

RICHARD HEUZE.

(Lire la suite page 24.)

(1) 1 livre = 2,60 francs.



Mohamed, voyageur clandestin

A force de voir passer les jeeps tout-terrain des organisations internationales, Mohamed, douze ans à peine, d'El Fasher (Darfour), a voulu les suivre et connaître la grande ville. Un voyage clandestin jusqu'à Khartoum, à bord de camions, puis la rue, comme dix mille autres de son âge, vivant de mendicité et de petits métiers pendant un an, jusqu'à ce que l'UNICEF lui offre un stage de dix mois pour apprendre l'électricité.

Son habileté est étonnante. Ambidextre, il exécute le montage des deux mains à la fois, avec un sourire ravi. Quand sa formation prend fin, en mars, il veut regagner son village où, malgré son jeune âge, il espère trouver tout de suite un employeur.

Comme lui, quatre-vingts autres enfants ont pu se familiariser avec la soudure, la menuiserie ou le calcul. Le programme, également financé par la CEE, revient à 40 000 dollars, hébergement compris. Nombre d'autres n'ont pas eu la même chance et restent livrés à eux-mêmes.

Trois fléaux : rats, oiseaux et criquets

TROIS fléaux sont particulièrement menaçants : les rats, les oiseaux mange-mil et les criquets pèlerins. Les rapaces ayant disparu avec la sécheresse, les gerboises, des rats d'une espèce particulièrement résistante, ont proliféré. *« L'été dernier, ils constituaient la principale infestation. On en comptait cinquante par kilomètre carré. Après traitement aux phosphates, on a ramené cette proportion à deux ou trois »*, affirme, à El Obeid, le responsable de cette campagne, Sayed Azid El Sayed. *Ces dernières semaines, l'invasion* semblait reprendre.

Contre les *om inadets*, ces oiseaux mange-mil qui ont la particularité de faire leur nid à l'envers, rendant inefficace la pulvérisation de pesticides, l'introduction d'une variété de mil améliorée, l'ugandi Pearl millet, a donné, dans le Kordofan, d'excellents *résultats* : ses barbes tiennent les oiseaux à distance tandis que les rendements ont doublé. Malheureusement, les quantités de semences en étaient limitées : une centaine d'agriculteurs seulement en ont obtenu.

Contre les acridiens, la campagne coordonnée l'an dernier par la FAO (coût : 6 millions de dollars) *a été massive. Des pesticides ont* été répandus sur 450 000 hectares, l'effort principal ayant été mené à la frontière de l'Ethiopie. Dans le Darfour et dans le Kordofan, la surveillance a toutefois été plus lâche, et les responsables locaux se plaignaient de l'insuffisance des moyens mis à leur disposition.

Le répit observé à l'automne a été de courte durée : dès décembre, la FAO annonçait une reprise massive des reproductions hivernales de criquets pèlerins et devait reconnaître que la situation n'avait *« jamais été aussi préoccupante »*. L'ensemble de la région serait ainsi menacé. Un plan d'urgence mis en place a *cependant* permis *de détruire en* janvier plusieurs dizaines d'essaims sur les rives de la mer Rouge.

FRANC FRANÇAIS ET MARK ALLEMAND

La discipline fait la force des monnaies

par PIERRE BERGER (*)

A plusieurs reprises, la France a choisi la voie trompeuse de la facilité financière.

POURQUOI ratiociner sur le passé ? Et pourtant, si l'on tente d'analyser les raisons des difficultés dont souffre la monnaie française, il n'est d'autre méthode que d'en rechercher les origines profondes. Pourquoi la monnaie allemande est-elle aussi solide, alors que le franc, depuis quarante ans, donne périodiquement des signes de faiblesse ? La réponse est relativement simple : il est plus facile de prendre un bon départ que de rectifier une ligne de conduite initialement mal orientée, du fait soit des comportements individuels, soit des choix politiques.

A l'inverse de l'Allemagne, la France n'a jamais connu les débordements extrêmes de l'*inflation*. A l'issue de la deuxième guerre mondiale, les Allemands n'avaient pas perdu le souvenir des millions de marks qui, vingt-cinq ans plus tôt, *étaient* nécessaires aux achats les plus humbles et dont, d'heure en heure, le pouvoir d'achat s'amenuisait. Et si, dans les années 1945-1946, les hausses des prix du marché noir n'ont pas atteint de tels sommets (celles du marché *officiel* étaient artificiellement contenues), elles n'en laissaient pas moins percer la menace d'une hyperinflation qui hantait les esprits.

De leur côté, les Français n'ont connu que des glissements parfois rapides, le plus souvent progressifs, de leur monnaie, de sorte que ceux-ci n'ont suscité aucune allergie à l'égard de l'inflation. Cette sournoise adaptation à l'évolution des prix se traduit notamment, dans les faits, par ce curieux attachement à l'ancien franc (le vrai franc de notre époque à nous, évoqué par Jacques Faizant), bien qu'il ait été, il y a peu, qualifié de centime, car il faisait tout de même parfois l'objet de malentendus. Donc, bouleversements en Allemagne et aversion de la population vis-à-vis de l'inflation ; acclimatation progressive en France, d'où persistance d'une certaine illusion nominaliste et tendance instinctive au rejet des mesures anti-inflationnistes.

Le refus de la rigueur

Quant aux pouvoirs publics, le moins que l'on puisse dire est que les problèmes d'ordre monétaire ne figuraient pas parmi leurs préoccupations dominantes. Il y eut tout d'abord l'illusion que le temps des privations était passé et ce refus, lourd de conséquences pour l'avenir, de la politique de rigueur préconisée, en 1945, par le ministre de l'économie d'alors, Pierre Mendès France. La voie de l'inflation était ainsi largement ouverte.

A cette époque, l'élaboration d'un plan de modernisation et d'équipement a eu le mérite de contribuer à mettre fin aux conceptions frileuses et mélinistes – et non colbertistes – qui prévalaient depuis longtemps dans notre pays et d'ouvrir les esprits sur les possibilités de cohérence et de développement de l'économie française. Dans le même temps, les premiers travaux de la comptabilité nationale fournissaient des *éléments d'information* qui, auparavant, faisaient cruellement défaut. Mais les incidences monétaires étaient totalement absentes des travaux et des réflexions.

(Lire la suite page 25.)

(*) Directeur général honoraire de la Banque de France.

هكذا من الاصل

LE SOUDAN APRÈS LA SÉCHERESSE

Un pays en sursis

Comment satisfaire le FMI sans imposer de rigueur au pays ?

« *JE m'appelle Franz Dress et je suis bien le représentant du FMI à Khartoum. En dehors de cela, je ne peux rien vous dire d'autre* ». L'entretien commence et finit ainsi. L'air amusé, le fonctionnaire se dérobe à mes questions : « *Le FMI n'a pas pour habitude de commenter sa politique. Voyez plutôt du côté de la Banque mondiale.* »

C'est pourtant du Fonds que dépend en grande partie l'avenir économique du Soudan et, partant, la survie du gouvernement civil présidé depuis juin par M. Sadek El Mahdi, nationaliste pragmatique dont l'arrière-grand-père avait libéré son pays du joug des Ottomans et battu les Anglais. Début décembre, une mission du FMI s'était rendue à Khartoum, renouant avec un pays à l'égard duquel le Fonds avait suspendu tous ses paiements en février 1986, le Soudan lui devant 400 millions de dollars d'arriérés.

La dette révisée

« *Le FMI fera connaître prochainement ses conclusions. Nous verrons alors comment le satisfaire* », nous déclare, conciliant, M. Sadek El Mahdi. « *Sans dévaluer, ni imposer des rigueurs à notre peuple* », ajoute-t-il. Sa marge d'action reste limitée, comme le prouvent les émeutes de septembre et d'octobre à Nyala (Darfour) dans l'ouest, puis à Khartoum et à Port-Soudan, quand sucre et viande ont disparu des marchés, le gouvernement cherchant à faire respecter les cours officiels.

Le problème numéro un est l'endettement extérieur qui atteint 10,3 milliards de dollars, le service de la dette dépassant lui-même 1,2 milliard de dollars, ce qui est de loin supérieur aux recettes d'exportation qui n'excèdent pas 800 millions de dollars. Ce service reste cependant théorique, les remboursements officiels se situant nettement en deçà : 229 millions de livres en 1984, et 292 millions de livres l'année suivante dont 246 millions en paiement des intérêts, 44 millions en remboursement du capital et 2 millions au titre du rééchelonnement de la dette.

Le Soudan annonçait en septembre dernier qu'il limiterait désormais ses remboursements pour l'année 1986-1987 à 520 millions de livres (208 millions de dollars). « *En aucun cas, ils ne doivent excéder 25 % de nos recettes d'exportations*, affirmaient les autorités de Khartoum. *Même si nous voulions honorer nos engagements, nos conditions politiques actuelles ne nous le permettraient pas* », nous déclare à Khartoum le ministre des finances et de la planification économique, M. Bechir Omar, l'une des personnalités les plus marquantes du gouvernement. D'autant que les dirigeants de Khartoum ne sont pas du tout convaincus que leur pays doive l'intégralité de la dette (environ 8 milliards de dollars) héritée du régime Nemeiry. Un expert-comptable sénégalais a été engagé pour vérifier le montant de la dette « illégale ».

Le premier ministre dénonce aussi les « *responsabilités internationales* » dans l'accumulation de la dette du tiers-monde, celles des pays industrialisés qui ont eu des « *intérêts politiques évidents* » à la favoriser, celles aussi de nombreuses institutions financières internationales qui « *devaient recycler leurs pétrodollars* ». « *Cette dette ne relève pas de la seule responsabilité des pays qui l'ont accumulée*, nous dit-il. *Le Soudan voudrait pour sa part réviser cette dette et rembourser ce qu'il doit de manière que son développement ne soit pas compromis et que les conditions de vie de son peuple ne deviennent pas impossibles.* »

Un appel à la « *compréhension* » des pays donateurs, par conséquent, alors que l'aide extérieure représente déjà 1 milliard de dollars par an et permet de financer 79 % des dépenses courantes du pays. Le ministre des finances reconnaît que ce n'est certes pas un bon résultat. Pourtant quelques progrès ont été accomplis au cours des derniers mois : l'inflation est – officiellement – contenue à 60 %. Les augmentations salariales (+ 80 % dans la fonction publique) qui avaient suivi le renversement de la dictature en mai 1985 ont été jugulées, tandis que les recettes du Trésor public ont doublé en un an pour atteindre 400 millions de dollars, la *zakat*, l'impôt islamique, limitant le prélèvement obligatoire à 2,5 % du salaire, ayant été remplacé par un système fiscal classique.

Un budget irréaliste

En revanche les dépenses publiques continuent à progresser fortement, de 4,6 milliards de livres en 1985-1986 à 5,5 milliards au cours de l'exercice en cours, les hausses les plus fortes provenant des services (de 81 à 282 millions de livres) et des administrations régionales (de 454 à 1 003 millions). Ce qui fait dire à un chargé d'affaires occidental à Khartoum qu'il s'agit d'un budget « *irréaliste* ». Cependant les recettes d'exportation ont fondu du fait de la dépression mondiale du marché du coton (42 % du revenu extérieur du Soudan) et de la réduction des surfaces ensemencées en arachides (le Soudan en a produit 274 000 tonnes en 1986 contre 614 000 par an depuis 1980).

Ces exportations sont également défavorisées par un régime, incompréhensible pour de nombreux Occidentaux, qui les astreint au taux de change officiel, alors que les importations bénéficient des cours du marché libre, qui fluctuent entre 4,10 et 4,40 livres par dollar (au lieu de 2,40). M. Bechir Omar indique qu'une réforme du marché des changes est à l'étude.

Dans l'immédiat, les importations seront encore plus strictement contingentées, tandis qu'une lutte accrue sera menée contre trafiquants et contrebandiers dont le commerce peut prendre des proportions gigantesques : on a ainsi calculé que 600 000 moutons avaient franchi clandestinement les frontières en 1984, autant que les exportations officielles.

Le gouvernement prépare également un programme d'ajustements budgétaires pour l'exercice en cours ainsi qu'un plan à moyen terme qui définira les objectifs qu'il envisage d'atteindre en quatre ou cinq ans. Cependant la situation alimentaire est plus favorable que par le passé : le pays a produit l'an dernier, selon la FAO, un record de 4,38 millions de tonnes de céréales, dont 3,72 millions de sorgho (dura) et 0,46 million de mil. Sans compter 700 000 tonnes d'oléagineux (sésame et arachides) et 4 millions de gunthars de coton. Pour la première fois depuis la sécheresse, le Soudan reprendra ses exportations de sorgho (environ 1,4 million de tonnes dont 600 000 tonnes sont déjà vendues) malgré la persistance de déficits alimentaires dans l'Est (Kordofan et Darfour) et le Sud qui contraindront le pays à importer 530 000 tonnes de céréales (blé essentiellement) en 1986/1987.

Toutefois l'industrie (8 % du PIB) fonctionne encore à 60 % de ses capacités. Textile et sucreries traversent de sérieuses difficultés, alors que l'absence d'infrastructures – 2 % à peine des routes sont asphaltées – obère tout développement. Enfin, la guerre dans le Sud absorbe 1 million de dollars par jour et « gèle » depuis trois ans les deux projets les plus ambitieux du pays : l'exploration des gisements pétroliers de Bentiu, pour lesquels Total et Chevron ont consenti un effort de prospection dépassant le milliard de dollars, et le creusement – par les Grands travaux de Marseille – du canal de Jonglei qui doit permettre de régulariser le cours supérieur du Nil blanc.

Depuis un an, la France a suspendu tous ses protocoles financiers avec le Soudan ; la Grande-Bretagne a interrompu ses mesures de soutien à la balance des paiements, les Etats-Unis limitent leur aide (400 millions de dollars par an) à une assistance humanitaire. « *Pourtant, nous avons d'énormes programmes de réhabilitation pour le développement rural, les infrastructures, etc. D'ici à 1990, le Soudan aura besoin d'importants financements et de garanties* [de financement] *pour planifier véritablement son développement* (...) », déclare M. Béchir Omar. Pour le premier ministre, l'avenir se présente sous un jour meilleur : « *Notre économie est en train de se relever.* »

R. H.

Vivre au Kordofan

(Suite de la page 23.)

« *C'est vrai. Nous n'avons pas prêté suffisamment attention à l'agriculture pluviale. Nous avons cherché avant tout à stabiliser la production de coton, à réduire les importations de sucre, à parvenir à l'autosuffisance en céréales* », reconnaît un expert de la Banque mondiale, l'organisme par lequel transite un cinquième de l'aide internationale au Soudan. Un pari fait en misant sur l'agriculture intensive et l'irrigation dans l'est du pays, et sur le tracteur, interdit dans l'ensemble du Nord-Kordofan pour préserver les sols : un développement dont les régions de l'Ouest ont aujourd'hui, à juste titre, le sentiment d'avoir été exclues.

L'exemple du sorgho

LE sorgho est à la base de l'alimentation. Pour la première fois depuis longtemps, le Soudan pourra en exporter, retrouvant sa vocation de grenier à céréales de l'Afrique. La majeure partie provient des grandes exploitations fortement mécanisées de Gedaref et de Damazin, dans la vallée du Nil bleu (2,3 millions de tonnes) et des champs irrigués de Gezira et de Managil, toujours sur le Nil (700 000 tonnes).

Les savanes du Darfour et du Kordofan en ont fourni seulement 600 000 tonnes (ce qui ne suffit pas à couvrir le déficit alimentaire de ces régions). Cette culture constitue pourtant la ressource principale de dizaines de milliers de petits agriculteurs vivant sur des lopins de trois ou quatre feddans. « *Si les rendements sont bons, cela suffit à faire vivre une famille complète pendant un an* », dit mon accompagnateur.

Acacias...

Le directeur de la Banque mondiale à Khartoum, Jasdip Singh, estime qu'il ne suffit plus de faire de bons projets pour stimuler le développement. « *Il faut mettre en œuvre une politique globale visant à motiver producteurs et exportateurs, à faire fonctionner la bureaucratie* », dit-il. Il reconnaît aussi de « *grandes possibilités* » à l'agriculture pluviale, inexploitée jusqu'à présent.

De fait, l'unique projet ambitieux que j'ai vu dans le Kordofan concerne la reforestation. L'objectif : produire d'ici à 1990, 12 millions de plants d'acacias et 185 gunthars (*1 gunthar = 45 kilos*) de semences pour reboiser 65 000 feddans (1 feddan = 0,42 hectare). Environ 80 000 agriculteurs sont intéressés au programme, dont les 2,4 millions de dollars sont couverts par le PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) et l'UNSO (Organisation des Nations unies pour le Sahel). « *L'acacia est un don du ciel pour cette région : il fixe les sols érodés par le vent, fournit de la gomme arabique et du bois mort, et procure de l'ombre aux cultures et aux bêtes* », souligne le responsable du programme, Eisa Mohammed Eisa.

Le jeune plant n'entrera pas en production avant cinq ans : une éternité pour des économies paysannes si précaires. Aussi l'agriculteur reçoit-il une aide en nourriture pour le travail dans les champs : « *Sans elle, il n'est plus possible aujourd'hui d'entreprendre le moindre projet* », estiment les experts d'El Obeid.

En outre la Gum Arabic Co, société mixte ayant le monopole de la commercialisation de la gomme arabique, a relevé ses cours, suivant en cela d'ailleurs la conjoncture internationale.

De 90 livres le gunthar en 1985, le prix est passé à 300 livres, ce qui est suffisamment attractif pour favoriser les plantations et réduire les coupes d'arbres, très importantes au pire moment de la sécheresse. Elles constituaient alors le principal revenu des ménages, et pratiquement toute la population du Nord-Kordofan y a recouru, au point que l'offre abondant, le sac de charbon de bois se vendait 2 livres seulement en 1985, alors qu'il en vaut maintenant 15.

Le résultat ne s'est d'ailleurs pas fait attendre : sans obstacle pour les retenir, les dunes de sable ont progressé comme jamais auparavant. De la gomme arabique, le Soudan tire un revenu appréciable, puisqu'il en exporte 20 000 tonnes par an, principalement vers l'Italie et la RFA.

Coton...

Ce système de « prix plancher » pratiqué par le gouvernement pour les produits agricoles paraît régi par des règles empiriques : pour l'arachide et le sésame, ces cours de retrait sont nettement en dessous des prix réels du marché, ce qui n'incite pas à produire.

En revanche, pour le coton, qui constitue 42% des recettes d'exportation du pays, ils ont été en 1985 de loin supérieurs aux cours mondiaux, qui s'étaient effondrés. Conséquence : la *Cotton marketing* Co s'est retrouvée à Port-Soudan avec un stock d'un million de balles qu'elle a dû vendre à perte, tandis que, les subventions ayant été finalement réduites, la production a chuté d'un million de balles en 1984 à 341 000 balles en 1985. Elle devrait avoir atteint 600 000 balles en 1986.

Réorganiser les marchés agricoles, développer les infrastructures – tel l'axe stratégique El Obeid-Kosti (les camions mettent deux jours pour parcourir ces 500 kilomètres), dont le premier *tronçon doit être prochainement* mis en chantier, – multiplier les micro-projets *à* « *dimension humaine* » telles sont quelques priorités dont dépend la survie du Soudan.

RICHARD HEUZE.

De l'argent pour continuer

UMM-ZEIALA, à la transition entre désert et savane. Depuis trois mois, le village s'est mobilisé pour forer quatre puits, profonds d'une vingtaine de mètres chacun, larges de 3,5 mètres. Chaque *puits irriguera dix* feddans, six en cultures d'hiver, quatre en cultures d'*été*. La terre est pauvre, le sol sablonneux.

La nourriture des villageois s'en ressent : à midi, on me servira un *porridge* de *sorgho* arrosé d'une sauce gluante d'okras, craquante de sable. L'unique repas de la journée et *l'unique menu de la* semaine. Le gouvernement fournit tous les produits (ciment, semences, essence, outils, etc.), pendant un an.

Chaque puits est donné en concession à six fermiers qui cultiveront tomates, radis, concombres : de quoi rehausser le niveau nutritionnel du village. Au bout de deux ans, ces fermiers commenceront à rembourser le prêt en cinq annuités. En dix ans, ils devraient rentrer *dans leur mise*.

L'expérience est appréciée. Chef élu des Showaibat, une *tribu de dix-sept mille* sujets, Mohamed Mahdi Araki, entouré de notables au *thoub* (djellaba) d'un blanc éblouissant, s'en félicite : « *Donnez-nous de l'argent pour continuer* ».

FRANC FRANÇAIS ET MARK ALLEMAND

La discipline fait la force des monnaies

(Suite de la page 23.)

Les tableaux de financement ne manquaient pourtant pas, mais aucune confiance n'était accordée au marché ; aussi la tentation était-elle grande de les équilibrer par des appels à la création monétaire, car on partait *a priori* de l'idée que l'épargne volontaire des ménages et l'autofinancement des entreprises demeureraient insuffisants. Et à mesure que la monnaie se dégradait, aucun effort n'était entrepris pour tenter de découvrir les distorsions dues à l'emploi, dans les calculs, d'une unité monétaire fondante.

De la sorte, les conditions de financement des investissements n'étaient pas correctement analysées. Les prélèvements diffus et incontrôlés sur les revenus des particuliers, les transferts dus à l'inflation, étaient totalement occultés. Cet ensemble d'actions et de méthodes entraînait deux séries de conséquences, touchant les unes, à la conduite de la politique monétaire, les autres, à la formation et à l'orientation de l'épargne.

La conduite de la politique monétaire comportait une sérieuse ambiguïté. On lui demandait, à la fois, de préserver la santé du franc en cherchant à éviter toute surabondance d'émission de moyens de paiement, mais aussi, notamment par le procédé des crédits à moyen terme mobilisables, de financer en partie la reconstruction de l'appareil productif. Puis, lorsqu'on s'aperçut que, pour développer l'industrie, il fallait loger les Français, on recourut massivement aux ressources créées par la Banque de France, en remettant à plus tard le souci de la stabilité monétaire. De fait, celle-ci parut acquise de 1952 à 1955.

Mais, contrairement à ce que certains crurent alors, la partie n'était pas définitivement gagnée. En effet, les excès de la création monétaire se poursuivaient ; simplement ils étaient momentanément compensés par une modération des dépenses de consommation des ménages et un développement des encaisses maintenues hors du circuit des échanges. Ce répit ne fut pas mis à profit, et, dès 1956, l'inflation reprenait son cours.

Jadis, la réflexion d'un ministre de l'économie et des finances illustrait assez bien les contradictions de la politique financière de notre pays. Dans le même discours, il disait que les Français étaient les Japonais de l'épargne et, un peu plus loin, qu'il fallait amplifier l'esprit d'épargne des Français. L'antinomie n'était qu'apparente ; elle signifiait que la part des investissements dans le produit national était importante, mais que les financements étaient inflationnistes, car ils reposaient exagérément sur l'émission de monnaie.

Ainsi, la formation et l'orientation de l'épargne n'étaient pas satisfaisantes. Il fallait donc stimuler les placements des ménages, mais la première condition à remplir était de ne pas les décourager. C'est ce qui a été progressivement reconnu lorsqu'on a admis que les taux d'intérêt réels servis aux épargnants devaient être positifs. On revenait de loin.

Longtemps les taux d'intérêt élevés avaient été considérés comme inflationnistes, en dépit des élévations de prix qui les auraient justifiés. On ne tenait compte ni de la désaffection des épargnants qui en résultait, ni des plus-values d'endettement, non recensées, dont bénéficiaient les emprunteurs, ni du gaspillage des équipements, ni enfin des déformations de la fiscalité. A titre d'exemple, en 1947, l'inflation était de l'ordre de 50 % ; le taux d'escompte de la Banque de France était relevé, en début d'année, de 1,625 % à 1,75 %. Un tel taux paraîtrait aujourd'hui dérisoire et totalement inadéquat.

Un nominalisme illusoire

Dans les années qui suivirent, alors que la République fédérale d'Allemagne fondait le financement des investissements industriels ou commerciaux et des équipements collectifs sur des bases saines, la France usait largement de la création de moyens de paiement par la voie du crédit bancaire. Dans le même temps nos compatriotes, ne sachant que faire pour préserver la valeur réelle de leurs économies, constituaient l'un des stocks d'or privés les plus importants du monde, estimé à 4 500 tonnes, soit près de 400 milliards de francs. Sur cette lancée inflationniste, se sont ajoutés les effets des crises pétrolières venues frapper notre pays loin d'être guéri de son excessif attachement aux illusions du nominalisme.

Pour compenser ce surcroît de sorties de devises, on avait estimé, à l'époque, que les Français devaient travailler un jour par semaine pour l'exportation ; il aurait fallu ajouter que cet effort supplémentaire devait être fourni gratuitement par l'ensemble de la nation, au moyen d'aménagements appropriés dans la répartition des revenus et des charges. Une fois de plus, l'inflation permit de masquer l'ampleur des problèmes à résoudre, tandis que, de leur côté, les autorités allemandes serraient de plus près la réalité et maîtrisaient les difficultés auxquelles elles devaient faire face dans des délais relativement courts.

Ce rappel du passé n'a évidemment pas pour objet de susciter des sentiments de nostalgie, mais il est riche d'enseignements pour le présent et pour l'avenir. Les inflexions amorcées il y a une vingtaine d'années, puis accentuées peu à peu, tendent à renforcer les conditions de l'équilibre financier. La confiance retrouvée dans les mécanismes du marché, une vue plus réaliste des taux d'intérêt, une fiscalité mieux adaptée au développement de l'épargne, une compréhension plus approfondie du fonctionnement et du rôle des entreprises, sont de nature à rendre compatibles les ajustements de l'économie et les nécessités d'un affermissement de la monnaie. Cependant, la France ayant choisi initialement, et ensuite à plusieurs reprises, la voie trompeuse de la facilité, il n'est pas surprenant que le chemin du redressement soit long à parcourir pour achever la consolidation.

L'expérience séculaire montre que les monnaies solides sont celles sur lesquelles pèsent des contraintes que doivent respecter les pouvoirs publics. L'or autrefois jouait ce rôle. C'est en considérant la stabilité des prix comme un objectif prioritaire et en soustrayant institutionnellement aux aléas de la politique gouvernementale la gestion de la Banque centrale, responsable de la fermeté du mark, que l'Allemagne fédérale a su se doter d'une monnaie capable d'affronter sans faiblir les difficultés. Des voix se sont élevées, en France, pour estimer que l'exemple est à suivre ; mais le problème n'est pas facile, et la solution exigerait une volonté politique largement partagée.

PIERRE BERGER.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt du 9 janvier 1984, la 11e Chambre des Appels Correctionnels de Paris a confirmé en toutes ses dispositions un jugement rendu le 27 mai 1983 par la 17e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris, qui avait déclaré M. Jean GUIART coupable du délit de diffamation publique envers particulier (termes d'une lettre circulaire diffusée le 8 septembre 1982 à tous les députés et sénateurs).

Le prévenu a été condamné à 5.000 francs d'amende et 10.000 francs de dommages-intérêts envers M. Jacques LAFLEUR.

La Cour a considéré, en particulier, que la lettre-circulaire, dont tout le texte pouvait licitement être incriminé, contient bien l'imputation de faits précis, à savoir celle de fraude électorale et complicité d'assassinats, lesquels faits portent manifestement atteinte à l'honorabilité de M. LAFLEUR.

Pour extrait : S.C.P. GARAUD, SALOME, CHASTANT, avocats à la Cour, 17, rue de la Ville-l'Evêque, 75008 Paris.



هكذا من الاصل

La chronique de Paul Fabra

L'oubli des règles du jeu

ALORS que la plus grande incertitude continue de régner sur le dollar, que les Américains semblent désormais disposés avec les Français à proposer l'établissement de « zones de référence » à l'intérieur desquelles on essayerait de canaliser les fluctuations de change, qu'ils s'entendent en tout cas parfaitement pour désigner l'obstination allemande comme le principal obstacle à l'ouverture de négociations sur ce sujet, on est en effet tout naturellement enclin à se demander, tant sont manifestes les dangers d'une pareille instabilité, si certains en portent plus que d'autres la responsabilité.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Américains — soutenus ou non par les Français, selon les circonstances — reprochent aux Allemands (et aux Japonais) de « ne pas faire leur devoir » pour soutenir le tonus de l'activité économique générale. L'un des épisodes les plus célèbres — et les plus désastreux — est celui du « sommet » de Bonn en juillet 1978. Les experts de l'OCDE avaient à l'époque formulé une théorie à la mode selon laquelle il revenait aux trois plus grands pays industriels de la zone couverte par cette organisation, Etats-Unis, Allemagne fédérale et Japon, de jouer le rôle de « locomotive » pour entraîner le reste de l'économie mondiale. L'administration Carter s'empara de l'idée pour forcer le chancelier Schmidt à relancer vigoureusement la « demande intérieure », entendez, à accroître le déficit budgétaire. Le moment ne pouvait être plus mal choisi.

POUR soutenir la devise américaine, très chancelante (déjà), les autorités monétaires de Francfort avaient dû à partir de 1977 *racheter* une quantité énorme de dollars sur le marché, créant en Allemagne toutes les *conditions pour un retour en force* de l'inflation qui n'a pas manqué de se produire. Laissons ici la question *de savoir si la situation d'aujourd'hui* peut se comparer avec celle qui prévalait il y a dix ans *(voir notamment dans* le Monde *du 3 février l'article : « L'inflation, comme un feu sous la cendre... »)* pour en poser une *autre : pourquoi, depuis le début* des années 70 en tout cas, la politique économique et monétaire allemande apparaît-*elle le plus souvent* « restrictive » par contraste avec une politique américaine où, sauf exception (la plus notable est le formidable coup de frein donné par Paul Volcker pendant la période 1979-1981), l'orientation expansionniste semble bien l'avoir emporté ? L'enquête, si elle était menée objectivement, permettrait de découvrir non pas un coupable, mais la profondeur, plus grande encore qu'on ne pourrait le soupçonner, des déséquilibres artificiellement provoqués de l'économie mondiale.

Du temps où le maintien de la stabilité du taux de change était considéré comme un devoir absolu incombant aux autorités monétaires, il s'était dégagé de la pratique suivie par celles-ci ce qu'on appela les « règles du jeu ». On aurait tort, parce qu'elles définissaient à l'époque où régnait l'étalon-or, c'est-à-dire avant 1914, la marche à suivre pour éliminer tant les déficits que les excédents de balance des paiements, d'en conclure que ces règles sont depuis lors devenues caduques. A dire vrai, toute politique visant au retour à l'équilibre continue, au moins implicitement, à s'y référer, et il ne peut en être autrement.

FORMULÉES dans leurs très *grandes lignes, ces règles* apparaissent comme un exercice risqué. Mais il s'agit d'un exer*cice comparable à celui qu'on ensei*gne au débutant pour lui apprendre à se tenir sur ses skis : savoir se *pencher du côté du vide pour garder* l'équilibre alors que le réflexe élémentaire et stupide commande *l'attitude contraire.*

Si donc un pays connaissait un déficit dans ses paiements extérieurs, et que, en conséquence, il perdait de ses réserves de change (à l'époque de l'or), il lui était recommandé d'*accentuer* les effets mécaniques d'une telle situation. En l'absence de toute action correctrice intempestive (stimulation artificielle de la demande), un déficit conduit à une contraction du pouvoir d'achat intérieur puisque, pour régler un montant d'importations plus élevé que le montant des recettes tirées de l'exportation, il faut nécessairement transférer une fraction (égale au déficit) des revenus courant à l'étranger.

En vertu de la règle du jeu, le pays déficitaire devait renforcer cet effet déflationniste par des mesures appropriées : hausse du taux d'escompte de l'Institut d'émission notamment. Aux prises avec une conjoncture intérieure rendue encore plus difficile, les entreprises n'avait plus qu'un parti à prendre : se tourner vers les débouchés extérieurs, ce qu'elles pouvaient faire d'autant plus facilement que, par suite du déficit la valeur de la monnaie nationale s'était avilie sur le marché des changes. *Simultanément, les capi*taux qui avaient d'abord quitté le pays déficitaire y revenaient par suite du relèvement des taux d'intérêt, rendant moins pénible l'ajustement.

LA règle du jeu, pour un pays *excédentaire était inverse :* il fallait renforcer l'effet légèrement inflationniste et euphorisant d'un surplus de *balance* des paiements (se traduisant par l'apport de revenus en provenance des zones déficitaires). L'abaissement des taux d'intérêt provoquait le départ des capitaux et le retour à la parité de la monnaie nationale dont le cours avait d'abord monté sous l'impulsion *de l'excédent.*

On vient de voir au contraire le pays massivement déficitaire — les Etats-Unis — abaisser ses taux plus vite que les autres (quatre réduc*tions* en 1986 du taux d'escompte américain) et pratiquer une politique du crédit des plus expansionnistes dans un effort *désespéré pour doper* l'économie (c'est Wall Street qui en profite surtout). En conséquence de quoi, les mouvements de capitaux ne remplissent plus le rôle stabilisateur d'autrefois.

Les spéculateurs jouent la poursuite de la baisse du dollar, autrement dit la hausse du mark et du yen. La revalorisation trop forte, en tout cas trop rapide, de ces monnaies provoque une déflation relative dans les pays excédentaires, alors *que ces derniers devraient connaître* une inflation relative. Le monde des monnaies marche sur la tête.

A TRAVERS LES REVUES

par MICHEL BEAUD

Interdépendances

« *LES peuples et les patries qui aspirent à la liberté tremblent en découvrant que l'Etat souverain est devenu, pour un grand nombre, une recette impraticable* », écrivait, en 1958, François Perroux dans *la Coexistence pacifique.* Ce qui était alors vrai de petits pays, de pays neufs ou de pays nouvellement indépendants, l'est aujourd'hui pour tous les pays de la planète. Aucune économie nationale ne peut se penser tranquillement close en ses frontières. Et là, sans doute, réside une des causes de la crise du fordisme et de la perte d'efficacité des recettes keynésiennes : rien n'assure plus qu'un surcroît de pouvoir d'achat dans un pays entraînera dans ce pays une augmentation de la demande susceptible d'y stimuler les activités.

Internationalisation, multinationalisation, mondialisation des nations et du monde : il n'est pas de problème national ou local qui ne doive être pensé dans sa dimension mondiale ; il n'est pas de problème mondial qui puisse être compris si on ne prend en compte les rapports de forces entre les nations et les stratégies nationales.

Les deux chocs pétroliers ? Ils ont été absorbés par des stratégies nationales diversifiées qui, pour l'essentiel, ont combiné trois actions : l'augmentation de l'offre nationale d'énergie, la réduction du contenu énergétique du PIB et la diversification des importations d'énergie : et là c'est la France et le Japon qui, chacun à sa manière, ont le mieux réduit les « *dépendances pétrolières globales* ». Mais ces chocs ont aussi été maîtrisés grâce à des efforts pour developper les ventes de produits manufacturés : et là ce sont le Japon, l'Allemagne fédérale, l'Italie et... la Corée du Sud qui ont le mieux réussi (1).

Vertige

Mais, si le premier choc pétrolier a été atténué par la baisse du dollar, le second a, au contraire, été aggravé, pour les pays industriels autres que les Etats-Unis, par la hausse du dollar : en dollars de 1970, le premier choc s'est soldé par un renchérissement de 4,95 dollars par baril et le second par une hausse de 6,62. « *Entre 1978 et 1983, 75 % de la croissance des prix réels du brut supportée par les pays industrialisés sont imputables au retournement de tendance observé sur les marchés financiers internationaux (...)* », lequel a plus entraîné des effets négatifs sur la demande de pétrole que des effets positifs sur le pouvoir d'achat des pays pétroliers. Ainsi l'OPEP a-t-elle dû constater que, « *dans les relations économiques internationales, le dollar, plus que le pétrole, demeure le « nerf de la guerre* » (2).

Qui dit dollar dit à la fois économie américaine, relations entre les Etats-Unis et les autres grandes puissances économiques et système monétaire international. Et là, le vertige nous saisit : foisonnement des innovations financières (NIF, RUF, FRN, CAT, TIGR et autres RAT...) ; décloisonnement des activités financières ; internationalisation, mondialisation croissantes du réseau de ces activités.

« *Extraordinaire accroissement de ce que l'on pourrait appeler la vitesse de circulation internationale des monnaies : chaque transaction commerciale peut donner lieu jusqu'à une douzaine d'opérations sur devises (...), chaque ordre de base acheteur-vendeur étant ensuite fortement démultiplié par les banques désireuses à leur tour d'équilibrer leur position.* »

Au total, un changement de dimension de la finance internationale : 200 milliards de dollars de transactions sont traités chaque jour sur les trois principales places mondiales : « *L'économie financière s'exalte au moment même où l'économie réelle stagne* », ce qui s'accompagne, d'une part, d'une « *financiarisation incontestable de la détermination du taux de change* » et, d'autre part, d'une « *certaine incapacité de contrôle efficace de ce que l'on pourrait appeler le complexe monétaire et financier international* » *(3).*

Vu des Etats-Unis, le paysage n'est guère plus rassurant. Avec la baisse du dollar, les investissements étrangers se renforcent. Les avoir étrangers aux Etats-Unis, évalués à 1 000 milliards de dollars, augmentent actuellement au rythme de 100 milliards de dollars par an. Ils ne représentent que 1 % de l'ensemble des actifs américains, et les capitaux étrangers n'emploieraient directement que 3 % de la force de travail ; *mais, en 1986,* les *investisseurs* étrangers auraient acheté 30 % des bons émis par le gouvernement (4).

Il y a plus : l'économie américaine est à la fois en déclin relatif et de plus en plus intégrée à l'économie mondiale, et donc sensible à ses mouvements. Un seul exemple : la réduction des prêts aux pays d'Amérique latine et les efforts de stabilisation qui leur ont été demandés, ont entraîné, entre *1981 et 1985, une réduction* de 12 milliards de dollars des importations de ces pays en provenance des Etats-Unis.

A l'approche des élections présidentielles de 1988, quatre voies s'offrent (5) :

— l'acceptation que se poursuive la dégradation progressive de la situation avec quelques aménagements localisés pour juguler les crises ;

— le partage du leadership et du rôle de monnaie mondiale avec les deux autres puissances économiques occidentales, l'Allemagne *fédérale et le Japon* ;

— la mobilisation pour reconquérir, pour les Etats-Unis seuls, le leadership dans l'économie internationale ;

— la réorientation des relations économiques extérieures des Etats-Unis en privilégiant les relations bilatérales, notamment avec le Canada, le Mexique, le Brésil et, peut-être aussi, la Corée du Sud et la Chine...

Du choix qui sera fait, de la capacité de résister à la tentation du protectionnisme des Etats-Unis et de ses partenaires, beaucoup va dépendre : pour l'économie américaine d'abord, et puis pour l'économie européenne, qui subit par de multiples voies les effets de la politique américaine (6), et finalement pour l'ensemble des *économies* nationales qui sont et qui font l'économie mondiale. Incertitudes donc, et incertitudes démultipliées par les interdépendances. Vertiges.

Pourtant, deux chercheurs de l'INSEE nous offrent, à partir du modèle multinational ATLAS, des perspectives rassérénantes : si *la baisse du dollar se poursuit* (de l'ordre de 10 % par an) ; si les Etats-Unis mettent en œuvre continûment une politique de restriction budgétaire ; si l'Europe mène une action de stimulation de l'investissement ; si le Japon maintient une croissance annuelle proche de 4 %, tout en acceptant une appréciation du yen par rapport à l'ECU ; alors le rééquilibrage du solde américain est possible sans récession à l'horizon 1990 (7).

Espoir

Une autre étude, réalisée dans le cadre du CEPII, permet d'approfondir l'analyse. Certes, *les Etats-Unis* ont réussi depuis 1980 à la fois à réduire l'inflation et à faire reculer le chômage ; mais ils conjuguent un double endettement, public et extérieur. Et le retour à l'équilibre extérieur va nécessiter soit une baisse plus profonde du dollar, soit une croissance plus faible de la demande intérieure américaine. Beaucoup donc va dépendre de l'attitude des deux autres pôles de l'économie occidentale.

« *Si ceux-ci prennent le relais des Etats-Unis dans le soutien à l'activité mondiale, il est possible d'envisager une croissance mondiale modérée et sans reprise de l'inflation dans les trois zones, l'écart de croissance étant à l'avantage des Européens et des Japonais. Du fait de la persistance d'une situation d'excès d'offre sur les marchés des produits de base (pétrole et autres matières premières), cette croissance peut se poursuivre à moyen-long terme sans générer de tensions.*

» *Si les partenaires des Etats-Unis ne parviennent pas à renouer avec une croissance forte, alors le rétablissement de l'équilibre extérieur pour l'économie américaine implique une dépréciation beaucoup plus importante du dollar que celle qui a été enregistrée depuis le printemps 1985 — dépréciation à laquelle pourraient contribuer les autorités américaines. Le risque inflationniste peut alors réapparaître aux Etats-Unis.*

» *L'Europe et le Japon perdent en terme de croissance, tant du fait de leurs politiques internes qu'à cause de la dégradation de leur compétitivité externe. Les marchés pétroliers sont maintenus plus longtemps en état de surcapacité : il en résulte une pression à la baisse des prix du pétrole plus importante et plus durable que dans le scénario précédent. La situation des pays en développement se détériore du fait de l'insuffisante progression de leurs marchés d'exportation* (8). »

Donc, d'un côté, un rééquilibrage coordonné, qui laisse ouvertes des perspectives positives ; de l'autre, un scénario sans coordination, avec des risques de tensions ou de déséquilibres, et en filigrane la menace, évoquée en termes voilés, d'un engrenage pro*tectionniste* ; avec *aussi de nou*veaux sacrifices pour les plus pauvres et pour les pays les moins développés. Et même dans le scénario le plus favorable, le rééquilibrage des comptes extérieurs ne pourrait être que très progressif...

On comprend que des chercheurs répugnent à explorer les scénarios-catastrophes et qu'ils préfèrent, dans le champ du possible, explorer les voies du souhaitable. Et pourtant. Ne faut-il pas dire plus nettement que la nouvelle mondialisation des économies, des monnaies et des finances est lourde de graves périls : emballement, puis effondrement de la spéculation financière *internationale,* excès à la hausse ou à la baisse du mouvement du dollar, spirale de surenchères protectionnistes ? Cela amènerait à dire plus fortement qu'une meilleure coordination des politiques nationales est nécessaire : entre les Etats-Unis, l'Europe et le Japon, certes, mais aussi entre eux et les grandes régions du monde. Telle est notre responsabilité.

(1) Bernard Bourgeois, Patrick Criqui, Jacques Percebois (Institut économique et juridique de l'énergie de Grenoble), « Politiques énergétiques et adaptation au nouveau contexte économique : l'exemple de douze pays sur la période 1973-1983 », *Revue de l'énergie,* décembre 1986 (3, rue Soufflot 75005 Paris).

(2) « Flux d'énergie et flux financiers », numéro spécial, présenté par Jean-Marie Chevalier, d'*Economies et sociétés,* EN2, juillet 1986 (PUG, BP 47 X, 38040 Grenoble Cedex). L'article cité est « Taux de change, prix du pétrole, déséquilibres monétaires internationaux », de Laurent Benzoni (CREI-Paris-Nord).

(3) Henri Bourguinat, « Les vertiges de la *finance* internationale », *Eurépargne,* décembre 1986 (32, rue du Wacken, 67000 Strasbourg).

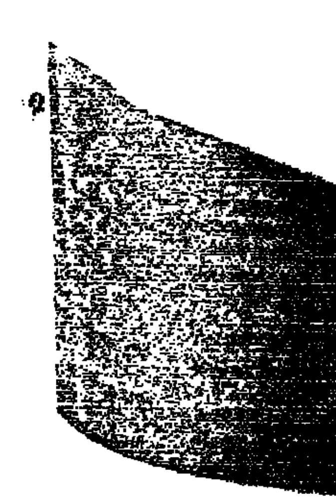
(4) Jaclyn Fierman, « The Selling off of America », *Fortune,* 22 décembre 1986.

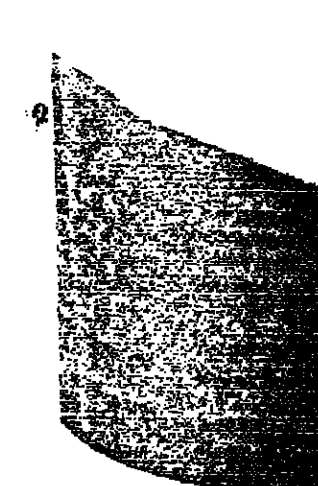
(5) Alan J. Stoga (Senior associate at Kissinger Associates Inc.), « If America Won't Lead », *Foreign Policy,* Fall 1986.

(6) Jean-Paul Fitoussi et Edmond S. Phelps, « Politique économique aux Etats-Unis et croissance du chômage en Europe », *Observations et diagnostics économiques,* revue de l'OFCE, janvier 1987 (69, quai d'Orsay, 75007 Paris).

(7) François Cellier et Roman Le Berre, « Un scénario de rééquilibrage du solde courant américain », *Economie et statistique,* janvier 1987 (en vente dans les observatoires régionaux de l'INSEE).

(8) Claude Bismut, Elisabeth Kremp et Jean Pisani-Ferry, « Deux scénarios de résorption des déséquilibres de paiement entre pays industrialisés », *Economie prospective internationale,* revue du CEPII (9, rue Georges-Pitard, 75015 Paris).





Kaléidoscope

Ce mois-ci, de nombreux numéros spéciaux :

- « Les problèmes de l'institutionnalisation de l'économie politique en France au dix-neuvième siècle, *Economies et sociétés,* PE 6, octobre 1986.
- « La coopération économique avec les pays en développement : *politique comparée* France-Japon », *Mondes en développement,* 1986, nº 53.
- « L'Etat en question », *Intervention économique* (Montréal), hiver 1987. Sur les stratégies économiques de l'Etat, voir aussi *Projet,* janvier-février 1987.
- « Les finances publiques espagnoles », *Revue française de finances publiques,* 1986, nº 16.
- « La formation continue et l'entreprise », *Formation emploi,* revue du CEREQ, octobre-décembre 1986.

Et aussi des études sur les économies nationales : France et Japon : *Economie prospective internationale,* 1er trimestre 1987 ; France : *Economie et statistique,* janvier 1987 ; Portugal et Royaume-Uni : *Observations et diagnostics économiques,* janvier 1987 ; et les « petits » d'Extrême-Orient : *Projet,* janvier-février 1987...

Profil

Mondes en développement : président-fondateur, François Perroux. *Economie appliquée-Archives de l'ISMEA (1) :* président, François Perroux. *Economies et sociétés*-Cahiers de l'ISMEA : directeur de publication, François Perroux.

Une carrure. Un caractère. Une pensée, et la plume pour l'exprimer : François Perroux, le plus grand économiste français d'après guerre ? Hélas, soupireront certains, qui ne sauront le nier.

Accepterait-il qu'on évoque des influences sur sa pensée : celle de la philosophie chrétienne, et notamment de Jean Lacroix ; celle de Joseph Schumpeter... Il reste distant de Marx, même s'il le connaît bien. Et c'est en économiste qu'il critique la pensée néoclassique.

Toujours soucieux de produire une théorie adaptée au réel, il propose dès le début des années 60 une analyse du sous-développement qui va à l'essentiel. Puis il élabore des notions clés : effet de domination, asymétrie, pouvoir de négociation, pôles de développement...

Que de titres à relire — ou à lire — et, s'il le faut, à rééditer : *l'Europe sans rivage* (1954), *la Coexistence pacifique* (1958), *Economie et société* (1960), *l'Economie du vingtième siècle* (1961), *l'Economie des jeunes nations* (1962), *Industrie et création collective* (2 volumes, 1964 et 1970), *Indépendance de la nation* (1969), *le Pain et la Parole* (1969), *Aliénation et société industrielle* (1970)... et, plus récemment, *Dialogue des monopoles et des nations* (1982).

Solitaire ou isolé ? Chêne ou albatros ? Son influence va bien au-delà du petit cercle de ses fidèles. Convaincu d'avoir eu et d'avoir raison, il manque à sa gloire ombrageuse la consécration du prix Nobel.

(1) Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées.


هكذا من الأصل

Economie

REPÈRES

Protectionnisme

Un coût estimé à 50 milliards de dollars aux Etats-Unis

« Le coût à payer pour sauvegarder des emplois par le biais de mesures protectionnistes est lourd et dépasse largement les avantages retirés » de cette option, a déclaré le président de la Commission fédérale sur le commerce (FTC), M. Daniel Oliver. Selon cette commission, le protectionnisme coûte bon an mal an 50 milliards de dollars aux consommateurs américains. C'est ainsi que les barrières mises en place pour sauver des emplois dans l'automobile coûtent 200 000 dollars par poste et par an, alors que le revenu moyen d'un salarié de ce secteur s'élève, tous avantages confondus, à 40 000 dollars par an.

Au total, chaque Américain paye 200 dollars chaque année au nom de protections illusoires. M. Oliver a tenu à souligner qu'il n'existait pas de lien direct entre les importations et la montée du chômage. La forte hausse des achats de produits étrangers au cours de ces quatre dernières années n'a pas empêché le nombre d'emplois nouveaux d'augmenter rapidement.

Cuivre

Washington limite les importations européennes

Les Etats-Unis ont décidé d'imposer des droits anti-dumping sur les importations de feuilles et de rubans d'alliage du cuivre en provenance de France, de Suède, de RFA et d'Italie. Ces importations, qui porteraient préjudice à l'industrie américaine, ont totalisé 200 millions de dollars en 1985.

Les droits anti-dumping vont de 9,9 % pour la Suède à 42,94 % pour la France. Les produits français seront, en outre, frappés d'une pénalité supplémentaire de 7,24 % pour compenser les « subventions » versées par le gouvernement français aux producteurs et aux exportateurs, précise la Commission fédérale pour le commerce international.

Matières premières

20 % de baisse en un an

Les prix — en francs — des matières premières importées par la France ont baissé de 5 % en janvier et de 20,5 % par rapport à janvier 1986. Les prix des matières premières alimentaires ont baissé de 8,2 % en janvier et de 36,8 % en un an ; ceux des matières industrielles ont baissé de 3,5 % en un mois et de 10,5 % en un an.

Zones d'entreprises

Feu vert pour Dunkerque et La Ciotat

Le *Journal officiel* du 15 février publie deux décrets créant, en application de l'ordonnance du 15 octobre 1986, des zones d'entreprises dans les bassins d'emploi de La Ciotat-Aubagne d'une part, de Dunkerque de l'autre. Les entreprises qui s'installeront dans ces zones, frappées par la crise de la construction navale, seront exonérées pendant dix ans de l'impôt sur les bénéfices. On attend un décret analogue pour le site de La Seyne, dans le Var. Ces décrets sont signés, outre par M. Chirac, par plusieurs ministres, mais curieusement, la signature du secrétaire d'Etat à la mer, M. Guellec, qui figure au décret relatif à Dunkerque n'est pas mentionnée au décret de La Ciotat.



ÉTRANGER

La réunion des ministres des affaires étrangères des Douze

Lent processus de normalisation entre la CEE et le COMECON

La Commission européenne estime qu'il faut accélérer la négociation d'un accord de commerce et de coopération entre la CEE et la Hongrie. Le lundi 16 février, à Bruxelles, où se réunissent les ministres des affaires étrangères des Douze, M. Willy de Clercq va inviter à plus de souplesse ceux des Etats-membres — dont la France — qui retardent l'adoption du mandat à confier à la Commission pour qu'elle puisse conclure un tel accord.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Le processus de normalisation des relations entre la Communauté d'une part, et le COMECON (l'Organisation économique des pays socialistes), ainsi que chacun des pays de l'Est d'autre part, se poursuit à un rythme lent, et selon une démarche empreinte jusqu'ici de la plus grande prudence.

En juin 1985, M. Sytchov, le secrétaire du COMECON, après cinq ans d'interruption du dialogue, adressait une lettre à la Communauté dans laquelle il proposait l'établissement de relations entre les deux organisations conjointes CEE-COMECON.

Quelques semaines plus tard, M. De Clercq, le commissaire chargé des relations extérieures, répondait favorablement à cette initiative, en rappelant cependant la position traditionnelle de la CEE : elle est prête à établir des relations de travail avec le COMECON, mais à la condition de pouvoir en même temps normaliser ses relations avec chacun des pays de l'Est, pris séparément et en particulier de pouvoir conclure des accords commerciaux avec ceux de ces pays qui le souhaiteraient. Changement par rapport au passé : M. Sytchov approuva cette approche de la « normalisation parallèle », et de leur côté, les pays de l'Est indiquèrent bientôt les uns après les autres, qu'ils étaient intéressés à négocier un accord bilatéral avec la CEE.

Depuis, les choses avancent dans une ambiance où la méfiance et la tentation de jouer au plus fin le disputent à une volonté, sans doute effective des deux côtés, d'engager le dialogue. La Communauté a le souci de ne pas payer une reconnaissance, qu'elle estime de droit, par des concessions politiques ou commerciales. Politiquement, elle voudrait contribuer le moins possible à renforcer le prestige du Comecon, une organisation que le réalisme conduit à ne pas ignorer, mais qu'elle estime trop étroitement contrôlée par Moscou. Sur le plan commercial, elle entend que les accords qu'elle signerait éventuellement avec les pays de l'Est soient conclus sur la base d'une véritable réciprocité.

De tels objectifs ne sont pas évidents à atteindre. Des contacts exploratoires ont eu lieu en septembre, à Genève, entre les représentants du COMECON et ceux de la Commission européenne, qui est le porte-parole des Douze. M. Sytchov a ensuite proposé qu'une nouvelle rencontre ait lieu début décembre. C'était apparemment aller un peu vite, et M. De Clercq va proposer maintenant fin février ou début mars...

La clause de Berlin

Les conversations butent sur l'un des obstacles les plus traditionnels du débat entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est : les Douze insistent pour que la clause de Berlin figure dans la déclaration qu'on se propose d'adopter ; autrement dit, pour qu'il y soit fait référence au fait — contesté par Moscou — que Berlin-Ouest est partie intégrante du territoire de la CEE.

S'agissant des relations bilatérales, les ministres des Douze ont donné mandat à la Commission pour élargir le champ d'application de l'accord commercial qui lie déjà la CEE à la Roumanie (c'est l'unique pays de l'Est avec lequel un accord commercial en bonne et due forme a déjà été signé), mais aussi pour négocier un accord commercial avec la Tchécoslovaquie.

Les Douze, au niveau des ambassadeurs et des experts, ont discuté du mandat à confier à la Commission pour négocier avec la Hongrie. Celle-ci aurait plutôt le cœur à l'Ouest, mais elle pose à ses interlocuteurs un problème d'ordre juridique délicat : plusieurs Etats membres de la Communauté, dont la France, maintiennent à son encontre un nombre important de restrictions quantitatives, dont Budapest réclame la suppression, comme allant de soi, en tant que membre du GATT. La CEE refuse ce raisonnement, fort soucieuse que d'autres pays à commerce d'Etat — aujourd'hui la Tchécoslovaquie, mais demain, surtout, lorsqu'elle aura accédé au GATT, la Chine, — se servent du précédent.

Les conversations exploratoires avec la Pologne et la Bulgarie ont été plutôt décevantes, l'une et l'autre ayant apparemment des revendications sans commune mesure avec ce que la Communauté est prête à envisager.

Enfin, voici quelques semaines, et c'était une première, une délégation d'Union soviétique et une délégation de la RDA, sont venues à Bruxelles examiner avec la Commission les modalités de la normalisation. Peu intéressées par un accord commercial, l'une et l'autre ont rappelé que le plus important serait probablement d'organiser des relations CEE-COMECON. La Commission a répliqué à ses interlocuteurs qu'il ne serait peut-être pas maladroit de leur part de commencer par accréditer un ambassadeur auprès de la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le débat sur les prix agricoles

La Commission européenne préconise l'instauration d'une taxe sur les matières grasses végétales

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Le débat agricole cuvée 87 est lancé. La Commission européenne, avec quelque retard sur le calendrier, a finalement adopté, le dimanche 15 février, ses propositions concernant les prix à appliquer au cours de la campagne 1987-1988, ainsi que les mesures à mettre en œuvre pour mieux assurer la maîtrise des marchés. Parmi celles-ci, la plus spectaculaire concerne les matières grasses végétales. La Commission recommande l'instauration d'une taxe de 330 ECU (2 280 F) par tonne sur les huiles végétales produites ou importées dans la CEE. Ce qui va faire hurler les producteurs de margarine, les associations de consommateurs et les fournisseurs extérieurs, au premier rang desquels les Etats-Unis.

Les commissaires, tout en restant conscients de la situation conflictuelle qu'une telle proposition va amener, ont estimé qu'il n'y avait pas d'alternative. Le soutien de la production de l'huile d'olive, du colza et du tournesol coûte déjà très cher (de l'ordre de 4 milliards d'ECU par an, soit près de 28 milliards de francs) au budget européen. Ce coût va augmenter de manière sensible lorsqu'il faudra d'ici quelques années aider les producteurs espagnols d'huile d'olive qui actuellement sont protégés contre la concurrence des autres huiles. Si rien n'était fait, le coût deviendrait insupportable pour le fonds européen agricole et, par ailleurs, il semble politiquement et économiquement impossible d'abandonner à leur sort les producteurs d'huile d'olive de la Communauté. D'où la proposition de la Commission que M. Andriessen, le vice-président chargé des affaires agricoles, présente comme une taxe de stabilisation des cours.

Les prix des corps gras se sont en effet effondrés au cours des années passées. La taxe proposée, qui a été calculée sur le soja, choisi comme produit pilote, est égale à la différence entre le cours moyen constaté au cours des années 1981-1985 et le cours en 1986. On aboutit, pour le soja, à une taxe qui équivaut *grosso modo* à 85 % du prix actuel. Telle qu'elle est établie, elle rapporterait autour de 2 milliards d'ECU.

La Commission propose comme prévu (*le Monde* du 28 janvier) le gel en ECU des prix des produits laitiers, des viandes, du tournesol, du colza et du vin. Elle préconise également le gel du prix du blé tendre, mais suggère de baisser les prix des céréales fourragères : moins 2,5 % pour le maïs, moins 2,6 % pour l'orge, le blé fourrager, le seigle. Elément nouveau par rapport au document initial de ses services, elle préconise une baisse de 2 % du prix du sucre.

En matière de mesures agrimonétaires, la Commission propose dans le cas de la France de supprimer les montants compensatoires monétaires (MCM) qui étaient encore appliqués avant le dernier réajustement des parités du 12 janvier. Sauf erreur, on aboutirait ainsi en francs français à la grille des prix suivante : viande bovine, zéro ; produits laitiers, plus 1,7 ; viande porcine, zéro ; sucre, plus 2,8 ; blé tendre, plus 4,8 ; céréales fourragères, plus 2,3. La France continuerait à appliquer, sauf pour la viande de porc, les MCM résultant de l'ajustement monétaire du 12 janvier, soit environ 3 %. Ces MCM, qui jouent comme des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation, seraient supprimés en 1988.

Des prix théoriques

Il s'agit là d'ajustements de prix théoriques qui ont de moins en moins de rapport avec les prix réellement payés sur le marché. Ainsi, en ce qui concerne les céréales, la Commission propose de réduire à quatre mois, de février à mai, la période durant laquelle pourront avoir lieu des achats d'intervention. Les « *majorations mensuelles* », dont l'objet est d'inciter les coopératives ou les négociants à stocker plutôt qu'à porter leurs céréales a l'intervention, ne seraient pas supprimées mais ramenées à trois (mars, avril et mai), et leur niveau serait diminué. Cet ensemble de mesures aboutirait à une diminution sensible des prix des céréales.

Autre sujet de débat difficile, la Commission a finalement estimé que, s'agissant des MCM positifs encore appliqués par la RFA dans les échanges, il fallait les supprimer comme cela avait été prévu en marge du Conseil européen de Fontainebleau en 1984. Les MCM positifs jouent comme des subventions à l'exportation et des taxes à l'importation. Leur élimination se traduirait par une réduction supplémentaire d'une même amplitude des prix payés en marks.

Ph. L.

RECTIFICATIF. — Une coquille a dénaturé le sens d'un paragraphe dans l'article de Philippe Lemaître, « La réunion du comité monétaire des Douze », dans *le Monde* du 14 février. Il fallait lire : « Les Français pensent qu'on pourrait rouvrir la réflexion sur l'« *indicateur de divergences* », un des instruments imaginés par les auteurs du SME, mais qui n'a pas été utilisé », au lieu de « *mais qu'ils ne veulent pas utiliser* ».

Grâce à la reprise de la consommation

Le gouvernement britannique dispose d'une manne fiscale

« La conjoncture est entrée en campagne électorale. » Cette plaisanterie d'un conjoncturiste repose sur une réalité statistique autant que politique. Si la City scrute la situation au travers de lunettes législatives, à un mois de la présentation d'un budget qui sera sans doute le dernier de l'actuel gouvernement Thatcher, les données économiques publiées en janvier confirment une marge de manœuvre presque inespérée pour l'équipe au pouvoir.

Les risques de dérapage inflationniste sont bien réels. Le chômage reste à un niveau difficilement acceptable, 11,3 % de la population active en janvier. Mais il s'avère que le chancelier de l'Echiquier avait sous-estimé les recettes dont il pourrait bénéficier et dispose, selon l'Institut d'études fiscales, d'un volant de 3 milliards de livres supplémentaires à utiliser au mieux des intérêts du pays... et des conservateurs.

A l'origine de cette évolution, une reprise de l'activité dopée par une consommation dont la hausse est estimée à près de 5 % en 1986. Les dernières *Perspectives économiques* de la Lloyds Bank en rappellent les raisons : l'inflation de 6,1 % en moyenne en 1985 est retombée à 3,4 % l'an dernier, grâce notamment à la chute du prix de l'énergie et des produits de base importés ; dans le même temps, les hausses de revenus ne se tassaient que légèrement, passant de 8,5 % en 1985 à 8 % un an plus tard. Les statistiques publiées le 13 février sur l'évolution des prix en janvier ne fait que le confirmer.

En rythme annuel, l'inflation s'est progressivement accélérée pour atteindre 3,9 % contre 3,7 % en décembre, alors que les salaires moyens continuaient à connaître une hausse sensible, 7,75 % toujours en rythme annuel en novembre et en décembre.

Certes, une part de ce décalage entre les prix et les salaires est amortie par une reprise de la productivité due au progrès technologique, mais aussi à l'élagage draconien des effectifs réalisés ces dernières années. Il n'empêche que les pressions inflationnistes se font à nouveau sentir, la lente accélération des prix de gros, dont la hausse annuelle est remontée à 4,3 % en janvier, en est la plus récente illustration.

Forte remontée du pouvoir d'achat des salariés disposant d'un emploi, légère baisse de l'épargne, renchérissement du pétrole, la plupart des économistes tablent désormais sur un dérapage des prix de 4 % à 5 % en 1987, sensiblement plus que les 3,75 % projetés par le gouvernement. Voilà qui plaide contre l'utilisation des 3 milliards de livres supplémentaires engrangées par le Trésor en faveur d'un seul allégement fiscal, aussi *« électorale »* que puisse paraître une telle solution.

Le dernier rapport trimestriel de la Banque d'Angleterre, tout en se gardant de trancher avec précision, souligne ainsi que le gouvernement devrait utiliser une part de cette manne fiscale, qui s'est révélée supérieure au manque à gagner pétrolier, pour réduire le déficit public et œuvrer ainsi en faveur d'une baisse des taux d'intérêt, toujours très élevés outre-Manche (11 % pour les crédits à court terme). Cette recommandation discrète sera-t-elle suivie ? Il faudra attendre le 17 mars et la présentation du budget pour le savoir.

L'excédent de la balance des « invisibles »

Dans l'exercice délicat de l'élaboration de ce budget, M. Lawson cherchera à séduire les *« oubliés de la croissance »*, chômeurs ou Britanniques disposant de faibles revenus, sans pour autant donner à la City une impression de laxisme dangereux pour l'évolution de la livre sterling. Mais le chancelier de l'Echiquier dispose, pour cette année tout au moins, d'un dernier atout, l'excédent de la balance des « invisibles » : tourisme, fret, assurance et *surtout* dividendes sur les quelque 80 milliards de livres d'avoirs britanniques à l'étranger, réévalués automatiquement par la dépréciation de 12 % en un an de la livre par rapport aux devises de ses principaux partenaires commerciaux.

Cet excédent a atteint 8,49 milliards de livres en 1986, contre 5,66 milliards un an auparavant. Il n'a certes pas compensé la chute libre des recettes pétrolières et la poussée des importations due à une forte demande interne. Pour la première fois depuis 1979, la balance des comptes courants a même été légèrement déficitaire, de 187 millions, à comparer avec un excédent de 3,55 milliards en 1985. Les analystes prévoient un creusement de ce déficit à quelque 2 milliards de dollars en 1987, en dépit de la remontée des cours du pétrole et de la reprise des exportations rendues compétitives par la baisse de la livre.

Mais même si ce phénomène est jugé artificiel et dangereux par les économistes, inquiets des retombées à long terme d'une désindustrialisation de certains secteurs, les services voleront cette année encore au secours de l'équipe au pouvoir pour lui permettre de présenter une situation globale encourageante, si ce n'est fondamentalement saine.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Affaires

Vu de Belgique

Le patronat sans frontière

BRUXELLES
de notre correspondant

« Aujourd'hui, les Français n'ont rien à envier à personne en matière de management. En revanche, ils ont toujours autant de mal à s'internationaliser. Leur méconnaissance des langues est toujours effarante et ils manifestent encore des réticences pour accueillir des étrangers dans leurs directions. Regardez les états-majors des grandes entreprises françaises. Conséquence : vous avez de très grandes entreprises et qui travaillent dans le monde entier mais pas, à proprement parler, de multinationales. »

Philippe Bodson sait de quoi il parle. A quarante-deux ans, le noveau président de la fédération des entreprises de Belgique a déjà une longue expérience internationale : le Canada, la France pour McKinsey (principales missions : Usinor, Renault et la Sonatrach algérienne), l'Allemagne de l'Ouest...

Aujourd'hui, s'il a regagné sa Belgique natale, c'est pour y prendre la direction de Glaverbel, une entreprise de fabrication de verre contrôlée à près de 80 % par les Japonais. A la tête des entrepreneurs belges, il succède à un autre « international » : M. André Leysen, le patron de l'entreprise belgo-allemande Agfa-Gewaert. M. Leysen, un des « gros calibres » du patronat européen, a cette boutade significative : *« Nous gagnons notre argent en Allemagne et le dépensons en France »*, et cette réflexion : *« Grâce à son bilinguisme et à sa situation en Europe, la Belgique est une pépinière de cadres pour les multinationales. »*

De cadres, certes. Mais de patrons ? Le retour de M. Jean Gandois à la présidence de Cockerill-Sambre, le géant sidérurgique belge, a montré le besoin du royaume de faire appel à l'extérieur. M. Gandois, en effet, succède à M. Raymond Lévy qui lui-même succédait à M. Gandois. Echange de bons procédés : un des précédents patrons de Cockerill est maintenant PDG d'une entreprise française. Quant à Glaverbel, l'entreprise a été « redressée » par un autre Français, M. Jean-Marie de Carpentries. *« Apparemment, cette pratique peut choquer*, commente un haut fonctionnaire français du Marché commun. *Mais, en y regardant de plus près, c'est une bonne chose que ces... chasseurs de prime appelés pour redresser les entreprises venant d'un autre pays. Ils sont mieux à même de porter un diagnostic clair et d'en tirer les conséquences logiques. »*

Si les Belges semblent s'être habitués à ces pratiques, on les imagine mal en France. Il n'est que de se souvenir du tollé soulevé lorsque le baron Empain avait été tout près de jouer un rôle important dans l'industrie nucléaire française. Un Belge à cette place ? Pas question... A moins qu'il n'opte pour la nationalité française. Le baron avait refusé. La petite histoire dit qu'il ne voulait pas renoncer à son titre de noblesse belge. Le cœur a ses raisons.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

La privatisation de Paribas

Le «j'accuse» de M. Lang

Invité du «Club de la Presse» d'Europe 1, le dimanche 15 février, l'ancien ministre de la culture, M. Jack Lang, a vivement critiqué les conditions de privatisation de Paribas, accusant le gouvernement d'avoir à cette occasion *«dilapidé le bien des Français et fait réaliser de superbénéfices à quelques groupes financiers sur le dos des contribuables»*.

Il est, selon lui, choquant de n'avoir attribué aux candidats actionnaires, *«simples citoyens»* que quatre titres Paribas, alors que *«quatre groupes financiers importants ont eu le droit d'acheter 1,5 million d'actions en une journée. Ces groupes*, a-t-il ajouté, *ont réalisé un gain financier de 10 milliards de centimes, en raison de la sous-évaluation de l'action Paribas». «Comment qualifier celà ?* s'interrogeait dimanche l'ancien ministre socialiste ; *enrichissement sans cause ou vol de biens sociaux ?»*

Par ces propos virulents, M. Lang a voulu donner aux particuliers, *«victimes»* du succès de la privatisation de Paribas, le sentiment que quelques gros capitalistes s'étaient enrichis à leur détriment. Sans le désigner, il a en effet mis en cause le *«noyau stable»* des actionnaires de Paribas, composé de dix-sept investisseurs (et non pas quatre), qui se sont partagé, dès janvier, 18,2 % du capital de la compagnie financière. Ont-ils bénéficié d'un privilège ? L'appréciation est moins tranchée que ne laisse entendre M. Lang. L'Etat a vendu 8,4 millions d'actions au *«noyau stable»* par une opération de gré à gré, au prix de l'offre publique majoré de 2,5 %, soit 415 F.

S'il est vrai que les professionnels estimaient à un minimum de 430 F le *«juste prix»* de Paribas, le gouvernement a exigé du *«noyau dur»* une fidélité qui pourrait à l'avenir compenser cet avantage : les dix-sept investisseurs (dont Total, l'UAP, les AGF et le groupe AXA) se sont engagés à conserver pendant au moins deux ans 80 % des titres acquis. Ils ont de surcroît consenti pendant trois années supplémentaires un droit de préemption sur les actions en question, au bénéfice de Paribas ou de tout autre acquéreur que sa direction désignerait. Autrement dit, les membres du noyau stable restent exposés, au cours des deux ans qui viennent, à un retournement de la Bourse qui pourrait ramener la valeur de Paribas à un niveau équivalent du prix d'achat, voire en deçà.

Qui, hormis quelques investisseurs institutionnels, pouvait accepter de courir un tel risque ? M. Lang est resté muet, dimanche, sur cette question.

E. F.

Point final de son plan de restructuration

Kodak a fermé son usine de Vincennes

L'usine Kodak-Pathé de Vincennes a fermé ses portes. Cette cessation d'activité met un point final à un plan de restructuration mis en œuvre depuis plusieurs années, qui a entraîné le transfert des activités et du personnel à Chalon-sur-Saône. Ce déménagement était devenu nécessaire en raison de l'exiguïté des terrains, qui ne permettaient pas d'installer certaines machines (les unités d'émulsionnage de Chalon font trois fois la longueur du terrain de Vincennes), et des difficultés de transport causées par l'implantation de l'usine dans un quartier d'habitation dense.

Selon la CGT de Kodak-Pathé, la maison mère profite de l'opération pour *« se désengager de la France »*. A l'en croire, la seule fabrication de produits sans avenir resterait en France, qui deviendrait surtout pour la multinationale une base de distribution et de commercialisation.

M. Jacques Martin, ancien directeur à Vincennes, aujourd'hui directeur de l'usine de Sevran, répond : *« Faux sur le plan global. »* Le déménagement de Vincennes à Chalon-sur-Saône arrive à un moment où le groupe s'organise en lignes de produits sur le plan international : les produits pour les arts graphiques, l'Eastmancolor négative et les microfilms à la Grande-Bretagne, les films de radiographie médicale, le film cinéma super-8 Kodachrome, le noir et blanc et le papier Ektachrome à la France.

A la CGT, qui accuse la société de ne vouloir laisser en Europe que les seuls produits déjà disponibles et de regrouper la recherche aux Etats-Unis et au Japon, la direction réplique en affirmant que Chalon-sur-Saône fabrique la totalité des films de radiographie médicale pour l'Europe, et qu'il s'agit là d'un produit à forte valeur ajoutée. *« Mieux encore, on lance un film noir et blanc fabriqué à Chalon (les T-Max, 100 et 400 ISO), destiné à compléter la gamme Plus X et TRIX. Les films T-Max utilisent le grain T, qui améliore la finesse de l'image et augmente la sensibilité de l'émulsion et qui est issu d'une technologie mise au point aux Etats-Unis. A Chalon toujours, on travaille sur la numérisation et sur le disque optique numérique effaçable, par exemple. »*

Aux arguments techniques, la direction ajoute des considérations financières : *« Le chiffre d'affaires de Kodak en Europe est égal à celui réalisé au Canada, aux Etats-Unis et dans tout le continent sud-américain. Il n'y a donc aucune raison d'abandonner cette position. »*

Les quatre hectares de terrain de Vincennes vont laisser place à des logements, à des équipements et à des locaux pour des PME. Tout ce qu'il reste de Kodak, ce sont les bâtiments du centre de recherches et les restaurants d'entreprise, qui seront peut-être utilisés pour décentraliser certains services du siège social comme le marketing.

F. G.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Aéroports de Paris : hausse du trafic de passagers de 2,1 % en 1986

Le trafic d'Aéroports de Paris a augmenté, en 1986, notamment en raison de la grève des cheminots, qui a provoqué une hausse de 22,2 % en décembre du trafic de passagers sur les lignes intérieures, et malgré une détérioration sur les lignes internationales. Le trafic des aéroports parisiens a augmenté de 2,1 % en 1986, pour atteindre 33,6 millions de passagers. Le trafic sur les lignes intérieures a progressé de 9,3 % (12,86 millions de passagers), tandis que sur les lignes internationales le nombre de passagers a diminué de 2,1 % (20,6 millions).

Novotel : 50 hôtels supplémentaires

La chaîne Novotel (du groupe Accor) va ouvrir cinquante hôtels supplémentaires, notamment en Europe, afin de consolider son implantation dans les grandes villes de la CEE. La chaîne compte actuellement 192 établissements et 27 000 chambres. Après la construction d'établissements en Espagne, en Europe du Nord, au Portugal, en Grèce, Novotel s'installera en Amérique du Nord et du Sud et en Afrique.

SOCIAL

Une consultation du personnel par la CGT

52,88 % des inscrits hostiles à l'accord salarial chez EDF-GDF

Une majorité du personnel d'EDF-GDF est opposée à l'accord salarial du 12 janvier, si l'on en croit les résultats de la consultation à bulletin secret organisée par la CGT.

Sur les 151 881 agents que comptent EDF et GDF, 84 866 ont participé au scrutin, soit 55,88 %. 80 316, soit 52,88 % des agents, ont choisi le bulletin indiquant que *« les dispositions de l'accord social sont insuffisantes »*. Le bulletin affirmant que *« l'accord social est satisfaisant »* et qu'il *« faut l'approuver »* a recueilli 2 981 voix ; il y a eu 1 569 bulletins nuls. *« Le verdict du personnel est clair. Il condamne l'accord. La direction doit en tenir compte »*, estime la CGT.

Lors des élections professionnelles de 1985, les listes CGT avaient obtenu 74 143 voix, soit 52,3 % des votants (*le Monde* du 16 novembre 1985). Les autres fédérations syndicales présentes à EDF-GDF avaient demandé à leurs adhérents de ne pas participer à la consultation sur l'accord salarial.

Elections professionnelles

Progrès de la CGT à Renault-Flins

Aux élections du comité d'établissement de l'usine Renault de Flins (Yvelines), la CGT, qui avait déjà pris la première place à la CFDT en 1985, avec un gain de 9 points, a progressé encore dans le premier collège (ouvriers) de près de 5 points, atteignant la majorité absolue (54,34 % des 6 465 suffrages exprimés), aux dépens de la CFDT (32,48 %, – 2,6 points) et de FO (13,18 % et – 2,36 points).

Dans le second collège (employés et maîtrise) la CFDT avec 27,49 % des 1 113 suffrages exprimés progresse de 4,58 points, la CGC gagne aussi 4,67 points et devient majoritaire avec 50,50 % ; la CGT reste stable à 22,01 %, mais FO qui avait obtenu 9,2 % en 1985 ne se présentait pas ; dans le troisième collège (cadres), la CFDT (13,1 %) gagne 2,83 points sur la CGC, qui reste néanmoins très largement majoritaire avec 86,90 %.

● **Accord sur le chômage partiel chez Renault.** — Tous les syndicats de Renault sauf la CGT ont signé le renouvellement de l'accord sur l'indemnisation du chômage partiel à la Régie (*le Monde* du 29 janvier). Cet accord prévoit une cotisation de 0,15 % sur la rémunération totale, pour constituer une réserve de deux mois, et un aménagement des horaires ramenant ceux-ci à 39 heures au lieu de 39 h 25 pour les ouvriers non postés.

Malgré le désaccord entre centrales syndicales

Regain de l'unité d'action à la base

Qui parle encore, dans le monde syndical, d'unité d'action ? De plus en plus opposées par leurs pratiques et leurs orientations, la CGT et la CFDT n'ont pas repris de rencontres officielles au sommet depuis le 27 septembre 1982. Face à cet « axe » tombé en désuétude, les réformistes de FO, de la CFTC et de la CGC ont abandonné l'habitude de rendez-vous réguliers. Officiellement, FO évite tout rapprochement au niveau national avec la CFDT, la tentative de dialogue au grand jour que M. André Bergeron n'avait pu accepter n'ayant guère de chances d'être immédiatement reprise par ses dauphins déclarés, MM. Marc Blondel et Claude Pitous.

Dans les discours syndicaux, le thème de l'unité d'action est pratiquement absent. M. Bergeron a demandé récemment à ses organisations de refuser les *« sollicitations »* de la FEN pour des actions convergentes sur la Sécurité sociale. A la CFDT, M. Jacquier s'est borné à noter que l'action syndicale *« doit se développer dans l'unité avec les autres organisations »*, en observant à cet égard des *« progrès réels »*.

Seule la CGT, pourtant rarement aussi peu unitaire, a fait récemment de l'unité d'action l'enjeu d'un important débat interne. M. Henri Krasucki avait dû se battre à l'occasion d'une journée d'action dans le secteur public, lancée le 21 octobre 1986 par les autres organisations, les *« réformistes »*, pour que la CGT ne reste pas à l'écart, sous prétexte de ne pas se compromettre. Tirant un mois après les leçons de cette victoire à l'arraché, M. Krasucki avait mis son organisation en garde contre *« l'illusion ou l'étroitesse »* et jugé que, *« apparaître comme les adversaires de l'unité, n'est pas notre politique et serait suicidaire »*. Mais, sur le terrain, la pratique de la CGT est de moins en moins unitaire. La CGT accuse les autres syndicats, la plupart du temps, de trahir les intérêts de la classe ouvrière et ne conçoit les rassemblements à la base qu'autour de ses propres positions de classe.

Cette quasi-disparition de l'unité d'action dans les discours confédéraux masque d'évidents rapprochements, CGT mise à part. Dans des négociations interprofessionnelles comme celles sur l'assurance-chômage ou même le nouveau régime des licenciements, on a pu parler d'une véritable cohésion entre la CFDT, FO, la CFTC et la CGC. Cette « bande des quatre » a pris l'habitude de se retrouver pour préparer dans l'unité une négociation et tenter de mettre sur la table des propositions communes.

Les convergences sont plus nettes encore lorsqu'on quitte le niveau interprofessionnel. Dans la métallurgie, par exemple, la CFDT et FO, qui se retrouvent dans les mêmes fédérations européenne et internationale, défendent des positions souvent proches, même si, lors de l'accord du 17 juillet 1986 sur l'aménagement du temps de travail, la première n'a pu rejoindre la seconde pour la signature.

Cette tendance à une plus grande unité à la base, déjà réelle et ancienne dans des entreprises en butte à des problèmes d'emploi, s'est accentuée au cours de ces derniers mois. Le conflit des cheminots le montre. Les coordinations n'ont-elles pas révélé, au-delà de la défiance à l'égard des organisations syndicales, que nombre de salariés entendaient agir ensemble, qu'ils appartiennent ou non à un syndicat, et en dépit des divergences idéologiques entre les centrales ?

L'inquiétude de FO

Des signes apparaissent dans d'autres secteurs. A EGF, les quatre fédérations FO, CFDT, CGC, CFTC se sont engagées dans la voie de l'unité d'action dès juin 1986. Allant plus loin, elles ont proposé – en vain – à la direction de négocier un *« contrat social »*, englobant des propositions communes sur les salaires, l'emploi et l'intéressement. Lors de la dernière grève, en janvier, FO et la CFDT ont agi dans la plus complète unité, la première différant même sa réponse pour la signature de l'accord salarial dans l'attente de la réponse de la seconde. Cette complicité est apparue si évidente qu'elle a même fini, à FO, par inquiéter à la fois MM. Blondel et Pitous...

A Charbonnages de France, l'unité d'action est également à l'ordre du jour entre la CFTC, la CFDT, FO et la CGC. Dans les banques, les fédérations FO, CFDT, SNB-CGC et CFTC, divisées sur l'aménagement des horaires d'ouverture, ont arrêté pour les négociations salariales une position commune. Plus remarquable encore est l'unité à six qui a resurgi chez les fonctionnaires – après une longue phase conflictuelle marquée par la tentative de FO de syndicaliser les enseignants et les interrogations de la FEN *sur un élargissement de son champ syndical*, – entre six fédérations (FEN, FO, CFDT, CGC, CFTC, FGAF). *Non seulement celles-ci ont constitué un front commun face au gouvernement dans les discussions salariales, mais leur alliance s'est même prolongée au-delà de leur refus commun de signature.*

De tels rapprochements sont encore limités, mais ils relancent le débat sur l'unité d'action au sein de confédérations frileuses ou paralysées par des blocages internes et anciens. Dans un premier temps, ils font apparaître l'isolement, la mise hors du jeu social de la CGT. Hier, elle était un partenaire ou un adversaire incontournable. Aujourd'hui, les *« autres »*, les *« réformistes »*, apprennent à agir et à négocier en se passant d'elle.

Ces rapprochements peuvent obliger à porter un autre regard sur le jeu syndical. En 1987, la perspective d'élections prud'homales, le 9 décembre prochain, va relancer la concurrence entre les syndicats. Mais, dans deux ans, lorsque MM. Bergeron, Krasucki et Maire auront passé la main – ou s'apprêteront à le faire – à leurs successeurs, ceux-ci ne pourront plus se contenter de gérer leurs citadelles en ignorant superbement celles des autres.

MICHEL NOBLECOURT.

L'organisation patronale des banques propose des discussions sur le temps de travail

Au cours de la réunion du vendredi 13 février, consacrée aux salaires, l'Association française de banque (AFB), organisation patronale du secteur, a proposé aux syndicats (CGT, CFDT, FO, CFTC et SNB-CGC) deux rendez-vous, le vendredi 20 février et le mercredi 3 mars, pour discuter de l'aménagement du temps de travail, après l'accord signé au Crédit lyonnais par la CFDT et le SNB-CGC pour l'ouverture des guichets six jours sur sept.

« Il aura fallu une situation explosive pour qu'enfin l'AFB se décide à discuter », a déclaré la CFDT. De fait la situation est devenue complexe : le 12 février, le comité directeur du SNB-CGC a dénoncé l'accord intervenu au Crédit lyonnais, et le 24 février le conseil fédéral de la CFDT doit se prononcer à son tour, nombre de sections syndicales étant hostiles à cet accord.

Le 19 février, le SNB-CGC, la CFDT et FO se rencontreront pour préparer la discussion du 20. La CFTC, qui n'a pas été invitée, a annoncé que, hostile à *« toute précipitation »*, elle ne pouvait être présente le 20 ; elle s'est plainte d'avoir été *« littéralement agressée »* par le représentant de l'AFB qui présidait la séance du 13, en raison de son opposition à l'accord du Crédit lyonnais ; la CFTC, comme la CGT, avait appelé à des débrayages et à une manifestation ce jour-là : selon la CGT, dix mille personnes avaient participé à ce défilé, dont des syndicats FO et CFDT.

En ce qui concerne les salaires, le calendrier proposé par l'AFB pour l'augmentation générale de 1,7 % en 1987 (1 % au 1er juin, 0,7 % au 1er novembre) a été jugé trop tardif par les syndicats, qui ont dénoncé l'absence de *« clause de sauvegarde »*. Une nouvelle rencontre est prévue le vendredi 27 février.

● **La CGT lorraine condamnée à payer une facture à la SNCF.** — Le tribunal de grande instance de Metz a, le 12 février, condamné l'union régionale CGT de Lorraine à payer plus de 1 million de francs à la SNCF pour la location de onze trains affrétés pour la manifestation à Paris des sidérurgistes lorrains. La CGT a en outre été condamnée à verser 70 000 francs de dommages et intérêts à la SNCF, 2 500 francs à la CGC ainsi qu'à l'intersyndicale CFDT-FO-CFTC-FEN. La CGT a indiqué qu'elle allait faire appel de cette décision. Elle reproche aux autres organisations syndicales, qui avaient appelé aussi à la marche sur Paris, de ne pas avoir tenu leurs engagements d'alors. Elle rappelle enfin que le conseil régional de Lorraine avait promis une subvention qui ne fut jamais versée.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



OPA SUR WESTBURNE INTERNATIONAL INDUSTRIES (WII)

Dumez Investment I Inc., société de droit canadien détenue à 70 % par le groupe Dumez et à 30 % par Unicorp Canada Corporation, avait lancé le 29 janvier 1987 une OPA sur la totalité des actions de WII au prix de 20 CAD par action, soit 234 MCAD pour le total. Dumez Investment I Inc. a annoncé aujourd'hui qu'elle avait accepté de porter le prix de son offre publique d'achat des actions de WII de 20 à 22,50 CAD par action, soit 263 MCAD pour le total.

A la suite de cette augmentation du prix de l'offre, le président du conseil de WII et un administrateur se sont engagés à présenter à l'OPA les actions de WII qu'ils détiennent ou contrôlent.

En conséquence de cet engagement, Dumez Investment I Inc. est assuré d'obtenir au terme de cette OPA un minimum de 43 % des actions de WII.

La date de clôture de l'OPA lancée par Dumez Investment I Inc. a été reportée du *27 février au 5 mars 1987.*

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE – Obligations 11 % juin 1977

Les intérêts courus du 20 mars 1986 au 19 mars 1987 sur les obligations Electricité de France 11 % juin 1977 seront payables, à partir du 20 mars 1987 à raison de 99 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 10 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 F (montant global : 110 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,49 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à loi de finances pour 1984, soit *1,10 F faisant ressortir un net de 81,41 F. Cette retenue ne concerne pas les* personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

A *compter de la même date, les obligations appartenant aux trois séries* désignées par les lettres « D » « E » et « H » sorties au tirage du 12 janvier 1987 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 1 000 F, coupon n° 11 au 20 mars 1988 attaché.

Ci-après sont rappelées les séries d'obligations sorties aux tirages antérieurs :

– Amortissement 1981 : séries « N » et « P ».

– Amortissement 1984 : séries « F » et « K ».

ELECTRICITE DE FRANCE – Obligations 16,70 % (ex 10,60 %) 1965

Les intérêts courus du 1er mars 1986 au 28 février 1987 sur les obligations Electricité de France 16,70 % (ex 10,60 %) 1965 seront payables, à partir du 1er mars 1987, à raison de 60,12 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon n° 22 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir *fiscal* de *6,68 F* (montant *global : 66,80 F*).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement *libératoire sera de 10,01 F auquel s'ajoutera la retenue* de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 0,66 F faisant ressortir un net de 49,45 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « D », « A » et « C » sont respectivement remboursables depuis les 1er mars 1971, 1977 et 1983.

ELECTRICITE DE FRANCE – Obligations 16,90 % mars 1982

Les intérêts courus du 9 mars 1986 au 8 mars 1987 sur les obligations Electricité de France 16,90 % mars 1982 seront payables, à partir du 9 mars 1987 à raison de 760,50 F par titre de 5 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 84,50 F (montant global : 845 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 126,69 F auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de finances pour 1984, soit 8,45 F faisant ressortir un net de 625,36 F. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

bip

BANQUE INTERNATIONALE DE PLACEMENT

1986 est une année exceptionnelle pour la Banque Internationale de Placement, comme le laissaient escompter les réalisations des trois premiers trimestres.

Avec un produit opérationnel brut (somme des marges actuarielles) de 304 millions de francs (+ 59,5 % par rapport à 1985), le résultat net atteint *134,5 millions de francs, soit un bénéfice* par action de 95,82 F (contre 40,25 F en 1985 pour un résultat net de 56,7 millions de francs).

Le conseil d'administration, qui s'est tenu le 10 *février* 1987 sous la présidence de M. H. Morin, a décidé de proposer aux prochaines assemblées générales la distribution d'un dividende de 14,50 F, auquel s'ajoute l'avoir fiscal de 7,25 F, en progression de 16 % sur le dividende 1985. Il proposera également une distribution d'actions gratuites sur la base d'une action pour cinq actions détenues.

Le niveau exceptionnel de ces résultats a été obtenu en maintenant la traditionnelle volonté de prudence à l'égard des risques de fluctuation des taux d'intérêt.

En même temps que ces résultats exceptionnels, BIP a connu en 1986 une modification de structure, une rénovation de sa direction générale et une augmentation de ses effectifs.

L'effectif, passant de cent dix-neuf à *cent quarante-trois* personnes, a augmenté de 24 %, et BIP a accru particulièrement le nombre de ses cadres en faisant appel à la fois à des professionnels très qualifiés et à plusieurs jeunes diplômés de grandes écoles. Les cadres représentent en effet 41 % de l'effectif de la banque.

BIP a ainsi renforcé ses capacités d'innovation et s'est préparée à être plus forte pour l'avenir.

Dans un contexte de marché plus incertain, BIP devrait profiter en 1987 d'autres opportunités et étudie le développement de nouvelles activités (notamment l'étranger, le marché des actions, la gestion de bilan).

Pour 1987, le POB courant (sans opération exceptionnelle ni profit sur opportunités nouvelles) atteindra 265 millions de francs, contre un POB courant de 238 millions de francs en 1986, soit une augmentation de 10,9 %, le bénéfice net courant devrait croître de plus de 16 %.

SAGA

Le conseil d'administration, réuni le 11 février 1986 sous la présidence de M. Jean-Luc Flinois, a pris connaissance des comptes provisoires de l'exercice *1986.*

En dépit d'une diminution des résul*tats d'exploitation, le résultat net*, qui cette année encore ne supporte pas d'impôt, sera de l'ordre de 48 MF, en augmentation sensible sur celui de l'exercice précédent (36,2 MF).

Le résultat net consolidé (part du groupe), également en amélioration, devrait s'établir à 70 MF, soit 38,40 F par action contre 35 F en 1985. Sous réserve de l'arrêté définitif des comptes, le conseil d'administration devrait pouvoir proposer à l'assemblée générale annuelle une augmentation du montant du dividende.

Les prévisions pour l'exercice en cours ne font pas apparaître de modifications notables dans la structure des résultats, tant sociaux que consolidés, qui devraient se situer, en 1987, à des niveaux comparables à ceux de 1986.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

Elévation du nominal de 200 F à 300 F.

L'Assemblée générale extraordinaire de la Compagnie financière de Suez du *16 juin 1986* avait donné au Conseil l'autorisation d'augmenter le capital par incorporation de réserves à concurrence de 2 milliards de francs.

Usant partiellement de cette autorisation, le Conseil de la Compagnie du 12 février 1987 a décidé de porter le capital de 3.048 millions de francs à 4.572 millions par incorporation de 1 524 millions de réserves et élévation corrélative du nominal des actions et des CIP de 200 à 300 francs.

Cette opération bénéficie des dispositions fiscales en vigueur aux termes desquelles une incorporation de réserves, *réalisée* moins d'un an après une augmentation de capital en numéraire, s'effectue en franchise de droits.

Cet avis n'apparaît qu'à titre d'information seulement.

ITT Corporation

has sold its

Telecommunications Business

to

Alcatel N.V.

a joint venture formed with

Compagnie Générale d'Electricité of France

The undersigned acted as financial advisors to ITT Corporation in this transaction.

Lazard Frères & Co. **Lazard Frères et Cie**

February , 1987

Marchés financiers

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 5 fév.
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	408 801
dont :	
Or	218 316
Disponibilités à vue à l'étranger	97 616
ECU	73 244
Avances au Fonds de stabilisation des changes	19 424
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	40 447
dont :	
Concours au Trésor public	31 830
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	183 302
dont :	
Effets escomptés	73 780
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	72 215
5) DIVERS	11 573
Total	718 141

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	210 919
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 797
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	26 242
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	133 444
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	50 921
5) ECU A LIVRER AU FECOM	68 708
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	253 067
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 129
8) DIVERS	9 752
Total	718 141

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1985

	6 fév.	13 fév.
Valeurs franç. à rev. variable	104,8	104,8
Valeurs industrielles	106,2	106,5
Valeurs étrangères	102,3	100,5
Pétroles-Energie	112,1	113,5
Chimie	106,3	106,5
Métallurgie, mécanique	102,7	105,8
Electricité, électronique	101	102,8
Bâtiment et matériaux	108,3	106,8
Ind. de consommat. non alim.	108,2	105
Agro-alimentaire	102,5	102,5
Distribution	107,7	107,7
Transports, loisirs, services	108	106
Assurances	97,1	98,4
Crédit banque	103,9	105,9
Sicomi	97,3	98,2
Immobilier et foncier	101,7	101,8
Investissement et portefeuille	104,7	104,4
Base 100 : 31 décembre 1985		
Valeurs franç. à revenu fixe	100,4	100,1
Emprunts d'Etat	101,1	100,5
Emprunts garantis et assimilés	100,3	100
Sociétés	98,3	98,2
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à revenu var.	3 508,1	3 512,9
Valeurs étrangères	3 866	3 831
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à revenu var.	506,9	508,9
Valeurs étrangères	498,9	491,1
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	142,4	119,4
Emprunt d'Etat	134,4	118,2
Emprunts garantis et assimilés	144,4	120,2
Sociétés	146,6	120,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	418,4	418,2
Produits de base	278,2	277,8
Construction	428,4	418,4
Biens d'équipement	331	344,9
Biens de consom. durables	587,8	582,3
Biens de consom. non durables	522,5	522,3
Biens de consom. alimentaires	423	424,6
Services	401,2	402,9
Sociétés financières	901,8	896,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	412,2	417,8
Valeurs industrielles	383,9	886,8
BOURSES REGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	336,3	336

CHANGES

Dollar : 6,05 F ⬇

Le dollar s'est inscrit en baisse sur les marchés des changes le *16 février. Il s'établissait à* 6,0575 F (contre 6,092 F) à Paris, à 1,81 DM (contre 1,83 DM) à Francfort et à 153,75 yens (contre 153,95 yens) à Tokyo. L'incertitude au sujet de l'éventuelle réunion du « groupe des Cinq » pour stabiliser la parité des changes a pesé sur le billet vert.

FRANCFORT	13 fév.	16 fév.
Dollar (en DM)	1,8310	1,8150

TOKYO	13 fév.	16 fév.
Dollar (en yens)	153,95	153,75

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (16 fév.)	8 5/8 %
New-York (13 fév.)	6 1/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	13 fév.	16 fév.
Valeurs françaises	103,5	104,3
Valeurs étrangères	101	100,5

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	417,2	419,2

NEW-YORK

(Indice Dow Jones)

	12 fév.	13 fév.
Industrielles	2 165,77	2 183,35

LONDRES

(Indice « Financial Times »)

	12 fév.	13 fév.
Industrielles	1 501	1 521
Mines d'or	319	308,7
Fonds d'Etat	85,86	86,18

TOKYO

	13 fév.	16 fév.
Nikkei	19 428,87	19 581,20
Indice général	1 712,52	1 702,53

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 février

Nombre de contrats : 18 050

COURS	ÉCHÉANCES				
	–		Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	–	105,30	105,20	105,25
Précédent	–	–	105,35	105,25	105,30

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA GÉNÉRALE DES EAUX LANCE UNE OPE SUR APPLICATIONS HYDRAULIQUES. – La Compagnie générale des eaux, numéro un de la *distribution d'eau* en France, va lancer une OPE (offre publique d'échange) sur la Société d'applications hydrauliques (SAHIDE), l'une de ses filiales qu'elle contrôle déjà à 49,6 %. La cotation au comptant de SAHIDE a été suspendue le 13 février. L'objectif de l'opération est d'assurer l'intégration plus forte de la SAHIDE dans la Générale des eaux, dans un souci de cohérence.

ITALTEL : UN BÉNÉFICE ESTIMÉ DE 53,8 MILLIONS DE DOLLARS. – Le bénéfice net consolidé d'Italtel devrait atteindre 70 milliards de lires (53,8 millions de dollars) pour 1986, contre 42 milliards de lires en 1985.

BAISSE DES RÉSULTATS DE DANIEL HOUARD. – La société Daniel Houard, spécialisée dans les fils de laine à tricoter haut de gamme, devrait enregistrer une baisse de 20 % de son bénéfice en 1986, à environ 3,3 millions de francs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,0620	6,0650	+ 88	+ 103	+ 180	+ 215	+ 570	+ 665
$ can.	4,5357	4,5431	+ 32	+ 50	+ 57	+ 93	+ 151	+ 238
Yen (100)	3,9423	3,9468	+ 119	+ 137	+ 249	+ 282	+ 810	+ 887
DM	3,3286	3,3321	+ 100	+ 117	+ 224	+ 253	+ 677	+ 749
Florin	2,9506	2,9535	+ 66	+ 76	+ 141	+ 163	+ 438	+ 499
F.B. (100)	16,0583	16,0875	+ 20	+ 102	+ 19	+ 196	+ 295	+ 756
F.S.	3,9313	3,9358	+ 147	+ 167	+ 317	+ 351	+ 910	+ 995
L (1 000)	4,6775	4,6834	– 76	– 46	– 176	– 112	– 454	– 330
£	9,2488	9,2594	– 200	– 159	– 431	– 347	– 966	– 763

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/4	6 1/2	6 5/16	6 7/16	6 3/8	6 1/2	6 3/8	6 1/2
DM	4	4 1/4	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16	4 1/16	4 3/16
Florin	5 1/8	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	7 7/8	8 3/8	7 7/8	8 3/8	7 3/4	8 1/4
F.S.	1	1 1/2	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2	3 9/16	3 11/16
L (1 000)	9 1/2	10 3/4	9 7/8	10 3/8	10	10 3/8	10	10 3/8
£	10 7/8	11 1/8	11	11 1/8	10 15/16	11 1/16	10 11/16	10 13/16
F. franç.	8 1/8	8 5/8	8 3/8	8 5/8	8 1/2	8 3/4	8 5/8	8 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 13 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	1585	1550	1580	− 0 96
4280	C.N.E. 3%	4305	4310	4301	− 0 09
1215	B.N.P. T.P.	1168	1169	1169	+ 0 09
1155	C.C.F. T.P.	1140	1140	1140	....
1145	Créd. Lyon. T.P.	1095	1100	1100	+ 0 46
2884	Electricité T.P.	2860	2882	2885	+ 0 87
2042	Renault T.P.	2012	2011	2015	+ 0 15
2132	Rhone-Poul. T.P.	2170	2180	2180	+ 0 46
1208	St-Gobain T.P.	1223	1223	1223	....
1255	Thomson T.P.	1290	1284	1284	− 0 46
540	Accor	535	540	540	+ 0 93
2040	Agence Havas	2020	2020	2020	....
1900	Ag. Havas C. I.	1950	1951	1951	+ 0 05
710	Air Liquide	695	695	690	− 0 72
2380	Alcatel	2233	2233	2250	+ 0 76
1890	Als. Superm.	1920	1947	1947	+ 1 41
450	A.L.S.P.I.	449	450	450	+ 0,22
375	Alsthom ★	385	386	383	− 0 51
2450	Arjom. Prioux	2450	2480	2480	+ 1 22
490	Asseedat-Rey	481	490	490	+ 1 87
1530	Aux. Entrepr. ★	1505	1530	1529	+ 1 59
1180	Avions Dassault	1170	1311	1311	+ 12 05
....	BAFIP	830	835	835	+ 0 60
530	Bail-Equipem.	520	525	525	+ 0 96
1060	Bail-Investiss.	1030	1025	1025	− 0 49
1150	Cie Bancaire	1061	1054	1058	− 0 28
490	Bazar H.-V.	521	520	520	− 0 19
635	Béghin-Say ★	683	682	670	− 1 90
740	Berger (Bté)	695	692	692	− 0 43
760	Bic ★	744	720	725	− 2 55
1640	B.I.S.	1576	1575	1575	− 0 06
2600	Biscuit (Gén.)	2630	2650	2650	+ 0 76
2480	Bongrain S.A.	2330	2345	2345	+ 0 64
1230	Bouygues	1230	1201	1210	− 1 63
4630	B.S.N.	4665	4670	4670	+ 0 11
1250	Carnaud	1346	1360	1358	+ 0 89
3770	Carrefour	3474	3536	3520	+ 1 32
2520	Casino	2350	2350	2389	+ 1 65
2150	Casino A.D.P.	2045	2038	2033	− 0 58
940	C.C.M.C.	1200	1250	1250	+ 4 17
1420	Cetelem	1364	1350	1365	+ 0 07
2270	C.F.A.O.	2420	2445	2444	+ 0 99
420	C.F.D.E.	425	439	439	+ 3 29
1300	C.G.I.P.	1300	1340	1335	+ 2 69
1850	Chargeurs S.A.	1914	1925	1932	+ 0 94
88	Chiers-Châtill.	78 50	83 10	84	+ 7 01
785	Ciments franç.	845	845	842	− 0 36
735	Club Méditerr.	669	670	672	+ 0 45
225	Codetel	225	225	225	....
390	Cofimeg	404	406	403	− 0 24
1490	Colas	1640	1668	1668	+ 1 71
205	Compt. Entrepr.	274	277	276	+ 0 73
800	Compt. Mod.	802	813	815	+ 1 62
1250	Créd. Foncier	1218	1226	1226	+ 0 66
620	Crédit F. Imm.	613	610	619	+ 0 98
1490	Crédit Nat. ★	1500	1500	1510	+ 0 66
345	Crouzet ★	332	332	322 60	− 2 83
2360	Damart S.A.	2470	2520	2520	+ 2 02
475	Darty ★	480	475	477	− 0 62
265	Dév. R.d.C. (Li)	265	272	272	+ 2 64
670	D.M.C.	663	675	675	+ 1 81
2800	Docks France ★	2690	2650	2685	− 0 18
2100	Dumez ★	2260	2230	2100	− 7 07
1370	Eaux (Gén.)	1410	1415	1418	+ 0 57
2920	Ecco ★	2750	2765	2701	− 1 78
1090	Electro-Finan.	1100	1091	1091	− 0 82
340	Elf-Aquitaine	356	354	355	− 0 28
300	— (certific.)	315	320	321	+ 1 90
3240	Epeda-B-Faure	3130	3180	3187	+ 1 82
3730	Essilor	3490	3495	3500	+ 0 29
450	Esso S.A.F. ★	470 10	470	469	− 0 23
3040	Eurafrance	3100	3070	3100	....
1480	Eurocom ★	1485	1499	1470	− 1 01
2860	Euromarché	3410	3400	3400	− 0 29
830	Europe nº 1 ★	855	850	840	− 1 75
1670	Facom	1810	1810	1840	+ 1 65
1300	Fichet-Bauche	1230	1250	1250	+ 1 63
255	Finextel	240	241	241	+ 0 42
197	Fives-Lille	258	255	254 50	− 0 58
325	Francarep	320	328	328	+ 2 50
1400	Fromageries Bel	1335	1335	1335	....
995	Gal. Lafayette	1050	1045	1045	− 0 48
410	Gascogne	415 10	420	420	+ 1 18
320	Géophysique	361	338	350	− 3 05
2020	Gerland	2200	2220	2220	+ 0 91
540	GTM-Entrepose	653	710	707	+ 8 27
800	Guyenne-Gas. ★	958	970	970	+ 1 25
2940	Hachette ★	3110	3082	3099	− 0 35
760	Hénin (La)	744	747	747	+ 0 40
101	Imétal	94	95	94 30	+ 0 32
500	Imm. Plaine-M.	480	475	475	− 1 04
4370	Inst. Mérieux	4800	4810	4810	+ 0 21
685	Interbail	645	655	655	+ 1 55
1510	Intertechnique	1550	1522	1522	− 1 81
1620	J. Lefebvre	1670	1668	1666	− 0 23
2020	Lab. Bellon	2082	2090	2098	+ 0 77
1420	Lafarge-Coppée	1408	1415	1415	+ 0 50
1640	Lebon	1630	1670	1682	+ 3 19
5250	Legrand	5380	5470	5470	+ 1 66
1480	Lesieur	1605	1640	1650	+ 2 80
950	Locabail Immob.	927	923	923	− 0 43
740	Locafrance	707	708	709	+ 0 28
1070	Locindus	1020	1020	1025	+ 0 49
1100	L. Vuitton S.A ★	1045	1045	1049	+ 0 38
760	Luchaire	683	697	705	+ 3 22
1450	Lyonn. Eaux ★	1481	1481	1484	+ 0 20
185	Mais. Phénix	175 50	176	176	+ 0 28
630	Majorette (Ly)	613	629	629	+ 2 61
76	Manurhin	80	82	82	+ 2 50
460	Mar. Wendel	485 50	480 20	485	− 0 10
1500	Martell	1520	1540	1549	+ 1 91
2310	Matra	2171	2260	2285	+ 5 25
2480	Merlin-Gerin ★	2536	2555	2554	+ 0 74
3060	Michelin	2960	2978	2980	+ 0 68
1700	Midi (Cie)	1560	1560	1560	....
480	Midland Bk S.A.	447	444	444	− 0 67
595	Min. Salsig. (Ma)	604	600	600	− 0 66
59	M.M. Penarroya	54	54	54	....
2200	Moët-Hennessy	2229	2265	2265	+ 1 62
955	Mor. Leroy-S ★	870	880	850	− 2 29
104	Moulinex	96 80	96 90	97 50	+ 0 72
1070	Navig. Mixtes	1049	1067	1063	+ 1 33
197	Nord-Est	202	200	204 50	+ 1 24
505	Nordon (Ny)	510	510	510	....
685	Nouvelles Gal.	665	670	671	+ 0 90
1160	Occident. (Gén.)	1250	1254	1255	+ 0 40
1550	Omn.F.Paris	1585	1582	1562	− 1 45
172	Olida-Caby	205	204	204	− 0 49
620	Opfi-Paribas	532	538	539	+ 1 31
3930	Oréal (L')	3857	3850	3864	− 0 08
875	Paris-Réesc. ★	820	824	824	+ 0 48
1420	Pechelbronn ★	1511	1498	1529	+ 1 19
1420	Penhoet	1439	1441	1441	+ 0 14
1040	Pernod-Ricard	1012	1029	1030	+ 1 78
156	Pétroles B.P.	157	156	156	− 0 64
1260	Peugeot S.A.	1250	1265	1260	+ 0 80
35	Poclain	36 10	35 80	35 80	− 0 83
1860	Poliet	1770	1815	1815	+ 2 54
880	P.M. Labinal	888	890	892	+ 0 45
2890	Presses Cité	3210	3200	3230	+ 0 62
1560	Prétabail Sic.	1490	1485	1480	− 0 67
610	Primagaz	711	685	698	− 1 83
555	Printemps ★	659	659	648	− 1 66
2500	Promodès	2870	2840	2810	− 2 09
285	Prouvost S.A ★	309 90	310 50	316	+ 1 98
1140	Radiotechn.	1380	1380	1380	....
147	Raff. Dist. Total	163	161 60	161 60	− 0 86
3050	Redoute (La) ★	2895	2910	2860	− 1 20
290	Rober financière	346	344	344	− 0 58
1580	Roussel-Uclaf	1690	1685	1690	....
1140	Roussel-C.N.I.	1335	1345	1345	+ 0 75
6350	R. Impériale (Ly)	5490	5520	5520	+ 0 55
260	Sade	252	254	254	+ 0 79
3680	Sagem	3680	3688	3688	+ 0 22
360	Saint-Gobain	385 10	393	396	+ 2 83
955	St-Louis B.	1025	1045	1050	+ 2 44
1940	Salomon	1885	1895	1900	+ 0 80
1380	Salvepar	1355	1375	1375	+ 1 48
830	Sanofi	812	815	820	+ 0 99
505	S.A.T.	544	543	543	− 0 18
960	Saupiquet (Na)	990	990	990	....
580	Schneider ★	574	580	580	+ 1 04
105	S.C.O.A.	105 50	108	108 90	+ 3 22
600	S.C.R.E.G.	586	586	589	+ 0 51
810	Seb ★	820	820	810	− 1 21
470	Sefimeg	471	474	474	+ 0 64
1860	S.F.I.M.	1780	1770	1768	− 0 67
102	S.G.E.	101 10	102 40	100 20	− 0 89
630	Sign. Ent. El. ★	639	640	635	− 0 62
1020	Silic	1126	1130	1130	+ 0 36
620	Simco-U.P.H. ★	617	615	618	+ 0 16
340	Simnor (Li)	335	341	341	+ 1 79
1450	Skis Rossignol	1400	1400	1420	+ 1 42
845	Simnco	831	827	827	− 0 48
225	Sodero (Na)	284	270	270	− 4 93
2470	Sodexho	2790	2750	2760	− 1 08
415	Sogerap	428	412	415	− 3 04
1750	Somm.-Allib. ★	1715	1701	1691	− 1 38
800	Source Perrier	773	762	774	+ 0 13
1380	Sovac ★	1270	1280	1252	− 1 41
775	Spie-Batignol.	640	614	615	− 3 91
800	Strafor	635	640	640	+ 0 79
405	Synthelabo ★	441 10	440 50	436	− 1 15
645	Talcs Luzenac	680	725	734	+ 7 94
3450	Tél. Elect.	3295	3300	3300	+ 0 15
1600	Thomson-C.S.F.	1495	1508	1505	+ 0 67
440	Total (CFP)	473	471	471	− 0 42
98	— (certific.)	106 10	102	102 10	− 3 77
2290	T.R.T.	2100	2100	2101	+ 0 05
910	U.F.B.	900	901	901	+ 0 11
1470	U.I.C.	1530	1550	1548	+ 1 18
620	U.I.F.	630	632	631	+ 0 16
1030	U.I.S.	1016	1009	1010	− 0 59
570	U.C.B. ★	579	580	603	+ 4 14
850	Unibail	824	821	825	+ 0 12
515	Valéo	518	519	518	....
101	Vallourec	119 80	126	127	+ 6 01
4500	V. Clicquot-P.	4505	4510	4510	+ 0 11
685	Via Banque	715	703	702	− 1 81
855	Elf-Gabon	862	861	861	− 0 12
88	Amax Inc.	103	104 50	103 50	+ 0 49
420	Amer. Express	414	422 30	422 30	+ 2
153	Amer. Teleph.	145 30	144 60	144 60	− 0 48
102	Anglo Amer. C.	101	96 50	98	− 2 97
495	Amgold	487	487	487	....
840	BASF (Akt)	845	846	846	+ 0 12
970	Bayer	968	978	979	+ 1 14
120	Buffelsfont.	114	112 20	112 50	− 1 32
240	Chase Manh.	237	238	238	+ 0 42
236	Cie Pétr. Imp.	265	262	262	− 1 13
56	De Beers	58 30	57 40	57 40	− 1 54
2620	Deutsche Bank	2320	2346	2348	+ 1 21
54	Dome Mines	57 80	56	56	− 3 11
1310	Dresdner Bank	1210	1225	1225	+ 1 24
107	Driefontein Cstd	110	106	107 50	− 2 27
690	Du Pont-Nem.	615	609	609	− 0 98
455	Eastman Kodak	487	487	488	+ 0 21
41	East Rand	42 60	41 10	41 10	− 3 52
270	Electrolux	270	274	274	+ 1 48
183	Ericsson	202	207	207	+ 2 48
475	Exxon Corp.	504	491 50	491 50	− 2 48
435	Ford Motors	454	465	465	+ 2 42
79	Freegold	78 50	76 50	77	− 1 91
85	Gencor	86	86	85 50	− 0 58
590	Gén. Electr.	597	599	599	+ 0 34
540	Gén. Belgique	515	512	508	− 1 36
425	Gen. Motors	457	463 70	467	+ 2 19
69	Goldfields	70	70 30	70 30	+ 0 43
44	Gd Metropolitain	45 90	45 95	45 95	+ 0 11
73	Harmony	71 80	70	70 50	− 1 81
40	Hitachi	40 65	40 60	40 70	+ 0 12
840	Hoechst Akt.	834	830	830	− 0 48
113	Imp. Chemical	125 50	125 80	125 80	+ 0 24
78	Inco. Limited	82 80	86 60	86 60	+ 4 59
745	IBM	815	820	820	+ 0 61
355	ITT	376	376	376	....
151	Ito-Yokado	142 40	141 30	141 50	− 0 63
75	Matsushita	73	71 50	71 50	− 2 05
820	Merck	816	839	839	+ 2 82
780	Minnesota M.	788	797	797	+ 1 14
260	Mobil Corp.	276	270	270	− 2 17
560	Morgan J.P.	549	549	549	....
38380	Nestlé	38090	38000	38000	− 0 25
119	Norsk Hydro	123 10	126	127	+ 3 17
200	Ofsil	195	190	194	− 0 51
1500	Petrofina	1528	1530	1530	+ 0 13
500	Philip Morris	515	509	507	− 1 55
133	Philips	138	138	138	....
500	Quilmès	503	501	506	+ 0 60
625	Randfontein	565	549	549	− 2 83
620	Royal Dutch	640	633	633	− 1 09
68	Rio Tinto Zinc	69 85	69 50	69 90	+ 0 07
86	St Helena Co	82	80 50	80 50	− 1 83
225	Schlumberger	238	233 60	233 60	− 1 89
97	Shell transp.	100 10	98 50	98 50	− 1 60
2370	Siemens A.G.	2195	2200	2212	+ 0 77
125	Sony	122 50	122 50	122 50	....
136	T.D.K.	125 20	122	122	− 2 56
24	Toshiba Corp.	26	25 05	25 05	− 3 65
1520	Unilever	1506	1499	1499	− 0 46
305	Unit. Techn.	308 50	314	314	+ 1 78
550	Vaal Reefs	570	565	563	− 1 23
270	Volvo	283	283	283	....
255	West Deep	252	245	245	− 2 78
405	Xerox Corp.	422 50	423 50	421	− 0 36
1 11	Zambia Corp.	1 11	1 10	1 11	....

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
4,5 % 1973 L.I.V.	....	..
Emp. 7 % 1973	7760	
Emp. 8,80 % 77	122 75	6 437
9,80 % 78/93	101 75	5 828
10,80 % 79/94	104 30	4 823
13,25 % 80/90	105 75	9 293
13,80 % 80/87	103 40	4 575
13,80 % 81/89	108 30	1 134
16,75 % 81/87	104 37	7 205
16,20 % 82/90	117 56	7 420
16 % juin 82	118 81	10 959
14,60 % fév. 83	117 40	14 320
13,40 % déc. 83	120 50	2 019
12,20 % oct. 84	112 30	4 312
11 % fév. 85	112 45	10 789
10,26 % mars 86	107	8 529
OBT 12,75 % 83	1698	..
OAT 10 % 2000	108	7 205
OAT 9,90 % 1997	104 90	1 709
OAT 9,80 % 1996	104 40	0 403
Ch. France 3 %	177	....
CNB Bques janv. 82	101 80	0 990
CNB Paribas	101 80	0 990
CNB Suez	101 80	0 990
CNI janv. 82	101 80	0 990
PTT 11,20% 85	106 60	2 237
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,90% 85	108 20	7 259
CRT 9% 86	98 70	6 946
CRH 10,90% déc. 85	105 40	1 236

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	750	820 d
Agache (Sté. Fin.)	1548	1575
A.G.F. (St Cent.)	890	890
André Roudière	313 70	....
Applic. Hydraul.	862	....
Arbel	208 10	210
Astorg	366 80	358
Avenir Publicité	2190	2197
Bain C. Monaco	415	419
Banque Hypoth. Eur.	450	432
Béghin-Say (C.I.)	509	492
B.G.I.	440	440
Blanzy-Ouest	545	530
B.N.P. CI	479	468
B.N.P. Intercontin.	340	353 60
Bénédictine	4010	4030
Bon-Marché	794	785
Calif	1000	1040
Cambodge	660	680
C.A.M.E.	445	430
Campenon Bern.	700	705
Carbone-Lorraine	828	829
C.E.G.Frig.	579	647 d
Centen. Blanzy	3360	3350
Centrest (Ny)	225	232
Cerabati	92 20	105 10 d
CERUS	774	805 d
Chambourcy (M.)	1100	....
Champex (Ny)	145	145
C.I.C. (Financ. de)	289 50	281
C.I. Maritime	606	629
Cimen-Sintra	1010	....
Citroën (B)	539	530 o
Clause	1350	1404
Cofradel (Ly)	2328	2320
Cogifi	510	510
Comiphos	582	660 d
Cie Industrielle	3130	3250
Comp. Lyon-Alem.	885	875
Concorde (La)	1005	1040
C.M.P.	30 50	32 60 d
Crédit (C.F.B.)	970	932
Créd. Gén. Ind.	1119	1236
Crédit Lyonnais C.I.	698	700
Cr. Universel (Cie)	795	795
Créditel	172	....
Derblay S.A.	548	570 d
Darty Act. d. p.	370	371
De Dietrich	2280	2279
Delalande S.A.	1320	1350
Delmas-Vieljeux (Fin.)	1075	1080
Didot-Bottin	560	650
Eaux Bass. Vichy	1490	1510
Eaux Vittel	2305	2285
Economats Centre	610	634 d
Electro-Banque	450	450
Elf-Antargaz	581	565
E.L.M. Leblanc	940	....
Enelfi-Bretagne	288	288
Entrepôts Paris	585	570
Epargne (B)	2720	2800 d
Europ. Accumul.	80	89 50
Eternit	2660	2600
Exor	4040	4020
Finalens	235	235
FIPP	469 40	479
Frac	1240	1250
Foncière (Cie)	720	....
Fonc. Lyonnaise	4400	4400
Foncina	600	592
Forinter	1090	1090
Fougerolle	399	400
France I.A.R.D.	353	340
France (La)	7700	7570
From. Paul Renard	566	544
GAN	1040	1035
Gaumont	475	470
Gaz et Eaux	2500	2500
Gévelot	530	579 d
Gr. Fin. Constr.	550	550
Gds Moul. Paris	357	380
Groupe Victoire	3290	3285
G. Transp. Ind.	581	605
H.E.F.	250	267 80
Hutchinson	1321	1365
Immindo S.A.	618	....
Immivest	359	359
Immobail	515	518
Immobanque	886	878
Immob. Marseille	9350	9350
Immofice	574	574
Invest. (Sté Cent.)	3400	3430
Jaeger	245	247
Lafitte-Bail	585	580
Lambert Frères	178	180
Lille-Bonnières	1095	1100
Loca-Expansion	363	364
Locafinancière	470	451
Locatel	461	458
Louvre (Sté)	1840	1878
Machines Bull	46	47
Magasins Uniprix	183	186
Magnant S.A.	179	163 20 o
Maritimes Part.	430	436
Métal Déployé	455	458
Métrologie Internat.	....	....
Mors	215	206 40
Naval Worms	100	99 10
Navig. (Nat. de)	206	....
OPB Paribas	510	505
Optorg	280	291 20
Oréal (L') C.I.	3018	3015
Origny-Desvroise	1190	1198
Palais Nouveauté	800	864
Paribas	480	499
Paribas-CIP	490	494
Paris France	330	335
Paris-Orléans	349	352
Part. Fin. Gest. Im.	1650	1650
Pathé-Cinéma	739	737
Pechiney (cert. inv.)	202 30	208 50
Piles Wonder	810	830
Piper-Heidsieck	1165	1165
P.L.M.	229 90	230
Porcher	500	510
Providence S.A.	1650	1640
Publicis	2380	2395
Raff. Souf. R.	174	....
Rhône-Poul. (c. inv.)	376	378
Ricqlès-Zan	236 50	....
Rochefortaise S.A.	230	229 80
Rochette-Cenpa	137 20	131 70 o
Rosario (Fin.)	416	400
Rougier et Fils	132	111 70
Sacer	479	484
SAFAA	1265	1265
Safic-Alcan	975	975
SAFT	1625	1600
Saga	460	441 60 o
St-Gobain C.I.	374	....
Salins du Midi	540	540
Santa-Fé	167 40	167 30
Satam	167	171
Saulnes	64 90	66
Saunier-Duval	109 50	106 o
Savoisienne (M)	180	208 d
SCAC	754	760
Semelle Maubeuge	520	510
S.E.P. (M)	242	....
Serv. Equip. Véh.	113 50	110
Sicil	275	270 10
Sicotel	418	410
Sinvim	330	340
Siph (Plant. Hévéas)	363	....
Sté Générale-CIP	1530	1500
Sofal financière	2310	2300
Sofio	340	352
Soficomi	875	885
S.O.F.I.P. (M)	180	190 50 d
Sofragi	1150	1150
Soudure Autog.	557	596 d
Sovabail	845	820
Spaichim	33	....
S.P.I.	728	728
Suez (Fin. de)-CIP	1355	1365
Stemi	791	848
Taittinger	2500	2510
Testut-Aequitas	280	300
Tour Eiffel	560	550
Ufiner S.M.D.	680	686 d
U.A.P.	2400	2380
U.T.A.	2635	2605
Vicat	1100	1144
Viniprix	1790	1790
Virax	225	231
Waterman S.A.	835	840
Brass. du Maroc	136	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	990	....
Akzo	380 10	....
Alcan Alum	205	....
Algemeine Bank	1485	1480
American Brands	303 90	305
Am. Petrofina	270	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	154	155
Bco Pop Espanol	385	397
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1350	....
B. Régl. Internat.	39990	39990
Br. Lambert	579	580
Canadian-Pacific	100 90	101 10
CIR	37	38 30
Commerzbank	920	960
Dart. and Kraft	330	346 20
De Beers (port.)	47 80	....
Dow Chemical	462	470
Gén. Belgique	515	508
Gevaert	930	....
Glaxo	128 90	128 90
Goodyear	310	320
Grace and Co	348	328
Gulf Canada Corp.	110	112
Honeywell Inc.	388	402
I. C. Industries	180	184
Johannesburg	670	....
Kubota	16 90	17
Latonia	277	277
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	58 80	59 80
Mineral-Ressourc.	60 10	64 50
Nixdorf	2390	2392
Noranda	116 10	115
Olivetti	35	33 30
Pakhoed Holding	188	180
Pfizer Inc.	425	434
Procter Gamble	520	520
Ricoh Cy Ltd	34 50	34
Rolinco	247 50	247
Robeco	284	283 40
Rodamco	410	407 50
Saipem	20 90	19 80
Shell fr. (port.)	100	....
S.K.F. Aktiebolag	280	....
Steel Cy of Can.	100	100
Tenneco	243 50	....
Thorn EMI	53	52
Toray indust. inc	29	28
Vieille Montagne	763	....
Wagons-Lits	899	920
West Rand	18 50	18
Hors-cote		
Amrep	8 10	8 50
Calciphos	1324	1325
C.E.M.	....	....
Cochery	185	....
Coparex	542	580
Dubois Inv. (Casto.)	940	950
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Matra Hort. (échan.)	....	....
Nicolas	1000	1000
Révillon	423	....
Rorento N.V.	148	148
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	230	....
Ufimex	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1290	1340	Devanlay	2598	2650	Molex	359 90	359 90
Alain Manoukian	1078	1078	Deville	985	995	Navale-Delmas	779	780
Asystel	635	661 d	Drouot-Assurances	514	514	Olivetti-Logabax	575	616 d
B.I.C.M.	820	820	Drouot-Obl. convert.	3349	....	Om. Gest. Fin.	560	580
B.I.P.	1300	1352	Editions Belfond	278	278	Paternelle-R.D.	3250	3300
Bolloré Technologies	1179	1184	Elect. S. Dassault	940	950	Petit Bateau	264 20	270
Buitoni	680	700	Expand	798	830	Petrofigaz	583	580
Câbles de Lyon	1353	1350	Filipacchi	930	883	Razel	1419	1429
Calberson	850	855	Gantois	650	651	St-Gobain Emballage	1300	1331
Cardif	3061	2930	Guy Degrenne	910	900	St-Honoré Matignon	241	244
Cap Gemini Sogeti	2720	2780	I.C.C.	278 40	289	S.C.G.P.M.	330	316 80
C.D.M.E.	1051	1094	IN Informatique	375	360	Sema-Metra	1436	1482
C. Equip. Elect.	306	306	Le gd livre du mois	353 80	387 70	S.E.P.	1300	1392
C.E.G.I.D.	2810	2830	Loca-Investissement	350	351	S.E.P.R.	1863	1899
C.E.P.-Communication	1465	1480	Locamic	561	595	S.M.T. Goupil	290	280
C.G.I. Informatique	1201	1170	Manutan	620	620	Sodinforg	1527	1589 d
C. Occid. Forestière	214	210	Marlin Immobilier	460	464	Sofibus	363 40	348
Dafsa	206	205	Métallurg. Minière	189 80	170	Supra	1590	1590
Dauphin O.T.A.	3200	3200	M.M.B	765	780	Valeurs de France	383	383

SICAV (sélection) — 13/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	808 85	789 12
Actions France	482 43	464 99
Actions sélectives	622 93	600 41
Aedificandi	662 29	638 35
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1192 30	1163 22
A.G.F. 5000	603 14	588 43
A.G.F. ECU	1141 85	1130 54
A.G.F. Interfonds	457 32	446 17
A.G.F. OBLIG.	1133 36	1127 72
Agfimo	690 27	673 43
Altafi	222 38	214 34
A.L.T.O.	202 34	195 03
Amaxi-Gan	5462 13	5214 44 ◆
America-Valor	767 66	732 85
Amérique Gestion	384 33	366 90
Amplitude	567 10	550 58
Arbitrages court terme	5244 76	5234 28
Argonautes	413 49	394 74
Associc	1121 67	1121 67
Aurecic	1312 45	1274 22
Axa Europe	107 18	102 33
Axa Investissements	114 08	108 91
Bourse-Investiss.	490 08	467 86 ◆
Bred Associations	2585 88	2578 13
Bred International	94 28	92 43 ◆
Capital Plus	1652 07	1652 07
CIP (voir AGF Actions)	....	....
Columba	851 45	812 84
Convertimmo	396 92	381 65
Cortal court terme	12334 22	12334 22
Cortexa	957 33	913 92
Credinter	464 97	451 43
Croiss. France	282 72	270 55
Croiss. Mercure	2533 24	2459 46
Croiss. Immobil.	658 22	628 37
Crolex. Prestige	360 73	344 37
Démétar	12998 67	12998 67
Drouot-France	677	646 30
Drouot-Investiss.	1089 86	1040 25
Drouot-Sécurité	254 39	242 85
Drouot-Sélection	143 15	136 66
Ecurec	1155 48	1138 40
Elicoop Sicav	11215 63	11215 63
Elf-Valeurs	9792 55	9563 71
Energie	267 74	255 60 ◆
Epercic	2943 31	2837 63
Epercourt Sicav	4061 01	4050 88
Epargne Associations	25201 57	25183 82
Epargne-Capital	7828 44	7750 93
Epargne-Croiss.	1457 04	1418 04
Epargne-Industr.	803 62	767 18
Epargne-Inter	638 23	621 15
Epargne J	50851 80	50851 80
Epargne-Long-Terme	1775 97	1728 44
Epargne-Oblig.	200 28	194 92
Epargne-Unie	1281 36	1204 16
Epargne-Valeur	430	418 49
Eparoblig	1233 37	1230 91
Eurocic	9436 97	9297 51
Euro-Croissance	543 83	527 90
Eurodyn	1074 34	1039 01
Financière Plus	28951 57	28584 72
Finord Placement	62929 68	62741 46
Finord Trimestriel	1109 36	1092 97
Finord Valorisation	13138 04	12880 43
Fonsicav (div. par 10)	10405 36	10400 18
Foncier Investiss.	1153 43	1125 30
Foncival	277 07	264 51
France Eco Plus	10365 08	10262 44
France-Gan	5921 86	5653 33 ◆
France-Garantie	318 18	317 52 ◆
France-Investiss.	560 48	525 52
France-Net	124 31	123 08
France-Obligations	464 85	460 25
Francic	419 43	406 24
Francic Régions	1081 37	1049 87

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1313 16	1313 16
Fructicapi	301 78	297 30
Fructidor	260 88	247 17
Fructifrance	845 88	825 26
Fructiver	80869 22	80468 05
Fructi ECU	574 26	565 76
Fructi-Première	11999 20	11821 87
Futuroblig	1094	1092 91
Gestilion	59994 13	59644 52
Gestion Associations	151 44	148 11
Gestion Mobilière	720 73	698 05
Gest. Rendement	501 64	478 89
Gest. Sél. France	796 86	760 73
Haussmann Associat.	1271 08	1271 08
Haussmann court terme	1160 38	1160 38
Haussmann Epargne	1374 37	1374 37
Haussmann Europe	2010 55	1937 88
Haussmann France	1077 28	1038 34
Haussmann Oblicroiss.	1303 62	1303 62
Haussmann Obligation	1653 77	1497 81
Horizon	1257 70	1221 07
I.M.S.I.	626 21	597 81
Indo-Suez Valeurs	760 77	726 27
Ind. française	12995 21	12740 40 ◆
Interoblig.	11579 07	11133 72
Intersélect France	470 73	449 38
Intervaleurs Indust.	691 48	660 12
Invest. net	14083 11	14056
Invest. Obligataire	17402 52	17367 78
Japacic	183 64	158 97
Jeune épargne	239 83	236 29
Laffitte-Amérique	253 96	251 99
Laffitte-crt-terme	60475 21	60475 21
Laffitte-Expansion	845 04	806 72
Laffitte-France	353 96	337 91
Laffitte-Immobilière	264 65	252 55
Laffitte-Japon	319 05	304 58
Laffitte-Oblig.	147 73	141 03
Laffitte-Placements	63647 34	63647 34
Laffitte-Rend.	214 76	205 02
Laffitte-Tokyo	1176 28	1122 92
Lion-Associations	11002 72	11002 72
Lion-Institutionnels	22656 05	22599 55
Lionplus	72525 10	71807 03
Livret portefeuille	623 74	605 57
Méditerranée	174 51	166 60
Mondiale Investissem.	463 73	442 70
Monecic	5772 06	5772 06
Moné J.	52586 18	52586 18
Monelitte	256055 82	256055 82
Multi-Obligations	420 18	401 13
Mutuelle Unie Sél.	155 76	148 69
Natio.-Assoc.	6397 95	6395 18
Natio.-Epargne	13842 31	13705 26
Natio.-Immobilier	1032 11	1004 49
Natio.-Inter.	1121 96	1091 93
Natio.-Obligations	523 50	509 49
Natio.-Patrimoine	1363 13	1328 65
Natio.-Placements	61735 86	61735 86
Natio.-Revenu	1060 06	1039 37c
Natio.-Sécurité	53891 25	53891 25
Natio.-Valeurs	772 56	751 88
Nippon-Gan	5128 10	4895 56 ◆
Nord-Sud Développ.	1219 87	1217 44 ◆
Oblic Régions	1017 77	1002 73
Oblicoop Sicav	1432 43	1404 34
Oblilion	1071 96	1043 27
Optimavalor	658 17	628 32
Options et Rendement	52248 50	51476 35
Orient-Gestion	168 63	160 98
Paramérique	542 69	518 08
Pareurope	836 95	798 05
Paribas Epargne	15357 81	15327 16
Paribas France	104 93	100 66
Paribas Gestion	619 78	594 49
Paribas Opportunités	106 08	101 76

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Patrimoine	539 50	517 51
Parnasse-Valor	1045 69	1044 65
Patrimoine-Retraite	1624 82	1592 96
Phenix Placements	268 50	265 17
Pierre Investiss.	751 61	717 53
Placement A	1037 41	1037 41
Placement crt-terme	70671 14	70671 14
Placement J	55117 10	55117 10
Placement Premier	50125 25	50125 25
Placements Rendement	11326 99	11326 99
Placements Sécurité	108224 77	108224 77
Première Obligations	10298 28	10236 88
Priv'Association	22427 29	22427 29
Province Investiss.	608 84	581 23
Quartz	108 97	107 28
Rentacic	163 54	161 12
Revenus Trimestriels	5776 85	5719 46c
Revenu Vert	1160 52	1159 36
Rivoli Plus	1031 11	984 35
St-Honoré Assoc.	13621 16	13563 38
St-Honoré Bio-aliment.	792 62	756 68
St-Honoré Pacifique	539 47	515 01
St-Honoré P.M.E.	478 90	457 18
St-Honoré Real	11366 85	11341 48
St-Honoré Rendement	12061 25	12001 24
St-Honoré Technol.	772 23	737 21
St-Honoré Valor	12252 86	12155 42
Sécuricic	11100 40	11069 31
Sécur. Mobilière	395 67	377 73
Sécuri Taux	10058 85	10058 85
Sél. court terme	12388 84	12296 42
Sicaden (Caeden BP)	746 81	735 77
Sicav-Associations	1391 37	1379 30
S.F.I. fr. et étr.	607 26	589 58
Sicavimmo	807 18	770 56
Sicav 5000	368 10	358 25
Sivafrance	573 92	558 58
Sivam	421 86	410 59
Siverente	220 92	215 01
Sivinter	398 63	387 96
S.I.-Est	1294 38	1235 69
S.I.G.	888 20	847 54
S.N.I.	1234 87	1199
Sogepargne	379 29	365 58
Sogerac	51361 99	49856 30
Sogevar	1050 27	1002 64
Soginter	1274 01	1216 24
Soleil Investiss.	469 33	448 05 ◆
Technocic	1173 82	1139 63 ◆
Techno-Gan	5780 10	5498 90 ◆
U.A.P. Investiss.	410 52	395 68
Uni-Associations	107 08	107 08
Unifrance	491 20	468 93
Unifoncier	1350 69	1289 44
Uni-Garantie	1294 40	1268 99
Unigestion	904 37	863 36
Uni-Japon	1394 35	1331 12
Uni-Régions	3101 45	2960 81
Unirente	2278 54	2203 82
Univar	172 82	172 82
Univers-Obligations	1570 15	1518 52
Valorem	520 15	507 46
Valoblig	59612	59021 78
Valorg	1480 88	1459 40
Valrem	78481 31	78452 08

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	88 10	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	236	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL
La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 043	6 109	5 850	6 400
ECU	6 863	6 870	....	....
Allemagne (100 DM)	332 990	333 080	323	341
Belgique (100 F)	16 092	16 069	15 400	16 260
Pays-Bas (100 fl.)	295	295 100	285	304
Danemark (100 krd)	88 140	88 270	84 500	91
Norvège (100 k)	86 430	86 900	82	88
Grande-Bretagne (£ 1)	9 188	9 255	8 900	9 650
Grèce (100 drachmes)	4 630	4 542	3 700	4 600
Italie (1 000 lires)	4 678	4 690	4 500	5
Suisse (100 fr.)	393 420	393 950	381 500	401 500
Suède (100 krs)	93	93 500	89	95
Autriche (100 sch)	47 330	47 360	46 100	48 460
Espagne (100 pes.)	4 710	4 714	4 500	5
Portugal (100 esc.)	4 285	4 295	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 498	4 539	4 300	4 750
Japon (100 yens)	3 932	3 870	3 820	4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/2
Or fin (kilo en barre)	78500	78000
Or fin (en lingot)	79000	78800
Pièce française (20 fr)	514	517
Pièce française (10 fr)	385	....
Pièce suisse (20 fr)	528	545
Pièce latine (20 fr)	471	472
Souverain	585	602
Pièce de 20 dollars	3010	3050
Pièce de 10 dollars	1650	1550
Pièce de 5 dollars	920	....
Pièce de 50 pesos	3145	3150
Pièce de 10 florins	489	487
Or Londres	402	395 55
Or Zurich	401 50	397 50
Or Hongkong	401 95	395 65
Argent Londres	5 54	6 42

Le Monde

ÉTRANGER

3 Le président Hissène Habré conclue un accord avec Goukouni Oueddeï.
4 Le siège des camps palestiniens.
– Israël : l'agitation dans les territoires occupés.
5 URSS : le Forum international sur le désarmement à Moscou.

POLITIQUE

6 Le « référendum » sur le quinquennat.
– M. Le Pen et l'élection présidentielle.

DÉBATS

2 L'enfant-enjeu.

SOCIÉTÉ

7 Le président du Parti des forces nouvelles incarcéré.
14 M. de Saint-Robert quitte le commissariat à la langue française.

SPORTS

9 Les championnats du monde de ski nordique.

CULTURE

9 Musique : Sylvain Cambreling et l'Orchestre de Paris ; l'Itinéraire à Beaubourg ; un cycle Janacek à Orléans ; Jean-Philippe Laffont chante Falstaff à Lyon.
11 Communication : l'avenir de la chaîne musicale.

ÉCONOMIE

28 Lent processus de normalisation entre la CEE et le Comecon.
29 Syndicats : regain de l'unité d'action à la base.
– Kodak a fermé son usine de Vincennes.
30-31 Marchés financiers.

SERVICES

Radio-télévision 13
Annonces classées .. 15 à 22
Carnet 14
Météorologie 13
Mots croisés 13
Loto, Loto sportif 14
Spectacles 12

MINITEL

● Sondage : pour ou contre l'armement nucléaire.
● Concours : comment lisez-vous « le Monde ? »
● Musique : les sélections de la rédaction.
Actualité. Immobilier. Météo. Bourse. Télémarket. Loisirs.
36.15 Tapez LEMONDE.

ÉTATS-UNIS : de nouvelles révélations du « New York Times »

Les ventes d'armes à l'Iran et le financement des « contras » auraient relevé d'un plan « secret » de la Maison Blanche

Washington. – Les transactions occultes avec l'Iran et le financement clandestin des « contras » au Nicaragua n'auraient pas commencé en 1985, comme l'admet le gouvernement américain, mais remonteraient plus loin dans le temps. Dans un article publié dimanche 15 février, le *New York Times* affirme que ces opérations auraient, en fait, été organisées dans le cadre d'un programme secret lancé il y a quatre ans par la Maison Blanche. Ces révélations, ainsi que d'autres détails sur l'enquête, rendus publics par le magazine *Newsweek*, tendraient à montrer que plusieurs hauts responsables américains, et le président Reagan lui-même, seraient plus impliqués dans l'affaire qu'ils n'ont bien voulu le dire jusqu'à présent.

Citant d'anciens et d'actuels fonctionnaires du gouvernement américain, le *New York Times* affirme que le programme en question, appelé « Projet démocratie », était le pendant clandestin d'une autre initiative, officielle celle-là, de la Maison Blanche, menée sous le nom de la Fondation nationale pour la démocratie. Créée par le Congrès en 1983 avec le soutien des démocrates et des républicains, cette fondation a fourni ouvertement une aide financière à des organisations démocratiques à l'étranger. L'idée de cette fondation avait été lancée par le président Reagan, le 8 juin 1982, lors d'un discours à *Londres*.

L'action de cette institution était *toutefois pour partie clandestine*. Selon le *New York Times*, ce programme secret aurait permis que se constitue peu à peu, au cours des quatre dernières années, un appareil parallèle de politique étrangère, disposant de ses propres systèmes de communication, de sociétés-écrans et de comptes bancaires à l'étranger. Le lieutenant-colonel North, limogé en novembre dernier du Conseil national de sécurité, avait été placé à la tête du Projet démocratie, il y a trois ans, indique le journal.

Un ordre présidentiel

En janvier 1983, M. Reagan a signé un « ordre exécutif », révèle le *New York Times*, pour permettre au Conseil national de sécurité – et non à la CIA – de coordonner les efforts menés dans le cadre du Projet démocratie. Rattaché directement à la Maison Blanche, le CNS n'est pas soumis au contrôle du Congrès, contrairement à la CIA. L'ordre exécutif présidentiel n'aurait pas mentionné *spécifiquement* le programme clandestin, mais il aurait approuvé des *« stratégies d'action politique »* pour *« contrecarrer les activités de l'Union soviétique et des agents soviétiques »*.

Toujours selon le quotidien newyorkais, la partie clandestine du Projet démocratie aurait été financée en partie par des gouvernements tiers comme celui de l'Argentine en 1981-1982 ou celui de l'Arabie saoudite.

La commission Tower mise en place par M. Reagan pour enquêter *sur l'Irangate et dont* les conclusions doivent être prochainement connues ne serait pas parvenue à prouver que M. Reagan aurait directement autorisé ces activités secrètes. Le *New York Times* rappelle toutefois que, lorsqu'il révéla en août 1985 l'implication du lieutenant-colonel North dans l'aide aux « contras », le porte-parole de la Maison Blanche, M. Speakes, avait répondu à l'époque : *« Le président est parfaitement conscient de l'étendue des relations entre des membres du Conseil national de sécurité et les groupes de la résistance démocratique, et il en a toujours été ainsi. »*

Le magazine *Newsweek*, de son *côté*, se référant à des documents du Conseil national de sécurité, affirme que le lieutenant-colonel North *« n'agissait pas indépendamment, mais maintenait ses supérieurs informés de ses activités »* au profit des « contras ». Selon *Newsweek*, les *« supérieurs »* en question seraient l'amiral Poindexter, M. Donald Regan, secrétaire général de la Maison Blanche, ainsi que M. William Casey, ancien directeur de la CIA. – *(AFP.)*

ÉGYPTE : après le référendum

Le président Moubarak dissout le Parlement et fixe les élections au 6 avril

LE CAIRE
de notre correspondant

Le président égyptien Hosni Moubarak a décrété, le samedi 14 février, la dissolution de l'Assemblée du peuple (Parlement) à l'issue de l'annonce des résultats du référendum. *Selon le décret présidentiel*, les élections législatives auront lieu le 6 avril et le second tour le 13. De son côté, le général Saki Badr, ministre de l'intérieur, a annoncé que, sur 10,6 millions de suffrages exprimés, 9,4 millions ont approuvé la dissolution du Parlement, soit 88,9 % des voix. Il a ajouté que le taux de participation était de 76,5 des 13,9 millions d'électeurs inscrits. Il s'agit là d'un succès pour le président Moubarak, qui s'est engagé à *« approfondir le processus de démocratisation »* en Égypte.

La campagne électorale, qui débutera officiellement le 6 mars semble donc s'annoncer sous d'heureux auspices même si le raïs a rejeté les conditions qui, selon l'opposition, garantiraient des *« élections honnêtes »* (*le Monde* du 13 février). M. Moubarak a, *en effet*, exclu la démission du gouvernement et la formation d'un cabinet neutre comme le réclamaient les cinq partis d'opposition légale. Il a, par ailleurs, refusé d'amender la « barre des 8 % » qui, dans la loi électorale, interdit l'entrée au Parlement à tout parti ayant obtenu moins de 8 % des voix au niveau national.

Du côté de l'opposition, le projet d'union qui semblait s'élaborer a éclaté. Les cinq partis de l'opposition légale projetaient, en effet, de se présenter sur une liste unique, celle du Parti libéral Wafd qui était le seul, exception faite du Parti national démocrate au pouvoir, à avoir obtenu 15 % des voix au niveau national et à avoir donc dépassé la fameuse barre des 8 %. Les responsables de ce dernier, qui avaient donné leur accord de principe, ont fait machine arrière. M. Fouad Serraguedine, chef du Wafd, a en effet déclaré qu'il ne rejetait pas le principe d'une liste unique, mais que la loi interdisait une telle pratique ce qui la rendait donc irréalisable.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Sur le vif

Drogue dure

J'ai une copine, elle est catastrophée. *Vous n'imaginerez* jamais de combien elle était, sa dernière note de téléphone : 24 000 balles. Ouais, ouais, 2 400 000 centimes. Comment *ça se fait ? C'est pas possible !*

– Cherche pas, c'est ma gamine. Elle passe sa vie à bavarder avec des gens, ou au téléphone ou au minitel.

– Arrête ! Elle a quel âge, Sophie, treize ans ? Tu me feras *pas croire que...*

– Absolument. J'ai rouspété *auprès des Télécommunications*. Ils sont formels. Ils m'ont envoyé le relevé : en deux mois elle s'est enfilé exactement deux cent quatre-vingts heures de trip tous azimuts. Si t'enlèves les soirs et les week-ends, là, j'y suis, elle *ose pas, ça te fait une moyenne* de six à sept heures par jour.

– *C'est dingue !*

– Oui, c'est ce qu'elle dit. Elle m'a tout avoué en pleurant, elle est désespérée. C'est une drogue, la communication. *C'est* pour ça qu'ils la font payer si cher, c'est pour décourager les *toxicos. Elle, elle est complètement* accro. Elle peut plus s'en passer. D'ailleurs, tu le verrais le dimanche soir, elle a rien pris depuis le samedi midi, pas un coup de fil, pas une ligne de messagerie, elle est en manque, elle tient pas en place, elle tremble de tous ses membres, elle a les yeux fous, c'est horrible, quoi !

– Comment faire pour la désintoxiquer ?

– Très dur. Et assez dangereux. Faut virer le minitel et mettre un verrou sur le cadran du *téléphone. Du coup, elle peut* plus appeler police-secours, les pompiers ou le SAMU en cas d'accident. Et de toute façon, ils en font plus, des téléphones à cadran.

– T'as qu'à en prendre un à code, tu sais un appareil qui avale et recrache un certain *nombre de numéros*, le tien au bureau, celui de son père, tout ça...

– J'en ai un, tu penses bien. Ça sert à rien. Elle emprunte toute la panoplie, le minitel et le téléphone, à un copain, elle se *branche à la maison* et elle se shoote à l'heure du déjeuner et en fin d'après-midi, après l'école, pareil qu'avant.

– Enfin, chérie, faut le dire aux copains, *que* c'est un danger de mort pour elle, qu'il ne faut pas l'encourager à... *ils doivent* les planquer, leurs minitels.

– *Oui, mais, alors,* ma trouille c'est qu'elle en braque un *au bureau de poste du coin.*

CLAUDE SARRAUTE.

Télévisions privées et concurrence

Havas demande la cessation de la campagne lancée par les publicitaires

Le groupe Havas a décidé d'engager une action en référé auprès du tribunal de grande instance de Paris qui vise la « cessation immédiate » dès lundi 16 février de la campagne « France, ta liberté de communication est en danger ». Celle-ci est menée *dans la presse sous la forme de lettres* ouvertes adressées au premier ministre, M. Jacques Chirac, au ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, M. Edouard Balladur, et au ministre de la communication et de la culture, M. François Léotard, par plusieurs agences de publicité sous la houlette des agences FCA, RSCG et BBDP (*le Monde* du 13 février). Une lettre au premier ministre est parue dans *le Monde*, une à M. François Léotard dans *Libération*. *Le Figaro* a refusé d'insérer le texte des publicitaires. La presse professionnelle devrait le publier cette semaine.

La campagne proteste *« contre le risque mortel que fait courir à la libre concurrence entre les acteurs de la communication et les agences de publicité la candidature d'Havas* (...) *dans les chaînes de télévision privée »*, et réclame le vote d'une loi « anti-trust », dans le domaine de la publicité, y compris après le retrait de la candidature d'Havas à TF 1.

Pour le groupe Havas, il s'agit d'*« une campagne de désinformation et de dénigrement »*.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 16 février

Légère hausse : + 0,36 %

La Bourse de Paris a connu une légère hausse le 16 février en séance du matin, gagnant 0,36 %. Parmi les valeurs le mieux orientées figuraient Schneider (+ 6,9 %), Esso (+ 3,5 %), Eurocom (+ 3,4 %), Crouzet (+ 2,9 %) et Bic (+ 2,7 %). En repli, on notait Dumez (– 1,4 %), Moulinex (– 1,4 %), UCD (– 1,3 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	540	546	543
Agence Havas	2020	2040	2040
Air Liquide (L')	690	690	594
Bancaire (Cie)	1058	1058	1058
Bongrain	2345	2350	2350
Bouygues	1210	1220	1225
B.S.N.	4670	4650	4660
Carrefour	3520	3518	3520
Chargeurs S.A.	1932	1920	1919
Club Méditerranée	672	675	676
Eaux (Gén.)	1418	1405	1410
Elf-Aquitaine	355	365 50	355 50
Essilor	3500	3500	3500
Lafarge-Coppée	1415	1418	1415
Michelin	2980	2990	2990
Midi (Cie)	1560	1560	1570
Moët-Hennessy	2265	2260	2272 c
Navig. Mixtes	1063	1063	1063
Oréal (L')	3884	3884	3884
Pernod-Ricard	1030	1025	1031
Peugeot S.A.	1260	1275	1279
Sanofi	820	814	812
Source Perrier	774	775	775
Télémécanique	3300	3295	3295
Thomson-C.S.F.	1505	1518	1521
Total-C.F.P.	471	471	470 50
T.R.T.	2101	2101	2101
Valéo	519	518	518

Le numéro du « Monde » daté 15-16 février 1987 a été tiré à 454 577 exemplaires

Une élection municipale

La marquise bat le fermier de trois voix (celles de ses sœurs) !

La noblesse française prend sa revanche sur 1789 : avec l'appui de ses trois sœurs, la fille d'un marquis est sortie victorieuse du duel qui l'opposait dimanche 15 février au fils d'un fermier... pour le siège du neuvième conseiller municipal de Nauvay, une petite commune sarthoise comptant vingt et un électeurs inscrits. Au deuxième tour de cette élection partielle, Mme Laurence Delaronde, fille du marquis Antoine de Cossé-Brissac – un descendant du maréchal de France qui rendit Paris à Henri IV, – a battu, *en effet, par onze voix* contre huit, M. Christian Leroux, *le fils de Camille*, qui loue en fermage son exploitation agricole à la noble famille.

L'affaire avait commencé le 22 janvier avec la démission de M. Camille Leroux de son poste de maire qu'il détenait depuis 1977 : il souhaitait *« instituer une réserve de trésorerie pour procéder à des travaux de voirie. Mais la ponction fiscale n'a pas plu à monsieur le marquis, le plus gros contribuable avec ses 200 hectares sur les 270 hectares de la superficie communale »*. Le père avait démissionné, mais le fils, ingénieur agronome sous les drapeaux, avait relevé le gant, *« par principe »* et s'était porté candidat. M. de Cossé-Brissac, qui ramène l'affaire à *« un tout petit malentendu »*, avait néanmoins persuadé sa fille, qui habite Compiègne (Oise), d'entrer en lice.

Au premier tour, les deux candidats se sont retrouvés à égalité : 8 voix contre 8. Mais le marquis n'avait pas dit son dernier mot : *il a finalement persuadé ses trois autres filles, qui s'étaient abstenues au premier tour, d'aller voter au second.* Résultat : Laurence a été élue. Le marquis, chevaleresque, a déclaré : *« Bien sûr, je suis satisfait, mais j'aurais préféré que Camille Leroux ne démissionne pas. »*

V.D.

RFA : les suites de l'affaire Flick

L'ancien ministre de l'économie, M. Lambsdorff, condamné à une lourde amende

Deux anciens ministres ouest-allemands de l'économie, MM. Otto Lambsdorff et Hans Friderichs (tous deux libéraux, FDP), ont été condamnés, lundi 16 février, respectivement à 180 000 DM (environ 600 000 F) et 61 500 DM (environ 200 000 F) d'amende par le tribunal de Bonn pour fraude fiscale, dans le cadre du scandale Flick de dons illégaux aux partis politiques. Les deux hommes avaient plaidé non coupables.

L'ancien fondé de pouvoir du groupe Flick, M. Eberhard von Brauchitsch, a pour sa part été condamné à deux ans de prison avec sursis, également pour fraude fiscale.

L'accusation de corruption initialement portée contre les trois hommes a été abandonnée au cours du procès pour manque de preuves. Ces condamnations concluent un procès long de près d'un an et demi consacré à l'affaire Flick, le plus grand scandale politico-financier de l'histoire de la RFA, qui a éclaboussé toute la classe politique du pays. – *(AFP.)*

● **Le bureau politique du PCF répond à M. Rigout.** – Dans un communiqué publié lundi 16 février par *l'Humanité*, le bureau politique du PCF répond à la lettre adressée par M. Marcel Rigout à chaque membre du comité central (*le Monde* daté 15-16 février). Il affirme notamment : *« Cette méthode de correspondance individuelle vise, à l'évidence, à nier la valeur des décisions collectives du comité central. Marcel Rigout l'emploie en haussant et en concentrant ses attaques contre le comité central et le secrétariat général du parti (...). Le bureau politique, qui n'a pas l'intention de s'enliser dans une polémique, réaffirme donc la prise de position du comité central, qui conserve et conservera sa validité entière. »*

De son côté, M. Rigout s'est déclaré *« indigné de voir divulguée, une fois de plus, dans la presse une partie »* de sa lettre aux membres du comité central. L'ancien ministre de la formation professionnelle déclare *qu'il entend observer à l'égard des médias une « attitude de silence absolu »*.





A B C D E F G

